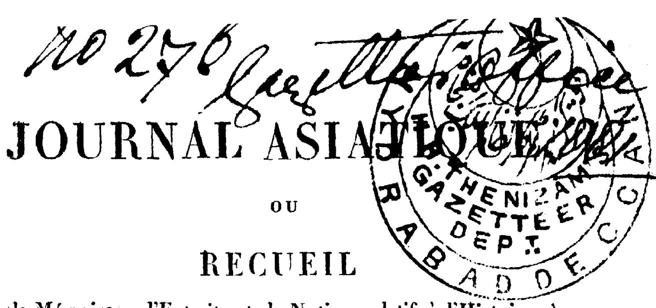


JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL

de Mémoires, d'Extraits et de Notices relatifs à l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — Silvestre de Sacy, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires,

PROPRIÉTAIRES DU JOURNAL ASIATIQUE,

Rue St.-Louis, No. 46, au Marais.

1822.

On s'abonne à Paris :

Chez DONDEY-DUPRÉ Père et Fils, Imp.-Lib., Éditeurs, rue St.-Louis, n°. 46, au Marais.
Renouard, Libraire, rue St.-André-des-Arts, n°. 55.
Treuttel et Wurtz, Libraires, rue de Bourbon, n°. 17.
Arthus-Bertrand, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 23.
Bossange père, Libraire, rue de Richelieu, n°. 60.
Rey et Gravier, Libraires, quai des Augustins, n°. 55.
Delaunay, Libraire, Palais-Royal, galerie de bois.
Chassériau, Libraire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 5.

A Marseille :

Chez Camoin frères, Libraires.

A Bruxelles :

Chez H. Tarlier, Libraire, rue de l'Empereur, n°. 815.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

JOURNAL ASIATIQUE.

L'ERMITAGE DE KANDOU (1),

Poëme extrait et traduit du Brahmâ-Pourâna, composition sanskrite de la plus haute antiquité;

Par Mr. DE CHÉZY.

LES Muses grecques veulent bien aujourd'hui faire les honneurs à leurs *sœurs* des bords du Gange, et

(1) Ce petit poëme ayant été choisi par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour faire partie des lectures qui ont eu lieu dans la séance publique annuelle des quatre Académies réunies, le 24 avril 1820, il m'avait paru nécessaire alors de le faire précéder d'une courte introduction, sous forme de discours, propre à éclaircir différens points de mythologie indienne qui y sont relatifs, et à mettre ainsi l'auditeur à même d'en saisir facilement l'esprit.

Aujourd'hui cette nécessité n'existe plus : cependant je crois devoir laisser subsister cette même introduction, qui, tout en tenant lieu de notes qu'il faudrait lui substituer, offrira un ensemble plus agréable, peut-être, à l'esprit du lecteur.

Je ne dois pas laisser ignorer qu'une traduction allemande de ce petit poëme a été faite sur mon manuscrit, par le savant A. W. de Schlegel, et insérée dans le 3me. fascicule de sa *Bibliothèque indienne* (Indische bibliothek) qui vient de paraître. Ce fascicule, ainsi que les

suspendre un moment les doctes accords de la lyre, pour faire place aux accens, un peu légers peut-être, du luth indien.

A ce nom de sœurs, à ce lien de parenté dont je reconnais l'existence, entre les Muses de l'Hélicon et celles du mont Mérou, il me semble déjà entendre mille voix s'élever contre une pareille assertion, contre la possibilité d'une semblable alliance! Long-tems, je l'avouerai, j'ai partagé la même prévention ; mais après le plus mûr examen, après le travail le plus sérieux, je n'ai pu me refuser à considérer comme sorties du même berceau, des sœurs qui, malgré l'espace immense qui les sépare, parlent cependant à peu près la même langue, s'expriment souvent dans les mêmes termes, emploient les mêmes figures, et semblent avoir été inspirées par le même génie.

En effet, il est impossible, pour peu qu'on ait fait quelques progrès dans l'étude de la langue sanskrite, de ne point être frappé des rapports qui existent entre ce riche idiome et les langues grecque et latine ; rapports qui se rencontrent, non pas seulement dans des mots isolés, mais dans la structure la plus intime du langage, qui ne peuvent être l'effet du hasard, et qui supposent nécessairement ou une origine commune

---

deux premiers, renferme des morceaux du plus haut intérêt, relatifs à la littérature sanskrite, et qui sont traités avec cette supériorité de talent qui distingue tous les écrits de ce savant professeur. Pour ma part, je ne puis assez le remercier du soin qu'il a mis à me traduire ; mais je crains une chose ; c'est que la pureté et l'élégance soutenue de son style ne fassent remarquer l'infériorité du mien.

entre les peuples qui parlent ces langues, ou au moins de longues communications entre eux.

L'Histoire, il est vrai, ne peut nous fournir encore assez de données pour résoudre ce problême; mais combien d'autres faits réels enveloppés dans les ténèbres de ces tems, que nous nommons fabuleux et héroïques, sur lesquels son flambeau n'a pu, jusqu'à présent, répandre la lumière!

Si de l'étude de la langue sanskrite, considérée purement en elle-même, étude qui rend presque nuls tous les systêmes étymologiques hasardés jusqu'à nos jours, et qui est absolument indispensable pour diriger, avec quelque certitude, nos recherches dans un labyrinthe où l'on n'a trop souvent rencontré que des *monstres;* si de cette étude, dis-je, on passe à celle de la doctrine des Indiens, de leurs usages, de leur croyance, de leurs mythes sacrés; quels rapprochemens plus curieux encore, ne se présenteront pas aussitôt à notre imagination!

Méditons-nous leurs livres de métaphysique? nous croyons lire les sublimes traités de Platon. Le dogme de l'immortalité de l'ame n'est point développé par ce sage et par les autres philosophes de la Grèce, avec plus de profondeur et de subtilité tout ensemble, qu'il ne l'est par les brahmanes, dans leurs *Oupanichads* (textes secrets des Védas), où ces matières sont en général traitées sous forme de dialogues, entre un maître et son disciple, à la manière de Socrate.

Le dogme de l'unité de Dieu, qui a été évidemment reconnu par les vrais sages du paganisme, est égale-

ment avoué par les philosophes indiens, qui adorent le grand être sous le nom de *Brahmâ ;* l'accusation de polythéisme dont on les charge, n'étant, selon toute apparence, fondée que sur la personnification qu'ils ont faite des attributs de la divinité, sous les formes, de *Brahmâ*, *Vichnou*, *Siva*, pour représenter d'une manière sensible le pouvoir de *créer*, de *conserver*, et de *détruire*.

Le systême de Pythagore, dont il ne nous reste que des fragmens, se retrouve dans toute son intégrité dans les livres de philosophie indienne, et on y reconnaît de part et d'autre, tant de conformité jusque dans les plus petits détails, qu'il paraît fort probable que le philosophe grec a tiré de ces antiques compositions sa doctrine de la métempsycose ; et ce fait seul, à notre avis, suffirait pour nous faire croire à la réalité de son voyage aux Indes.

Un autre philosophe, que l'on prétend aussi avoir fait le voyage des Indes, à la suite d'Alexandre, Pyrrhon, n'aurait-il pas puisé dans ses relations avec les brahmanes, le germe de son fameux systême, qui offre les rapports les plus frappans, avec un systême fort répandu aux Indes, d'après lequel tout, excepté Dieu, serait illusion; et ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que ce sceptique marquait, dans toute sa conduite, cette parfaite indifférence, cet abandon absolu des contemplatifs Indiens.

Rempli de l'idée de la fragilité des choses humaines, et de leur peu d'importance, il avait sans cesse à la bouche le vers d'Homère, où ce grand poète compare

les générations humaines, aux feuilles desséchées que balaient les vents, de même que les gymnosophistes se complaisent dans leur comparaison favorite de la brièveté de la vie, avec une goutte de rosée qui brille et s'évanouit au même instant, sur la feuille tremblante du lotus.

Il nous serait facile de faire de semblables rapprochemens, en parcourant successivement les différentes branches des connaissances humaines, telles que l'astronomie, les mathématiques, la musique, la poésie, tant épique que dramatique, lyrique et érotique, la législation, la morale; et de prouver que dans toutes ces connaissances, les Indiens ont peu de chose à envier aux Grecs: mais ce travail exigerait trop de tems, et nous préférons jeter un seul coup-d'œil sur quelques points de la mythologie indienne, dont l'identité avec les fables grecques, frappera aussitôt tous les esprits.

Valmiki, l'inventeur de la poésie parmi ces peuples, nous conduit-il en esprit sur la cime élevée du Mérou? nous nous croyons transportés par Homère, sur le haut Olympe, et assister à l'assemblée de ces dieux, qu'il nous représente sous des couleurs si séduisantes, se nourrissant de la divine ambroisie, comme les dieux de l'Inde se nourrissent de l'*Amrit*, ou eau de l'immortalité.

Si d'un côté nous voyons Jupiter armé de la foudre; de l'autre, c'est dans les mains d'Indra, que brille ce redoutable météore; Indra qui, revêtu d'une immense robe bleue, parsemée d'yeux, et s'appuyant sur l'arc-en-ciel, n'est visiblement que le firmament personnifié.

Vénus, la mère des Grâces, a aussi sa rivale dans Lakchmî, déesse de la beauté, produite comme elle, chose étonnante ! de l'écume de la mer. Apollon offre avec Krichna un grand nombre de rapports, et peut-être ne serait-il pas impossible d'en trouver entre les Muses et les Gopis qui accompagnent sans cesse leur dieu favori, le plus beau des immortels !

Quant au Bacchus grec, il serait difficile de ne pas en reconnaître l'identité avec le Bacchus indien, né sur le mont Mérou; circonstance qui a fait imaginer aux mythologues grecs, le conte de sa prétendue naissance de la cuisse de Jupiter, par allusion aux mots *Mérou* et *Méros*, comme on le reconnaît généralement.

Et Kâma, le frère de l'Amour grec, aussi malin, aussi gracieux que lui, sous quelle séduisante allégorie ne nous est-il pas représenté par les poètes indiens ? C'est un enfant charmant, qui a pour amis inséparables le Printems et le Zéphire; armé d'un arc formé d'une canne à sucre, d'un carquois garni de cinq flèches, en nombre égal à nos sens, bien aiguës, trempées dans des sucs d'une vertu brûlante, et dont il se sert sans pitié, pour porter incessamment le trouble dans les cœurs; armes aussi rapides que la foudre, et auxquelles s'est trouvé jadis en butte un pauvre ermite, dont le poète Viasa nous a transmis l'histoire.

Mais avant d'en commencer le récit, qu'il me soit permis d'arrêter encore un seul moment votre attention sur quelques particularités relatives à Indra, et qu'il est nécessaire de connaître, pour bien saisir l'es-

prit de cette petite fable, extraite du *Brahmâ-Pourâna*, ouvrage dont la composition peut, au sentiment des plus savans Indianistes, égaler en antiquité les poésies d'Homère.

Indra, quoique le même que le Jupiter grec sous bien des rapports, en diffère cependant en ce que son trône n'est pas aussi bien affermi que celui de ce maître des dieux. Si Jupiter a couru une fois le risque d'être détrôné par les Titans, il les a exterminés; et mettant fin ainsi à leurs entreprises audacieuses, il a régné depuis en toute sécurité : mais il n'en est pas ainsi d'Indra, car il peut perdre son rang de chef des divinités secondaires, et se voir forcé par l'immuable *Brahma*, ou le Destin, à le céder à tout pénitent qui, par d'effrayantes austérités, surpasserait le mérite qu'il se serait lui-même acquis précédemment.

Ce dieu donc, au milieu des délices qui l'entourent dans son habitation céleste; malgré le charme des divins concerts des *Gandharvas*, des danses aériennes des voluptueuses *Apsaras*, n'est pas sans inquiétude. Aussi ses regards pénétrans comme ceux de l'aigle, se promènent par intervalles sur la terre, sur ces sombres forêts surtout, dans l'ombre desquelles les farouches *Yoguis* aiment à s'ensevelir. En aperçoit-il quelqu'un dont les austérités, sur le point de recevoir leur accomplissement, pourraient lui porter ombrage, il député aussitôt vers lui la plus agaçante des nymphes de sa cour, en lui enjoignant de mettre tout en usage pour séduire le vertueux anachorète : et s'il succombe à la tentation, le voilà obligé de recommencer de

nouveau sa longue pénitence ; et pendant ce tems Indra se livre aux douceurs du repos.

Tels sont les moyens que ce dieu a employés il y a quelque trois mille ans, pour rendre nulle, sur les bords du fleuve *Gómati*, la pénitence de l'ermite Kandou.

L'ERMITAGE DE KANDOU,

Poëme sanskrit.

Sur les bords sacrés du fleuve Gômati, dans une forêt solitaire, abondante en racines, en fruits de toute espèce, sans cesse retentissant du gazouillement des oiseaux, du bruit léger des pas du cerf et de la timide gazelle, était situé, loin du concours des hommes, l'ermitage paisible de Kandou.

Dans ce lieu de délices, le saint personnage était tout entier livré aux austérités les plus rudes : jeûnes, ablutions, prières, privations sans nombre ; ces pénibles devoirs étaient trop doux pour lui. L'été régnait-il dans toute sa force ? il s'entourait de feux, et recevait sur sa tête nue les rayons ardens du soleil : dans la saison des pluies, il se couchait dans l'eau ; au cœur de l'hiver, des vêtemens humides enveloppaient ses membres transis de froid.

Témoins de ces effrayantes austérités, capables de lui assurer la conquête des trois mondes, les *Dévas*, les *Gandharvas* et autres divinités soumises à Indra étaient frappés d'admiration. « Oh ! quelle étonnante

fermeté! Oh! quelle constance dans la douleur »! ne cessaient-ils de répéter entre eux.

Cependant, leur admiration faisant place à la crainte, et désirant faire perdre au pieux ermite le fruit de sa longue pénitence; pleins de trouble, ils se rendent auprès de leur maître, et lui demandent son secours pour accomplir leur dessein.

Accédant à leurs vœux, le dieu des élémens adresse ainsi la parole à la nymphe Pramnotchâ, remarquable par sa beauté, sa jeunesse, l'élégance de sa taille, l'éclat de ses dents, le contour gracieux de son sein élevé :

Va, Pramnotchâ, lui dit-il, vas avec la rapidité de l'éclair dans les lieux où Kandou a établi sa demeure : ô belle, mets tout en œuvre pour rompre sa pénitence; porte le trouble dans ses sens.

— Divinité puissante, lui répondit la nymphe, je suis prête à remplir tes ordres; mais je tremble pour mes jours : je redoute cet illustre solitaire, au regard terrible, au visage éclatant comme le soleil. De quelle horrible imprécation ne peut-il pas m'accabler dans sa colère, s'il vient à soupçonner le motif de mon arrivée? Que ne désignes-tu plutôt pour cette périlleuse entreprise Ourvassî, Ménakâ, Rhambhâ, Misra-Késsi et autres nymphes de ta cour, toutes si fières de leurs charmes?

— Non, lui répond le divin époux de Satchî; ces nymphes doivent rester près de moi : c'est en toi que j'espère, beauté céleste; cependant, je te donnerai pour venir à ton aide l'Amour, le Printems et le Zéphire.

La nymphe aux doux regards, rassurée par ces paroles flatteuses, traverse aussitôt l'Éther avec ses trois compagnons, et ils descendent dans la forêt aux environs de l'ermitage de Kandou. Ils errent quelque-tems sous ces vastes ombrages, qui leur rappellent l'éternelle verdure des jardins enchantés d'Indra. Partout y souriait la nature : ce n'était que fruits, que fleurs, que mélodieux concerts. Là, leur vue s'arrête sur un manguier superbe; ici, sur un citronnier aux fruits d'or; plus loin, de hauts palmiers attirent leurs regards : le bananier, le grenadier, le figuier aux larges feuilles, leur prêtent tour à tour la fraîcheur de leur ombre.

Perchés sur leurs rameaux flexibles, un peuple d'oiseaux aussi variés dans leur plumage que dans leur chant, flattaient également et l'oreille et les yeux.

De distance en distance, des étangs limpides, des ruisseaux purs comme le cristal, embellis par les coupes d'azur et de pourpre du nénufar sacré, étaient sillonnés avec grâce par des couples de cygnes d'une blancheur éblouissante, et une foule d'oiseaux aquatiques amis de l'ombre et de la fraîcheur.

Pramnotchâ ne pouvait se lasser de contempler ce ravissant spectacle : cependant elle rappelle au Zéphire, au Printems et à l'Amour l'objet de leur voyage, et les engage à agir de concert pour la faire réussir dans son entreprise. Elle-même aussitôt s'apprête à déployer toutes les ressources de la séduction.

« Ah! ah! s'écrie-t-elle, nous allons donc le voir cet intrépide conducteur du char de Brahmâ, qui se

vante de tenir sous le joug le coursier fougueux de ses sens!... Oh! que je crains pour lui que dans cette rencontre les rênes n'échappent de ses mains!... Oui! fût-il Brahmâ, Vichnou, le dur Siva lui-même, son cœur éprouvera aujourd'hui ce que peuvent les traits de l'Amour! »

En achevant ces mots, elle se rend vers l'ermitage, où, par la puissance du saint anachorète, les bêtes les plus farouches se sentaient dépouillées de leur férocité. A l'écart, sur le bord du fleuve, elle mêle aux chants du *kokila* sa voix enchanteresse, et fait entendre un cantique de louanges.

Au même instant, le Printems répand de nouveaux charmes sur toute la nature : le *kokila* soupire avec plus de douceur; une harmonie indicible jette l'ame dans une langueur voluptueuse. Chargé de tous les parfums des monts *Malayas*, sa patrie, le Zéphire agite mollement les airs, jonchant partout la terre des fleurs les plus odorantes; et l'Amour armé de ses flèches brûlantes s'approchant de Kandou, fait pénétrer dans ses veines un feu qui le dévore.

Frappé des chants mélodieux qui parviennent à son oreille, déjà ivre d'amour et dans le plus grand trouble, il vole vers le lieu d'où partent ces accens. Il reste comme stupéfait à la vue des charmes que Pramnotchâ déploye à ses regards.

« Qui es-tu? quelle est ton origine, femme adorable, lui dit-il, toi, dont la taille élégante, les sourcils si délicatement arqués, le sourire enchanteur ne me laissent plus maître de ma raison? Dis-moi la vérité; je t'en conjure. »

« Tu vois en moi, lui répondit Pramnotchâ, la plus humble des servantes, occupée seulement à cueillir ces fleurs.... Maître, donne-moi promptement tes ordres : dis, que puis-je faire qui te soit agréable ? »

A ces douces paroles, toute la fermeté de Kandou acheva de s'évanouir, et prenant aussitôt la jeune nymphe par la main, il la fit entrer dans son ermitage.

Alors l'Amour, le Printems et le Zéphire, jugeant qu'il n'était plus besoin de leur ministère, regagnèrent les régions éthérées, et racontèrent aux dieux enchantés la réussite de leur stratagême.

Cependant Kandou, par le pouvoir surnaturel que ses austérités lui avaient acquis, se métamorphose à l'instant en un jeune homme d'une beauté toute divine. Des vêtemens célestes, des guirlandes semblables à celles dont se parent les dieux, rehaussent encore l'éclat de ses charmes; et la nymphe, qui croyait seulement le séduire, se sentit séduite à son tour.

Jeûnes, ablutions, prières, sacrifices, méditations profondes, devoirs envers les dieux, tout est mis en oubli. Uniquement occupé de sa passion et la nuit et le jour, le pauvre ermite ne songeait pas à l'échec porté à sa pénitence. Plongé dans les plaisirs, les jours se succédaient sans qu'il s'en aperçût.

Plusieurs mois s'étaient ainsi écoulés dans un ravissement continuel, lorsque Pramnotchâ lui témoigna le désir de retourner au séjour céleste, sa patrie : mais Kandou, plus épris que jamais, la conjure de demeurer encore. La nymphe cède, et au bout de quel-

que tems, elle lui déclare de nouveau ses intentions. Mêmes instances de la part de l'ermite, qui cherche à la retenir. Pramnotchâ, dans la crainte d'attirer sur sa tête une imprécation redoutable, prolonge encore son séjour, et trouve dans Kandou un amant de plus en plus passionné. Il ne la quittait pas un instant; aussi fut-elle singulièrement surprise un soir, en le voyant se lever brusquement de ses côtés, et précipiter ses pas vers un boccage consacré.

Eh! quelle pensée vous agite donc, lui demanda-t-elle aussitôt? — Ne vois-tu pas, lui répondit Kandou, que le jour est près de finir? Je vole faire le sacrifice du soir, de peur de commettre la moindre faute dans l'accomplissement de mes devoirs.

— Eh bien! homme consommé dans la sagesse, que vous importe donc ce jour, de préférence à cent autres? Allez, quand celui-ci se passerait encore sans être fêté comme tous ceux qui, durant de grands mois, viennent de s'écouler pour vous, qui, dites-le-moi, pourrait y faire quelque attention, et s'en scandaliser?

— Mais, répliqua l'anachorète, lorsque c'est ce matin même, ô femme charmante, que je t'ai aperçue sur le bord du fleuve, que je t'ai reçue dans mon ermitage, et que voici le premier soir témoin de ta présence en ces lieux.... dis-moi, que signifie ce langage et ce rire moqueur que j'aperçois sur tes lèvres?

— Et comment, lui répondit-elle, ne pas sourire de votre erreur, quand depuis *ce matin* dont vous parlez, voici qu'une révolution de l'année est en grande partie écoulée!

— Quoi! serait-ce donc la vérité qui sortirait de ta bouche, ô nymphe trop séduisante? ou plutôt ne serait-ce pas un pur badinage, car il me semble que je n'ai encore passé qu'un seul jour avec toi?

— Oh! pourriez-vous me soupçonner d'user de mensonge envers un aussi vénérable brahmane, un saint ermite qui a fait vœu de ne jamais s'écarter un instant du chemin suivi par les sages?

— O malheur, malheur sur moi! s'écrie alors l'infortuné brahmane, dont les yeux sont enfin dessillés. O fruit à jamais perdu de ma longue pénitence! Toutes ces œuvres méritoires, toutes ces actions conformes à la doctrine des Védas sont donc anéanties par la séduction d'une femme!.... Fuis, fuis loin de moi, perfide; va, ta mission est accomplie!

DHÉRAR, FILS D'AL-AZWAR,

Extrait du livre intitulé : Conquête de la Syrie, *par Al-Wakedy, traduit de l'arabe;* par M. GRANGERET DE LAGRANGE.

ABOU-OBEIDAH commandait en Syrie les troupes du khalife Omar, fils d'Al-Khattâb. Après avoir remporté divers avantages sur les Grecs, il mit à la tête de deux cents cavaliers Dhérar, fils d'Al-Azwar,

guerrier distingué entre les Arabes, lui donnant l'ordre de se porter vers le nord de la Syrie, et de piller les villes maritimes.

Arrivés dans la plaine de Dâbik, lui et ses compagnons se couchent sur la terre pour prendre du repos. Pendant qu'ils dorment profondément, Al-Hâïm, fils de Djabalah, conduisant une armée d'Arabes qui avaient embrassé le christianisme, accourt en toute hâte, tombe sur une partie des compagnons de Dhérar, et les fait prisonniers, sans éprouver une longue résistance. Cependant Dhérar, réveillé par les cris, est déjà monté sur son cheval. Il élève la voix, et anime ainsi au combat les cavaliers qui lui restent : « Courage! Précipitez-vous sur ces troupes viles et parjures, et abreuvez vos glaives du sang des phalanges ennemies. Défendez la religion, objet de la vénération des hommes, et cherchez à complaire au Dieu de tous les êtres, au dispensateur des bienfaits. Que celui d'entre vous qui désire échapper aux flammes éternelles, au jour où chacun recevra le prix de ses œuvres, s'élance, à l'heure même, sur l'ennemi, avec l'impétuosité du lion, et qu'il ne songe qu'à se rendre agréable à l'envoyé qui n'a point trompé les hommes. » (1)

Il dit, et à l'instant un combat opiniâtre s'engage

(1) Le texte de ce discours et des trois suivans se trouvera dans un recueil de poésies arabes inédites, maintenant sous presse à l'imprimerie royale. Ce recueil sera accompagné d'un choix de commentaires arabes pour les principaux morceaux, d'une traduction française de toutes les poésies, et d'observations critiques et littéraires.

entre les Musulmans et les Arabes qui s'étaient fait chrétiens. Dhérar, malgré ses efforts prodigieux, est enveloppé de toutes parts. Les chrétiens se saisissent de sa personne, le chargent de fers, et le conduisent à Antioche. La nouvelle de la défaite de Dhérar étant parvenue à Abou-Obeidah, lui et les musulmans gémissent sur son triste sort; et Khoulah, fille d'Al-Azwar, sœur du héros captif, exhale sa douleur en ces termes :

« Hé quoi! n'y a-t-il personne qui puisse nous donner des nouvelles de mon frère? Qu'on me dise ce qui peut le contraindre à rester si long-tems éloigné de nous. Hélas! si j'avais su que nous dussions nous séparer pour ne plus nous revoir, je lui aurais réitéré les plus tendres adieux. Lugubre oiseau, qui naguères me prédis son départ, n'apporteras-tu donc pas la joie dans nos cœurs, en nous annonçant l'arrivée prochaine de l'absent bien-aimé! Comme tous nos jours étaient calmes et sereins, quand mon frère restait auprès de nous! Il faisait notre félicité et nous faisions la sienne. Ah! que Dieu combatte et extermine la séparation! Qu'elle est remplie d'amertume! Que ses traits sont meurtriers! Ah! que veut-elle de nous? Je me rappelle les momens délicieux que nous avons passés avec mon frère. Pourquoi faut-il que la fortune inconstante nous ait éloignés l'un de l'autre! Si jamais il revient à sa demeure chérie, je couvrirai de baisers les pieds de sa monture. O douleur! puis-je oublier l'instant où il m'a été dit : Dhérar est dans les fers; nous l'avons laissé sur le sol de l'ennemi, et nous

lui avons dit un dernier adieu. Hélas! les jours de l'homme ne sont qu'un prêt de peu de durée, et nous disparaissons comme une parole qui n'a point de sens. Chaque fois que quelqu'un m'entretient de mon frère, je sens que mon cœur souffrant et plaintif ne peut s'attacher à d'autres qu'à lui. Salut à mon frère bien-aimé, à toute heure du jour, soit qu'il reste volontairement éloigné de nous, soit qu'une dure nécessité le condamne à en être séparé! »

Une femme arabe dont le fils avait été fait prisonnier avec Dhérar, se trouvant alors dans la maison de Khoulah, fille d'Al-Azwar, se plaint ainsi de sa perte :

« O mon fils! la tristesse a consumé mon cœur. Mes larmes ont brûlé le passage qui leur donne issue, et elles ont allumé le feu de la douleur ; mes entrailles ont recélé des flammes cruelles qui les dévorent. J'interroge avidement tous ceux qui arrivent ici montés sur leurs chameaux, dans l'espoir qu'ils me donneront de tes nouvelles, ô mon fils! et que ma couche, pendant la nuit, sera moins tourmentée. Mais hélas! nul n'a pu, jusqu'à présent, m'instruire de ton sort ; nul n'a pu me dire que tu reviendras. O mon fils! depuis que je ne te vois plus, ma vie est abreuvée d'amertume, et mes yeux sont toujours noyés de larmes. Mes facultés sont anéanties, et ma demeure n'est plus qu'un désert. Si tu vis encore, je me résous à passer dans le jeûne une année entière ; mais s'il en est autrement, quel remède l'homme peut-il apporter à ce malheur! »

Cependant Dhérâr et ses compagnons sont présentés à Héraclius. On leur ordonne de se prosterner devant le roi : ils refusent d'obéir. L'envoyé de Dieu, dit Dhérar, nous défend de nous prosterner devant les créatures. Une dispute théologique s'élève entre Heraclius et Dhérar. Mécontent des discours hardis du guerrier musulman ; et, de plus, excité à la vengeance par ceux qui l'entourent, le roi donne ordre que l'on fasse périr, sur le champ, Dhérar par le glaive. Il reçoit quatorze coups de sabre, dont aucun, dit l'historien, ne fut mortel, Dieu voulant le sauver des mains de ses ennemis, pour qu'il continuât à défendre son envoyé. Le roi ayant commandé qu'on lui coupât la langue, Jokana, chrétien qui s'était fait musulman, et qui, pour mieux réussir dans ses desseins, feignait de rester dévoué aux Grecs, engage Héraclius à ne point maltraiter ainsi Dhérar, et le supplie de le lui abandonner, ajoutant que si le lendemain il respirait encore, il le conduirait, dès le matin, à la porte de la ville, et que là il lui trancherait la tête, châtiment qui affaiblirait considérablement les Arabes. Le roi approuve ce conseil. Aussitôt Jokana, aidé de son fils qui faisait partie des deux cents cavaliers commandés par Dhérar, conduit ce héros dans sa maison. On panse toutes ses blessures, et on lui donne tous les secours nécessaires. Dhérar recouvre enfin l'usage du sentiment. Convaincu que Jokana était demeuré fidèle à l'Islamisme, il le remercie, ainsi que son fils, de leurs généreux soins, et s'entretient quelque tems avec eux des objets de

son affection; puis il prie ses bienfaiteurs de transmettre aux musulmans et à sa sœur, le discours en vers qu'il va leur dicter :

« O vous, qui m'êtes si secourables, je vous conjure, au nom de Dieu, de porter mes derniers adieux à la Mecque et au mur sacré qui enferme le temple. Puissiez-vous, tant que vous vivrez, goûter mille délices! Que la gloire, la félicité et l'assistance céleste vous accompagnent sans cesse! puissent-ils n'être point perdus auprès de Dieu, les bienfaits que je reçois de vous! Déjà je sens que mes vives douleurs sont adoucies. Vos soins compatissans m'ont procuré du soulagement et du repos. C'est ainsi que les hommes doivent faire entre eux un noble échange d'actions généreuses. Non, et j'atteste ici le temple sacré de Dieu, la mort n'est pas ce qui m'afflige; mais ce qui cause toute ma peine, c'est le sort malheureux de ma mère avancée en âge, que j'ai laissée dans des lieux déserts et incultes. Privée de toute ressource, elle manque de force pour résister aux coups de la fortune; elle n'a point d'autre asyle que les déserts; point d'autre nourriture que l'absinthe, l'aurone et l'herbe sauvage. J'étais son unique appui, après qu'elle eut perdu les hommes à qui elle avait engagé sa foi; et, quoique je fusse pauvre, je faisais tous mes efforts pour lui procurer une subsistance honorable. Je la nourrissais des bêtes fauves qui tombaient en mon pouvoir. Tour à tour je lui apportais des lièvres, des gerboas, des petits de chamois, de jeunes gazelles, des fruits du lotus et des génisses, habitantes des dé-

serts. Je défendais sa demeure contre toute attaque étrangère, et je lui prodiguais les soins les plus assidus, lorsqu'elle se trouvait dans l'affliction et dans la détresse. Mais aujourd'hui, je n'ai eu en vue que la gloire de Dieu, en combattant avec ma lance ceux qu'il a maudits; et j'ai voulu réjouir la plus excellente des créatures, Mahomet, dans l'espérance d'obtenir la victoire au jour du jugement. Ah! celui qui redoute ce jour doit s'efforcer de plaire à son Dieu, en exterminant les adorateurs impies de la croix. Animée par cette crainte salutaire, ma sœur a livré, comme moi, bataille aux incrédules, et elle n'a point cessé de se précipiter sur eux la lance à la main. Elle me disait au moment que nous allions nous séparer : O mon frère, je sens que je ne pourrai point supporter ton absence. O mon frère, quelle dure séparation! Qui viendra de ta part nous apporter l'heureuse nouvelle de ton retour? Ah! lorsque l'homme a quitté la terre qu'habitent les siens, la fortune a décidé d'avance s'il reviendra dans sa patrie ou s'il périra loin d'elle. Allez donc, généreux amis, et portez à ma sœur un tendre salut. Dites-lui que son frère est mort dans un pays étranger, victime de la cruauté de ses ennemis. Dites-lui que c'est en défendant l'islamisme et le plus pur d'entre les hommes, qu'il a été renversé, couvert de blessures, mis en lambeaux; et vous, colombes, habitantes de l'Arak, portez le message d'un amant qui ne peut revenir de son ivresse. Colombes de Nagd, allez redire les paroles d'un infortuné qui soupire sans cesse après l'armée des mu-

sulmans et leurs chefs glorieux. Dites-leur que Dhérar est chargé de fers, et qu'il gémit loin de sa patrie dans des contrées inhabitées. Colombes de Nagd, faites entendre les discours d'un être souffrant, seul et délaissé, et qui languit dans l'opprobre de la captivité. Si ma sœur bien-aimée s'informe de mon sort, dites-lui que mes larmes coulent en aussi grande abondance que les eaux des nuages. Colombes de Nagd, gémissez aux lieux qui m'ont vu naître, et dites : Dhérar est vivement ému au souvenir de sa terre natale. Si vous approchez des tentes où repose ma famille, dites alors : C'est ainsi que la fortune fait succéder la douleur à la félicité. Dites : Le captif que vous connaissez est en proie à des flammes dévorantes, et tout son corps est abattu par la souffrance. Sa vie ne s'étend pas au-delà de vingt-huit ans ; et les grâces qui naguères brillaient sur son visage, aujourd'hui sont effacées par les larmes que lui ont fait répandre et l'absence et des maux sans remède. Il a quitté volontairement sa patrie dans le dessein de combattre les infidèles, et ces enfans de l'ignominie se sont emparés de lui par la trahison. Amis compatissans, que Dieu vous comble de ses bénédictions ! Hâtez-vous de déposer mon corps dans cette terre, et écrivez sur ma tombe l'étrange histoire de mes malheurs. O vous, colombes d'Al-Hathîm et de Zemzem, faites à ma mère le récit de ma fin déplorable, et montrez-lui le lieu de ma sépulture. Peut-être la fortune, devenue un jour propice, permettra-t-elle à ma mère de visiter le tombeau abandonné d'un étranger !

Quand Dhérar eut cessé de parler, Jokana, qui avait écrit toutes les paroles sorties de sa bouche, plia la lettre qui les contenait, et chargea un homme affidé d'aller la porter aux musulmans. Lorsque l'envoyé fut arrivé devant Abou-Obeidah, il lui dit : J'ai à te remettre une lettre de la part d'un de ces guerriers qui languissent dans les fers à Antioche : il se nomme Dhérar, fils d'Al-Azwar. Alors Abou-Obeidah prit la lettre, en rompit le cachet, et la lut au peuple réuni autour de lui. Au récit funeste que Dhérar faisait de ses malheurs, tous les musulmans furent émus de compassion, et ils pleurèrent amèrement. Khoulah, sœur de Dhérar, instruite de ce qui se passait, accourut hors d'haleine, et s'adressant à Abou-Obeidah : Lis-moi, lui dit-elle, les vers de mon frère. Abou-Obeidah en commença de nouveau la lecture, et, presque au même instant, Khoulah fondit en larmes, ses forces l'abandonnèrent, et sa douleur devint si vive que le général des musulmans, croyant qu'elle allait expirer, ne put achever de lire les vers de Dhérar. Enfin Khoulah s'écria : Nous appartenons à Dieu, et nous retournerons vers lui : il est le seul puissant, le seul fort. Je jure de venger Dhérar. Tout le peuple eut bientôt gravé dans sa mémoire les vers de Dhérar, et il ne fut aucun musulman qui ne se plût à réciter les infortunes de ce guerrier.

Abou-Obeidah, impatient de poursuivre le cours de ses conquêtes, ne tarda pas à se mettre en marche vers Antioche. Il était accompagné de Khaled, fils

d'Al-Walid ; d'Amrou, fils d'Al-As ; d'Abd-Arrahman, fils d'Abou-Becr, et d'une foule d'autres guerriers renommés par leur courage. A la suite de l'armée marchait une troupe de femmes plaintives, qui ne formaient des vœux que pour la délivrance des objets de leur tendresse, retenus dans les fers. Mais nulle ne manifestait une douleur aussi profonde que la fille d'Al-Azwar. Le doux sommeil s'enfuyait de ses yeux abîmés par les larmes, et aucune parole de consolation ne pouvait pénétrer dans son cœur pour calmer ses angoisses mortelles.

Cependant Jokana avait facilité l'évasion de Dhérar et de ses compagnons. Animés par l'arrivée subite de quelques détachemens qu'Abou-Obeidah avait envoyés en avant, les musulmans, rendus à la liberté, tombèrent bientôt sur les Grecs, et les firent repentir des cruautés qu'ils avaient exercées à leur égard. Dhérar se précipita sur eux frémissant de rage, et son glaive sut bien alors le venger de tous les maux qu'il avait soufferts. Chaque fois qu'il étendait un ennemi à ses pieds, il disait d'une voix terrible : Vengeance de Dhérar ! Pendant qu'il faisait un tel massacre des Grecs, il aperçut, non loin de lui, un cavalier musulman qui donnait des preuves signalées de sa bravoure. Seul il rompait, dispersait des bataillons entiers, et ne cessait de crier d'un ton plein de fureur : Vengeance de Dhérar ! Frappé de ce spectacle, Dhérar s'approche du cavalier qui portait des coups si formidables, le considère avec attention, et reconnaît sa sœur. O fille d'Al-Azwar, s'écrie-t-il,

regarde-moi, je suis ton frère! A ces mots, Khoulah s'élance vers Dhérar pour l'embrasser et s'entretenir avec lui. O ma sœur, dit Dhérar avec feu, il vaut mieux aujourd'hui combattre les infidèles, que de perdre le tems en de vains discours. Allons! que nos chevaux, se précipitant ensemble, nous fassent jour à travers les bataillons des Grecs; et que nos lances, poussées de front, se teignent de leur sang odieux. Rendons-nous dignes, en soutenant la cause du Très-Haut, des récompenses glorieuses promises par son envoyé.

A peine Dhérar eut-il achevé ces mots, que déjà il voit les Grecs plier de toutes parts, et fuir devant les musulmans victorieux. Les troupes d'Abou-Obeidah arrivaient successivement, se jetaient avec impétuosité sur l'ennemi, et répandaient dans ses rangs la terreur et la confusion. En ce jour, le fer des Musulmans moissonna un grand nombre de Grecs et d'Arabes qui avaient embrassé le christianisme.

Héraclius, trahi par plusieurs de ceux qu'il croyait lui être fidèles, et de plus, effrayé par un songe qui lui avait montré son empire penchant vers sa ruine, avait quitté Antioche, et s'était embarqué, pendant la nuit, avec un petit nombre des siens, pour aller se réfugier dans les murs de Constantinople. Lorsque le feu dévorant de la guerre eut cessé d'exercer ses fureurs, on remit les trésors et les captifs à Abou-Obeidah, qui s'empressa de rendre grâces au Très-Haut de l'heureux succès de ses armes. Mais tout à coup Dhérar, fils d'Al-Azwar, qui venait de laver

ses injures dans le sang de tant de Grecs, paraît, suivi de ses compagnons, au milieu des Musulmans étonnés; et tous les Musulmans saluent Dhérar et ses compagnons, et se réjouissent de leur délivrance.

DISCOURS

SUR M. LE DUC DE RICHELIEU;

Lu dans la séance du conseil de la Société asiatique, le 3 juin 1822, par M. le baron DEGÉRANDO (1).

MESSIEURS,

Notre société est à peine à son berceau, et déjà elle a à déplorer la perte aussi douloureuse que prématurée de l'un de ses fondateurs, de l'un des membres de son conseil d'administration. Lorsqu'à notre dernière séance, M. le duc de Richelieu prenait part en-

(1) C'est le vif intérêt que M. le duc de Richelieu prenait à l'établissement de la Société asiatique, qui nous a portés à nous écarter, dès notre premier numéro, du plan que nous nous sommes tracé de n'admettre dans ce journal que des pièces relatives à l'Orient. C'est une marque de reconnaissance toute particulière, qui ne peut pas tirer à conséquence. (*Note du R.*)

core à nos délibérations, nous étions loin de penser qu'il pouvait nous être enlevé si promptement. Son nom fut entouré d'un considération européenne; sa mémoire sera toujours chère et vénérable à la France; sa vie déjà appartient à l'histoire. Le tableau en sera tracé bientôt dans des circonstances plus solennelles, et par des organes plus capables de remplir cette mission. Ils diront comment M. le duc de Richelieu, jeune encore, mérita l'estime de Catherine, fut appelé à répandre sur l'antique Tauride, soustraite au joug des Turcs, les bienfaits de la civilisation européenne, les institutions qu'il y fonda, le rapide développement qu'il sut y imprimer à l'agriculture, au commerce; ils diront comment M. le duc de Richelieu, rendu à la France, se trouva comme naturellement porté, sans l'avoir désiré, à la tête du ministère, dans les circonstances les plus difficiles où la France se soit trouvée placée depuis plusieurs siècles; lorsque notre existence, comme nation indépendante, semblait presque mise en problème; lorsque notre belle patrie était militairement occupée par des troupes étrangères, désarmée elle-même en leur présence: comment, par un mélange de fermeté et de prudence, de persévérance et de sagesse, qui paralysèrent les impulsions de la haine et de la vengeance, il répondit dignement alors à la confiance du monarque, aux vœux publics; maintint à Paris la dignité de la France au sein des revers, obtint à Aix-la-Chapelle l'affranchissement de son territoire: ils diront enfin, comment, pendant ses deux ministères, pendant le cours entier de sa carrière publique, il ne

reconnut d'autres principes de l'art de gouverner, comme de celui de négocier, que l'équité, la modération et la bonne foi, et ce que nous aimerions à appeler *la probité politique;* principes auxquels il serait en effet si heureux pour le bien de l'humanité, de voir réduire l'un et l'autre de ces deux arts. Nous nous bornons, Messieurs, sans prétendre essayer l'éloge de M. le duc de Richelieu, ni même vous présenter une notice littéraire; nous nous bornons à déposer ici, dans le sein d'une réunion à laquelle il s'était associé avec un empressement si aimable, l'expression d'un sentiment commun à tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître, de la douleur inspirée par l'affection, le respect et l'estime qui s'attachaient à son caractère personnel; et nous ne craindrons pas de dire que cet hommage simple, mais sincère, est peut-être celui auquel il eût été le plus sensible. On vit rarement conserver, dans un rang aussi élevé, au milieu du prestige des honneurs, du tumulte des affaires, de la pompe ou des intrigues des cours, une simplicité aussi modeste, une droiture aussi franche, une loyauté aussi parfaite, un désintéressement aussi absolu; et sous le nom de désintéressement, je ne parle pas seulement ici du mépris de la fortune, vertu qui heureusement n'est pas rare en France parmi les hommes publics, mais que M. le duc de Richelieu a portée cependant à un degré peu commun; je parle de cet autre désintéressement plus difficile, qui dédaigne les jouissances de la grandeur et du pouvoir. M. le duc de Richelieu n'accepta les fonctions éminentes auxquelles

il fût appelé, ne consentit à les remplir que par un dévouement, je dirais presque une sorte de résignation, dont le désir de servir le roi et son pays pouvait seul le rendre capable ; il y sacrifiait tous ses goûts personnels ; on doit le remarquer pour l'honneur de la morale. Ce fut surtout à son caractère privé, qu'il dut l'influence qu'il exerça comme homme public ; on se confiait à sa parole comme à un traité solennel ; la déférence qu'il obtenait, était celle que commande la vertu ; il transporta sur la grande scène des affaires et du monde, cette rectitude du jugement et du cœur qui caractérise, dans les rapports ordinaires de la vie, les hommes de sens et les hommes de bien. Tout en lui était pur, et c'est pourquoi tout en lui est naturellement noble et honorable. Étranger aux partis, ou plutôt supérieur à tout esprit de parti, on put croire quelquefois qu'il appartenait à un autre tems de l'histoire, tant son ame était libre des passions qui agitent le nôtre ! Ces passions elles-mêmes reconnaissaient en lui un médiateur, et respectèrent toujours sa personne, alors même qu'elles ne purent souscrire à ses vues. M. le duc de Richelieu éprouva, dès sa jeunesse, un goût prononcé pour toutes les études utiles. A l'époque de la révolution il voyageait dans l'étranger, pour acquérir de nouveaux moyens d'instruction; nous avons vu à cette époque, dans les mains de son ancien instituteur, M. l'abbé Labdan, une correspondance de lui, qui attestait, avec les belles qualités de son ame, l'heureuse direction de son esprit. On sait que parmi les établissemens qu'il a formés en Crimée, il n'en est aucun auquel il ait donné plus de soins, que

ceux qui avaient pour objet l'éducation publique. Il écrivait avec une étonnante facilité, avec une pureté qu'on pourrait appeler académique, mais exempte de toute prétention. On a des lettres de lui sur les matières les plus délicates; les affaires les plus épineuses sont traitées avec une netteté, une aisance, une exactitude qui peuvent servir de modèles; il se plaisait singulièrement dans le commerce des hommes instruits; il applaudissait à toutes les entreprises qui ont pour but l'avancement des sciences et les progrès des arts. Lorsque la Société asiatique fut formée, l'un de nous lui confia le projet qu'avaient conçu quelques-uns de ses membres, pour le porter à la vice-présidence; il s'y refusa de la manière la plus expresse, mais il offrit avec empressement de siéger dans notre conseil d'administration, si on voulait l'y nommer, mais sous la condition de s'y rendre utile par une coopération réelle. Il espérait seconder en effet vos travaux, par ses relations avec les diverses contrées de l'Europe, et particulièrement avec la Russie. Il projetait, dans un voyage qu'il avait l'intention de faire ce printems en Crimée, de recueillir pour vous des documens sur les contrées de l'Asie, qui avoisinent cette province; vous l'avez vu présent à vos deux premières réunions. Nous nous honorerons toujours de penser que la fondation de cette société lui avait inspiré le plus vif intérêt. Son souvenir y sera conservé, entouré d'une juste reconnaissance, et nos regrets s'uniront aux hommages de l'Europe, à ceux dont la France entière, dont les hommes sages, surtout les ames élevées, doivent environner sa mémoire.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Élémens de la grammaire chinoise, ou *Principes généraux du* Kou-wen, ou *style antique, et du* Kouan-hoa, *c'est-à-dire de la langue commune généralement usitée dans l'empire chinois*. Par M. Abel-Rémusat, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur de langue et de littérature chinoises et tartares au Collége royal de France (1).

Depuis plus de deux siécles un grand nombre de savans se sont occupés avec plus ou moins de succès de l'étude de la langue chinoise : un plus grand nombre de missionnaires, envoyés pour prêcher l'évangile à la Chine, y a acquis la connaissance pratique de cet idiôme et l'intelligence des ouvrages qu'il a produits ; ce n'est même qu'avec leur secours qu'il a été possible de se livrer en Europe à une pareille étude. Cependant malgré les travaux de tant de personnes, dont quelques-unes étaient fort habiles, on ne possédait encore, à proprement parler, aucun ouvrage capable de diriger ceux qui veulent se livrer à ce genre de littérature. L'inintelligible Grammaire, publiée par

(1) Paris, de l'Imprimerie Royale, in-8o. Chez Treuttel et Wurtz. Prix : 20 fr.—On en a tiré sur papier vélin, et de grand format in-4o, des exemplaires dont le prix est double.

Fourmont, est plutôt propre à égarer qu'à instruire, quand bien même on serait sûr de la comprendre parfaitement; et peut-être sans injustice doit-on considérer cet ouvrage comme une des principales causes qui ont contribué à tant retarder jusqu'à nos jours les progrès qu'on aurait pu faire dans l'étude du Chinois. Il vaut mieux effectivement être sans guide, que d'en avoir un qui vous induise en erreur. Ce n'est pas cependant qu'on n'ait publié divers ouvrages plus ou moins propres à donner une idée quelconque de la langue chinoise; mais les uns sont si rares et les autres, il faut le dire, si mauvais, qu'il a fallu vraiment toute la modestie de l'auteur de la nouvelle grammaire, pour que dans son intéressante préface, il n'ait pas réduit entièrement à leur juste valeur tous ces essais informes. Doit-on, en effet, considérer comme un travail bien utile, une trentaine de pages consacrées aux notions grammaticales les plus vulgaires, qui sont perdues au milieu de l'ouvrage du P. Varo, intitulé : *Arte dela lengua mandarina*, imprimé à Canton en 1703? Cependant toutes médiocres et insuffisantes que peuvent être ces trente pages, leur sort a été assez singulier. Il est de fait que jusqu'aux grammaires chinoises et anglaises, publiées à Sérampour en 1814 et 1815, par MM. Marshman et Morrison, on n'a possédé dans des langues et sous des titres différens que les trente pages du P. Varo, et que leur véritable auteur a été dépouillé de la portion de gloire, bien petite assurément, qui lui appartenait légitimement.

L'ouvrage du P. Varo est si rare (à peine en existe-t-il deux ou trois exemplaires en Europe), qu'on a pu vraiment le regarder comme non avenu et s'en emparer sans scrupule. Aussi le trouve-t-on fidèlement reproduit dans une grammaire chinoise manuscrite de la bibliothèque du Roi, composée par un missionnaire qui paraît être le P. Montigny; le P. Horace de Castorano en avait agi de même; il avait aussi oublié les obligations dont il était redevable au P. Varo. Enfin les mêmes choses, mêmes divisions, mêmes dispositions, reproductions fidèles des erreurs, choix des exemples, tout se retrouve, fort innocemment sans doute, dans la grammaire latine, publiée en 1742, par Étienne Fourmont; d'ailleurs Fourmont nous apprend lui-même qu'il n'avait reçu la grammaire du P. Varo qu'après l'impression de la sienne. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ce dernier, qui passait de son tems pour compulser tous es livres chinois de la bibliothèque du Roi, croyait, en publiant sa grammaire, fournir des moyens d'étudier la langue littérale des Chinois; tandis que si elle avait été bonne, elle n'aurait pu servir qu'à entendre la langue vulgaire. La distraction est assez curieuse. Il est donc vrai de dire que, jusqu'à la publication des grammaires chinoises et anglaises de MM. Marshman et Morrison, on n'a possédé que les trente pages du P. Varo, et certes ce n'est pas assez pour qu'on puisse tenter, avec leur secours seul, l'étude de la langue chinoise; surtout si on fait attention que jamais ce missionnaire n'a transcrit en caractères originaux les mots chinois qu'il a cités.

Fourmont, il est vrai, a voulu remédier à ce défaut; mais comme il s'est trompé plus d'une fois dans cette opération, l'ouvrage original ne s'est pas amélioré entre ses mains.

Ce n'est pas tout : le traité du P. Varo, comme on a déjà pu le voir, n'est destiné qu'à donner une idée de la langue vulgaire usitée en Chine; il n'est nullement convenable pour procurer l'intelligence des livres. De plus, selon le mauvais système établi parmi les missionnaires qui composaient alors des grammaires de langues orientales, le P. Varo s'est borné à prendre pour base de son travail une grammaire latine : il a choisi celle de Nebrixa, de sorte qu'il nous présente des formes, des phrases, des locutions latines, exprimées d'une façon telle quelle par des mots chinois. Les savans anglais qui ont publié récemment des grammaires chinoises, bien supérieures à tous égards aux copies du P. Varo, ne sont pas tombés dans cette erreur, mais peut-être l'ont-ils remplacée par une autre, et ce n'est pas sans raison qu'on pourrait leur reprocher d'avoir substitué des anglicismes à des latinismes. Leurs ouvrages, quoique très-considérables et très-riches en phrases chinoises, ne paraissent pas non plus pouvoir remplir l'objet que se proposent les personnes qui veulent acquérir une parfaite intelligence des auteurs chinois. Ils peuvent être fort utiles aux interprètes, aux marchands, aux employés de la compagnie des Indes, qui veulent se faire entendre des gens de Canton pour leurs affaires commerciales. Ce ne sont pas là de vraies grammaires; on

n'y voit rien de systématique, rien qui puisse méthodiquement aplanir les difficultés que présente l'intelligence des textes originaux. On y sent trop l'influence des interprètes chinois, qui, quelles que soient d'ailleurs leurs connaissances pratiques des deux langues, sont tellement dépourvus d'idées logiques, qu'il est impossible d'en tirer rien de clair et de précis, et qui soit d'une véritable utilité. Ce que je dis là n'est pas particulier aux Chinois ; c'est une grande erreur de croire qu'il faille s'adresser aux indigènes de l'Orient, pour en obtenir des notions utiles sur le mécanisme de leur langue. Comment pourraient-ils enseigner la grammaire, quand ils ignorent même l'existence de cette science? Aussi, tous les ouvrages grammaticaux qu'ils ont publiés pour l'instruction des Européens, sont-ils tous mauvais ou inutiles. Chez eux une aveugle routine tient lieu de tout.

Il est donc très-vrai de dire, qu'il n'existait réellement aucun ouvrage qui pût méthodiquement faire connaître toutes les règles propres à la langue chinoise, à ceux qui veulent se livrer sérieusement à l'étude de sa littérature. C'est cette lacune que M. Abel-Rémusat s'est proposé de remplir, et je crois qu'il a complètement réussi. Le savant professeur a déjà pu, par une expérience de cinq années dans ses cours du collége de France, apprécier la bonté de sa méthode. L'abrégé de sa Grammaire est, depuis plusieurs années, entre les mains de tous ses auditeurs. En consentant à la publier avec tous les développemens qu'il a jugés convenables, et qui ne

pouvaient trouver place dans une dictée naturellement restreinte aux objets les plus essentiels, il n'a fait que céder aux vives sollicitations des personnes qui suivent ses cours. M. Abel-Rémusat a eu pour but, en composant sa Grammaire, de faire connaître tout ce qui constitue l'ensemble de la langue et de la phraseologie chinoises, soit pour le style antique, soit pour la langue parlée, en appuyant tous ses préceptes sur des autorités prises dans les écrivains originaux, et non, comme ses devanciers, en se servant de phrases faites exprès. On concevra sans peine toutes les difficultés qu'il a fallu surmonter, tous les travaux qu'il a fallu entreprendre, pour exécuter un pareil ouvrage, quand on n'a devant soi aucun modèle, et qu'il s'agit de soumettre à une suite de règles intelligibles pour nous, une langue aussi différente de nos idiomes que l'est la langue chinoise.

En effet, quoiqu'une bonne grammaire soit, généralement parlant, une chose très-rare ; cependant, pour des langues qui procèdent comme la nôtre ou à peu près, et qui, pour exprimer toutes les modifications de la pensée, ont recours à des désinences ou à des prépositions dont l'emploi est facile à déterminer, du moment qu'on possède un traité où on est sûr de les trouver toutes, on est toujours sûr de parvenir plus ou moins promptement à l'intelligence des textes originaux. Il n'en est pas de même pour le chinois. Les caractères de cette langue, comme on sait, n'expriment pas des sons, mais des pensées ; ce n'est donc que par la réunion d'une ou de plusieurs idées à une

autre idée, qu'on peut exprimer ce qu'on rend ailleurs par des désinences. Comment soumettre ensuite à nos méthodes, des caractères dont les sons n'ont entre eux aucun rapport, et qui ne peuvent par eux-mêmes se ranger dans aucune de nos parties du discours, qui tous ou la plupart peuvent être verbe ou nom, substantif ou adjectif, sujet ou régime, singulier ou pluriel, etc., etc., sans aucun changement dans leur forme extérieure? La langue chinoise est tellement dépourvue de mots pour exprimer ces expressions techniques, destinées à exprimer les modifications de la pensée humaine, qu'il serait impossible à ce peuple de traduire nos ouvrages grammaticaux. On sent bien, malgré cela, que ces modifications n'existent pas moins dans leur langue : puisque leur existence est indépendante de toute expression prononcée ou figurée, on doit nécessairement les retrouver dans l'enchaînement de leurs sons et de leurs caractères, sans quoi il leur serait impossible de s'entendre; ce qui, quoiqu'on en dise, n'est pas plus difficile en Chine que chez nous. Il doit y avoir des moyens de déterminer quand un caractère est employé dans tel ou tel sens : ce qui ailleurs s'exprime par des changemens de sens ou de son, doit être exprimé ici par un ordre de position plus rigoureux, plus invariable, ou bien par des adjonctions de caractères. Effectivement, les Chinois font usage de l'un et de l'autre moyen, dans la composition de leurs phrases. C'est faute de connaître toutes les règles usitées en pareil cas, et qui sont bien plus rigoureuses que dans

les autres langues, que jusqu'à présent les personnes même les plus instruites de la langue chinoise, ont traduit plutôt en se laissant guider par un sentiment vague qui indique le véritable sens d'une phrase, que par une connaissance bien précise des raisons qui leur faisaient adopter tel sens plutôt que tel autre. Tout en traduisant bien, il leur était impossible de prouver la certitude de leur interprétation. Maintenant, il n'y aura plus rien d'arbitraire dans la traduction d'une phrase chinoise; la Grammaire de M. Abel-Rémusat donne les moyens de rendre rigoureusement compte des fonctions de chacun des caractères employés, de manière à prouver démonstrativement que leur ensemble n'est susceptible que de tel sens.

Venons maintenant à l'ouvrage lui-même. On trouve d'abord une préface fort intéressante et fort instructive, dans laquelle M. Abel-Rémusat fait connaître les travaux grammaticaux qui ont précédé le sien. La grammaire vient ensuite : elle est accompagnée de prolégomènes, où l'on trouve tout ce qui concerne l'origine, la forme, la composition, la division et la classification des caractères, la table des clefs, les moyens de trouver les caractères dans le dictionnaire, la liste des vocables chinois qui ne s'élèvent qu'au nombre de 450, portée jusqu'à 1,203 par les changemens de tons, etc. La grammaire, proprement dite, est divisée en deux parties : la première est consacrée au *kou-wen* ou style antique, et la seconde au *kouan-hoa*, langue vulgaire ou mandarinique ; un appendice vient ensuite ; il contient des notes sur les signes de

ponctuation en usage chez les Chinois, sur la forme extérieure, la division et la composition matérielles des volumes chinois; sur la versification : la dernière donne un aperçu rapide des richesses que renferme la bibliothèque du Roi, pour ce qui concerne la littérature chinoise. L'ouvrage est terminé par une table disposée selon l'ordre des clefs, et qui contient tous les caractères chinois expliqués dans cette grammaire. L'auteur y a joint tous ceux qui se trouvent dans l'édition qu'il a donnée en 1817, du *Tchoung-Young* de Confucius. Le tout forme un petit lexique qui sera fort utile aux commençans, et son usage leur facilitera le moyen de se servir des dictionnaires plus considérables.

Nous ne pouvons mieux faire, pour qu'on puisse juger de toute l'importance de cet ouvrage, que de rapporter ici le résumé que M. Abel-Rémusat a placé lui-même à la fin de sa Grammaire; il en donnera une idée plus exacte que tout ce que nous pourrions dire; il est impossible de faire connaître avec plus de netteté, de précision et de brièveté, les résultats d'un travail aussi important. « En général, dit-il, dans » toute phrase chinoise où il n'y a rien de sous-en- » tendu, les élémens dont elle se compose sont ar- » rangés de cette manière : le sujet, le verbe, le » complément direct, le complément indirect.

» Les expressions modificatives précèdent celles » auxquelles elles s'appliquent : ainsi l'adjectif se met » avec le substantif, sujet ou complément; le subs- » tantif régi avant le mot qui le régit; l'adverbe avan

» le verbe ; la proposition incidente, circonstancielle, » hypothétique, avant la proposition principale à » laquelle elle se rattache par un adjectif conjonctif, » ou par une conjonction exprimée ou sous-entendue.

» La position relative des mots et des phrases, dé- » terminée de cette manière, supplée souvent à tout » autre signe dont l'objet serait de marquer leur dé- » pendance mutuelle, leur nature adjective ou adver- » biale, positive ou conditionnelle, etc.

» Si le sujet est sous-entendu, c'est que c'est un » pronom personnel, ou qu'il a été exprimé plus haut, » et que le même substantif qui est omis, se trouve » dans la phrase précédente, dans la même qualité » de sujet, et non dans une autre.

» Si le verbe manque, c'est que c'est le verbe subs- » tantif, ou tout autre aisé à suppléer, ou qui a déjà » trouvé place dans les phrases précédentes, avec un » sujet ou un complément différent.

» Si plusieurs substantifs se suivent, ou bien ils » sont en construction l'un avec l'autre, ou bien ils » forment une énumération, ou enfin ce sont des sy- » nonymes qui s'expliquent et se déterminent les uns » les autres.

» Si l'on trouve plusieurs verbes de suite, qui ne » soient pas synonymes ni employés comme auxiliai- » res, c'est que les premiers doivent être pris comme » adverbes ou comme noms verbaux sujets de ceux » qui suivent, ou ceux-ci comme noms verbaux com- » plémens de ceux qui précèdent.

» Ce peu de mots est le résumé le plus précis qu'on » puisse faire de toute la phraséologie chinoise. »

L'ensemble de ce résumé donne-t-il, de la langue chinoise, l'idée qu'elle est plus difficile qu'une autre? Je ne le crois pas; et si, comme il est naturel de le penser par la nature toute particulière de la langue et de l'écriture chinoises, l'emploi constant des règles grammaticales y est plus rigoureux que partout ailleurs, s'il y a moins d'irrégularités, il pourrait se faire au contraire que le chinois fût plus facile. Il faudrait tout simplement s'accoutumer à une nouvelle manière de raisonner; ce qu'il faut faire plus ou moins en étudiant toute langue étrangère. Une fois cela admis, il n'y a pas plus de difficulté qu'ailleurs. Quant à l'immense quantité de caractères différens, que beaucoup de personnes regardent comme un obstacle insurmontable à ce qu'on puisse jamais obtenir la connaissance parfaite de la langue chinoise, on doit objecter que dans toutes les langues du monde, il n'y a que dix ou douze mille mots, qui se réduisent à un millier de racines, dont on fasse un usage fréquent, et c'est même beaucoup. Le reste se compose de mots spéciaux qui font la richesse des dictionnaires. Il en est de même en chinois; un homme qui connaît bien deux mille caractères, n'est jamais embarrassé. Qu'on ne croie pas ensuite que les caractères chinois sont sans analogie les uns avec les autres. Les parties constitutives qui servent à les former, donnent le plus souvent des indications précieuses qui aident à déterminer d'avance leur son ou leur sens, quand on les cherche

dans le dictionnaire. Ces indications préparatoires sont même des moyens *mnémoniques* qui contribuent à les mieux graver dans la mémoire, et à rappeler le souvenir des caractères auxquels ils se rattachent. Ce moyen vaut bien les analogies, les règles de dérivation et les terminaisons, qui nous guident pour déterminer le sens des mots issus d'une même racine. Le tout, au reste, se réduit à une question bien simple ; c'est-à-dire, savoir si la mémoire des sons ou des oreilles est plus sûre que celle des yeux.

S'il était besoin de rapporter des exemples, pour réfuter le préjugé qui faisait croire autrefois qu'il était impossible d'acquérir, en Europe, la connaissance de la langue chinoise, il suffirait de citer le cours de M. Rémusat. La facilité avec laquelle plusieurs de ses auditeurs ont acquis, en très-peu de tems, les moyens de comprendre et d'interpréter des textes chinois non traduits, suffirait, je pense, pour détruire ce préjugé. Ce cours compte plusieurs élèves très-distingués qui, je n'en doute pas, feront, avec l'ouvrage de M. Rémusat, de rapides progrès dans la connaissance de la langue chinoise. La Société asiatique sera heureuse de leur fournir, soit par son journal, soit autrement, les moyens de faire connaître au monde savant leurs intéressans essais, gages certains des belles moissons que leur fournira une littérature vierge, qui leur offre tant et de si riches trésors. Je ne doute pas que tous les savans qui s'intéressent aux progrès de l'étude philosophique des langues, ne s'empressent de lire avec le plus vif intérêt, la Grammaire chinoise de M. Abel-

Rémusat : elle est de nature à intéresser bien d'autres personnes que celles qui se livrent particulièrement à l'étude de la langue chinoise. On pourra y puiser une multitude de vues neuves et profondes sur la grammaire générale. Je dirai qu'elle a tout ce qui peut recommander un ouvrage de ce genre : elle est courte, claire et précise. Je laisse à des juges plus dignes que moi, le soin d'ajouter qu'elle est excellente.

J. SAINT-MARTIN.

Indische Bibliothek, eine Zeitschrift, von Aug. Will. von SCHLEGEL. *Bonn*. 1820 — 1822. Heft. I — III.

DANS ce recueil périodique, premier fruit d'une longue et sérieuse application à l'étude du sanskrit, M. G. Schlegel s'est proposé de faire connaître, par des analyses approfondies, les monumens déjà imprimés de l'ancienne littérature et de l'ancienne philosophie de l'Inde, et de signaler à l'attention du monde savant ceux de ces monumens encore inédits, qu'il serait le plus important de publier.

Son intention, en commençant ce recueil, était d'en livrer, par an, quatre cahiers de 6 ou 7 feuilles chacun qui, réunis, auraient formé un volume in-8°. Distrait de cet engagement par d'autres travaux, M. G. Schlegel n'a pu le tenir qu'en partie : du mois de mai 1820 jusqu'à ce jour, il n'a donné encore que trois cahiers ; mais c'en est assez pour faire vivement

désirer qu'il ait désormais le loisir d'exécuter complètement son projet, et pour justifier l'espoir qu'il avait donné, de le voir porter dans cette nouvelle étude la même exactitude de recherches, la même sagacité ou la même profondeur de vues, par lesquelles il s'est distingué dans plusieurs autres.

Il serait trop long de revenir ici sur les trois cahiers actuellement publiés de la *Bibliothèque Indienne*, avec le projet d'analyser, comme il mériterait de l'être, chacun des articles divers dont ils se composent. Nous nous bornerons à une simple énumération de ces articles, et à l'indication rapide de leur sujet et de leur contenu.

Le premier cahier renferme trois morceaux, dont le premier pourrait être regardé comme une espèce d'introduction au recueil entier, considéré dans son but et dans son ensemble. C'est un aperçu fort soigné de l'état actuel de la *philologie indienne*, où le fond un peu aride du sujet est relevé par des observations piquantes sur l'esprit, et le genre de critique que portent aujourd'hui, dans leurs études sur les peuples et les doctrines de l'Indostan, quelques hommes ou quelques sociétés qui prétendent nous les faire connaître. Le second morceau de ce cahier est une traduction en vers hexamètres, d'une élégance remarquable, d'un beau passage du *Ramayanam*, où est décrite la descente de la déesse *Ganga*, du ciel sur la terre. Le troisième est un examen philosophique de l'édition donnée à Londres, par M. Bopp, d'un grand et admirable épisode du *Mahabharata*, ayant pour sujet

l'histoire d'un ancien roi de l'Inde, nommé *Nala.* M. G. Schlegel s'engageait, dans cet article, à en donner un second purement philosophique et littéraire, où il devait apprécier le fond même et le caractère du poème. Qu'il nous permette de lui rappeler cet engagement, en faveur d'une composition dont personne ne peut mieux sentir, ni faire mieux sentir que lui la profondeur et le charme.

Le deuxième cahier de la *Bibliothèque Indienne* est rempli, presqu'en entier, par une seule dissertation, *sur l'Hisitore de l'Éléphant.* On ne saurait, d'après un titre aussi sommaire, pressentir l'intérêt et l'importance de ce morceau. M. G. Schlegel a réuni avec le plus grand soin toutes les notices à l'aide desquelles il était possible de compléter et d'éclaircir, non seulement l'histoire naturelle de l'éléphant, mais encore ce que l'on pourrait nommer l'histoire mythologique, civile et militaire de ce puissant quadrupède; et toutes ces notices sont coordonnées entre elles, de manière à ce que des aperçus d'un grand intérêt, soit pour l'histoire générale de la civilisation humaine, soit pour l'histoire positive de divers peuples de l'antiquité, s'y rattachent ou s'en déduisent de la manière la plus directe.

Le troisième cahier de la *Bibliothèque Indienne* est le seul qui appartienne à l'année 1822. On y trouve d'abord la traduction d'un morceau de poésie indienne, intitulé : *l'Ermitage de Kandou*, traduction faite, avec autant d'élégance que de fidélité, sur celle que M. Chézy a donnée le premier de ce charmant

petit poème, et dont je puis, sans regret, me dispenser de faire l'éloge, puisqu'elle est actuellement sous les yeux du lecteur.

Vient ensuite un discours écrit en latin, intitulé : *De studio etymologico*. C'est l'exposé assez rapide de quelques vues très-générales, sur le but et la méthode moyennant lesquels l'étude comparée des langues peut mériter d'être considérée comme une des grandes branches de l'histoire et de la philosophie. Un tel sujet, traité par un homme du savoir et de la sagacité de M. G. Schlegel, doit inspirer beaucoup de curiosité; mais la juste crainte de mal faire comprendre ses idées, en cherchant à les resserrer dans quelques phrases, l'emporte sur le plaisir que nous aurions à en rendre compte et à les discuter. Nous ajouterons seulement, comme une nouvelle intéressante pour tous ceux qui s'occupent de l'étude philosophique des langues, que le morceau dont il s'agit ici, est destiné à servir d'introduction à un grand travail dont M. G. Schlegel s'occupe depuis long-tems, et dans lequel il se propose d'établir et de développer le parallélisme du sanskrit, d'abord avec le grec, puis avec les anciens idiomes de l'Italie, et enfin avec ceux des peuples germaniques.

Le dernier article du cahier, dont nous faisons la revue, et le plus étendu de tous, est un examen critique très-approfondi du dictionnaire sanskrit et anglais, publié par M. Wilson. M. G. Schlegel est allé, dans cet article, fort au-delà de ce qu'exigeait le sujet. Il y a jeté beaucoup de rapprochemens heureux

entre les mots et les formes de l'idiome sacré de l'Inde, et les mots et les formes de plusieurs autres langues anciennes. Cette analyse est encore remarquable, en ce que les termes sanskrits y sont donnés en caractères Devanagaris, que M. Schlegel lui-même a fait graver et fondre à Paris avec une persévérance, un zèle et des perfectionnemens, qui suffiraient seuls pour lui assurer des droits à la reconnaissance de tous ceux qui cultivent déjà ou qui cultiveront un jour la littérature indienne.

FAURIEL.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

DANS la séance du 22 avril, la Société a appris, par son président, que S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, accédait au vœu de MM. les souscripteurs, qui lui déférait le titre de président honoraire; S. A. S. fait aussi connaître qu'elle porte, pour cette année, le montant de sa souscription à la somme de 300 fr., et qu'elle y ajoute 1,000 fr. pour acheter des livres.

On lit une lettre de M. le président de la Société de la morale chrétienne, relative au local de séance

ordinaires : les propositions contenues dans cette lettre sont adoptées. On arrête que les séances du conseil auront lieu le premier lundi de chaque mois. MM. Saint-Martin, Abel-Rémusat et Chézy sont chargés de prendre les informations nécessaires à l'établissement du *Journal Asiatique*.

On propose d'établir, pour les séances du conseil, un droit de présence fondé sur une contribution supplémentaire de 15 francs par an, pour les membres du conseil seulement : cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur la proposition de M. Silvestre de Sacy, MM. les membres de la Société qui auraient des extraits ou des mémoires sur des objets de littérature orientale, sont invités à les lire dans les séances du conseil.

Une commission est nommée pour faire un choix de livres à acheter pour la bibliothèque, sur la somme accordée par Monseigneur le duc d'Orléans.

MM. le comte de Lasteyrie, Chézy et Fauriel, sont chargés de s'entendre avec M. Firmin Didot, qui a fait proposer à la Société de se charger d'un corps de caractères sanskrits.

Séance du 3 juin. — M. Garcin de Tassy présente un exemplaire de son *Exposition de la foi musulmane*, et son *Coup-d'œil sur la littérature orientale*.

M. le baron Degérando rend compte verbalement de l'état des fonds de la Société.

Le même membre paie à la mémoire de M. le duc de Richelieu, le tribut des regrets de la Société et du conseil.

M. Saint-Martin fait un rapport sur les moyens de publier un Journal Asiatique. M. Dondey-Dupré, imprimeur-libraire, fait à ce sujet des propositions qui sont renvoyées à l'examen de la commission, qui est autorisée par le conseil à prendre, soit avec M. Dondey-Dupré, soit avec tout autre personne, des arrangemens définitifs pour que le premier numéro du journal puisse paraître dans le courant de juillet. Le nombre des membres de cette commission est porté à cinq, par l'adjonction de MM. Fauriel et le baron Coquebert de Montbret.

M. Chézy rend compte des entrevues que la commission, dont il est membre, a eues avec M. Firmin Didot, au sujet de la gravure des poinçons *devanagaris*. On espère pouvoir en réduire le nombre à 350. M. Didot espère que divers procédés pourront rendre l'opération dont il s'était chargé, plus facile qu'on n'avait imaginé d'abord.

La commission chargée d'acquérir des livres sanskrits pour la bibliothèque de la Société, rend compte de ses opérations.

Le conseil arrête, qu'en attendant que M. Raoul-Rochette ait pris des renseignemens à la monnaie des médailles, au sujet d'un jeton, pour droit de présence, on procédera au recouvrement de la souscription supplémentaire des membres du conseil, et que le droit de présence à prélever sur le produit

de cette souscription, sera compté pour la présente séance, et pour la précédente.

Sur la proposition d'un membre, il est décidé que les mémoires ou les morceaux de littérature, qui seront lus dans les séances du conseil, resteront soumis à l'examen de la commission chargée d'admettre ou de rejeter les articles proposés pour le *Journal Asiatique.*

M. Grangeret de la Grange donne lecture d'un morceau traduit de l'arabe, et qui a pour titre : *Dhérar, fils d'Al-Azwar,* épisode tiré du livre intitulé : *Conquête de la Syrie,* par Al-Wakedy.

M. Garcin de Tassy lit deux anecdotes traduites du persan de Saady.

Séance du 1er. Juillet. — M. Saint-Martin rend compte des opérations de la commission nommée pour s'occuper de la publication du Journal; il donne lecture du traité conclu entre la commission et M. Dondey-Dupré le 19 juin dernier. Le conseil, consulté par M. le président, approuve le traité, fait double, et dont une copie restera déposée dans les archives de la Société. M. Dondey-Dupré est reconnu comme libraire de la Société, et propriétaire du *Journal Asiatique.*

M. Fauriel fait un autre rapport sur des acquisitions de livres.

Le même membre fait un second rapport relativement à la gravure des caractères *devanagaris.*

On renvoie à la séance suivante la nomination aux places vacantes dans le conseil.

M. Landresse lit une ode du *Chi-King,* qu'il a traduite du chinois.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Agoub : *Grammaire turque* de Halderman, imprimée à Constantinople, 1 volume in-4°. — M. Garcin de Tassy : *l'Exposition de la Foi musulmane* et *Coup-d'œil sur la Littérature orientale*, brochure extraite du *Mémorial universel.* — M. Bianchi : *Notice sur le premier ouvrage d'Anatomie et de Médecine*, imprimé en turc à Constantinople, en 1820; *Capitulations* ou *Traités anciens et nouveaux entre la France et la Porte ottomane*, lithographié; *Relation de l'ambassade de Derviche Mehemmed effendi* en Russie, en l'année 1754, lithographié; *Relation turque de la bataille de Tchezmé* (Extrait des Annales de l'empire ottoman de *Vasif-effendi*), lithographié; deux feuilles lithographiées, intitulées *Alphabet turc.* — M. le baron de Sacy : *Principes de Grammaire générale*, 4ᵉ. édit. 1822, 1 vol. in-12; *Testament de Louis XVI, en arabe.* — M. Drach, rabbin : *Haggada,* ou *Cérémonial des deux premières soirées de Pâques,* à l'usage des Israëlites français, in-8°.; *Ode hébraïque sur la Naissance de S. A. R. Monseigneur le Duc de Bordeaux ; Ode hébraïque sur la Consécration du Temple israëlite de Paris ; Prières journalières à l'usage des Israëlites français; deux Calendriers israëlites pour* 1821 *et* 1822. — M. l'abbé Reynaud : *Lettre à Monsieur le baron de Sacy, sur la collection des Monumens orientaux de Monsieur le comte de Blacas.* — M. le baron Coquebert de Montbret : *un Livre Tamoul* et *des Feuilles détachées dans le même caractère*, relié in-4°. — M. Champollion-Figeac, au nom de la Société de Géographie : *le* N°. 1ᵉʳ. *du Bulletin de cette Société.*

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

Admis dans les Séances du 3 Juin et 1er. Juillet 1822.

M. ALLIER DE HAUTEROCHE, ancien Consul de France.
M. AMPÈRE, Membre de l'Institut.
M. AMPÈRE fils.
M. BARBOT, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées.
M. CAVANILLES (Vincent).
M. CREUZÉ DE LESSER, Maître des Requêtes, Préfet du département de l'Hérault.
M. DAHLER, Professeur à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg.
M. DESQUIRON DE SAINT-AGNAN, Avocat à la Cour Royale.
M. DONDEY-DUPRÉ, Imprimeur-Libraire.
M. DRACH, Rabbin, Dr. de l'École du Consistoire israëlite.
M. DUCHESNE aîné, premier Employé au Dépôt des Estampes de la Bibliothèque du Roi.
M. DUFAU, Instituteur aux Jeunes-Aveugles.
M. FAVIER.
M. GUIGNIAULT, Professeur à l'École Normale.
M. HUTTMANN (W.), à Londres.
M. ISOARD (le chevalier Joseph), Docteur Médecin.
M. KING (Jonas), Professeur de Langues orientales à Boston.
M. LE BOUCHER, Professeur au Collége Charlemagne.
M. MARCELLIN, Docteur-Médecin.
M. MARCECHAUX, Vice-Consul de France, à Arta.

M. MONTÉMONT (Albert de), Membre de plusieurs Sociétés savantes.

M. MOORAT, propriétaire arménien à Madras.

M. MOSBOURG (le comte de).

M. PORTALIS (le comte de), Pair de France.

M. SCHWEIGHAEUSER, Professeur à la Faculté de Strasbourg.

M. TURCKHEIM (le baron de), Député.

M. VENDEL-HEYL, Professeur au Collége St.-Louis.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. ELPHINSTONE.

M. HAUGHTON, (Graves Chamney), Professeur de Langues orientales au Collége d'Hertford.

M. OHSSON (le comte d'), Ambassadeur de Suède à la Cour de Bruxelles.

Une querelle survenue entre l'équipage de la frégate anglaise *la Topaze*, capitaine Blackwood, et les Chinois de Canton, vient encore d'interrompre momentanément le commerce que les Anglais font dans cette ville. Le capitaine avait envoyé à terre ses bateaux pour faire de l'eau, quand une dispute s'éleva entre les matelots et les habitans d'un village près duquel ils avaient débarqué. Ces derniers attaquèrent les matelots avec des bambous, et les hommes de l'équipage se trouvaient dans un assez grand danger, lorsque le capitaine fit tirer un coup de canon du côté du village; neuf Chinois furent tués et quatre autres blessés, suivant le rapport des Chinois, que les Anglais révoquent en doute sur ce point. Les lettres apportées en Angleterre par le *Farquharson* réduisent

le nombre des Chinois tués à deux ou trois. Quoiqu'il en soit, les Chinois, dont les lois exigent que la mort soit vengée par la mort, insistèrent pour que trois matelots anglais leur fussent livrés, ce que le capitaine refusa absolument. En conséquence, le 25 décembre 1821, l'ordre d'interrompre le commerce fut donné, les personnes de la factorerie, et le trésor de la compagnie furent embarqués à bord du *Waterloo*, le 4 janvier. Tous les sujets anglais qui se trouvaient à Macao durent quitter cette ville le 10. Les édits du vice-roi de Canton étaient si positifs, qu'une demi-heure après les avoir reçus, les autorités les firent mettre à exécution. Les démarches que les marchands hanistes entreprirent pour concilier les deux partis furent inutiles, et, le 25, toute la flotte anglaise passa en ordre de bataille la *seconde barre*, pour venir jeter l'ancre à *Tchampi*. Les hanistes vinrent y trouver les commandans anglais, de la part du vice-roi, et s'en retournèrent à Canton sans laisser l'espoir d'aucun arrangement amical. La base dont les autorités chinoises ne voulaient pas se départir, consistait à proposer aux Anglais d'assembler les habitans du village, pour leur donner les moyens de désigner ceux qui les avaient attaqués, et de livrer en revanche un individu de la flotte anglaise pour être mis en jugement. Les Anglais ayant refusé de faire ce sacrifice à l'intérêt de leur commerce, un nouvel ordre, plus positif que le premier, enjoignit à tous les sujets britanniques, sans exception, de quitter Macao; le seul M. Livingston, chirurgien, y fut laissé, et l'on déclara

qu'aucune communication ne serait reçue de la part du *comité choisi*, c'est-à-dire de la commission de la compagnie des Indes à Canton, avant que les meurtriers des Chinois eussent été livrés.

Tel était l'état des affaires au 1er. février. Ces circonstances apportaient un notable dommage au commerce de la compagnie. Deux vaisseaux seulement avaient eu le tems d'effectuer leur chargement de thé, et l'un des deux, *le Kent*, était parti pour apporter ces nouvelles en Angleterre. Toute la flotte devait mettre à la voile pour Pinang. On a appris depuis, que les deux partis étaient entrés en arrangement, et, comme à l'ordinaire, chacun dira que c'est son adversaire qui a fait les premiers pas. Il est probable que les hanistes auront enfin réussi à faire agréer leur entremise. Nous nous réjouissons d'apprendre la nouvelle de cette réconciliation, principalement dans l'intérêt des lettres. Il eût été fâcheux que le rév. Morrison eût été forcé de transporter à Malacca son imprimerie, ses ateliers de gravure, et ses bureaux lexicographiques. La composition de son dictionnaire, qui doit encore durer plusieurs années, en eût sans doute été considérablement retardée.

Un journal assurait, il y a quelques jours, qu'on avait déjà songé à embarquer dans le golfe du Bengale une armée de 20,000 hommes, pour prendre possession de Canton et d'une ou deux provinces du *céleste empire*; « mais l'Angleterre, disait-on, reculera longtems devant l'idée de conquérir la Chine. Ce n'est pas la difficulté de l'entreprise qui nous effraie, c'est

l'embarras qu'il y aurait à garder la conquête. » — Ce ne sont pas des Anglais instruits qui ont pu écrire ces ridicules rodomontades. Il serait à peu près aussi déraisonnable, avec 20,000 hommes, de vouloir conquérir la Chine que la Russie. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer en discussion pour prouver cette assertion. On peut se dispenser de prêter à la compagnie des Indes des projets extravagans ; elle en a de très-sensés, et qu'elle mène à bien, au grand profit de ses intéressés.

Le nouvel Empereur de la Chine avait d'abord adopté pour les années de son règne le nom de *Youan-Hoéi*, et la première année de ce titre devait commencer avec l'année chinoise 1820 ; mais ce titre a été changé et remplacé par celui de *Tao-Kouang* (lumière de la raison), qui, depuis cette époque, sert à compter les années du présent règne. L'année 1822 est la troisième année *Tao-Kouang*. Nous donnerons, dans un prochain numéro, quelques détails sur les premiers actes du gouvernement de ce prince, avec la traduction du testament de son prédécesseur, qui a régné pendant vingt-cinq années sous le titre de *Kia-Khing* (félicité parfaite).

Les lettres orientales, et la Société Asiatique, viennent de perdre M. Claudius-James Rich, résidant d'Angleterre à Bagdad. Il est mort à Schiraz, le 5 octobre 1821, victime du *colera-morbus*, au moment où il venait de terminer un intéressant voyage dans

les régions inconnues que renferment les montagnes du Kurdistan. M. Rich entra jeune au service de la compagnie, en 1803 ; un séjour de quatre années à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, au Caire et en Syrie, où il visita Halep et Damas, lui donna les moyens d'acquérir une grande connaissance des langues orientales, et de l'arabe en particulier. Il alla ensuite à Bombay, où il fut, en 1807, nommé résidant à Bagdad, et pendant quinze ans il a rempli cette charge avec distinction. Pendant son séjour à Bagdad, M. Rich a eu l'occasion de faire un grand nombre de recherches d'antiquité ; il a réuni une belle collection de manuscrits orientaux, de médailles précieuses et d'objets antiques de tous les genres, particulièrement des monumens babyloniens qu'il a recueillis dans les visites nombreuses qu'il a faites aux ruines de l'antique Babylone. Plusieurs des observations scientifiques qu'il a recueillies dans ses voyages, le catalogue de ses manuscrits orientaux, la description de beaucoup de monumens asiatiques de sa collection, ont été insérés dans les derniers numéros des *Mines de l'Orient*. La relation de son voyage aux ruines de Babylone a été traduite en français en 1818, un volume in-8°., par M. Raymond, ancien consul à Bassora, qui y a joint beaucoup d'observations importantes pour la géographie des régions arrosées par le Tigre et l'Euphrate. En 1820, pour rétablir sa santé extrêmement affaiblie, M. Rich entreprit un voyage dans le Kurdistan : il visita les ruines de Séleucie, de Ctésiphon, de Ninive, aussi bien que la

plupart des villes élevées dans ces régions montagneuses, par les rois de Perse de la dynastie des Sassanides, et il fit partout des observations astronomiques pour prendre la hauteur des lieux qu'il visitait, rassemblant ainsi une grande quantité de matériaux pour éclaircir la géographie, et rectifier les cartes de ces contrées si mal connues. Les extraits de deux de ses lettres adressées à M. le baron Silvestre de Sacy, qui ont été insérés dans le *Journal des Savans* (mai 1821 et avril 1822), peuvent contribuer à donner une idée très-avantageuse des résultats qu'on devait obtenir des voyages de M. Rich dans le Kurdistan. On espère que ces observations ne seront pas perdues pour la science, et qu'elles seront publiéés prochainement.

C'est avec grand plaisir que la Société Asiatique s'empresse de réparer une erreur bien involontaire qui lui est échappée, en disant dans sa première publication, que le journal intitulé *les Mines de l'Orient*, qui se publie à Vienne, avait cessé d'exister. Une lettre de M. Hamner, rédacteur de ce savant recueil, nous apprend que l'impression du VIIme. volume, retardée depuis trois années par diverses circonstances, est très-avancée, et que ce volume sera en état de paraître pour l'année prochaine. Cette nouvelle ne peut que faire un grand plaisir aux amis des lettres orientales, et à la Société Asiatique en particulier.

La seconde partie de l'édition arabe des *Séances*

de Hariri, par M. le baron Silvestre de Sacy, qui s'imprime actuellement à l'imprimerie royale, est sur le point d'être terminée; on peut donc espérer de jouir sous un mois, à peu près, de la totalité de cet ouvrage, dont la publication est si importante pour l'étude de la langue arabe.

M. Chézy, professeur de sanskrit au Collége royal de France, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a été élu membre honoraire de la Société Asiatique de Calcutta, le 19 octobre 1821.

Le rév. Morrison vient de publier à Macao, le 4e. cahier de son Dictionnaire chinois-anglais. Ce cahier complète le tome 1er. de la 1re. partie de ce grand et bel ouvrage, laquelle contient les caractères chinois arrangés par l'ordre des 214 radicaux ou clefs. L'auteur annonce l'intention d'interrompre la publication de cette 2e. partie, pour donner en une seule livraison la 3e. qui renfermera le Dictionnaire anglais-chinois. M. Morrison déclare qu'il a eu égard, pour la suite de son travail, aux critiques dont le commencement a été l'objet de la part de MM. Klaproth, Abel-Rémusat et Montucci. En parcourant ce 4e. cahier, nous avons remarqué plusieurs articles qui nous ont paru d'une étendue démesurée. Il y en a un qui tient plus de trente pages, grand in-4°.; d'autres contiennent des pièces de vers, des morceaux de morale. Sous le caractère *kouan* (magistrat), on a mis le tableau entier de l'administration de l'Empire, et les titres de

tous les magistrats. C'est une addition très-recommandable, mais qui eût offert encore plus d'utilité, si l'on eût placé ces titres chacun à la place qu'il doit occuper dans un dictionnaire, selon les caractères dont ils se composent. Le plan de M. Morrison n'était d'ailleurs déjà que trop vaste. Il est à craindre qu'en l'étendant encore, il ne recule indéfiniment l'époque où l'on peut espérer de le voir remplir.

FR.

Au lieu de faire imprimer, comme elle en avait d'abord le projet, l'Évangile de St.-Jean, en éthiopien et en amharique, la Société biblique d'Angleterre doit faire paraître les quatre Évangiles dans ces deux idiomes.

M. Pearce, à l'époque de sa mort, avait déjà traduit les évangiles de St.-Marc et de St.-Jean, dans le dialecte éthiopien de Tigré. En préparant l'impression de quatre Évangiles en amharique, on s'occupe de la composition d'une nouvelle Grammaire et d'un Dictionnaire de cette langue. Par la dispersion de ces ouvrages parmi les savans de la France, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie, la Société biblique espère pouvoir exciter un intérêt général pour l'ancienne église d'Éthiopie, et elle pense qu'on pourra faire renaître l'influence de l'Évangile sur les régions orientales de l'Afrique, livrées maintenant à une si profonde barbarie.

Il vient de paraître un nouveau conquérant dans le

centre de l'Asie. Il y a environ un an que *Schah Mourad*, fils de l'émir de Kandoz, province située entre Balkh et le Badakhschan, a rassemblé une puissante armée, composée principalement de Tartares Uzbeks, et en huit mois il a soumis le Badakhschan, Balkh, Kertaginkoulab, le district des Hezareh qui dépendent de Khoulm, Inderab, Khous, les dépendances de Kaboul et Khottel, qu'on appelle aussi le petit Kaschghar. Ce conquérant transporte successivement ses nouveaux sujets dans les provinces déjà conquises, et il envoie les habitans de ces dernières dans les contrées que ceux-ci abandonnent.

Mr. Abel-Rémusat a lu, dans le courant du mois de juin, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, son second *Mémoire sur les relations politiques des Princes chrétiens, et particulièrement des Rois de France, avec les Empereurs Mongols*. Ce Mémoire important fait connaître une multitude de faits aussi neufs que curieux, et les tentatives aussi infructueuses que multipliées, faites par les Empereurs Mongols de Perse, de la race de Tchingis-Khan, pour ranimer dans l'Occident le zèle pour les croisades, éteint depuis longtems. L'auteur a communiqué à l'Académie deux lettres écrites en langue mongole, adressées au Roi de France, Philippe-le-Bel. Les originaux existent aux archives du royaume. La première, écrite par Arghoun, fils d'Abagha, est de l'an 1289; et la seconde, écrite par Oldjaïtou, frère et successeur de Ghazan, fils d'Arghoun, est de l'an 1305. La première partie du

travail de Mr. Abel-Rémusat est déjà imprimée dans le recueil des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont les volumes V et VI vont bientôt paraître.

Parmi les livres qui ont paru récemment en Angleterre, et qui sont relatifs à la littérature orientale ou aux nations de l'Asie, on distingue les suivans (1): *Biblia sacra polyglotta, textus Archetypos versionesque præcipuas, ab Ecclesia antiquitus receptas, complectentia;* un volume in-4°. Cette édition, qui contient le texte hébreu de la Bible, le Pentateuque samaritain, le Nouveau Testament syriaque, la version des Septante, le Nouveau Testament grec, avec la Vulgate et une version anglaise, est précédée des prolégomènes du rév. Samuel Lee, professeur d'arabe à Cambridge. C'est le seul ouvrage un peu important, que la littérature sacrée ait produit en Angleterre dans ces derniers tems.

M. Overton va bientôt faire paraître un Examen de l'authenticité et de l'importance du livre d'Hénoch, reçu comme livre canonique par les Éthiopiens, et traduit récemment par le docteur Laurence. Il examinera particulièrement ses prophéties, et les traditions qu'il contient sur la chute des anges rebelles.

On vient de publier les Voyages de M. Buckingham

---

(1) Nous marquerons toujours d'une astérique, les titres des ouvrages qui nous paraîtront assez intéressans pour mériter un article dans ce journal.

dans la Terre-Sainte, sous le titre : *Travels in Palestina through the countries of Bashan and Gilead, east of the rive Jordan, including a visit to the cities of Geraza and Gamala, in the Decapolis.* Ces Voyages, qui ont paru en 1821, en un volume in-4°., avec une grande carte et beaucoup de planches et de vignettes, ont été réimprimés en 2 vol. in-8°. en 1822. Les journalistes anglais en portent un jugement très-sévère, mais qui nous paraît fondé : c'est une compilation qui ne nous apprend rien de neuf ni d'important. Il n'en est pas de même d'un ouvrage annoncé depuis long-tems, et qui intéresse les mêmes régions : nous voulons parler des Voyages en Syrie du célèbre Burckhardt ; ce livre, dont nous reparlerons, est intitulé * *Travels in Syria and the holy land*, Londres 1822, un volume in-4°., avec cartes et planches. Cet intéressant volume contient, 1°. un voyage de Damas dans le Liban et l'anti-Liban ; 2°. une excursion dans le Hauran ; 3°. un voyage d'Halep à Damas à travers la vallée de l'Oronte et le mont Liban ; 4°. un autre dans le Hauran et dans les environs du lac de Tibériade ; 5°. la relation d'un autre voyage, fait en 1812, dans les montagnes de l'Arabie Pétrée ; enfin, une visite au mont Sinaï, en 1816. Divers morceaux intéressans pour la géographie de la Syrie terminent le volume.

Dans notre prochain numéro, nous ferons connaître les titres de tous les autres ouvrages publiés récemment en Angleterre ou dans l'Inde, et relatifs à l'Orient.

JOURNAL ASIATIQUE.

DISCOURS

SUR L'ORIGINE ET L'HISTOIRE DES ARSACIDES (1),

Par M. J. Saint-Martin.

On pense assez généralement que cette sorte de gouvernement qui dominait il y a quelques siècles, et qu'on appelle *système féodal*, était particulière à l'Europe, et que c'est dans les forêts de la Germanie qu'il faut en chercher l'origine; cependant, si au lieu d'admettre les faits sans les discuter, comme il arrive trop souvent, on examinait un peu cette opinion, elle disparaîtrait devant la critique, ou du moins elle se modifierait singulièrement; et l'on verrait que si c'est des forêts de la Germanie que nous avons tiré le gouvernement féodal, il n'en est certainement pas originaire.

Si l'on veut comparer l'Europe telle qu'elle était au XIIe. siècle, avec la monarchie fondée en Asie par les Arsacides, trois siècles avant notre ère, partout on verra des institutions et des usages pareils; on y trouvera les mêmes dignités et jusqu'aux mêmes titres,

(1) Ce morceau a été lu à l'Académie Royale des Incriptions et Belles-Lettres, dans la Séance publique du 27 Juillet 1821.

jusqu'à des marquis, des barons, des chevaliers et de simples hommes d'armes. De même, un grand nombre d'hommes y jouissaient de tous les droits de la liberté, tandis qu'un plus grand nombre en était entièrement privé. On s'imagine ne voir ordinairement dans l'Orient, qu'un misérable troupeau d'esclaves soumis à un despote : sans doute, sous les Arsacides, les Persans, les Syriens et les autres indigènes d'Asie, étaient presque tous esclaves; mais ils l'étaient comme les Gaulois et les Romains, sous la domination des Francs, et par le même droit, celui de la conquête; c'étaient eux qui formaient la masse de la population. Il n'en était pas ainsi des Parthes : comme nos belliqueux ancêtres, ils étaient grands amis de la liberté, mais beaucoup pour eux et fort peu pour les autres; boire, chasser, combattre, faire et défaire des rois, c'étaient là les nobles occupations d'un Parthe. Ceux qui préfèrent une orageuse liberté à ce qu'ils appellent une tranquille servitude, auraient pleinement trouvé à se satisfaire chez eux; car, de même que dans les diètes polonaises, le sang coulait souvent dans leurs assemblées électorales; et plus d'une fois le tranchant du glaive venait interrompre les discours d'un imprudent orateur. Le trône appartenait bien à une seule famille; le droit d'aînesse même était reconnu; mais malheur à celui qui n'y joignait pas d'autres titres : cette nation turbulente n'aimait à obéir qu'à des princes dont la victoire avait légitimé les droits. Tel était ce peuple, devant lequel la puissance romaine fut forcée de s'arrêter. Comment se composaient ses redoutables armées? comme chez

nous. Les seigneurs parthes, tout couverts de fer eux et leurs chevaux, ne ressemblaient pas mal à nos preux chevaliers, à nos hommes d'armes; c'est sur eux seuls que reposait la force des armées : le peuple qui se faisait tuer à pied, était compté pour rien; on ne faisait état que du noble chevalier assez riche pour soudoyer d'autres braves, ou assez illustre et assez brave lui-même, pour en attacher d'autres à sa fortune. Quand Marc-Antoine marcha vers l'Orient, pour venger la défaite de Crassus, le roi des Parthes n'eut besoin pour le vaincre, que de huit cent cinquante chevaliers ou hommes d'armes; peu auparavant, vingt cinq chevaliers parthes avaient conquis la Judée et pris Jérusalem. Il serait facile de pousser plus loin le parallèle, de faire voir l'extrême ressemblance qui existait entre la monarchie arsacide et les royaumes de l'Occident: nous n'y trouverions pas, il est vrai, les titres de duc et de comte, empruntés à l'empire romain par la féodalité moderne; mais nous y verrions un connétable commander les armées et des marquis défendre les frontières. Des barons, des dynastes, des seigneurs féodaux de toute espèce, dont je ne rapporte pas les noms, et parmi lesquels il y en avait beaucoup, comme chez nous, qui étaient chargés de fonctions sacerdotales, se partageaient le reste du territoire, et formaient la partie noble de la nation ou plutôt la nation elle-même; tandis que le peuple, attaché à la glèbe, était serf dans toute la force du terme. A la tête de ce système politique était un prince qu'on appelait *le roi des rois*, et qui l'était effectivement, puisque ses premiers vas-

saux portaient le titre de roi ; leur nombre était fixé à sept, comme les sept électeurs du saint empire romain.

Si nous ne sommes pas les inventeurs du système féodal, qu'on ne croie pas qu'il a été imaginé par les Parthes. Qu'est-ce que le gouvernement féodal ? c'est tout simplement l'occupation militaire d'un vaste territoire, partagé entre tous les soldats : les rangs y sont distribués comme les grades dans une armée ; c'est la conséquence inévitable d'un gouvernement militaire ou d'une conquête. Les Arsacides ne furent pas les inventeurs de ce mode de gouvernement, puisqu'ils ne furent pas les premiers conquérans de l'Asie ; ils succédèrent à d'autres empires et à d'autres conquérans ; les prédécesseurs des Assyriens, ceux qui chassèrent ces derniers, les Mèdes et les Perses, avaient un gouvernement tout-à-fait pareil ; les Arsacides n'ont fait que les imiter. Les titres de *maître du monde*, de *grand roi*, de *roi des rois* et d'autres encore, qui sont arrivés jusqu'à nous, de peuple en peuple, de tradition en tradition, ont toujours servi à désigner le suprême monarque de l'Asie, même dans les pays qui ne reconnaissaient pas précisément sa domination. Quand les Grecs, qui faisaient profession de braver la puissance du roi de Perse, mais qui recevaient ses subsides, disaient *le roi*, *le grand roi*, on savait bien de qui il s'agissait, on n'ignorait pas que ce titre ne s'appliquait qu'au prince qui régnait en Asie, et qui de droit ou de fait était le souverain du monde. Malgré les mémorables victoires des Grecs, qui pourraient bien avoir été un peu exagérées par l'amour-propre

national, la Grèce, sans Alexandre, aurait fini par devenir une province du grand roi: déjà il était parvenu à y faire exécuter ses ordres, en intervenant dans tous les différends des Grecs; il en avait autant qu'il le voulait à sa solde, et il s'en fallait de bien peu qu'il ne fût réellement leur maître; sans Alexandre, la Grèce subissait le joug, presque sans s'en douter.

Quand le roi de Macédoine triompha de Darius, il devint monarque de l'Asie; c'est là le nœud qui explique toute la conduite politique de ce conquérant. Les Grecs, peu familiarisés avec le droit public de l'Orient, n'ont jamais pu y rien comprendre, et jamais ils n'ont pu pardonner à Alexandre de les avoir forcés de vivre en paix chez eux; ils n'ont voulu voir en lui que l'oppresseur de leurs démocraties. C'est à travers une multitude de vaines déclamations, que la mémoire de ce grand homme nous est parvenue, et après plus de vingt siècles, nous le jugeons encore avec tous les préjugés de ses ennemis. Si l'on doit accorder quelque estime au funeste génie des conquérans, pourquoi n'admirerions-nous pas Alexandre? nous admirons tant d'autres personnages qui sont célèbres au même titre, et qui certes ne le valent pas! Le nom de ce héros semble destiné à partager éternellement la gloire de tous les autres conquérans qui tous, sont forcés de subir avec lui une comparaison qui n'est pas à leur avantage. Il n'eut presque qu'un défaut, et c'était un défaut macédonien; il le paya bien cher, puisqu'il lui coûta la vie. Est-il un homme qui avec de si faibles moyens ait fait tant et de si grandes choses? c'est avec trente mille hommes

qu'il acheve la conquête de l'Asie. Qu'on ne dise pas qu'il a triomphé de multitudes sans courage : ses adversaires pouvaient avoir moins d'habileté militaire ; mais Darius et les Persans étaient braves, et c'était quelque chose dans un tems où la vaillance, presque seule, décidait du destin des batailles. Les Scythes, les Bactriens, les Indiens lui opposèrent une longue résistance ; enfin dans toutes ses batailles contre Darius, Alexandre eut toujours en tête 40,000 Grecs aussi expérimentés que ses Macédoniens, et animés par toute la haine qu'ils pouvaient avoir contre un compatriote, qu'ils regardaient comme l'oppresseur de leur patrie. A peine hors de la jeunesse, au milieu des factions, il soumet au joug des républiques guerrières et jalouses de leur liberté ; il abandonne l'Europe ; d'innombrables nations reconnaissent ses lois ; rien ne l'arrête, ni les sables de la Libye, ni les neiges de la Scythie. Que sont les campagnes des tems modernes, auprès de ces immenses courses militaires? partout il laisse d'admirables preuves de son génie ; il ne renverse pas, il fonde un nouvel empire. Les plus hautes montagnes du monde sont d'impuissantes barrières pour ses ennemis : les sommets glacés de l'Imaüs s'abaissent et s'ouvrent devant lui ; nos géographes ne savent où le suivre dans ses courses lointaines. Tranquille dominateur de l'Asie, plus grand encore par son génie que par son épée, méditant de plus vastes projets que tous ceux qu'il avait achevés, il meurt à Babylone dont il voulait faire la capitale du monde : l'univers se taisait devant lui, et il n'avait pas trente deux ans ! L'armée

d'un pareil chef devait être une pépinière de grands capitaines: tous furent d'habiles généraux, tous avaient sa vaillance, mais aucun son génie. Alexandre voulait devenir Persan en Asie; ils y restèrent Grecs: ces deux mots expliquent leur histoire. Alexandre aurait fondé un empire durable; ils n'y eurent qu'une domination précaire, mal défendue par des mercenaires étrangers et abhorrée des indigènes: aussi les Arsacides n'eurent-ils pas grand'peine à leur arracher le sceptre de l'Asie.

Nous ne déroulerons pas ici le long récit des faits historiques qui concernent cette dynastie, et que nous avons soumis au jugement de l'Académie. La monarchie arsacide était le centre d'un vaste système politique, en rapport avec les Romains du côté de l'occident, tandis qu'à l'orient il était en contact avec l'empire chinois. Ainsi, d'un côté on voit les Parthes chercher des ennemis aux Romains jusqu'aux rives du Danube, et de l'autre on voit les monarques chinois intervenir comme médiateurs dans les sanglans démêlés des princes arsacides. Cette puissante monarchie féodale se composait de quatre royaumes principaux, possédés par une même famille: la branche aînée avait la Perse, et son chef, décoré du titre de *roi des rois*, avait la haute souveraineté sur tous les princes de son sang. Les rois d'Arménie tenaient le second rang; venaient ensuite ceux de la Bactriane, chefs de toutes les tribus alanes et gothiques répandues sur les bords de l'Indus, ou dans les régions inconnues qui se prolongent au nord de l'Inde et à l'orient de la Perse. Au dernier rang était le roi

arsacide des Massagètes, qui possédait toute la Russie méridionale, et qui gouvernait les tribus gothiques, alanes, saxonnes, mèdes, persannes et indiennes, fixées sur les rives du Wolga et du Tanaïs. Qu'on ne s'étonne pas de voir tous ces peuples placés loin des positions géographiques que leurs noms semblent indiquer; si nous ne savions pas comment l'Alcoran a transporté des membres d'une même tribu arabe, les uns sur les rives du Gange, et les autres au pied des Pyrénées, il serait difficile d'en rendre raison. Le séjour des Mèdes et des Indiens en Europe est moins étonnant, leur point de départ était moins éloigné. Quoique ce soit en Asie qu'il faille chercher la première origine des Arsacides; quand ils soumirent cette partie du monde, ils venaient de l'Europe, et ils faisaient partie d'une puissante nation, dispersée depuis les bords du Danube, jusqu'aux contrées les plus reculées de la haute Asie : ce peuple était les Daces; c'était là le nom national des Arsacides, ils le donnèrent à leurs sujets. Trois siècles avant notre ère, la Hongrie et la Bactriane portaient également le nom de Dacie, et cette dénomination, toujours très-reconnaissable, mais diversement modifiée par les idiomes qui se sont succédés en Europe et en Asie, sert encore à désigner les Allemands et les descendans des anciens Persans.

Il est facile de voir par tout ce que nous venons de dire, que l'origine des Arsacides est liée à une autre question d'une très-haute importance, question souvent débattue, mais qui est loin d'être encore résolue, et dont la solution expliquerait les rapports intimes de

langue, de grammaire, d'institutions, de mœurs, de religion et d'organisation physique, qui rapprochent tous les peuples de l'Europe ancienne et moderne, des nations de l'extrême Orient. On sait que c'est des frontières de l'Asie que venaient les barbares qui détruisirent l'empire romain ; leur voisinage des nations asiatiques, explique la ressemblance que l'on remarque entre eux. Mais croit-on que ce soit la seule fois qu'une pareille révolution se soit opérée? croit-on qu'elle ne se soit pas renouvelée plusieurs fois et à des époques bien plus anciennes, lorsqu'il n'existait pas encore des empires assez puissans pour arrêter ces redoutables émigrations? La terre classique est encore soumise au joug des Turks qui, jadis, étaient voisins des Chinois ; ils dominent encore dans la basse Asie et en Égypte: hé bien! long-tems avant les époques marquées dans les histoires ordinaires, des hommes qui n'étaient pas de la même race, mais qui venaient presque d'aussi loin, soumirent l'Asie et l'Europe à leur domination, et le Nil reconnut leurs lois. A travers l'empire actuel de Russie, ils envahirent la Grèce et la Germanie, pénétrèrent en Espagne, et, comme les Vandales depuis, ils franchirent les colonnes d'Hercule, et passèrent en Afrique, où ils s'étendirent jusqu'aux rives lointaines du Sénégal. Une Inde, différente de l'Inde asiatique, exista en Europe; les rites et les institutions des Brahmanes y furent en pleine vigueur; là aussi, les hommes à soixante ans avaient rempli leur carrière terrestre; et, dès-lors, dégagés de tous leurs devoirs envers le

monde et leur famille, ils n'aspiraient plus qu'à rentrer dans le sein de la divinité, dont leur ame n'était qu'une émanation, et ils hâtaient ce moment fortuné par une mort volontaire. C'était par une route plus difficile, que d'autres arrivaient au même but: séparés du reste des hommes, confinés dans des monastères éloignés, soumis à de rigoureuses austérités, plongés dans de profondes méditations sur l'essence divine, ces pieux cénobites croyaient s'identifier avec l'être dont ils recherchaient la nature; et les peuples, touchés de la sainteté de leur vie, leur décernaient vivans les honneurs divins; et, en les reconnaissant pour rois, ils croyaient n'avoir pas d'autre chef que Dieu lui-même. Plusieurs des traits de ce tableau de l'Inde européenne subsistent encore dans l'Inde asiatique et dans les régions limitrophes. Partout, en remontant à des époques fort éloignées de nous, on retrouve en Europe et en Asie, à des distances immenses et avec les mêmes noms, des divisions d'une même nature, dispersées par les étonnantes révolutions dont nous venons de parler.

Les peuples sont, pour ainsi dire, les seuls personnages qui figurent dans cette partie intéressante de l'histoire, qui est celle de nos ancêtres. A peine connaissons-nous les noms de quelques-uns des conducteurs de ces antiques et puissantes colonies; ce n'est qu'en approchant de nous, que les ténèbres se dissipent peu à peu, et que les faits historiques paraissent avec toutes leurs circonstances. La puissance des Arsacides est la première de ces grandes dominations,

qui puisse être soumise aux narrations de l'histoire. Les matériaux ne manquent pas ; mais qu'on s'imagine un temple magnifique qui, dès long-tems, a succombé sous la faux destructive du tems, et dont les débris mutilés et entassés confusément, ou dispersés au loin, semblent ne plus permettre de reconnaître le plan de l'édifice : telle se présente l'histoire des Arsacides. Il n'existe aucun corps d'annales : un grand nombre de passages concis, tronqués, altérés et dispersés, qui appartiennent à des auteurs de tems, de langues et de nations très-différens, sont les seuls moyens de rétablir cette histoire. Les Grecs, les Latins, les Arméniens, les Syriens, les Arabes, les Persans, les médailles, les inscriptions, l'antiquité profane et ecclésiastique ; il faut tout mettre à contribution, pour refaire cette grande portion des annales du genre humain : il faut soigneusement discuter et envisager, sous tous ses rapports, chacun des points de ce long enchaînement de faits, pour lui assigner la véritable place qu'il doit occuper dans la série des tems. C'est en l'an 250 av. J.-C. que les Parthes tentent, pour la première fois, de ravir le sceptre de l'Asie aux successeurs d'Alexandre. Arsace succombe dans cette entreprise, mais son frère Tiridate fut plus heureux : avec l'aide des barbares du Nord, il parvint à faire reconnaître son indépendance. Moins d'un siècle après, Mithridate, non pas le redoutable ennemi des Romains, il n'était qu'un vassal des Arsacides, mais le sixième roi des Parthes qui portait le même nom, met fin à la puissance des Grecs. Con-

quérant et législateur, il domine de l'Euphrate à l'Indus, et des princes de son sang règnent dans l'Inde, dans la Scythie et en Arménie. Après sa mort, les Grecs tentent un dernier effort : la victoire leur sourit un instant; mais bientôt, l'imprudence de leur chef et des alliés qui viennent des frontières de la Chine, pour combattre sous les drapeaux des Arsacides, mettent fin à une lutte trop inégale, et l'empire de l'Asie reste, sans contestation, aux descendans d'Arsace. La défaite de Crassus et celle d'Antoine, dont la honte ne put être effacée par les victoires de Corbulon et de Trajan, font voir que les Parthes ne dégénérèrent pas. Tant que leur empire subsista, ils furent la terreur des Romains; jamais leurs dissensions ne favorisèrent les projets des étrangers. C'est chez eux-mêmes qu'était l'ennemi qui devait les terrasser. Un de leurs plus faibles vassaux, Ardeschir, seigneur d'un petit canton de la Perse, accrut peu à peu ses forces, en soumettant d'autres petits seigneurs; puis, profitant habilement de l'enthousiasme religieux et de la haine que les peuples nourrissaient contre les Parthes, dont ils n'avaient pas oublié l'origine étrangère, il sut se rendre redoutable au grand roi, qui succomba en l'an 226 de notre ère, et laissa l'empire à la dynastie des Sassanides, après que sa race eut occupé quatre cent soixante seize ans le trône de la Perse. La mort du roi des rois n'amena pas la chute totale des Arsacides : les princes de la Bactriane, de concert avec ceux de la Scythie et de l'Arménie, unirent plus d'une fois leurs efforts à ceux des Romains, contre

les nouveaux possesseurs de la Perse ; mais insensiblement leur puissance s'affaiblit : les Bactriens, déjà presque abattus par les Persans, se soumirent au commencement du Ve. siècle aux Huns Ephthalites ; les Arsacides du Nord cédèrent devant Attila. Une partie de leurs sujets chercèhrent un asyle dans les gorges du Caucase et sur les bords de la Baltique, où sont encore leurs descendans ; tandis qu'une autre partie, confondue parmi ces peuples qui renversèrent l'empire romain, en fuyant les troupes victorieuses du redoutable roi des Huns, vint se fixer sur les rives de l'Océan Atlantique. Les Arsacides d'Arménie subsistèrent plus long-tems ; ils embrassèrent le christianisme, trente ans avant que Constantin l'eût fait monter sur le trône ; de sorte que le royaume d'Arménie fut réellement la première monarchie chrétienne : elle finit en 428. Des Arsacides, déchus du rang des rois, se conservèrent en Perse, où ils régnèrent, au Xe. siècle, sous le nom de Samanides : d'autres, passés en Occident, s'y illustrèrent par leurs exploits en Afrique et en Italie, en combattant sous les drapeaux de Bélisaire, et ils finirent par monter sur le trône de Constantinople. Enfin, on les voit encore briller parmi les derniers défenseurs du nom chrétien, en Arménie, où leurs exploits viennent se confondre avec ceux de nos croisés. Telles furent les destinées des Arsacides.

TRADUCTION

D'UNE ODE CHINOISE, TIRÉE DU CHI-KING,

OU

LIVRE DES VERS,

Par M. C. Landresse.

Le *Chi-King*, ou Livre des vers, est un des principaux ouvrages de la littérature chinoise; et cependant il n'est guère connu en Europe que par le très-court fragment qu'en a donné sir William Jones, d'après la traduction d'un Chinois nommé *Wang-ia-toung*, et par les passages répandus dans les divers écrits de Confucius. Le P. De la Charme en a bien, il est vrai, composé une traduction latine, dont il existe plusieurs copies en France; mais, comme la plupart du tems il fond le commentaire avec le texte, cela devient une véritable paraphrase.

Il serait assez important d'avoir une idée plus précise de ce livre, dont toutes les poésies ont un rapport, plus ou moins direct, avec les mœurs et l'histoire des anciens Chinois. Presque toutes les odes du *Chi-King* présentent des idées allégoriques. Les noms des personnages sont déguisés dans les unes; dans d'autres, ils

sont conservés dans leur intégrité. Du nombre de ces dernières est celle dont j'offre ici la traduction. C'est la septième ode de la deuxième partie du quatrième livre. Le poète s'y plaint amèrement de l'orgueil de *Chi-in*, premier ministre de l'empereur *Hoan-wang*, petit-fils et successeur de *Ping-wang*, vers l'an 720 avant l'ère chrétienne. Quelques commentateurs, dit le P. De la Charme, prétendent que ce *Chi-in*, était premier ministre de *Yeou-wang*, prédécesseur immédiat de *Ping-wang*, vers l'an 780 avant J.-C.

J'ai fait tous mes efforts pour traduire le plus littéralement possible ; j'ai évité avec soin de transposer les vers ; je me suis surtout appliqué à conserver la brièveté et la concision qui les distinguent, et dont on ne saurait se faire une idée bien exacte. C'est ce qui m'a déterminé à donner une traduction latine, mot à mot, de toute l'ode. J'y ai joint la prononciation des mots, pour faire mieux juger de la prosodie chinoise.

Si je suis parvenu à surmonter quelques difficultés, je n'en suis redevable qu'à la complaisance sans bornes de M. Abel Rémusat, qui a bien voulu me les aplanir. Je m'empresse de payer publiquement à ce savant professeur, le juste tribut de ma reconnaissance, pour tous les avis éclairés qu'il a daigné me donner.

TRADUCTION LITTÉRALE.

Pareil à la montagne escarpée du Midi, qui frappe tous les regards par ses formes agrestes et effrayantes ; tel tu parais, ô *Chi-in*, homme redoutable et sévère. Tous les yeux sont fixés sur toi ; le cœur du peuple est

comme brûlé par la tristesse ; il n'ose plus se livrer à une joyeuse familiarité ; le royaume est prêt de périr, comment ne t'en aperçois-tu pas ?

La montagne escarpée du Midi est couverte de broussailles ; ô *Chi-in*, homme redoutable et sévère, pourquoi ton cœur est-il sauvage comme elle ? le ciel nous envoie des calamités ; nos troubles augmentent à chaque instant ; le peuple ne sait plus que se plaindre ; et tout cela ne te fait pas changer de conduite !

C'est sur le grand ministre *In-chi*, que la dynastie des *Tcheou* se repose du soin du gouvernement. L'administration du royaume est confiée à lui seul ; il est comme le lien qui nous rattache aux autres peuples. Il pourrait en cette qualité, aider l'empereur ; il pourrait prévenir les troubles qui nous désolent. Il ne le fait pas, parce qu'il n'est pas chéri du ciel ; faut-il donc pour cela que nous périssions tous ?

Il ne sait rien voir par lui-même, ni par les siens ; aussi le peuple n'a aucune confiance en eux, parcequ'ils sont incapables de rien examiner ni de rien faire. Qu'ils cessent de tromper l'empereur ; qu'ils règlent enfin leurs passions ; que ces hommes sans talens ne nous exposent plus à d'aussi grands dangers ; que ces gens de rien, beaux-pères et gendres, cessent d'exercer des charges au-dessus de leurs forces.

Le ciel tout-puissant n'est plus juste à notre égard, puisqu'il fait tomber sur nous de si grands malheurs; le ciel tout-puissant n'a plus pitié de nous, puisqu'il laisse le royaume en proie à tant de troubles. L'empereur est comme le terme où doivent s'arrêter tous ces maux; lui seul peut bannir la tristesse du cœur de ses sujets; et lorsqu'il ramenera la paix, ils mettront de côté toute haine et toute colère.

Mais si le ciel ne compatit pas à nos maux, ils ne sauraient avoir de terme. Chaque mois voit renaître de nouvelles calamités; déja le peuple est incapable de goûter le repos; déja son cœur est comme enivré par la tristesse. Qui pourra pacifier ce royaume? si l'empereur ne gouverne pas lui-même, la perte du peuple est assurée.

Les chevaux de ce char sont retenus par la crinière; je regarde de tous côtés, mais de quelque part que je me tourne, je ne vois que des dangers.

Votre perversité est à son comble : le plus souvent on vous voit combattre les uns contre les autres; et si vous avez un moment de tranquillité, vous l'employez à une joie tumultueuse, comme des gens qui boivent ensemble.

L'auguste ciel s'est dépouillé de sa justice à notre

égard : notre empereur est rongé de soucis cuisans, et cependant vous ne songez pas à réprimer vos passions; et vous vous indignez contre ceux qui sont justes.

Moi *Kia-fou*, j'ai composé ces vers, dans l'intention de mettre fin aux malheurs de mon souverain. Qu'il tourne son cœur vers la justice, et alors il pourra gouverner dignement les dix mille royaumes.

TRADUCTION VERBALE.

Altus ille australis mons;
Connectuntur lapides asperè, horrendum-in-modum,
Metuende, formidolose *Chi-in*,
Populi omnes te inspiciunt.
Mœsti-sunt animi perinde-ac-si arderent:
Non audent lætari, confabulari,
Imperii appropinquantem finem, destructionem.
Quid agis, non prospiciens?

TRANSCRIPTION DE LA PRONONCIATION.

Tsiei pi nan chan;
'Weï chi yan yan,
He he *Chi-in*,
Min kin eul tchan;
Yeou sin jou than;
Pou kan hi than,
Koue ki tsou, tchan,
Ho young, pou kian.

Altus ille australis mons;
Est plenus ille vepribus;
Metuende, formidolose *Chi-in*,
Non æquus es, cur?
Cœlum nunc advehit calamitates;
Malum, turbamenta crescunt valde;
Populus loquitur nihil lætum;
Sed nihil refrenat, proh!

In-chi, magnus minister,
Est *Tcheou* fundamentum.
Constringit imperii justitiam;
Quatuor partes ille constringit.
Imperatorem ille adjuvaret;

Tsieï pi nan chan;
Yeou chi khi yo,
He he *Chi-in*;
Pou phing 'weï ho?
Thian fang tsian thso;
Sang, louan houng to,
Min yan wou kio;
Thsan mou tchhing tso.

In-chi tai chi,
'Weï *Tcheou*-tchi ti,
Ping koue-tchi kiun;
Sse fang chi 'weï,
Thian-tseu chi phi,

Efficeret populus ne conturbaretur;
Non amatur magno cœlo,
Non decet perire nos omnes.

Nec ipsemet, nec parentes,
Omnes populi non fidunt;
Nec examinant, nec agunt.
Ne decipiant imperatorem;
Utantur justitia, utantur tandem,
Non exilibus viris periclitemur.
Homines nihili, soceri, generi,
Ergo abstineant a-gravibus officiis.

Magnum cœlum non æquum,

Pi min pou mi,
Pou tiao hao thian,
Pou i khoung 'o chi.

Fe koung, fe thsin,
Chu min fe sin;
Fe wen, fe sse.
We wang kiun-tsi;
Chi i, chi i,
Wou siao yin i,
So so yen ya,
Tse wou wou sse.

Hao thian pou young,

Profundens illas tantas calamitates;
Magnum cœlum non misericors,
Profundens hæc tanta turbamenta.
Imperator sicut terminus :
Efficiat-ut populus animi lugubria-deponat.
Imperator si placidus,
Odia, iras ille amovebit.

Non misericorde magno cœlo,
Dissentiones non habebunt finem.
Sicut lunæ istæ nascuntur,
Efficiunt-ut populus non quiescat.
Tristis animus ut ebrius.
Quis poterit regnum pacificare ?

Hiang thseu kio young ;
Hao thian pou hoeï ;
Hiang thseu ta li.
Kiun-tseu jou ki :
Pi min sin khi,
Kiun-tseu you i
'Ou nou chi 'weï.

Pou tiao hao thien,
Louan mi yeou ting.
Chi youei sse sing,
Pi min pou ning.
Yeou sin jou tchhing.
Choui ping koue tchhing!

Non ipsemet faciens gubernamentum ,
Peribunt lassitudine centum familiæ.

Currus hujus quatuor quadrupedes,
Quatuor quadrupedes cervice deducuntur.
Ego circumspicio quatuor angulos,
Per angustias, nihil-est quò eam.

Semper crescit vestra nequitia,
Intuentur vos invicem pugnantes ;
Si tranquilli, tunc lætamini ,
Sicut simul vinum effundentes.

Pou tscu 'wei tching,
Tso lao pe şing.

Kia pi sse meou ,
Sse meou hiang ling.
'O tchen sse fang ,
Tso tso mi so tchhing.

Fang meou eul 'o ,
Siang eul meou i ;
Ki i, ki i,
Jou siang tchheou i.

Magnum cœlum non æquum :
Noster imperator non tranquillus ;
Non refrenatis vestrum animum ;
Urgetis, indignamini illos justos ;

Kia-fou condidi carmina,
Ad finienda imperatoris infortunia,
Tandem converte tuum animum,
Ut contineas decem-millia regna.

Hao thian pou phing :
'O wang pou ning ;
Pou tchhing khi sin ;
Fou youan ki tching,

Kia-fou tso tsoung'
I kieou wang hioung ;
Chi 'o eul sin,
I tchhou wan poung. (1)

---

(1) Il est à remarquer qu'il y a dans cette ode plus de vingt-quatre changemens de prononciation. Ces altérations sont, comme on le voit, très-fréquentes. Elles ont lieu tant pour la consonnance que pour la rime. Ainsi, par exemple, le dernier caractère de la dernière strophe, doit régulièrement se prononcer *pang ;* mais, ce mot ainsi prononcé ne rimant plus avec *hioung*, qui est plus haut, on est averti par une note qu'il faut lire *poung*.

NOTICE

Sur les Travaux administratifs de M. le Duc de Richelieu, dans la Russie méridionale,

Par M. S. ***

Une mort prématurée et presque subite vient d'enlever M. le duc de Richelieu, un des hommes d'état que la Société Asiatique s'enorgueillissait de compter parmi ses membres. Quelques semaines se sont à peine écoulées, depuis qu'on l'a vu prendre part à l'organisation de cette Société, et lui promettre par ses relations avec les confins de l'Asie, les plus grands succès dans ses travaux: un seul instant a détruit toutes les espérances qu'on a pu concevoir avec tant de fondement, du zèle d'un coopérateur aussi illustre qu'éclairé. En déplorant la perte de M. le duc de Richelieu, la Société Asiatique ne fait que partager la douleur de la France entière, des nombreux amis qu'il laisse inconsolables, des malheureux dont il était le soutien et le père.

Il est peu d'hommes en effet qui aient été l'objet de regrets plus universels, plus unanimes. Tous les partis, qui malheureusement divisent encore la France, se sont réunis dans l'expression de leur douleur; tous se sont empressés de rendre justice au noble et loyal

caractère du duc de Richelieu, à ses éminentes vertus, au zèle qui l'animait pour le bien de son pays : hommage rare, et non suspect de flatterie, puisque celui qui en est l'objet n'existe plus.

Je ne détaillerai point, dans cette notice, les qualités de l'esprit et du cœur de M. le duc de Richelieu; je ne parlerai point des dernières années de sa vie politique, ni des nombreux services qu'il a rendus à la France, services dont personne ne saurait nier l'importance. Placé à la tête des affaires, dans un tems des plus difficiles et des plus désastreux pour sa patrie, c'est à la loyauté et à la droiture de son caractère que la France dut sa délivrance, et cet état de prospérité dont elle commence à jouir après tant de malheurs et de bouleversemens.

Mais qu'il me soit permis de rappeler ici les bienfaits, moins connus en France, que M. le duc de Richelieu a répandus dans une contrée, qui, par sa position et par les peuples qui l'habitent, doit plus particulièrement fixer l'attention de la Société Asiatique. En rendant cet hommage à la mémoire d'un homme qui ne cessera d'être également pleuré, et dans le pays le plus civilisé du monde, et sur les bords agrestes du Pont-Euxin; dans les palais qui ornent la capitale de la France, comme dans les huttes des montagnards de la Tauride; j'ose me flatter de remplir les vues de la Société, et de rentrer en quelque sorte dans l'objet de ses occupations.

La valeur dont M. le duc de Richelieu fit preuve, avec toute l'ardeur du jeune âge, à l'assaut d'Ismaël, où il se trouva comme volontaire, fit connaître son

nom et ses brillantes qualités en Russie, et le fit distinguer par l'impératrice Catherine, qui lui donna des marques de sa satisfaction et de son estime, en lui accordant la croix militaire de Saint-George et une épée d'or. Lorsque les circonstances l'obligèrent dans la suite à quitter sa malheureuse patrie, ses vues se tournèrent vers ce pays éloigné, où il avait reçu, peu de tems auparavant un accueil si favorable, et où l'on vint au devant de lui avec empressement. Il y servit avec distinction sous le règne de Catherine et sous celui de l'empereur Paul, qui lui confia le commandement d'un régiment de cavalerie, et le nomma lieutenant-général : il s'acquit l'estime et l'amitié de tous ceux qui étaient en relation de service avec lui, et les sentimens qu'il inspira aux officiers comme aux soldats, ne sont pas encore effacés du cœur de ceux qui ont eu le bonheur de l'avoir pour chef.

L'empereur Alexandre, qui succéda à son père en 1801, sut, quoique jeune encore, apprécier le noble caractère de M. le duc de Richelieu. Il l'engagea à rentrer au service de Russie, qu'il avait quitté quelque tems avant la mort de l'empereur Paul ; et au commencement de 1803, il le nomma gouverneur de la nouvelle ville d'Odessa.

Le pays où cette ville est située, venait d'être acquis par la Russie, en vertu du traité de paix conclu avec la Turquie à Yassy, en 1792. Renfermé entre les embouchures du Boug et du Dniester, il n'offrait, sur une étendue de 50 lieues de largeur, sur un peu plus de longueur, qu'un désert immense, où l'on ne ren-

contrait pas une seule habitation (1). La guerre en avait chassé les Nomades, qui, depuis des siècles, erraient avec leurs troupeaux dans ces vastes solitudes, couvertes des plus beaux pâturages qu'on puisse voir, mais entièrement dépourvues d'arbres. Le gouvernement russe, dès qu'il fut en possession de cette contrée, songea à mettre à profit sa belle position sur les bords de la mer Noire, en y attirant une population industrieuse et commerçante. On distribua à des particuliers les terres encore vierges qu'elle renfermait, sous condition d'y former des établissemens; et il fut décrété, en 1796, qu'un port avec une ville, à laquelle on donna l'antique nom d'*Odessa*, serait établi sur l'emplacement du château ruiné d'Hadji-bey, pour servir de débouché, tant au pays fertile qui l'environne, qu'à toute l'Ukraine, si riche en productions territoriales.

La position avantageuse de ce nouveau port y attira bientôt des commerçans: mais ses progrès, dans les premières années de son existence, furent bien peu sensibles, soit parce que tout établissement nouveau ne saurait offrir au commerce ni les commodités, ni les garanties nécessaires; soit qu'une administration

(1) On peut lire la relation d'un voyageur qui parcourut ce pays en 1793, et qui, pendant trois jours de marche, depuis Bender jusqu'à Otchakof, ne rencontra *pas une seule habitation*, *pas un seul arbre*, *ni buisson*; il a dû nécessairement passer près de l'emplacement actuel d'Odessa. Voyez le *Voyage en Crimée*, suivi de la Relation de l'ambassade envoyée de Saint-Pétersbourg à Constantinople en 1793, traduit de l'allemand par M. Delamarre, p. 20.

mal dirigée mît des entraves à son accroissement. Malgré cela, la population d'Odessa montait déjà à près de 4,000 ames en 1803, époque où l'empereur Alexandre, sentant l'importance de cette place, assura son existance, en en confiant le gouvernement au duc de Richelieu, à qui il donna toute l'extension de pouvoir, si nécessaire dans une contrée aussi éloignée de la capitale de l'empire.

M. le duc de Richelieu, en arrivant à Odessa, trouva une bourgade dont les maisons, basses et en grande partie couvertes de chaume, étaient disséminées sur une assez grande étendue de terrein, où était tracé le plan de la colonie; et une rade qui n'offrait point d'abri aux bâtimens. Odessa ne renfermait encore aucun des édifices, aucun des établissemens qui constituent une ville et un port commerçant; aucun capitaliste n'avait encore pensé à s'y fixer; ceux qui y venaient pour trafiquer, s'en allaient après avoir terminé leurs affaires. Les onze années de l'administration de M. le duc de Richelieu suffirent pour opérer le plus étonnant changement qui se soit passé sous nos yeux.

Tout fut fait à Odessa dans l'espace de ce court intervalle. Des temples, pour les différens cultes professés dans ce pays de tolérance; un hospice pour soulager l'humanité souffrante, un gymnase, et des écoles pour l'instruction de la jeunesse; une grande jetée pour abriter les bâtimens contre la tempête, et plusieur échelles pour embarquer et débarquer les marchandises; un lazaret, pour préserver la ville de la peste;

des marchés; des casernes pour la garnison; des trottoirs ombragés d'arbres ; une belle salle de bal ; enfin, une jolie salle de spectacle, et un jardin public : tout fut créé comme par enchantement. Les divers établissemens pour favoriser le commerce, tels que les banques d'échange et d'escompte, les chambres d'assurances maritimes, un tribunal de commerce, etc., Odessa les dut aux soins de M. le duc de Richelieu. La ville et son territoire reçurent une prodigieuse quantité de plantations d'arbres fruitiers et forestiers, et de nombreuses campagnes s'élevèrent de toutes parts dans les environs. Pour remédier au manque d'eau, qui souvent se faisait sentir pendant les fortes chaleurs de l'été, pour abreuver le bétail qui affluait avec les transports de grains à Odessa, on établit un immense réservoir d'eau, qui écarta tout-à-fait ce grand inconvénient. Les artisans de tout genre manquant dans cette colonie naissante, M. le duc de Richelieu y établit plusieurs familles industrieuses d'émigrés Allemands, choisis parmi ceux qui, à cette époque, venaient peupler les déserts de la nouvelle Russie : il pourvut de cette manière aux premiers besoins des habitans de la ville, et assura en même tems l'existence de ces émigrés, en leurs procurant les moyens de gagner leur vie et même de s'enrichir par leur travail.

Tout ce dont je viens de donner les détails, fut exécuté des ressources même de la ville, qui, dans les premiers tems, n'étaient assurément pas bien considérables; mais les recettes et les dépenses étant réglées avec une sage économie, on ne fut que très-rarement

dans le cas de demander des secours au gouvernement, et la totalité de ces secours ne s'est élevée qu'à une somme très-modique, en comparaison des travaux exécutés et des établissemens fondés.

Tandis qu'Odessa s'embellissait de jour en jour d'édifices nouveaux et élégans, la demeure seule du gouverneur restait toujours la même : c'était la maison la plus modeste de la ville, meublée avec toute la simplicité possible : jamais il n'a voulu consentir à y faire aucun changement, ni aucun embellissement.

Les soins infatigables et paternels avec lesquels M. le duc de Richelieu gouvernait Odessa, fixèrent bientôt tous les regards sur cette ville nouvelle : des Russes et des étrangers de toutes les nations y affluèrent en foule ; plusieurs capitalistes vinrent y fonder des maisons de commerce solides, attirés par les avantages de la position de cette place, et par les garanties que leur offrait le caractère personnel et la conduite sage de son administrateur, ainsi que par l'accueil gracieux qu'il leur faisait. De belles maisons particulières s'élevèrent de toutes parts ; la ville prit un accroissement étonnant ; et sa population monta bientôt à 35,000 habitans. C'est ainsi que dans l'espace de onze années, M. le duc de Richelieu parvint à élever Odessa au rang d'une ville considérable, et qui, parmi toutes celles de Russie, peut sans contredit occuper le second rang (1). Lorsqu'il la quitta en 1814 pour retourner

(1) La reine Caroline de Naples qui, en 1813, fut obligée de quitter la Sicile, et de passer par Constantinople et Odessa pour se rendre à

en France, tout était fait : il ne restait qu'à maintenir cet état de prospérité où M. le duc de Richelieu l'a placée, et à suivre l'impulsion qu'il lui avait donnée vers une prospérité encore plus grande.

Cette étonnante métamorphose frappera bien plus encore, si l'on considère que dans le courant de ces onze années, M. le duc de Richelieu eut à lutter contre mille obstacles de la nature la plus grave. Et en effet, si dans ses travaux il a été favorisé par les circonstances, ce ne fut guère que dans les deux ou trois premières années de son administration : mais à cette époque, Odessa sortait à peine du néant, et ses ressources se réduisaient à fort peu de chose. En 1806, la guerre éclata entre la Russie et la Turquie, et le commerce des ports de la mer Noire ne fit plus que languir. Ce n'est qu'en 1812 que la paix fut rétablie ; mais un orage plus terrible vint fondre alors sur la création de M. le duc de Richelieu, et manqua d'anéantir le fruit de tant de travaux. Pendant que la guerre la plus désastreuse ravageait les provinces septentrionales de la Russie, et que l'incendie de Moscou dévorait toutes les marchandises que les négocians d'Odessa avaient

---

Vienne, ne put s'empêcher de témoigner son étonnement à l'aspect de la nouvelle création de M. le duc de Richelieu. Les facilités qu'elle trouva pendant la longue quarantaine qu'elle y fit ; les spectacles et les fêtes brillantes qu'on lui donna ensuite, la frappèrent d'autant plus, qu'on l'avait menacée de ne trouver dans cette contrée que des chaumières et des privations de toute espèce. On sait de quelle manière l'empereur Alexandre témoigna sa satisfaction à M. le duc de Richelieu, lorsqu'il visita la ville d'Odessa en 1818.

envoyées dans cette capitale, la peste, ce fléau d'autant plus effrayant que les coups dont il frappe sont cachés, pénétra dans la ville, malgré toutes les précautions qui y avaient été prises pour s'en garantir. On ne s'aperçut de l'existence de ce fléau, que lorsqu'il était difficile d'y apporter remède. Ce fut une épreuve bien forte pour le cœur de M. le duc de Richelieu : entouré de morts et de mourans, ce cœur si bon et si sensible était déchiré à chaque instant du jour. Odessa, dans ce tems de calamités, paraissait anéantie ; ce n'était plus qu'un vaste tombeau : un silence morne régnait sur les places et dans les rues désertes de cette ville, naguère si animée et si bruyante. Toute espèce d'affaires fut suspendue ; chacun ne songeait qu'à se garantir du fléau qui le menacait : M. le duc de Richelieu bravait seul les dangers dont il était environné ; il exposait continuellement sa propre existence pour sauver de malheureuses victimes, et surtout pour préserver du mal ceux qui n'en étaient pas encore atteints, et empêcher la maladie de s'étendre dans le pays. On le voyait tous les jours visiter les malades de la ville, et entrer même dans les hôpitaux des pestiférés, pour encourager les médecins qui n'osaient plus en approcher. Les mesures qu'il avait adoptées, et qu'il faisait exécuter strictement, arrêtèrent enfin la maladie après quatre mois de ravages, pendant lesquels le dixième de la population d'Odessa fut enlevé. La ville en fut délivrée ; mais les précautions qui durèrent encore pendant plus d'un an, parce que la peste continuait à exercer ses fureurs dans plusieurs

endroits des environs, où malheureusement elle fut répandue, apportaient de grandes entraves au commerce, qui ne commença à reprendre que vers la fin de 1814, époque à laquelle les habitans d'Odessa eurent la douleur de voir partir M. le duc de Richelieu, pour ne plus le revoir.

Si, au milieu de tant d'entraves et de tant de calamités, M. le duc de Richelieu parvint à faire tout ce qu'il a fait à Odessa, quel serait l'aspect de cette ville, si elle avait pu continuer à jouir de son administration pendant les années, si prospères pour le commerce de la Mer-Noire, qui suivirent son départ! Les progrès qu'elle a faits en 1816, 1817 et 1818 sont immenses; mais j'ose affirmer que sa prospérité eût été bien plus grande encore, si elle avait été dirigée par celui qui en avait jeté les fondemens. Quoique absent, il continuait cependant à exercer sur le sort de la ville qu'il avait créée, l'influence la plus salutaire; c'est en effet à l'ascendant de son nom, qu'Odessa dut l'établissement du Lycée-Richelieu; M. l'abbé Nicolle qui en avait conçu le plan et jeté les fondemens, était assurément l'homme le plus digne de seconder les vues bienfaisantes du créateur d'Odessa. C'est encore en grande partie à M. le duc de Richelieu, que cette ville est redevable du port-franc qui y fut établi en 1819.

(*La suite au cahier suivant.*)

Extrait de deux Lettres de M. Cailliaud à M. Jomard.

Sennar, le   novembre 1821.

ENFIN je vous annonce notre départ sous peu de jours pour la province de Fazoële, après un long et pénible séjour ici de cinq mois. Nous y avons couru beaucoup de risques, à cause de la maladie régnante; la saison des pluies a été en partie la cause de ce retard; si j'eusse pu prévoir que nous dussions rester ici aussi long-tems, j'aurais peut-être renoncé à visiter les royaumes plus au Sud. Pendant ce tems, j'ai pris toutes les notions qu'il m'a été possible de prendre, soit sur le pays et les royaumes environnans, soit sur la chronologie des rois de Sennâr, depuis trois siècles et plus, et sur celle des rois de Chendy. J'ai achevé une partie de mes dessins; nous avons fait une collection d'oiseaux et de plantes.

Depuis trois mois, mon compagnon de voyage et moi, nous sommes obligés de soigner nos domestiques, vu la grande quantité de malades; une fièvre épidémique fait de grands ravages dans l'armée : plusieurs Européens et des médecins du prince en ont été les victimes. M. Frediani, dans un accès de délire, a brûlé presque tous ses papiers, ouvrage de dix-huit mois; ensuite il en est devenu fou à l'attacher. Dans

ce moment, il est atteint d'un mal qui fait désespérer pour ses jours. Nous nous estimons très-heureux mon compagnon et moi, d'avoir pu échapper jusqu'à présent aux maladies qui sont si communes dans ce pays. La belle saison d'hiver où nous entrons, nous fait espérer un heureux voyage ; la durée en sera de trois ou quatre mois : puis, de retour à Sennâr, je ne m'arrêterai plus.

Depuis un mois, Ibrahim-pacha, fils de Mohammed-Ali, est arrivé ici; il continue la campagne avec son frère Ismaïl : l'un et l'autre me témoignent beaucoup d'égards ; notre patrie leur sera reconnaissante des notions que j'espère donner sur cette partie de l'Afrique.

Signé, CAILLIAUD.

Fazoële, 18 février 1822.

Nous partons aujourd'hui de la province de Fazoële, pour retourner à Sennâr et en Égypte ; les circonstances de la guerre ne permettraient pas de prendre une route à l'Ouest, et la grande quantité d'antiquités qui sont à Wetbait-naga, Meroë, Barkal, Napata, m'obligent à revenir de ce côté ; de là, j'espère, si le tems me le permet, passer par l'ancienne Troglodytique, sur les rives de la mer Rouge, et venir à Bérénice et Assouan.

Il y a vingt jours que les employés de M. Salt sont venus passer quelque tems à Sennâr, et sont retournés

sur leurs pas; sans monter plus haut que cinq journées. Si j'ai autant attendu à Sennâr, dans un pays malsain, où chaque jour nous étions menacés de l'épidémie, qui a détruit un tiers de l'armée, c'est parce que j'espérais voyager à une grande distance sur le fleuve Blanc; mais les mines s'étant trouvées trop pauvres, il en est résulté un obstacle pour le voyage.

En partant de Sennâr avec Ismaïl-pacha, nous suivîmes d'abord le Nil. Passant par les limites du Sennâr, nous entrâmes sur le royaume de Bertot, borné à l'Est par le Nil, à l'Ouest par la grande province de Bouroun, et au Sud par Dar-foke, la province d'en-haut. Nous trouvâmes dans l'intérieur, des peuples païens. Le prince avait à les combattre; leur pays étant montagneux, les bois, les chemins presque impénétrables, et frayés seulement par les animaux sauvages, Ismaïl n'a pu emmener autant d'hommes captifs qu'il l'aurait désiré. Ces peuples païens habitent plus de trois cents montagnes; il est assez remarquable que les noms de quatre-vingt-dix-neuf de ces montagnes commencent par *Fa*; ainsi *Fazoële*, *Famaka*, *Faban*, *Fakoum*, etc.

Après un mois et plus de voyage, depuis Sennâr, nous arrivâmes sur le Nil à Fazoële; les chefs musulmans de cette province, traitèrent avec le prince, et payèrent un tribut. De là nous partîmes pour l'intérieur, ayant toujours les païens à combattre, et nous arrivâmes dans la province de *Gamamil*, où sont les sables aurifères, exploités par ces peuples : ce sont des terrains d'alluvions; l'or y est en paillettes et pé-

pites, dans des terres argileuses et dans un sable ferrugineux ; tout ici est empreint d'oxide de fer. Je lavai et fis laver beaucoup de ces sables ; ils ne rendent que six à huit grains d'or par quintal de terre.

Nous partîmes de cette province, la dernière dans le Sud du Bertot ; nous entrâmes dans le Dar-foke, et nous vinmes à *Singué*, village en partie habité par des musulmans. Nous étions alors par le 10° de latitude, à cinq jours des confins de l'Abyssinie ; c'est là que le prince fixa la limite de ses conquêtes : nous retournâmes au Fazoële.

Dans le royaume de Bertot, nous passâmes plusieurs fois le *Toumât*, rivière large de deux cents pas ; elle vient de l'Abyssinie, et se jette dans le Nil : il n'existe point de rivière du nom de Maleg, qu'on a indiquée dans plusieurs cartes, comme se jetant dans le fleuve Blanc ; c'est sans doute le Toumât qu'on aura voulu désigner. Il y a une autre rivière plus forte, nommée *Jabousse*, venant aussi de l'Abyssinie, et qui se jette dans le Nil à deux jours et demi au sud de Fazoële ; celle-ci, dit-on, recèle toute l'année des crocodiles et des hippopotames. Sur la rive Est du Nil, est une autre rivière moins forte, nommée *Essen-Gologo*, qui vient descendre dans le Dender ; plusieurs autres viennent aussi grossir le Toumât.

J'ai recueilli tout ce qu'il m'a été possible d'observer sur les coutumes et la religion de ces peuples païens ; bien des usages appartiennent aux anciens Égyptiens. J'ai écrit tous les événemens militaires ; je suis le seul Européen qui ait pénétré jusqu'à Singué. L'expédition

d'Ismaïl-pacha tire à sa fin, les basses eaux du fleuve ne lui permettant pas de rien entreprendre sur le fleuve Blanc : les relations que j'ai sur le cours de ce fleuve, porteraient à croire qu'il communique avec le Niger; mais elles sont trop incertaines pour en rien conclure.

Sur la partie Est du fleuve, est la grande province de Dinka, habitée par des païens; bornée à l'Est par celle de Bouroun, où sont des musulmans et des païens, et à l'Ouest du fleuve, par le Kourt-Sâl; par Gebel Noba au Nord, et au Sud par des païens encore. Ce fleuve s'écarte beaucoup plus dans l'Ouest à la hauteur du 10e. et du 11e. degré, qu'on ne l'indique sur la carte.

Le Defterdâr-bey a, depuis long-tems, conquis le Kourt-Sâl, où il séjourne jusqu'à la saison des pluies, pour marcher ensuite sur le Darfour.

Ismaïl-pacha a fait preuve, surtout dans sa dernière expédition, de beaucoup d'habileté, de constance et d'intrépidité; malgré les difficultés incroyables qu'il y avait de transporter de l'artillerie à dos de chameaux, à travers des bois épais, une multitude de torrens, de montagnes et de chemins impraticables, il n'en a pas moins continué son entreprise; beaucoup d'autres à sa place l'auraient abandonnée. En moins de deux ans, il a vaincu une foule de peuplades et de tribus, conquis beaucoup de provinces et plusieurs royaumes. Toute l'armée a couru les plus grands dangers. Dans le voyage au Sud de Fazoële, l'ennemi pouvait nous perdre tous, soit par les incendies, soit par les sur-

prises de nuit : la Providence a veillé sur l'armée d'Ismaïl.

Ibrahim, son frère, ayant perdu son médecin à Sennâr, et lui-même étant bien malade, retourna dans cette ville, dont il était éloigné de cinq journées au Sud; avec lui retournèrent un Milanais qu'il avait pris pour écrire ses campagnes, et les employés de M. Salt; mais sa maladie a tout arrêté. Ses troupes sont parvenues à Dinka, d'où elles doivent partir pour se joindre à celles d'Ismaïl-pacha.

Sennâr, le 27 février 1822.

Nous arrivons aujourd'hui dans cette ville; sous trois jours au plus, nous en partirons pour Halfaye et Wetbait Naga. Pour venir de Fazoële ici, le prince nous avait donné une cange à seize rameurs; c'est pour cette raison que nous sommes venus si promptement.

Signé, CAILLIAUD.

Réflexions sur quelques points des Lettres de M. Cailliaud.

Les nouvelles que l'on vient de donner étaient attendues avec d'autant plus d'impatience, que les dernières lettres de M. Cailliaud avaient un an de date, et qu'on savait qu'une maladie épidémique avait fait

de grands ravages dans l'armée du pacha. S'il faut renoncer à l'espoir d'obtenir par notre compatriote des lumières directes sur la source présumée du *fleuve Blanc*, cependant nous en sommes un peu dédommagés puisqu'il est parvenu jusqu'au 10ᵉ. degré de latitude, à cinq cents lieues de la dernière cataracte; et qu'il paraît avoir souvent marché à proximité de ce fleuve: le lieu de *Singué* est à environ cent soixante lieues au-dessus du confluent des deux branches du Nil. Comme nous ne possédions aucune relation d'un Européen sur le *Nil Blanc*, on doit se féliciter de ce que ce voyageur estimable a eu le bonheur de remonter aussi haut dans le Sud, et la constance de braver le climat, les hasards de la guerre, et les maladies qui viennent d'être funestes à une si grande partie des troupes expéditionnaires. De tous les pays désignés dans ses lettres (et ce n'est sans doute que la moindre partie de ceux qu'il a visités), on en connaissait à peine un ou deux. Le *Fazoële* (1) était placé beaucoup trop près de Sennâr, dont il est séparé par deux royaumes; le pays des *Chelouks*, peuple païen, doit au contraire descendre deux degrés plus bas. Le pays de *Dinka*, celui de *Dar-foke*, celui de *Gamamil*, les royaumes de *Bouroun* et de *Bertót*, enrichiront cette partie des cartes géographiques, qui la plupart (et c'étaient les meilleures), étaient d'une nudité absolue; tandis que

(1) Dans plusieurs cartes d'Abyssinie, le royaume de Fazoële est appelé *Fazuclo* : c'est une altération du *c* en *e* dans *Fazuelo*. Cette erreur se reproduit sans cesse d'une carte à l'autre.

d'autres, au contraire, étaient d'une richesse trop suspecte. Le retour par eau, de Fazoële à Sennâr, en dix jours, sur une barque légère à seize rameurs, suppose une navigation d'au moins cent lieues ; ainsi le Bahr-elazrak doit avoir de grandes sinuosités au midi de Sennâr. Nous connaîtrons aussi l'existence et une partie du cours de trois grandes rivières, le *Toumât*, le *Jabousse* et le *Gologo* qui se jettent dans le Nil, à ces hautes latitudes : cependant il reste à éclaircir, comment une rivière qui a son embouchure dans le Nil, à la hauteur de Fazoële, a été traversée par le voyageur partant de Sennâr pour se rendre au Fazoële ; enfin les mœurs, le sol et l'état physique de cette partie de l'Abyssinie auront sans doute été observés dans tous les détails, pendant un voyage d'une année et le séjour forcé à Sennâr. Nous devons désirer surtout de connaître les rapports qui ont été observés entre les coutumes encore subsistantes du paganisme, et les anciens usages des Égyptiens ; de grandes lumières pourraient résulter de pareils faits remarqués jusque dans l'Afrique occidentale, et qui ont toujours été fort difficiles à expliquer. De retour aux ruines de Soba, d'Assour et de Barkal, notre voyageur va compléter les découvertes qu'il a faites sur les antiquités: il nous fixera sur la véritable position du Nil, dans une partie importante de son cours qui n'a jamais été bien connue, savoir, entre Dongolah et le Berber ; c'est là que se trouve une grande cataracte, qui s'étend sur un espace de 45 lieues.

Nous ferons remarquer la réserve judicieuse du

voyageur Cailliaud, sur les rapports qu'il a recueillis touchant la communication d Nil et du Niger (1). Il est bien vrai que tous les noirs s'accordent sur ce point; mais a-t-on b i e n saisi ce qu'il faut entendre par cette communication? Pourquoi ne serait-ce pas seulement la continuité ou l'embranchement de plusieurs vallées, toutes occupées par de grands cours d'eaux, ou par des lacs? Pourquoi les montagnes de la Lune, vaste plateau d'où le fleuve Blanc paraît sortir pour se jeter à l'Est dans la Nubie, ne renfermeraient-elles pas dans les hautes eaux, un grand lac comme celui de Dembéa, d'où sort le fleuve Bleu? De ce lac sortirait à l'Ouest, sur le revers du plateau, une rivière comme le Bahr Kulla ou toute autre, tombant dans le Wangara ou quelque amas d'eau semblable, qui de l'autre côté recevrait le Dialliba. L'évaporation, dans un tel pays, suffirait de reste pour absorber les eaux excédantes; et lorsque dans les années très-pluvieuses elle ne compenserait pas leur affluence, il en résulterait une espèce de mer intérieure, d'où serait venu le nom de *Bahr-el-Soudan* (la mer de Soudan). De là aussi cette différence qu'on remarque dans les récits des noirs, sur la grande étendue ou les limites plus étroites de ces bassins, réduits quelquefois à de simples marais. Maintenant, qui empêche d'admettre que les Maures,

(1) On ne sait de science certaine, à cet égard, qu'une chose seulement, c'est que l'on a vu à Ségo un grand fleuve coulant vers l'Est; une autre chose très-probable, c'est que la branche principale du Nil sort de Montagnes situées à l'Ouest de l'Abyssinie.

les Marabous, les Bambaras et les autres noirs qui ont traversé l'Afrique, aient descendu le Joliba, traversé les lacs intérieurs, remonté l'une des rivières qui sortent de Gebel-Kumri à l'Ouest, pour redescendre ensuite le bahr-el-Abyad. Dans cette supposition, rien ne parait contraire à la géographie, ni aux lois générales de l'organisation du globe; au contraire, dans l'opinion qu'on attribue aux noirs (et à tort selon moi) tout est en opposition avec les lois naturelles. Il faudrait supposer un cours de plus de deux mille lieues à un fleuve unique, l'absence d'une grande chaîne longitudinale propre à chaque continent, une pente presque nulle, et ce qui est encore plus inadmissible, un coude à angle aigu, au milieu même du cours de ce prétendu Nil. Une autre considération non moins frappante est celle-ci : quiconque a étudié le régime des eaux courantes, sait que la pente d'un fleuve va toujours en décroissant de la source à l'embouchure, suivant une certaine loi. Connaissant donc cette pente en un point, il est facile d'en conclure qu'elle doit être plus grande au-dessus de ce point, et beaucoup plus encore à la source. Or c'est ce qui arrive pour le Nil. Les Français, ont observé sa pente au Kaire et dans la Thébaïde. Dans les eaux moyennes, au Kaire, la pente du courant est de 7 pouces par lieue; à Syène plus de trois fois autant: que doit être cette pente à Dongolah, à Sennâr, aux montagnes de la Lune? Serait-il possible seulement de la calculer à mille lieues plus loin, à moins qu'on n'imagine que dans tout ce vaste espace, le Dialliba, et les eaux qui lui succèdent,

sont tout à fait de niveau ; mais cette idée serait démentie par tous les renseignemens, et surtout parce que Mungo Park a trouvé à Sego une forte pente au fleuve qu'il a vu, et cela devait être ainsi d'après la loi générale exposée tout à l'heure. Ainsi, je crois qu'il n'y a pas à balancer entre l'hypothèse d'un prétendu Nil, sortant des montagnes de Kong au 8e. degré de longitude Ouest, et la supposition d'une certaine continuité entre les vallées du Dialliba, du Bahr-Kulla (ou tout autre) et du Bahr-el-Abyad, peut-être réunis ensemble dans les hautes eaux, par des lacs et de grands amas d'eaux ; par là s'expliqueraient les cours d'eau à l'Est du 8e. degré de longitude occidentale, au 10.e longitude orientale ; les cours d'eau à l'Ouest du 22.e au 12.e de de longitude orientale, enfin le cours du fleuve Blanc à l'Est ; mais n'oublions pas que ce n'est ici qu'une hypothèse plausible, et attendons pour prouver.

JOMARD.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Exposition de la Foi musulmane, traduite du turc de Mohammed ben Pir-Ali Alberkevi, avec des Notes, par M. Garcin de Tassy; *suivie du Pend-nameh, poème de Saadi, traduit du persan, par le même; et du Borda, poème à la louange de Mahomet, traduit de l'arabe, par M. le baron* Silvestre de Sacy, 1 *vol. in*-8°. Paris, 1822, *de x et* 166 *pages* (1).

Malgré la grande importance politique de la langue turque, elle est généralement peu cultivée par les personnes qui se livrent à l'étude des langues orientales; excepté par celles qui sont obligées de s'en occuper par état. Cette langue est pourtant belle, majestueuse, sonore et très-riche. Sans compter les emprunts que la littérature turque a faits aux Arabes et aux Persans, elle est assez riche de son propre fonds : elle possède un grand nombre d'ouvrages de différens genres, dont plusieurs seraient de nature à piquer la curiosité des lecteurs européens. Une des causes qui retardent les progrès que nous pourrions faire dans l'é-

(1) Chez G. Dufour et Ed. d'Ocagne, libraires, quai Voltaire, n°. 13. Prix : 3 francs.

tude de cette littérature, c'est le petit nombre, la rareté et la cherté des livres élémentaires. Une autre et peut-être la plus puissante, est la nécessité où l'on est de savoir préalablement l'arabe et le persan, pour pouvoir comprendre les auteurs turcs. Ces écrivains, en effet, sont dans l'habitude d'insérer dans leurs ouvrages, non seulement une infinité de mots arabes et persans, mais encore des phrases entières dans ces deux langues; de sorte que pour les traduire exactement, il faut suffisamment connaitre ces deux idiomes, sans quoi on s'expose à commettre de graves erreurs. C'est ce qu'on remarque fréquemment dans toutes les traductions des ouvrages turcs, qui ont été publiées par des personnes qui, quoique fort en état de se servir utilement de la langue turque, dans les affaires diplomatiques, paraissent avoir un peu trop négligé l'étude des deux langues dont nous avons parlé. Ces réflexions ne sont pas applicables à M. Garcin de Tassy, qui a déjà prouvé qu'il s'était préparé à la connaissance du turc, par une étude sérieuse de l'arabe et du persan, comme on peut en être convaincu, au reste, par l'ouvrage intitulé *les Oiseaux et les Fleurs*, qu'il a traduit de l'arabe, et publié en 1821; et par les notes qui l'accompagnent, et qui sont remplies de morceaux persans, tirés d'auteurs fort difficiles.

En composant la traduction que nous annonçons, M. Garcin a dû s'armer de patience, pour vaincre les difficultés d'un texte qu'un style très-concis rend parfois très-obscur (1). Il s'est bien, il est vrai,

(1) Cet ouvrage a déjà été traduit en français, et placé à la fin d'un

aidé du secours d'un commentaire turc; mais, en Orient, comme ailleurs, les commentateurs sont très-diffus; ils vous apprennent à merveille tout ce que vous savez, et rarement ce que vous ignorez. Ce commentaire, composé par Kazi-Zadeh Ahmed ben Mohammed Amin Islambouly est intitulé : *la Pierre précieuse d'Ahmed,* ou *Commentaire sur le petit Traité de Berkevi.* C'est, sans doute, par inadvertance que M. Bianchi, dans sa liste des ouvrages imprimés à Constantinople, donne à ce livre le titre de *Commentaire sur la Religion*, par Beregli.

L'ouvrage de Berkevi est divisé en sept chapitres, qui font connaître tous les points importans des opinions religieuses des musulmans; et on peut, par cet écrit, en être mieux instruit que par tout ce qu'on trouve, sur ce sujet, dans les récits des voyageurs qui ont visité l'Orient. Ces voyageurs sont ordinairement trop peu au fait des langues et des usages du pays, pour être bien instruits sur une matière aussi difficile. Comme l'auteur est Ottoman, on conçoit que nous avons, dans ce petit catéchisme, tout ce qu'il y a d'essentiel à savoir sur la plus pure orthodoxie musulmane. Dans le premier chapitre, il est question de Dieu et de ses attributs; dans le deuxième, on parle des anges qui ne sont d'aucun sexe et non femelles, comme le pensent beaucoup de personnes

---

volume intitulé *Religion* ou *Théologie des Turcs.* Bruxelles, 1704. Cette traduction, fort mauvaise, n'a été connue de M. Garcin, qu'après l'impression de la sienne.

mal informées. Le Coran (surat. 37, v. 150), d'ailleurs, est formel sur ce point. Gabriel est le plus célèbre parmi les anges; il n'en est pas de même chez les Persans, qui le détestent beaucoup au contraire; ils prétendent que Dieu lui avait ordonné de porter à Ali le don de prophétie, mais il se trompa, et le porta, par mégarde, à Mahomet; « Dieu nous préserve, ajoute le bon commentateur turc, d'une pareille erreur. » Nous nous en garderons bien, et jamais, j'espère, nous ne croirons l'ange Gabriel capable d'une pareille balourdise.

Au chapitre 3, il est question des livres de Dieu, parmi lesquels on distingue le Coran, le Pentateuque, l'Évangile, les Psaumes, etc. Au chapitre suivant, il s'agit des prophètes et des saints; puis ensuite de l'autre vie. Nous y voyons que, pourvu qu'un musulman ait seulement un atôme de foi en mourant, il échappera aux tourmens de l'enfer. Tous les jours, parmi nous, on accuse Mahomet d'avoir exclu de son paradis, la plus belle moitié du genre humain; il serait certainement fort étonnant qu'il ait voulu priver des félicités de l'autre vie, un sexe qu'il a tant aimé dans celle-ci, et dont il n'eut jamais à se plaindre : ce serait là une bien noire ingratitude; heureusement qu'il n'en est rien. Je vois, avec plaisir, par le catéchisme de Berkevi, que nous nous trompions grossièrement; et que nous devons, en ce point, réhabiliter l'honneur du saint prophète. M. Garcin refute victorieusement Montesquieu et Volney, qui, avec aussi peu d'exactitude que de ga-

lanterie, avaient osé avancer une aussi monstrueuse hérésie.

Dans le chapitre suivant, on traite de la prédestination et de la religion proprement dite. Le dernier, qui est plus long que le reste de l'ouvrage, n'est guère susceptible d'analyse : il est consacré à ce qui concerne les rits, les obligations légales, les péchés, etc. Nous y remarquerons seulement deux maximes, qui paraîtront peut-être un peu hardies pour des Orientaux, et qui sembleront peu d'accord avec la soumission, sans réserve, que nous attribuons volontiers à ces peuples. Voici la première : « Si un percepteur d'im- » pôts croit que les impôts sont la propriété du sul- » tan, il est infidèle ». Pour l'autre, elle est conçue ainsi : « Si quelqu'un nomme notre souverain actuel » *juste*, il est infidèle; parce qu'il est difficile que » le sultan n'ait pas fait quelque action injuste; et » que, pour être nommé *juste*, il faut l'avoir toujours » été ». Nous terminons ici ce que nous avons à dire de *l'Exposition de la Foi Musulmane*, que M. Garcin a accompagnée d'un ample et intéressant commentaire.

M. Garcin a mis, à la suite de son travail, le *Pend-nameh* ou *le Livre des Conseils*, de Saadi, poème qu'il a traduit sur le texte persan. Ce morceau ne répond guère à la brillante réputation de son auteur; c'est, au surplus, ce que son traducteur remarque lui-même. Tous ses lecteurs penseront, je crois, qu'il vaut mieux s'égarer dans les bosquets de roses du chantre de Schiraz, que d'aller lui demander des

conseils. La morale n'est pas très-neuve et très-amusante, au dix-neuvième siècle : une forme aussi sèche n'est guère propre à la rendre bien séduisante.

Je ne dirai rien de la traduction du *Borda*, poème arabe à la louange de Mahomet, par M. le baron Silvestre de Sacy ; un tel nom la recommande assez ; et, placé à la tête du travail de M. Garcin, ce ne peut être, de la part de cet illustre professeur, qu'une marque bien précieuse d'estime et d'amitié, pour un de ses plus habiles élèves. Deux historiettes, extraites de l'*Anwar-Sohaïly*, terminent agréablement un livre qui commence fort gravement. Avant de finir cet article, nous adresserons à son auteur un petit reproche, dont il pourra faire son profit par la suite. S'attacher, en traduisant, à rendre rigoureusement le sens de son auteur, est certainement la première loi qu'on doive s'imposer en entreprenant un pareil travail ; mais doit-on, cependant, porter le scrupule jusqu'à calquer tellement ses expressions sur les termes de l'original, qu'on n'offre en français que des phrases inintelligibles ? Ne serait-il pas besoin, par exemple, d'une petite note, pour nous apprendre ce que signifie cette phrase : « Les coings de ce jardin, revêtus de » laine, comme les Sofis qui se lèvent durant la nuit, » et les joues pâles, sortaient la tête de la fenêtre » du monastère de la création ? » On en trouve encore quelques autres qui pourraient encourir la même critique. Ces remarques ne peuvent, au reste, affaiblir en rien les justes éloges que mérite l'ouvrage de M. Garcin. Il ne peut, certainement, que con-

tribuer à donner une idée très-avantageuse des grandes connaissances que son auteur a acquises, dans l'intelligence de trois des principales langues de l'Orient.

J. SAINT-MARTIN.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

DANS la séance du 5 août dernier, on a admis au nombre des membres de la Société Asiatique, les personnes dont les noms suivent :

MM. AUTRAN, négociant à Marseille.
Le chanoine Michel BOBROWSKI, professeur à l'université impériale de Wilna.
FRESNEL.
HOLMBOE, secrétaire de la bibliothèque de Christiania.
Le baron PASQUIER, pair de France, ministre d'état.
RICARD, négociant à Marseille.
John TOWLER HULL, à Londres.

On s'occupe ensuite de la nomination aux places vacantes dans le conseil, dont la disposition a été laissée au

conseil par délibération de la Société. Sur la proposition d'un membre, on décide de ne nommer qu'à sept des huit places vacantes; MM. de Humboldt, Amédée-Jaubert, Grangeret de la Grange, le baron Pasquier, Klaproth, l'abbé Reynaud et Agoub réunissent la majorité des suffrages, et sont nommés membres du conseil.

M. Garcin de Tassy communique à la Société une traduction de la *sixième séance de Hariri*; M. Allier de Haute-Roche lit un *Mémoire sur la courtisane Sappho*; M. Langlois, *le dévouement de Vyravar*, morceau de l'*Hitopadesa*, traduit du sanskrit. La séance est terminée par la lecture d'un poème intitulé *Oïna et Rya*, traduit du persan par M. de Chézy.

Ouvrages offerts à la Société :

Par M. Rousseau, consul de France à Bagdad : *Prospectus et Extraits d'une Encyclopédie orientale*, brochure in-4°; *Recueil des caractères universels, depuis le commencement du monde*, etc., copié du livre intitulé, *Trésor de l'Histoire des langues de cet univers;* manuscrit en français; *Recueil de Poésies sacrées de Khouri-Nicoula*, manuscrit; un manuscrit arabe contenant : *Les dogmes religieux et les prières des Ismaëlis; Les trios de perles, poésies de Mathran Germanos Farhad, évêque syrien*, manuscrit arabe; *Copie du pacte de Mahomet, en faveur des Arméniens*, avec la traduction interlinéaire en turc. — Par M. J. Zohrab, docteur arménien : *Eusebii Cæsariensis et Samuelis Aniensis Chronica;* Mediolani, 1818, 1 vol. in-fol. grand papier; *Tableau de l'antique alphabet arménien*, nommé *Mesrobian*, *avec l'explication des principes de la Calligraphie arménienne*, 1 vol. grand in-4°. oblong, Venise, 1816, en arménien; *Traité de Rhétorique, en dix livres, composé au cinquième siècle par Moïse*

Khoren, avec des notes et un commentaire en arménien, par le docteur Zohrab, 1 vol. in-8°., 1796. — Par M. le baron Silvestre de Sacy : *Le Nouveau Testament, traduit en persan, par Martyn*, 1 vol. in-4°., Pétersbourg, 1816; *Le Nouveau Testament en géorgien*, publié par la Société Biblique de Pétersbourg, 1 vol. in-4°.; premier volume des *Archives pour la connaissance de la littérature, de l'histoire et des langues de l'Asie, par M. Klaproth*, 1 vol. in-4°. en allemand.

— Le nouvel empereur de la Cochinchine a notifié son avénement AU ROI par une lettre écrite en chinois, et que nous avons lue et interprétée. Cette lettre n'était accompagnée d'aucune traduction. On y apprend que le *dragon s'est envolé dans les régions supérieures*, c'est-à-dire, que le dernier empereur est mort la 18e. année *Kia-loung*, *Ki-mao*, du cycle (1819), le jour de la douzième lune. La lettre même est datée de la deuxième année *Minh-minh*, ou de la Brillante destinée (c'est le nom que l'empereur actuel a donné aux années de son règne), à la neuvième lune, le douzième jour. Elle est *contre-signée* par le commandant des éléphans de guerre, intendant de la marine marchande du royaume de *Viet-nam* (Cochinchine), et transmise par lui à l'intendant de la marine marchande du royaume de *Fou-lang-cha* (France). Le souverain cochinchinois y prend le titre de *Hoang-ti*, qui revient à celui d'empereur ou d'autocrate; et cependant nous apprenons de Canton qu'il a, suivant l'usage, envoyé demander à l'empereur de la Chine une patente d'investiture, et qu'il a reçu les ambassadeurs chinois, chargés de la lui apporter.

Dans la lettre cochinchinoise était incluse, conformément à l'étiquette, une liste en chinois, des présens qui sont envoyés AU ROI, et qui doivent être en ce moment en

route pour Paris. Ce sont des pièces d'étoffe, des dents d'éléphant, des cornes de rhinocéros, plusieurs milliers de livres de sucre de différentes qualités, cent peaux d'éléphant, dix peaux de tigre, trente peaux de rhinocéros, cent peaux de buffle, cinq cents peaux de cerf. Il serait possible que l'examen de ces derniers objets offrît quelque intérêt aux naturalistes, qui ont eu jusqu'ici si peu d'occasions de recueillir des notions exactes sur les espèces de mammifères ruminans que produit la presqu'île ultérieure de l'Inde.

A. R.

Des lettres du mois d'octobre 1821, récemment arrivées par la voie de Bordeaux, donnent des nouvelles des missions étrangères que la France entretient à l'extrémité de l'Asie. Un missionnaire parti en 1820, M. Jean Taber, écrit qu'il est arrivé en Cochinchine, le 19 mai 1821; il y trouva le vicaire apostolique, M. Labartette, évêque de Veren, qui, malgré son âge avancé, travaille encore avec zèle. Son coadjuteur, M. Jean-Joseph Audemar, évêque d'Adran, est mort le 9 août 1821. Ce prélat, né dans les environs de Toulouse, était âgé d'environ 62 ans. L'année précédente, une épidémie avait enlevé quatre des prêtres du pays. M. Jarot, prêtre du diocèse de Besançon et premier vicaire, était infirme et sexagénaire; M. Thomassin, jeune prêtre d'Angers, parti avec l'évêque de Maxula, était d'une faible complexion, et avait peine à s'accoutumer au riz. Des quatre missionnaires partis de France en 1820, avec M. Taber, un était revenu à Paris; un autre avait été envoyé au Ton-king; un troisième, qui n'était encore que sous-diacre, était destiné à enseigner dans le collége. M. Taber et lui s'étaient occupés d'abord à apprendre la langue; le premier avait même

commencé à se mettre en état de prêcher et d'entendre des confessions : le projet du vicaire apostolique paraissait être de l'envoyer dans la basse Cochinchine, où il y a beaucoup de chrétiens et point de prêtres d'Europe, depuis plusieurs années. Le roi de Cochinchine était mort, il y avait plus d'un an (1), ayant appelé à la couronne, non ses petits-enfans, fils du prince qui vint en France, en 1786, avec l'évêque d'Adran, mais un de ses propres enfans, fils d'une autre femme. Le nouveau roi est encore occupé à s'affermir sur le trône ; mais on n'en augure rien de bon : il n'est pas favorable aux Européens. De plusieurs endroits, on venait demander des missionnaires au vicaire apostolique. Ce qui rend le service de la mission plus difficile, c'est que les chrétiens sont dispersés dans tout le pays. Il y a une douzaine de maisons religieuses, établies par M. l'évêque de Veren : les filles qui les habitent sont très-édifiantes ; elles travaillent pour subsister, et ne font point de vœux.

Une autre lettre de M. Baroudel, procureur des missions à Macao, annonçait l'arrivée de MM. Pecot et Imbert. Le premier était parti pour la mission de Siam, qui avait grand besoin de secours, et ne comptait que deux missionnaires, M. l'évêque de Sozopolis, et un prêtre âgé. M. Imbert, qui s'était arrêté à Poulo Pinang, se disposait à se mettre en route pour la Chine ; la mission du Su-Tchuen n'avait pas essuyé, en 1820, de persécution marquée ; seulement on avait mis à exécution quelques sentences d'exil. Cette dernière lettre confirmait la mort de M. Magdinier, jeune prêtre parti en 1817, et enlevé au commencement de sa carrière.

— Le collége anglais-chinois, fondé en novembre 1818, dans une belle situation, près la porte occidentale de la

(1) Voyez les nouvelles contenues dans le paragraphe précédent.

ville de Malacca, a pour objet de fournir aux Européens et à tous les amis des lettres, à quelque contrée qu'ils appartiennent, les moyens de cultiver l'étude des langues des pays situés au-delà du Gange, particulièrement celle de la Chine et des royaumes tributaires de cet empire. Il offre en même tems aux naturels de toutes ces régions les moyens de s'instruire dans l'anglais et dans les autres connaissances utiles de l'Occident. La propagation du christianisme dans les contrées où sont parlées ces diverses langues, est encore un des objets de cet établissement. On y réunit des maîtres étrangers et naturels, habiles dans les langues qu'il s'agit d'enseigner ; la théologie chrétienne et les connaissances qui s'y rattachent, seront professées en chinois et dans d'autres langues orientales. On y fait usage d'une grande bibliothèque contenant des livres européens, chinois et malais ; l'établissement possède une imprimerie pour le chinois et le malais (1). On y admet des Européens, de quelque communion qu'ils soient, pourvu que leur caractère et leurs vues aient l'approbation des directeurs ; de jeunes Chinois, des Malais et d'autres Orientaux, entretenus à leurs frais ou par des souscripteurs. On pense que l'instruction reçue dans ce collége, pourra convenir à plusieurs personnes qui souhaiteraient d'étudier le chinois ou le malais, sous le rapport de la littérature, du commerce et de la diplomatie. C'est M. Milne, missionnaire anglais, connu par d'utiles ouvrages, qui est actuellement *président* ou directeur du collége. Il s'y trouve maintenant sept personnes étudiant le chinois, et dans ce nombre, cinq s'adonnent à cette étude avec assiduité ; l'un d'eux est un missionnaire chrétien; un autre

---

(1) C'est de cette imprimerie que sort le *Glaneur Hindo-Chinois*, recueil périodique, publié par les soins de M. Milne, et dont nous aurons plus d'une occasion d'entretenir nos lecteurs.

est un jeune homme de 17 ans, natif de Malacca, qui a étudié quelque tems en Angleterre ; les trois autres sont des Chinois, qui se perfectionnent dans leur propre langue et dans la connaissance des livres.

Les frais de cet établissement sont faits par souscription. M. Morrison, qui parait en avoir conçu l'idée un des premiers, a donné un généreux exemple en faisant pour la fondation du collége, une donation de mille livres sterling, (24,000 f.) et souscrivant en outre pour cent livres sterling, (2,400) chaque année, pendant cinq ans.

Les souscriptions pour ce bel et utile établissement, et les livres destinés à l'accroissement de sa bibliothèque, doivent être adressés à W. A. Hankey, Esq. N.° 8, Old Jewry, à Londres.

R.

Parmi les objets communiqués à l'Académie Asiatique de Calcutta, dans sa séance du 19 octobre 1821, on distingue plusieurs médailles antiques rassemblées à Bagdad et à Moussoul, par M. W. Bruce, résident anglais à Bouschir en Perse ; plusieurs de ces médailles appartiennent à des princes arsacides : une courte notice statistique sur les *Lurka-koles*, peuple établi dans le district de Singbhoum, par le capitaine Jackson. M. Hardwicke a présenté au nom du capitaine Whish, une courte notice sur des inscriptions persanes et indiennes gravées sur le marbre, et déterrées à Sirsah, en 1818. Elles datent du 12ᵉ. siècle de l'ère chrétienne.

Dans la séance du 13 décembre, on a communiqué une notice sur le Boutan, par un Indien nommé Krischna K'hant Bhose, qui fut envoyé en 1815 et 1816, par ordre du gouvernement, dans la partie du Boutan possédée par Ded Rad-

jah. Cette notice a été traduite en anglais par M. David Scott. Le secrétaire, M. Wilson, a présenté ensuite les trois premières parties d'un traité sur les sectes religieuses qui divisent les Indiens. M. Lockett a ensuite communiqué un second mémoire de M. Rich, sur les ruines de Babylone; enfin M. Crommelin a lu une courte notice, sur l'origine et la nature du gouvernement portugais à Macao.

Voici les titres des mémoires qui composeront le 3e. volume des transactions de la Société littéraire de Bombay. *Remarques sur l'état de la Perse, depuis la bataille d'Arbelles, l'an* 331 *avant J. C., jusqu'à l'avénement d'Ardeschir Babegan, en l'an* 226 *de J. C.;* par le major Vans-Kennedy, secrétaire. *Notice sur un lit de sub-carbonate natif de soude, trouvé dans le pays de Malwa;* par le capitaine John Stewart. *Notes relatives aux principales ruines de l'antique ville de Bidjapour;* par M. Sykes. *Sur l'institution et les cérémonies de la fête indienne de Douserah, avec une courte notice sur les Brahmanes Kouradis;* par le major-général J. Malcolm. *Notes sur le tremblement de terre arrivé dans l'Inde, en* 1819; par MM. Mac-Murdo, Ellwood, Ballantyne, Mac-Adam, et Stewart. *Remarques sur les* 6e. *et* 7e. *chapitres de l'Histoire de l'Inde anglaise, pour ce qui concerne la religion et les mœurs des Indiens;* par M. Vans-Kennedy. *État présent du canton de Lony, dans le pays des Mahrates;* par M. Thomas Coats. *Description des cavernes d'Ellora;* par M. Sykes, avec quatorze gravures. *Description de Pandou-Koulies, sur la côte de Malabar, avec gravures;* par M. Babington. *Notice statistique sur le district de Djambousir;* par M. Thomas Marshall. *Fac-simile et traduction d'une donation faite à un village du pays de Concana, par un Radjah qui régnait à Panalla dans le dou-*

zième siècle; par M. James Grant. *Remarques sur le caractère attribué à Mahomet, dans la tragédie de Voltaire;* par M. Vans-Kennedy. *Récit d'un Voyage de Katif sur le golfe Persique à Ianbo, sur la mer Rouge,* par le capitaine Sadlier, avec une carte. *Observations sur les restes des Boudhistes de l'Inde;* par M. W. Erskine. *Notes géologiques sur les chaussées qui sont entre les pays de Malwa et le Guzarate;* par M. J. Stewart. Enfin un *Essai biographique sur le capitaine Mac-Murdo,* par M. Mac-Adam.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Le médecin Robert Richardson, qui a voyagé en Orient, dans la compagnie du comte de Belmore, vient de publier ses observations en deux volumes in-8°., sous le titre : *Travels along the Mediterrenean and parts adjacent, during the years* 1816, 17, 18, *extending as far as the second cataract of the Nile, Jerusalem, Damascus, Baalbek, etc.*, avec des plans et gravures. On mentionnera encore le Voyage en Éthiopie (*Journal of a visit to some parts of Ethiopia,* un vol. in-4°), par George Waddington, esq., et par le rév. Barnard Hanbury, du collége de Jésus : il contient des cartes et des gravures.

M. Robert Ker Porter vient de faire paraître le second volume de ses Voyages en Perse, en Arménie et en Babylonie : *Travels in Georgia, Persia, Armenia, ancient Babylonia, during the years* 1817, 1818, 1819 et 1820, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, beaucoup trop long, contient cependant des renseignemens importans, et quelques bonnes observations, surtout pour ce qui concerne les antiquités. On remarque encore un Voyage dans les mêmes régions, par le lieutenant Thomas Lumsden ; c'est la relation de son retour de l'Inde en Angleterre; voici son titre : *a Journey from Merut in India, to London,*

through Arabia, Persia, Armenia, Georgia, Russia, Austria, Switzerland and France, during the years 1819 *and* 1820, 1 vol. in-8°., avec une carte, et l'itinéraire de la route.

On a encore fait paraître un ouvrage qui intéresse, mais très-faiblement, la Géographie de l'Arménie et des régions caucasiennes. Son titre est : *Memoirs of the life of Artemi of Wagarschapat near mount Ararat, in Armenia : from the original armenian written by himself*, Londres, 1 vol. in-8°., 1822. L'auteur de ces Mémoires est un Arménien nommé *Harouthioun Asdovadzadour*; en russe, *Artemi-Bogdanow* : ils sont d'une bien médiocre importance, remplis de faits trop particuliers et trop ordinaires, pour pouvoir intéresser. On les donne comme traduits sur l'original arménien. Cet original n'a jamais été imprimé; il est fort douteux même qu'il ait jamais existé; il est facile de reconnaître que le traducteur est tout-à-fait étranger à la connaissance de la littérature arménienne : il a simplement traduit les Mémoires d'*Harouthioun*, écrits en russe, et imprimés en deux volumes, à Pétersbourg.

Les livres nouveaux relatifs à l'Hindoùstan, sont en plus grand nombre. On remarque, entre autres, l'ouvrage de John Davy, intitulé *An account of Ceylon, with travels in the interior of the Island*, 1 vol. in-4°., avec une carte nouvelle et beaucoup de gravures. On vient aussi de faire paraître un ouvrage posthume du savant docteur John Leyden. Cet ouvrage curieux, mais fort ennuyeux, est traduit du malais; son titre original est *Sajarah-Malayu;* nous en donnerons un extrait dans ce Journal. On y a joint une introduction par sir Thomas Stamford Raffles, si connu par son Histoire de Java; en voici le titre : *Malay*

Annals : translated from the malay language, by late doctor John Leyden, with an introduction, by sir Th. Stamford Raffles, 1 vol. in-8°. Nous citerons encore les Essais historiques du colonel Mark Wilks, sur l'Inde méridionale (*Historical sketches of the south of India, founded chiefly on Indian Authorities*, 3 vol. in-4°.), et l'intéressant Voyage de M. James Baillie Fraser, dans les montagnes de neige de l'Himalaya, aux sources du Gange et de la Djemna, *Journal of a tour through part of the snowy range of the Himalaya Mountains, and to the sources of the rivers Jumna and Ganges ;* Londres, 1 vol. in-4°., de 548 pages.

La Gazette de Calcutta, du 28 juin 1821, annonce le prospectus d'un ouvrage nouveau, composé par un natif de l'Inde, en langue sanskrite et en vers, sous le titre, *Viswa Guna Adarisana*. Cet ouvrage aura pour but de faire connaître le caractère moral, les mœurs, les coutumes et la religion des anciens habitans de l'Inde. Il contiendra aussi une description géographique des rivières et des montagnes remarquables de l'Hindoustan et du Dekan.

Le 5e. numéro de *l'Ami de l'Inde*, recueil qui s'imprime à Serampore, au Bengale, contient un coup-d'œil sur l'île de Borneo ; un traité en bengali, sur les cérémonies relatives à l'impureté, et trois dissertations : une sur le brûlement des femmes, une autre sur l'usage d'un langage étranger devant les cours judiciaires de l'Inde ; enfin la dernière traite de l'agriculture indienne.

On vient de réimprimer l'ouvrage de W. Ward ; *A View of the history, litterature and Mythology of the Hindoos*, etc., 3 vol. in-8°. Londres, 1822. Ils sont conformes à l'édition de Serampore.

On vient d'imprimer à Bencoulen, dans l'île de Sumatra, le premier volume des Rapports et des Actes de la Société

d'agriculture, établie dans cette île en 1820, par le gouverneur sir T. Stamford Raffles. Son titre est *Proceedings of the Agricultural Society, established in Sumatra*, 1820, Ier. vol., Bencoulen, 1821. Il contient la Description du district de Bencoulen, un Mémoire sur la population de la ville de Marlborough et de ses environs; un autre sur la population du district de Duablas, un troisième sur le canton de Lumba-Selapan, enfin un Mémoire sur la culture des épices à Bencoulen.

Le second volume des Mélanges malais (*Malayan Miscellanies*), qui s'impriment dans le même lieu, doit contenir la relation de divers voyages dans l'intérieur de l'île Sumatra; une description du lac de Ranou, au centre du pays de Kroi; des détails sur le pays occupé par les Pasumah; la description du lac de Korinchi et des contrées situées près des sources de la Djambi; des renseignemens sur les îles Nias et Poggy; des morceaux sur l'histoire naturelle, etc.

La troisième livraison des Recherches zoologiques sur l'île de Java, par M. Tho. Horsfield, vient de paraître. Cet ouvrage, de format grand in-4°., contient de belles planches qui représentent les animaux propres à cette île.

On a publié, dans l'Inde, sous le titre sanskrit de *Rogantaka Sara*, une matière médicale indienne, 1 vol. in-8°.; la traduction, en Bengali, de la première partie du livre intitulé, *the Pilgrim's progress* et le premier volume d'un Recueil indien, *the Dig-Durshun, or Indian youth's magazine*, contenant douze numéros.

Pour la littérature proprement dite, on trouve, en ouvrages nouveaux, *Bengali selections, with Translations and a vocabulary*, par Mr. Haughton (Graves Chamney) professeur de Sanskrit et de Bengali, au collége de la Compagnie des Indes, 1 vol. in-4°.; une Grammaire

Bengali (*Rudiments of Bengali Grammar*) par le même auteur, 1 vol. in-4°. ; la Grammaire sanskrite de Yates, faite sur un nouveau plan, *a Grammar of the sunskrit language, on a new plan*, 1 vol. in-8°. Calcutta, 1820.

Sir George Staunton, connu déjà par les divers ouvrages qu'il a publiés sur la Chine et sur la littérature chinoise, vient de faire paraître un volume de Mélanges sur ce pays : *Miscellaneous notices relating to China, and our commercial interests with that Country*, 1 vol. in-8°. On doit aussi à J. F. Davis, employé au service de la Compagnie, un Recueil de Nouvelles chinoises, avec un choix de Proverbes et de Maximes morales, tirés des livres classiques : le tout est précédé d'Observations sur la langue et la littérature chinoises ; (*Chinese novels, translated from the original. To which are added, Proverbs*, etc. 1 vol. in-8°.)

Antérieurement on avait déjà publié en Angleterre, un autre roman ou historiette chinoise, traduite du chinois par M. Thoms, imprimeur au service de la compagnie anglaise, en Chine ; il a paru à Londres en 1820, sous le titre : *the Affectionate Pair, or the history of sung-kin : a Tale translated from the Chinese, by P. P. Thoms.*

On vient encore de publier un ouvrage plus important sur l'Histoire, les Mœurs et Coutumes, les Sciences, les Arts et la Littérature des Japonais : son titre anglais est *Illustrations of the History, Manners and Customs, Arts, Sciences, and Litterature of Japan, selected from Japanese manuscripts and printed Works*, etc. 1 vol. in-4°. Ce volume, composé par M. Titsingh, ancien chef de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales, à Nangasaki, est un extrait des ouvrages japonais ou autres qu'il avait traduits en français. Cet ouvrage est resté long-tems à Paris après la mort de l'auteur, avec beaucoup d'autres

manuscrits français ou japonais, et c'est sans doute sur l'exemplaire français, manuscrit, que nous avons vu, il y a quelques années, que cet ouvrage a été traduit du français en anglais, par Fred. Shoberl, et publié en un volume grand in-4°. avec des gravures coloriées à la manière japonaise, et copiées sur des dessins et des peintures japonaises.

M. Langlès a terminé la publication de son ouvrage sur *les Monumens de l'Hindoustan*; nous pourrons nous en occuper dans un de nos prochains numéros. Il vient de paraître sur l'Hindoustan un autre ouvrage, qui, au milieu de beaucoup d'idées hasardées, contient cependant quelques observations neuves et justes. Voici son titre; il est assez long pour qu'il nous dispense de parler davantage du livre lui-même; il le fait suffisamment connaître : *Des Castes de l'Inde, ou Lettres sur les Hindous, à l'occasion de la tragédie du Paria, par M. Casimir Delavigne, suivies de Notes sur les mots et les usages de l'Inde dont il est fait mention dans cette tragédie, terminées par des Observations critiques sur les Notes jointes à la traduction du Voyage de Tone chez les Mahrates, et publiées en forme de glossaire, par M. Langlès*, par Joseph, ancien corsaire ; 1 vol. in-8°., Paris, 1822.

On a présenté dernièrement à la Société Asiatique, le Prospectus et des Extraits d'une *Encyclopédie orientale, ou Dictionnaire universel, Historique, Mythologique, Géographique et Littéraire des divers peuples et pays, tant anciens que modernes, de l'Asie et de l'Afrique*, brochure in-4°. Marseille, 1822. Nous ne pouvons qu'applaudir au projet de refaire, sur un meilleur plan, la Bibliothèque orientale de d'Herbélot; ce serait un service signalé pour les langues orientales; mais c'est une tâche longue et difficile, qui demanderait peut-être les efforts réunis de plusieurs savans.

(Septembre 1822.)

JOURNAL ASIATIQUE.

EXTRAIT

D'un second Mémoire sur les Relations politiques des Rois de France, avec les Empereurs Mongols (1),

Par Mr. ABEL-REMUZAT.

DANS un Mémoire lu à l'Académie, il y a plusieurs années, je m'étais occupé de rechercher quelles avaient été l'origine et l'occasion des rapports que St. Louis et ses successeurs avaient eus avec les princes de la race de Tchinggis-Khan. Des passages oubliés de nos vieilles chroniques, des particularités négligées par nos historiens, des monumens originaux ensevelis dans nos archives, m'avaient appris les motifs de ces négociations que Voltaire, Deguignes et plu-

(1) Voyez notre premier numéro, page 62.—Ce morceau, qui a été lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance publique du 26 juillet dernier, est l'extrait succinct d'un travail très-étendu ; on a voulu en donner une idée générale dans la séance publique de l'Académie ; et dans cette vue, on a dû supprimer toutes les preuves et tous les développemens qui font partie des deux Mémoires sous leur forme primitive. Le premier de ces Mémoires est imprimé dans la collection de l'Académie, et ne tardera pas à paraître.

sieurs autres, ont traitées de fabuleuses. La terreur que l'irruption subite des Mongols avait inspirée depuis la Corée et le Japon, jusqu'en Pologne et en Silésie, s'était propagée en Allemagne, en Italie, et en France même. On voulut savoir quels étaient ces barbares nouveaux, qui menaçaient d'envahir encore une fois l'Europe romaine, après avoir conquis et dévasté l'Asie. On hasarda de leur envoyer des ambassadeurs; on brava leurs menaces, on dévora leurs mépris; et le résultat des courses lointaines et périlleuses entreprises par les envoyés de saint Louis et du souverain pontife, fut d'ouvrir avec les généraux tartares, devenus souverains de la Perse, de l'Arménie et de la Géorgie, des relations qu'on espérait faire tourner au profit du christianisme et de la cause des croisés. Tel fut l'état de ces négociations dans leur première période. Tel était l'objet du premier Mémoire, dans lequel je crus devoir les étudier avec d'autant plus de détail, que les historiens des croisades me paraissaient en avoir tous, sans exception, méconnu la nature et l'importance.

J'ai été pleinement confirmé dans cette idée, par la suite de mes recherches sur cette matière. Il y avait effectivement là, dans notre histoire, un point qui réclamait un examen particulier. Les pièces originales en langue mongole, que j'ai retrouvées dans les Archives royales, et qui ont été ainsi lues et traduites pour la première fois, 600 ans après l'époque où elles avaient été écrites, m'ont fourni la preuve incontestable qu'il avait existé à cette époque un sys-

tème politique, auquel se rattachaient toutes les opérations diplomatiques de ce genre. J'en ai cherché les traces dans les monumens du tems, et j'en ai consigné les développemens dans le Mémoire que j'ai lu cette année à l'Académie. Voici tout ce qu'il est possible d'en exposer dans une analyse que je désire rendre très-succincte, pour ne pas abuser de l'attention qui m'est accordée.

Les restes de la puissance des khalifes avaient disparu devant un petit-fils de Tchinggis-Khan. Le campement des généraux tartares dans la Perse, était devenu une principauté presqu'indépendante du grand empire mongol. Ce nouveau royaume confinait aux états du sultan d'Égypte. Le voisinage, la différence des mœurs et des religions, allumèrent bientôt, entre les Mameluks et les Tartares, une rivalité que les chrétiens d'Orient s'attachèrent à aigrir par tous les moyens possibles.

L'empire des Mongols, étendu d'un bout de l'Asie à l'autre, s'était bientôt divisé; ceux de la Perse eurent besoin d'auxiliaires. Leurs vassaux, les rois de l'Arménie et de la Géorgie, leur en procurèrent, en les obligeant d'accepter l'alliance des Occidentaux. La haine des musulmans, commune aux Tartares et aux chrétiens, les disposa à combiner leurs efforts. On fut d'autant plus disposé à agréer leurs propositions, que les Mongols passaient alors pour avoir une grande propension au christianisme. C'était presque être chrétien, dans ces siècles peu éclairés, que d'être ennemi des musulmans. Enfin les Tar-

tares avaient été pris d'abord pour des démons incarnés, quand ils avaient attaqué les Hongrois et les Polonais : peu s'en fallut qu'on ne les jugeât tout-à-fait convertis, quand on vit qu'ils faisaient avec acharnement la guerre aux Turcs et aux Sarrazins. Dans ce moment, la puissance des Francs en Syrie était sur son déclin ; elle ne tarda même pas à tomber sous les coups des sultans d'Égypte. Mais de nouvelles croisades pouvaient la relever en un instant. Les Mongols se mirent à en solliciter dans l'Occident; ils joignirent leurs exhortations à celles des Géorgiens, des Arméniens, des Grecs, des croisés réfugiés en Chypre. Les premiers Tartares avaient débuté par des menaces et des injures : les derniers en vinrent aux offres, et descendirent jusqu'aux prières. Des ambassadeurs furent envoyés par eux en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre ; et il ne tint pas à eux que le feu des guerres saintes ne se rallumât de nouveau, et ne s'étendît encore sur l'Europe et sur l'Asie. On peut croire qu'ils avaient aisément fait entrer les papes dans leurs vues, et qu'ils trouvaient en eux de zélés auxiliaires. Mais, circonstance aussi singulière que peu remarquée, ce n'était plus de Rome ou d'Avignon, c'était de la cour de ces rois idolâtres que partaient d'abord ces sollicitations, pour engager les rois chrétiens à venir à la délivrance du Saint-Sépulcre ; et lorsque Clément V prêcha cette grande croisade qui devait mettre la Palestine entre les mains des Francs, c'est qu'il avait vu à Poitiers des envoyés mongols, qui lui avaient appris qu'une paix générale venait d'être conclue entre tous les princes

de la Tartarie, depuis la grande muraille de la Chine jusqu'aux frontières du pays des Francs. Cette circonstance permettait au roi de Perse de mettre à la disposition de Philippe le Bel, pour une expédition en Syrie, deux cent mille chevaux, deux cent mille charges de blé, et de plus, cent mille cavaliers tartares, que le prince s'offrait à conduire en personne. La lettre en langue mongole, relative à ces propositions, est un rouleau de dix-huit pouces de haut sur neuf pieds de longueur, lequel existe encore aujourd'hui dans les Archives du royaume.

La diplomatie orientale a ses règles de convenance et ses minuties d'étiquette. Elles ne peuvent manquer de nous sembler bizarres; car, dans ces graves bagatelles, pour qu'un usage nous paraisse simple et naturel, il ne faut pas qu'il diffère trop de ceux auxquels nous sommes accoutumés. Les Asiatiques mettent de l'importance à la forme et à la grandeur du papier, à la grosseur de l'écriture, à la largeur des marges, à la longueur et à la disposition des lignes. Tout cela doit être en proportion, et si je puis le dire, *en raison composée* de la dignité du prince qui écrit, et de celui à qui on écrit; plus souvent encore, en raison du besoin que le premier a du second, et des services qu'il peut en attendre. Sous tous ces rapports, la lettre tartare adressée (en 1305) à Philippe le Bel, était aussi honorable qu'on pouvait le désirer; et un rouleau de neuf pieds de long était le plus grand témoignage de considération qu'un sultan des Francs pût raisonnablement attendre d'un souverain mongol.

Les missives des Tartares n'avaient pas toujours été si respectueuses : les premières étaient de simples billets pour enjoindre au pape, au roi de France, à l'empereur, de se soumettre sans délai, et d'apporter en tribut le revenu de leurs états au fond de la Tartarie. La forme de ces orgueilleuses sommations répondait à leur contenu. L'un et l'autre s'adoucirent insensiblement, à mesure que les Mongols eurent appris à mieux juger les avantages de l'alliance des Francs, dans leurs guerres contre les musulmans. Mais ce ne fut qu'après le partage consommé du gigantesque empire, fondé par Tchinggis-Khan, et quand ses successeurs se trouvèrent soumis aux chances ordinaires de la guerre et de la politique, que leurs lettres aux rois chrétiens acquirent l'honorable dimension dont nous avons parlé.

Leur conduite à l'égard des ambassadeurs européens fut soumise aux mêmes changemens. Le premier qui vint trouver un prince mongol de la part du pape, courut les plus grands dangers : il fut question dans le conseil de l'écorcher et de renvoyer sa peau remplie de paille à l'*Apostole*, c'est-à-dire, au pontife romain. Les divers envoyés de saint Louis furent traités avec moins de barbarie, mais reçus avec autant d'orgueil et de mépris. Ces peuples ne croyaient pas encore qu'ils dussent jamais avoir besoin du secours des Occidentaux; mais quelques victoires remportées par les Mameluks, changèrent ces arrogantes dispositions. Les Mongols de Perse commencèrent à envoyer eux-mêmes des ambassadeurs, et à recevoir

avec distinction ceux qui venaient de la part des Francs. Aussi fiers et moins adroits que le thébain Isménias à la cour du grand roi, les envoyés français qui allèrent trouver le roi de Perse en 1288, refusèrent absolument de saluer ce prince en se prosternant devant lui, comme l'étiquette l'exigeait. « Ils » eussent, disaient-ils, manqué à ce qu'ils se de- » vaient, en rendant un tel hommage à un roi qui » n'était pas chrétien ». Le prince tartare endura sans courroux cette conduite hautaine, et les plaintes qu'il en adressa à Philippe le Bel furent remplies de modération. « Si le roi de France, dit-il, a donné à » ses ambassadeurs l'ordre d'agir ainsi, il en est tout » satisfait; car ce qui vous plaît, lui plaît aussi ». Toutefois, si on renvoie les mêmes messagers, ou bien d'autres, on prie Philippe de permettre qu'ils fassent au roi de Perse *telle révérence et honneur comme coutume et usage est en sa cour, sans passer feu*. Ces derniers mots signifient que pour l'amour du roi de France, on dispensera ses envoyés d'une cérémonie qui était usitée chez les Tartares, et qui consistait à faire passer tous les étrangers, voyageurs, ambassadeurs et rois même, entre deux bûchers allumés, pour les purger des malignes influences qu'ils auraient pu apporter. L'omission de cette sorte de précaution diplomatique, est une nouvelle preuve du crédit dont les Français jouissaient à la cour des Mongols de Perse.

J'ai compté neuf tentatives principales, faites par les princes chrétiens, pour se lier avec les Mongols :

et jusqu'à quinze ambassades envoyées par les Tartares en Europe, et principalement aux papes et aux rois de France. Parmi ces dernières, les historiens n'en avaient guère indiqué qu'une, pour donner à entendre qu'elle était l'œuvre de quelques aventuriers sans mission, qui étaient venus imposer à saint Louis, pendant son séjour en Chypre. On n'imaginait pas ce que des Tartares pouvaient avoir à demander à un roi de France. Or, dans ces matières, ce qu'on ne conçoit pas, on est toujours porté à le révoquer en doute; il en coûte même fort peu de le nier, sauf à reconnaître ensuite qu'on avait examiné trop légèrement, ou qu'on n'avait pas examiné du tout. Un pareil scepticisme était assez naturel, quand on n'avait pas encore réuni les faits du même genre, et mis en lumière les monumens qui les attestent d'une manière irréfragable; il serait déraisonnable maintenant, quand on voit que les Mongols n'ont fait autre chose pendant soixante années, qu'ils avaient de bons motifs pour agir ainsi, et que leur conduite s'explique par les règles communes de la raison et de la politique.

Un autre résultat de mes recherches, est de confirmer tout à la fois diverses conjectures précédemment émises sur l'origine de ces découvertes, qui ont signalé la fin du moyen âge : l'usage de la boussole, l'imprimerie stéréotype, la gravure en bois, l'artillerie. On savait vaguement que toutes ces inventions, ainsi que bien d'autres procédés industriels étaient à la disposition des Asiatiques, long-tems avant l'époque où

elles se montrèrent en Europe. J'ai fixé avec précision la date de leur commencement dans les contrées orientales, et j'ai tâché d'éclairer la route par où elles ont pu pénétrer chez les Occidentaux. La polarité de l'aimant avait été reconnue et mise en œuvre à la Chine, dès les tems les plus reculés. Il y a 4456 ans qu'un héros s'en servit pour reconnaître la route du Midi, au milieu des ténèbres dont un mauvais génie l'avait environné. Ce récit n'est qu'une fable; mais une fable ancienne est, en pareil cas, une excellente autorité. On avait, dès le dixième siècle, dans le même pays, des *chars à foudre* qui produisaient le même effet que nos canons, et par le même moyen. Le petit-fils de Tchinggis-Khan, marchant à la conquête de la Perse, en 1255, un siècle avant la bataille de Crecy, avait dans son armée un corps d'artilleurs chinois. Les premiers livres tirés d'une planche gravée en bois, véritable édition *princeps* des livres classiques, parurent à la Chine en 952, cinq cents ans avant Guttemberg. Les Tartares orientaux, dès 1154, avaient créé des assignats, avec des bureaux pour les escompter; ce qui avait élevé le prix des denrées d'une manière extraordinaire. Enfin, les cartes à jouer, dont tant de savans ont recherché l'origine, parce qu'elles marquent une des premières applications de l'art de graver en bois; les cartes à jouer furent imaginées par les Chinois en 1120; et ce n'est que plus de deux siècles après (1332), qu'il en est parlé pour la première fois dans les statuts d'un ordre espagnol, auquel l'usage des cartes fut interdit. Re-

marquons en passant, que les cartes ont été défendues à la Chine, avec la même sévérité qu'en Europe, et précisément avec le même succès.

La conclusion à tirer de ces rapprochemens est si naturelle, que divers auteurs l'ont proposée par conjecture, en devançant l'examen approfondi des faits. Je pense l'avoir fortifiée par des considérations et des indices que le défaut d'espace m'oblige à passer sous silence. Je n'en rapporterai qu'un seul, qui n'exigera pas de trop grands développemens : les canons sont la première arme à feu que les Européens aient employée; c'était aussi la seule que les Chinois eussent connue avant eux. Ceux-ci ont reçu de nous, en retour, la connaissance des fusils et des pistolets, des mortiers et des coulevrines qu'ils nomment encore *Franki*, en mémoire du peuple à qui ils en doivent l'usage. Ainsi s'est perfectionnée, par un heureux échange, cette invention qui a été, dit-on, si profitable à l'humanité. De même, les Chinois imprimaient alors comme aujourd'hui, avec des planches de bois d'un seul morceau, et c'est aussi par là que la typographie a commencé parmi nous. Il y a ainsi, dans les premiers essais de toutes ces inventions, et dans l'imperfection même des procédés primitifs, des particularités qui trahissent leur origine, et des vestiges de la route qu'elles ont suivie, pour arriver jusqu'à nous.

Mais on ne s'en tient pas à ces probabilités, toutes frappantes qu'elles puissent être par leur concours; et l'on atteint un point voisin de la certitude, en faisant

voir combien, et quel genre de communications, s'ouvrirent alors entre les Chinois qui possédaient toutes ces inventions, et les Européens qui ne tardèrent pas à les acquérir. Les négociations que nous avons étudiées, prolongèrent, étendirent et multiplièrent les rapports que les croisades avaient fait naître entre l'Orient et l'Occident. Ces rapports, bornés d'abord à la Palestine, n'eurent bientôt d'autres limites que la mer du Japon. Par suite du grand bouleversement des peuples, que produisit l'irruption des Tartares, une foule de particuliers se trouvèrent transportés à d'immenses distances des lieux qui les avaient vus naître. Des Anglais, des Allemands, des Français, des Italiens, des Espagnols, avaient, pour la première fois, traversé l'Asie entière, soit pour s'acquitter de missions diplomatiques, soit pour prêcher la religion, ou pour reconnaître les routes nouvelles qui venaient de s'ouvrir au commerce. D'un autre côté, des Tartares, originaires des frontières de la Chine, étaient venus à Rome, à Barcelone, à Lyon, à Poitiers, à Paris, à Londres, à Northampton. Les envoyés du souverain pontife avaient ordre, en rémission de leurs péchés, d'observer les mœurs et la manière de vivre des peuples lointains qu'ils allaient visiter. Il n'est pas très-étonnant que cette recommandation ait amené des observations utiles; car au moyen âge, les choses n'étaient pas dans l'état où nous les voyons aujourd'hui, et l'industrie européenne avait tout à gagner à la fréquentation des nations orientales.

Un autre résultat plus général, et tout aussi réel,

quoique moins sensible, suivit les grands événemens des XIIe. et XIIIe. siècles, et les négociations qui en furent la conséquence. Ce mélange d'hommes de toute race produisit son effet ordinaire. Le cercle des opinions fut agrandi, des préjugés furent effacés, et beaucoup d'erreurs disparurent. On eut une notion plus juste de la forme et de l'étendue des contrées orientales de l'ancien continent : on commença à compter pour quelque chose la plus belle, la plus peuplée, la plus anciennement civilisée des quatre parties du monde : on songea à étudier les arts, les croyances, les idiomes des peuples qui l'habitaient, et il fut même question d'établir une chaire de langue tartare, dans l'université de Paris. On serait embarrassé de supputer ce qu'entraînerait de conséquences une seule idée, retranchée du domaine actuel de l'esprit humain. Qu'on se transporte au XIIIe. siècle, et qu'on juge, s'il est possible, de ce qu'eussent été les siècles suivans, privés de cette masse imposante d'idées nouvelles, qu'introduisit tout à coup en Europe le commerce de l'Asie orientale, en fait d'histoire et de géographie, d'opinions religieuses et politiques, de procédés scientifiques et industriels! Si le résultat d'une pareille soustraction, comparé à la marche des époques précédentes du moyen âge, peut être évalué en temps, ce n'est pas trop d'assigner plusieurs siècles au développement spontané des connaissances que soixante années de communications firent éclore. L'ambition d'un conquérant servit donc, bien indépendamment de sa volonté, à éclairer les contrées où n'avaient

pu s'étendre ses ravages, et l'on voit ainsi la civilisation s'aider dans ses progrès, des fléaux mêmes qui semblaient destinés à l'anéantir.

NOTE SUR LA LANGUE BALAÏBALAN,

Communiquée par M. le Baron SILVESTRE DE SACY.

J'AI fait connaître, il y a déjà plusieurs années, dans le tome IX des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, la grammaire et le dictionnaire d'une langue factice, à l'usage des sofis. On a pu reconnaître, en lisant la Notice que j'ai donnée du manuscrit qui contient cette grammaire et ce dictionnaire, avec quel art on a procédé à la création de cet idiome artificiel, en imitant tantôt les formes étymologiques de la langue arabe, tantôt celles du persan ou du turc. Je n'ai pu donner alors aucun renseignement ni sur l'auteur, ni sur l'époque de cette invention; ils m'étaient également inconnus. J'ignorais aussi pourquoi on avait donné à ce langage le nom de *Balaïbalan*, c'est-à-dire *langue de celui qui vivifie*. Un manuscrit turc, qui m'est tombé depuis peu entre les mains et dont j'ai fait l'acquisition, me met à portée d'offrir aujourd'hui des renseignemens positifs sur ces diverses questions. Ce manuscrit contient, entre autres ouvrages, un éloge historique du scheikh *Mohyi*, l'un des successeurs du scheikh Ahmed, fils du scheikh

Ibrahim Gulschéni. Cet éloge historique est tiré d'un ouvrage intitulé *Kitab counhi'lakhbar*, qui a pour auteur Ali-pacha. Hadji-Khalfa, qui parle de cet ouvrage, dit que c'est un livre d'histoire, écrit en langue turque, et dont la rédaction a été achevée en l'an 1006 de l'hégire. Ali-pacha, après avoir été pacha de Syrie, exerça les fonctions de receveur des finances (*emin*) à Djidda, et de gouverneur de la Mecque. Son vrai nom est Moustafa, fils d'Ahmed, fils d'Abd-almouli.

On apprend dans cet ouvrage que *Mohyi* se nommait Mohammed, fils du khodja Feth-allah, fils d'Abou-taleb, fils d'Ali, fils de Hasan, fils de Moïn-eddin, et descendait de Rocn-eddin, qui est célèbre par un commentaire sur le livre intitulé *Fosous alhocm*. Le père de Mohyi, ayant quitté Kazwin du temps d'Ismaël schah, vint habiter Andrinople; il s'y maria et y eut un fils : c'est celui dont il s'agit. Mohyi, après avoir exercé diverses fonctions en Égypte et à la Mecque, vint, en l'année 985, dans l'Asie mineure. L'auteur de sa vie dit qu'il retourna plus tard en Égypte. « Lors, dit-il, qu'ayant donné volontairement ma démission du pachalik de Syrie, je passais par l'Égypte pour aller exercer la place de pacha et de commissaire à Djidda, j'y vis le scheikh Mohyi, et j'eus connaissance de ses ouvrages. C'étaient des recueils de poésies turques et persanes, des pièces de vers, plus ou moins longues, en quatre langues, en arabe, persan, turc et balaïbalan. Une des choses les plus remarquables, c'est qu'il avait inventé une

langue toute particulière qu'il avait nommée *Balaïbalan*, c'est-à-dire, *la langue de celui qui vivifie ;* tous les docteurs et les scheikhs avouaient qu'il avait développé dans cette langue tout ce qu'il y a de plus profond dans la science de l'interprétation de l'Alcoran, dans celle des traditions, et dans la doctrine mystique des sofis. Pour que l'on pût acquérir l'intelligence des matières qu'il avait traitées dans cette langue, il avait réuni en détail, dans un volume, les racines de cette langue, les mots dérivés de ces racines, suivant une analogie constante, et ceux qui n'en sont pas dérivés, et les synonymes ; et il y avait aussi expliqué la grammaire, tant la partie étymologique que la syntaxe, la rhétorique et les expressions techniques. L'auteur donne ensuite pour exemples quelques phrases écrites en balaïbalan, avec leur explication en turc.

On apprend par lui que l'invention de la langue balaïbalan ne remonte guères au delà de l'an 1000 de l'hégire, et que l'auteur de cette langue l'a nommée ainsi, parce qu'il portait lui-même le surnom ou titre honorifique de *Mohyi*. Ce titre n'est que l'abrégé de *Mohyi-eddin*, c'est-à-dire, le vivificateur ou le restaurateur de la religion. L'usage des temps modernes est d'abréger ainsi ces titres honorifiques. Le mot *Balaïbalan* signifie donc proprement la *langue* de *Mohyi* ou *Mohyi-eddin*.

J'ai cru utile de faire connaître ces particularités, que j'ignorais quand j'ai rédigé la Notice du dictionnaire et de la grammaire de l'idiome balaïbalan.

OINA ET RIYA,

POÈME

Traduit du persan de Djámy,

Par M. DE CHÉZY.

MOTAMER, chef distingué parmi les Arabes, se rendit un soir au tombeau du prophète. Il se livrait à peine à ses pieuses méditations, qu'un long gémissement vient frapper son oreille attentive, et bientôt il entend former cette plainte touchante :

— Quelle peine t'agite, ô mon cœur, dans cette nuit funeste ; quel est ce poids insupportable dont tu te sens oppressé?... Est-ce la voix du rossignol, qui, en faisant retentir les airs des accens de la douleur, te fait palpiter avec tant de violence ; ou bien ton amie dans cette nuit obscure méditerait-elle son départ? te serait-il annoncé par ces sombres pressentimens?..... O nuit! d'où te vient cette lenteur cruelle? Le firmament est-il donc devenu immobile? l'astre du jour s'est-il égaré de sa route accoutumée?..... Pourquoi le chantre du matin ne fait-il pas entendre sa voix éclatante? pourquoi le *Moézzin* demeure-t-il muet au haut du minaret sacré?... Hélas! et je n'ai pas un ami pour recueillir mes larmes!....

Suffoqué par ses sanglots, l'infortuné se tut alors, et il régna le plus profond silence. Motamer, qui était resté immobile à sa place, s'affligeait de ne s'être point laissé guider au milieu des ténèbres par la voix de cet enfant du malheur, afin de le découvrir et de lui procurer quelque consolation, ou au moins de partager ses souffrances, lorsque sa voix plaintive exprima de nouveau, dans les vers les plus passionnés, les peines et les tourmens de l'amour.

Le sensible Arabe ne laissa point échapper cette nouvelle occasion, et il s'avança tout doucement du côté d'où partaient ces douloureux accens. La lune qui, dans cet instant, sortait d'un nuage, lui laissa apercevoir un beau jeune homme dans l'attitude pensive de la mélancolie : son front, d'une blancheur éclatante, réfléchissait la plus douce lumière, et les boucles de ses cheveux, ombrageant en partie sa figure gracieuse, ressemblaient à la flexible hyacinthe, flottant sur une touffe de lys. Ses joues étaient inondées de pleurs....

— Infortuné, lui dit Motamer attendri, dis-moi, je t'en conjure, quelle tribu s'enorgueillit de ton origine? Dis-moi quel est ton nom, verse avec confiance tes peines dans ce cœur, qui déjà se sent entraîner vers toi par la sympathie la plus douce.—C'est parmi les Ansarites, lui répondit le jeune homme d'une voix faible et languissante, que j'ai reçu le jour : mon nom est Oïna ; et si, comme tu me le témoignes, tu prends quelque intérêt à mon sort, repose-toi près

de moi : je sens qu'il me sera doux de te confier le sujet de mes peines.

Hier, au lever de l'aurore, je me rendis à la mosquée de *Éhzâb*. L'ame remplie du plus saint enthousiasme, j'adressai au Créateur et à notre grand prophète les vœux d'un cœur pur et innocent; après avoir rempli tous les rits sacrés de la prière, je m'enfonçai dans un petit bois de palmiers.

Là, je m'abandonnais à ces rêveries délicieuses que fait naître dans l'ame le doux réveil de la nature, lorsque j'aperçus un groupe de femmes sveltes et légères, qui, tout en folâtrant comme de jeunes gazelles, s'avançaient vers moi. A leurs oreilles pendaient des perles précieuses; de riches colliers suivaient les mouvemens de leurs seins agités; leurs longues robes, en flottant avec grâce, exhalaient un parfum céleste, et le bruit de leurs pas faisait tressaillir. Mais l'une d'elles surtout était d'une beauté angélique; un charme divin était répandu sur toute sa personne; elle brillait au milieu de ses compagnes, comme une *Péri* entourée de simples mortelles. A son sourire plein d'ivresse, l'ame succombait de désirs.

Tout à coup elle les devance, s'approche seule de moi, se penche sur ma tête, et me dit ces douces paroles : « Oïna, laisseras-tu long-tems encore languir ce cœur qui dépérit pour toi! »

Puis elle disparut avec la rapidité de l'éclair. Hélas! elle a allumé dans mon cœur un feu dévorant, et comme une vapeur légère elle s'est évanouie sans laisser la moindre trace. Son nom, les lieux qu'elle

habite, tout est mystère pour moi. Depuis cet instant, je ne connais plus de repos, et dans le trouble qui m'agite, j'étais venu conjurer le prophète d'éloigner de mon sein la langueur qui le consume. Mais trop vain espoir !...

Oïna soupira alors amèrement, et après un léger intervalle, il s'écria avec force : Oui ! quelle que soit la distance qui nous sépare, objet chéri, mon cœur est uni au tien par un nœud indissoluble. Cette enveloppe matérielle est seule assujétie à l'éloignement, mais l'ame active qui l'anime te saisit, malgré l'espace, de l'œil ardent de la contemplation ! Vois l'ardeur dévorante qui me consume, et rends le calme à ce cœur que tu as livré à l'agitation la plus violente. Reviens, car sans toi le paradis, malgré ses éternelles délices, ne serait plus pour moi que l'habitation d'un éternel désespoir.

— Quelles paroles viennent de sortir de ta bouche, jeune insensé ! lui dit Motamer du ton du reproche. L'amour d'une simple mortelle peut-il t'aveugler au point de te rendre ingrat envers l'être des êtres, de te faire mépriser l'asyle fortuné où les élus de son cœur doivent s'enivrer à jamais des plus pures voluptés? Renonce, crois-moi, à cette passion funeste, et reprends un peu d'empire sur tes sens. — Étranger au pouvoir invincible de l'amour, lui répondit Oïna, tu ignores que le cœur où il a jeté de profondes racines, n'en eût-il recueilli pour tout fruit que la douleur et les alarmes, se révolterait contre le ciel lui-même, s'il voulait l'en arracher ! Le musc peut à la

longue perdre son ravissant parfum; le rubis, sa couleur; le ciel, son mouvement; la terre, sa stabilité; mais ton souvenir, ô mon amie, ne s'effacera jamais de mon ame!

Motamer, touché de l'état où il le voyait, passa le reste de la nuit à lui prodiguer les consolations les plus tendres; et dès que les étoiles commencèrent à pâlir, ils dirigèrent ensemble leurs pas vers la mosquée de *Éhzâb*.

Un air doux et suave agitait mollement les cimes des palmiers, et ils entraient à peine dans le bois, que le même groupe de femmes qui étaient apparues la surveille à Oïna, vinrent s'offrir à leurs regards avides. Hélas! leur belle compagne n'était plus au milieu d'elles : les étoiles brillaient encore, mais la lune avait dérobé sa douce lumière. — Elle nous a quittées celle que ton cœur désire, dirent-elles à Oïna, en s'approchant de lui : un autre asyle s'embellit de sa présence; c'est vers la tribu des enfans de Sélim qu'elle a dirigé sa marche gracieuse : trop heureuse tribu qui possède tant de charmes! Cependant avant son départ, elle nous a fait dépositaires de son secret; nous avons lu dans ce cœur désolé, où ton amour a porté à jamais le trouble et la douleur. On la nomme Riyâ à cause de la fraîcheur de son teint, qui efface l'éclat des fleurs, et de la douceur de son haleine, plus suave à respirer que le parfum de la rose.

Oïna, à ce nom chéri, fut prêt à succomber aux sentimens confus qui se pressaient en foule dans son sein.

— Pourquoi, ô jeune homme, lui dit Motamer, cette marque de faiblesse, au moment même où la douce espérance fait luire à tes regards ses rayons consolateurs? Ne connaissons-nous pas le nom de ton amie, la tribu qu'elle habite? Eh bien! je te le jure, si tu ne m'as pas séduit par de trompeuses apparences, je ne t'abandonnerai pas que je ne t'aie uni à l'objet de tes désirs : ma fortune, ma puissance, j'emploierai tout pour réussir.

Il lui offrit alors la main en signe d'amitié, et ils se rendirent à l'assemblée des Ansarites, où les chefs et les grands se trouvaient réunis. Motamer les questionna sur ce jeune homme, et leur demanda s'il était digne de leur estime. Tous, d'un accord unanime, célébrèrent ses louanges. Comme une lampe brillante, s'écrièrent-ils, ses vertus jettent sur notre peuple le plus vif éclat : il est pour tous nos cœurs l'objet de la plus tendre sollicitude.

— Vous ne refuserez donc pas, continua Motamer, de lui accorder votre secours dans la circonstance pénible où il se trouve, et qu'il craindrait de vous dévoiler. Consumé du plus violent amour pour la jeune Riyâ, tendre fleur de la tribu des enfans de Sélim, l'infortuné va périr, si vous ne vous réunissez à moi, pour obtenir du père de cette belle de l'unir avec notre ami.

A cette proposition plusieurs Ansarites se levèrent, s'offrirent à accompagner Motamer et Oïna à la tribu des enfans de Sélim, et firent préparer leurs chameaux pour ce voyage.

Après un long et pénible trajet à travers les déserts, ils touchèrent enfin la terre désirée. Le père de Riyâ instruit de l'arrivée des voyageurs, leur fit l'accueil le plus favorable. De riches tapis furent à l'instant déployés pour ses hôtes, et les nattes de l'hospitalité déroulées et couvertes de mets abondans.

— O toi, l'honneur des tribus arabes, dit alors Motamer en lui adressant la parole, ne crois pas que personne de nous touche à un seul des mets qui lui sont offerts, si tu ne daignes satisfaire au désir le plus ardent de nos cœurs. — Eh bien! qu'attendez-vous de moi? quel est l'objet de votre voyage? — De te conjurer de donner à Oïna, l'honneur et la gloire des Ansarites, cette perle pure et intacte, la charmante Riyâ, pour laquelle il dépérit d'amour. Qu'ils soient unis ensemble, que dans la nuit des délices il lui dérobe ses plus doux secrets!

— A Dieu ne plaise que je force la volonté de ma fille! répondit-il, pour déguiser son refus; c'est à elle de se choisir un époux : je vais à l'instant l'instruire de cette proposition, et vous rapporter sa réponse. — Il sortit alors avec un calme apparent, mais son cœur frémissait de colère : elle éclata en présence de sa fille.

— Qui peut exciter ainsi ton indignation, ô mon père! lui demande-t-elle d'une voix timide. — Et comment verrais-je d'un œil tranquille l'audace des Ansarites qui voudraient me forcer à contracter une alliance avec eux? Une députation de ce peuple est là sous ma tente : ils me demandent ta main pour l'un des leurs.

— Et d'où te viendrait cette aversion pour les Ansarites? ils sont renommés partout comme un peuple généreux et brave : et notre saint prophète lui-même n'a-t-il pas plaidé leur cause devant Dieu ? Mais qui d'entre eux aspire à ma main? — Oïna. — Oïna! reprit-elle, en feignant de l'étonnement ; Oïna!... mais ce nom, je crois, a déjà frappé mon oreille. — Et penses-tu que je l'ignore, lui répondit son père irrité? crois-tu que je ne sois pas instruit de ce qui s'est passé entre vous; que je ne sache pas votre coupable entrevue? Non, je le jure, jamais tu ne seras l'épouse d'Oïna.

— Eh bien! que s'y est-il donc passé de criminel, lui répondit Riyâ, dans cette entrevue d'un instant? a-t-il dérobé la moindre fleur à ma couronne virginale? l'a-t-il seulement effleurée de ses lèvres?... Ah! si tu n'en avais fait le serment, ma faible voix oserait te dicter ces avis ; elle te dirait : « Les Ansarites sont un peuple fidèle et rempli de courage ; un peuple dont l'alliance ne peut être qu'honorable : pourquoi repousser leur demande? pourquoi, par un refus, jeter dans leurs cœurs le germe de la haine, et peut-être les réduire à quelque parti violent? »

Vaincu par ce raisonnement, ou plutôt cédant à la crainte d'une guerre désastreuse, le père de Riyâ se rétracta de son serment ; et retournant auprès de ses hôtes : — Réjouissez-vous, leur dit-il, ma fille a reçu votre proposition d'un œil favorable. Mais qui d'entre vous pourra me donner le prix de cette perle incomparable? — Moi, lui répondit Motamer; parle et

j'en jure par le ciel, je remplirai ta demande.—Qu'on me délivre donc mille *mitskal* pesant, de l'or le plus pur ; dix mille *dihrems* d'un argent sans alliage ; cent robes d'Iémen de l'étoffe la plus rare ; des colliers, des bracelets ornés de pierres précieuses ; le musc et l'ambre à profusion : voilà le prix où je la mets.

Motamer dépêcha aussitôt plusieurs courriers à Médine, avec l'ordre d'en ramener des chameaux chargés de ces objets ; et dès qu'ils furent arrivés, les deux jeunes amans furent unis. Dans les nœuds les
doux ils oublièrent leurs longues souffrances.
voile placé entre leurs joues brûlantes, plus
urs lèvres amoureuses. Oïna, par un
bai çait sur les yeux de Riyâ, les traces de la douleur; et Riyâ dans un doux sourire semblait offrir à Oïna un bouton de rose à cueillir. Nuit délicieuse, où ils furent aussi étroitement unis que les feuilles délicates de la fleur, encore captive dans ses liens de verdure ! doux réveil de l'aurore, où, semblables à la fleur que le zéphire entr'ouvre, ils brillèrent épanouis par le souffle ardent du plaisir ! Pour toute occupation, des baisers ; pour tous soins, les plus tendres caresses !

Cette heureuse vie se prolongea ainsi pendant plusieurs jours, et l'on songea alors à partir pour Médine. Riyâ, dans tout l'éclat d'une nouvelle épouse, fut placée dans un palanquin magnifique ; et accompagnés du plus brillant cortége, les Ansarites se mirent en route. Nos deux amans, comme s'ils craignaient

qu'un bonheur qui leur avait coûté tant de larmes, ne vînt à leur échapper, ne pouvaient être un seul instant séparés l'un de l'autre ; et Motamer contemplait dans le plus doux ravissement cette union touchante, à laquelle il avait si puissamment contribué.

La petite caravane, sans songer à la perfidie de la fortune, traversait le désert dans la plus profonde sécurité. Déjà les minarets de Médine découvraient à leurs yeux leurs flèches élégantes, lorsqu'une troupe de brigands armés d'épées et de lances menaçantes fondit sur eux. Telle une bande de loups que la faim dévore, se précipite au milieu d'un troupeau de paisibles brebis et y porte le carnage.

A l'aspect de leurs vêtemens teints de sang, de ces larges ceintures garnies de poignards acérés, le plus mâle courage aurait été glacé de terreur ; mais rien peut-il arrêter Oïna tremblant pour ses amours ? Comme un lion furieux, il se précipite au milieu de ces barbares : tantôt avec la lance, tantôt avec l'épée, il jonche la terre de cadavres ; et devant son glaive étincelant, d'où semblait partir la foudre, le reste de ces brigands s'enfuit épouvanté.

Mais hélas ! l'infortuné ne jouit pas long-tems de sa victoire. Atteint lui-même d'une blessure mortelle, il tombe baigné dans son sang. Mille cris de désespoir annoncent aussitôt à Riyâ son malheur. Dans le plus grand désordre, elle vole près de son bien aimé : elle voit ce corps, naguères si rempli de grâces, couché sans vie dans une poussière ensanglantée ; ces yeux, où respirait l'amour le plus pur, éteints par le souffle glacé de la mort !

Cher Oïna, s'écria-t-elle d'une voix étouffée, en collant ses lèvres tremblantes sur la bouche décolorée de son ami; ô destin trop cruel, c'était à moi de tomber sous tes coups! Que faire dans ce vaste désert où je ne dois plus te rencontrer? Mais je le sens, cette douloureuse séparation ne peut exister. Si je pouvais te survivre, ma raison indignée ne se rirait-elle pas de la faiblesse de mon amour! Reçois-moi donc, esprit céleste, déjà je me sens entraîner vers toi. A ces mots, un long soupir s'échappa de son sein, et son ame brûlante s'exhala avec lui dans les airs.

Leurs amis, et Motamer surtout, dont il serait impossible de décrire la douleur, pleurèrent long-tems sur ces deux intéressantes victimes : ils versèrent ensuite sur leurs corps inanimés les plus rares essences, et après les avoir enveloppés dans de riches linceuls, tissus de soie et de lin, ils les déposèrent dans un même tombeau.

Plusieurs années après, Motamer se rendit à leur sépulture, pour y payer le tribut de ses larmes : deux jeunes palmiers y avaient crû ensemble, et leurs rameaux unis semblaient indiquer qu'ils ombrageaient l'asyle de l'amour. On avait pour eux, dans tout le pays, la vénération la plus grande; et ils n'étaient généralement connus que sous les noms d'Oïna et de Riyâ.

NOTICE

Sur les Travaux administratifs de M. le Duc de Richelieu, dans la Russie méridionale,

Par M. S***.

(*Deuxième Article*).

JUSQU'A présent je n'ai parlé que des bienfaits que M. le duc de Richelieu avait répandus sur Odessa; mais cette ville ne fut pas le seul et unique objet de ses sollicitudes : toute une vaste contrée eut le bonheur d'y participer. Dès l'année 1805, l'empereur Alexandre avait nommé M. le duc de Richelieu gouverneur-général civil et militaire de toute la Nouvelle-Russie, composée des trois gouvernemens de Cherson, de Cathérinoslaw et de Tauride; il lui avait confié en même tems le commandement des troupes cantonnées dans cette vaste province, celui des cosaques du Boug et de la mer Noire, et l'administration générale de toutes les colonies étrangères qui étaient ou devaient être établies dans ces contrées. Le poste éminent où la confiance du souverain le plaçait, était fait pour contenter l'homme le plus ambitieux; mais M. le duc de Richelieu n'a eu toute sa vie qu'une seule ambition, celle de faire le bien. Il vit qu'il y avait

beaucoup d'améliorations à faire dans l'administration du pays, beaucoup d'abus à déraciner, beaucoup de bienfaits à répandre : il ne fut point effrayé du fardeau qu'on lui imposait, et ne balança point à accepter ce poste, qui, en étendant le cercle de son activité, lui permettait de développer tout son zèle pour le bien des hommes.

Bientôt la Nouvelle-Russie ressentit les effets de l'administration paternelle de M. le duc de Richelieu ; et, pour donner une idée générale des progrès rapides que cette contrée fit dans l'espace de tems où il la gouverna, je dirai seulement que sa population, qui ne montait qu'à environ un million d'ames en 1805, s'éleva à plus de deux millions : progression étonnante et que je crois sans exemple. Je craindrais d'être trop long, si je voulais entreprendre de détailler tout ce que M. le duc de Richelieu fit pour le bonheur de ces contrées : je me bornerai donc à quelques faits les plus marquans, et qui les premiers se présenteront à mon esprit.

Les colonies étrangères étaient l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part de M. le duc de Richelieu ; et certes de malheureux émigrés, surtout les Allemands, arrachés à leur belle patrie par la rude nécessité de chercher ailleurs des moyens d'existence, et transplantés sous un ciel inconnu et dans un pays sauvage et désert, avaient besoin d'être consolés et ménagés plus que les autres. Aussi ces bons Wurtembergeois et Alsaciens, dont les environs d'Odessa furent peuplés, ne regardaient M. le duc de Riche-

lieu que comme leur père. Il les visitait sans cesse, leur parlait leur langue qu'il possédait parfaitement, prévenait tous leurs besoins, entrait dans les plus petits détails de leur administration intérieure, et réussit à faire bientôt prospérer ces établissemens nouveaux, qui ne s'affermissent ordinairement qu'avec tant de difficultés.

Les beaux *Steppes* qui s'étendent entre les embouchures du Don, la mer d'Azow et le Dniéper, offrent un spectacle qu'on ne retrouve peut-être nulle part ailleurs. Là, sur une étendue de près de cent lieues, sont établis plusieurs peuples, les plus différens entre eux par leur origine, leur langue, leurs mœurs, et leur croyance : réunis dans la même contrée, ils vivent en bons voisins, et jouissent en paix des bienfaits d'un gouvernement sage et tolérant. Là, vers les embouchures du Don, se trouvent quelques riches établissemens d'Arméniens, qui ont la ville commerçante de Nakhitchevan pour chef-lieu : ils vinrent de la Crimée pendant les troubles qui agitèrent ce pays, sous le règne du dernier Khan. On trouve ensuite plusieurs colonies de Grecs, sortis du même pays et à la même époque. Ils ont pour voisins des Russes de l'Ukraine, établis dans plusieurs grands villages ; ceux-ci touchent à des colonies d'Allemands protestans, et à de beaux et riches villages de Memnonistes, espèce d'anabaptistes sortis de Prusse, et intéressans par le spectacle de la civilisation la plus avancée, qu'ils offrent au voyageur dans ce pays éloigné et sauvage. Enfin, pour que l'aspect de cette contrée fût plus frappant encore par un des

plus singuliers contrastes, on trouve, dans le voisinage de ces Memnonistes, des sectaires russes à longues barbes, et des hordes de Tatars-Nogais, les plus anciens et les plus sauvages habitans de ces déserts.

La plus grande partie de ces établissemens, à l'exception de ceux des Arméniens et des Grecs, se fit sous l'administration de M. le duc de Richelieu. Les mêmes soins, dont les colonies d'Odessa étaient l'objet, furent prodigués indistinctement aux Memnonistes civilisés, et aux sauvages Nogais. La métamorphose que subirent ces derniers mérite surtout une attention particulière. Les hordes de ces Tatars, qui, à travers vingt siècles, avaient succédé dans ces contrées aux Scythes Nomades, sur lesquels Hérodote nous a laissé des détails si curieux, avaient absolument la même manière de vivre que leurs devanciers. Ces hommes ne se nourrissaient que de la chair et du lait de leurs immenses troupeaux, et n'avaient pas d'autres demeures que leurs tentes, qu'ils transportaient sur des chariots, au gré de leurs désirs, ou selon les besoins de leur bétail, pour lequel ils cherchaient toujours des pâturages nouveaux. Ces peuples vagabonds n'avaient jamais connu d'autre manière de vivre, et je les ai encore vus sous leurs tentes en 1808. Peu d'années après, je les trouvai établis dans des villages bâtis régulièrement, et dont quelques-uns étaient entourés de plantations d'arbres et de terres labourées. Une petite ville, avec un marché, fut établie au milieu de cette singulière colonie ; et les Nomades, oubliant peu à peu leur vie errante, se livrent aujourd'hui avec

zèle à l'agriculture, non pour faire leur nourriture des grains qu'ils récoltent (ils ne sont pas encore parvenus à ce degré de civilisation), mais pour les expédier par un petit port qu'ils possèdent sur la mer d'Azow, et recevoir en échange d'autres objets qui leur sont nécessaires. Le premier moyen dont M. le duc de Richelieu se servit pour fixer ces Nomades, fut de faire construire une mosquée, au milieu d'une vallée : les Nogais, conduits par un sentiment religieux, vinrent d'abord camper autour de cette mosquée; quelques-uns essayèrent d'y bâtir des cabanes, qui bientôt furent transformées en maisons plus commodes. Peu à peu leur nombre augmenta; d'autres villages s'établirent ailleurs, et quelques années de persévérance, en n'employant que la douceur et la persuasion, et jamais la force, suffirent pour faire adopter des demeures fixes à tout ce peuple, essentiellement vagabond et pasteur, et pour le rendre agricole et commerçant. C'est ainsi que s'opéra insensiblement une des plus grandes révolutions dont un peuple sauvage ait jamais donné l'exemple dans un si court intervalle de tems, et que furent fixées les dernières tribus nomades de l'Europe (1).

Une peuplade, plus civilisée et bien plus intéressante, attirait les soins particuliers de M. le duc de Richelieu. Je veux parler des cosaques de la mer Noire, reste de ces Zaporogues qui autrefois avaient rendu leur

(1) M. le duc de Richelieu se servit d'un Français, M. le comte de Maisons, pour opérer cette surprenante métamorphose.

nom si célèbre sur les bords du Dniéper. L'impératrice Catherine avait fait établir cette peuplade guerrière le long du Couban, depuis l'embouchure de la Laba jusqu'au bosphore Cimmérien, en lui confiant la défense de cette frontière de l'empire, contre les incursions des montagnards belliqueux du Caucase. Ces cosaques fournissaient une milice irrégulière de vingt régimens, dont le tiers était employé à la garde du pays, tandis que le reste était occupé à l'agriculture, au soin de leurs troupeaux, et à la pêche de ces énormes poissons, dont la mer d'Azow, le bosphore et l'embouchure du Couban, abondent en si grande quantité. L'administration du pays était confiée à des hommes pris parmi les cosaques mêmes, qui, étant pour la plupart peu éclairés, avaient donné lieu à une infinité d'abus, et négligé les immenses ressources que leur offraient les localités. Mais M. le duc de Richelieu ne négligeait rien de tout ce qui pouvait contribuer au bonheur et à la prospérité des contrées qu'il administrait : il vit tout ce qu'il y avait de bien à faire dans le pays des cosaques de la mer Noire, et il s'attacha particulièrement à faire jouir ce peuple de tous les avantages de sa position. Il régla les finances du pays, qui jusqu'alors avaient été l'objet des dilapidations des particuliers, et ouvrit des sources nouvelles de revenus publics : ce qui lui permit d'établir des écoles, des hôpitaux, des haras, etc. ; de mieux entretenir les ponts et les chemins à travers les marais qui bordent le Couban, et de fortifier la frontière en faisant élever des redoutes régulières, bâties d'après les

principes de l'art (1), pour remplacer les chétifs moyens de défense, qui consistaient jusqu'alors en des enclos faits de claies et de fascines, où les petites garnisons du cordon étaient postées, et où elles risquaient d'être enlevées ou brûlées à chaque apparition de leurs inquiets voisins. Le service rendu par là aux cosaques, et j'ose même dire à l'empire, est incalculable, et contribuera à perpétuer dans ces contrées le nom de celui qui en a été l'auteur. Avant de finir de parler des cosaques de la mer Noire, je ne dois point oublier de dire que c'est sous l'administration de M. le duc de Richelieu et sur ses représentations, que cette milice a été renforcée d'une population de 25 mille individus pris parmi les cosaques de l'Ukraine, qui vinrent des gouvernemens de Tchernigow et de Pultawa, s'établir sur les bords du Couban, et prendre part à la défense du pays. Cette mesure diminua beaucoup le pénible service des anciens habitans, et offrit en même tems aux nouveaux, des moyens d'existence plus certains que ceux que leur présentait le pays qu'ils avaient quitté, où le surcroît de population commence déjà à devenir sensible.

Pour connaître tout par lui-même, pour entrer dans les plus petits détails de l'administration, M. le duc de Richelieu parcourait plusieurs fois dans l'année les

---

(1) M. le duc de Richelieu avait envoyé M. le comte Louis de Rochechouart, officier du génie de grand mérite, tué depuis dans la guerre de 1814, pour exécuter ces travaux de défense de la frontière du Couban; et, dans deux années de tems, toutes les redoutes, sur une distance de 200 werstes ou 50 lieues, furent reconstruites.

vastes provinces qui lui étaient confiées. Il entrait dans les chaumières pour s'informer des affaires et des besoins des cultivateurs, à quelque nation qu'ils appartinssent : chacun pouvait l'aborder à toute heure du jour ; il accueillait tout le monde avec bonté, écoutait avec attention, et avait toujours quelque chose de gracieux à dire : aussi est-il peu d'administrateurs qui se soient fait adorer du peuple autant que M. le duc de Richelieu. Ces demi-sauvages, ces tatars de la Tauride, qui, dans leur langage barbare, pouvaient à peine prononcer son nom, lui étaient attachés comme à leur père ; depuis qu'il les a quittés, ils n'ont pas cessé de le regretter, et leur unique désir était de revoir un jour leur ancien gouverneur.

Dans ces années désastreuses où la peste étendait ses ravages dans plusieurs endroits du gouvernement de Cherson, les soins de M. le duc de Richelieu ne se bornèrent pas à la seule ville d'Odessa. Dès qu'il vit que le fléau commençait à diminuer dans cette ville, il la quitta pour visiter tous les endroits atteints du mal, et faire par lui-même toutes les dispositions nécessaires pour sauver les malheureux. L'expérience qu'il avait acquise à Odessa, lui servit beaucoup pour combattre le mal partout où il éclatait : mais cette perfide maladie semblait vouloir lasser son zèle, et le tint, pendant toute l'année 1813, dans des alarmes continuelles. Au mois de juin de cette année, par un tems des plus chauds, et par conséquent des plus propres au développement et aux progrès de la peste, ce fléau se manifesta à Élisabethgrad, ville qui contient

une population d'environ 12,000 habitans. M. le duc de Richelieu s'y rendit sur-le-champ, et trouva que la maladie avait déjà fait des progrès effrayans : mais le danger qui menaçait cette ville ne fit qu'accroître son zèle. Il prit des mesures tellement énergiques et sages, veilla si bien à leur stricte exécution, que malgré toutes les entraves de la part des habitans, qui ne voulaient point croire au malheur dont ils étaient menacés, et refusaient de se soumettre aux précautions qu'on leur avait ordonnées, le mal fut isolé et arrêté au bout de 15 jours, et la perte de la ville se borna à 27 victimes. Les habitans d'Elisabethgrad ne tardèrent pas à reconnaître leur tort, et à rendre hommage à celui qui les avait sauvés d'une manière presque miraculeuse. C'est à peu près à la même époque qu'il faut rapporter le trait cité par l'historien de la Nouvelle-Russie (1) : la terreur que le danger avait inspirée aux habitans d'un village des environs d'Élisabethgrad était si grande, qu'ils ne voulurent jamais consentir à ensevelir les victimes que la peste venait d'enlever parmi eux : M. le duc de Richelieu, pour les encourager et leur prouver qu'ils n'avaient rien à risquer en rendant ce dernier service à leurs malheureux concitoyens, prit lui-même une bêche, et remplit sous leurs yeux cette triste et pénible fonction.

Pour abréger mon article sur l'administration de M. le duc de Richelieu, je me bornerai aux faits

---

(1) *Essai sur l'Histoire ancienne et moderne de la Nouvelle-Russie*, par M. le marquis de Castelnau, tome I, page 14, note 1.

suivans : la ville de Cherson, située sur les bords marécageux du Dniéper, souffrait beaucoup des fièvres opiniâtres qui y régnaient ordinairement pendant les chaleurs de l'été, et qui même enlevaient beaucoup de monde. M. de Rihelieu obtint pour cette ville des priviléges et des secours, qui lui permirent de construire le long du fleuve un quai, et de dessécher, par ce moyen, une grande partie de ces marais, en donnant en même tems un port fort commode au commerce. C'est par les soins de cet administrateur éclairé, que fut établi, sur la côte méridionale de la Crimée, le beau jardin botanique de Nikita, qui aujourd'hui ne le cède à aucun établissement de ce genre en Europe. L'olivier, le laurier, le grenadier et quantité d'autres plantes des pays méridionaux, commençaient à périr, faute de soins, dans cette contrée singulièrement favorisée par la nature. L'établissement dont je viens de parler, servira à conserver et à multiplier ces races précieuses, à en répandre la culture, à acclimater d'autres plantes utiles, jusqu'à présent inconnues dans le pays ; et sous ce rapport les avantages qu'il doit procurer sont incalculables.

L'homme qui tenait entre ses mains le sort d'une vaste et riche contrée, et de près de deux millions d'hommes, qui fondait des villes, faisait élever de tous côtés des édifices somptueux et des établissemens d'utilité publique, qui influaient sur tout le commerce de la mer Noire, n'avait, pour vivre honorablement, que ce que lui accordait la munificence du souverain. Mais le noble désintéressement de M. le duc de Ri-

chelieu est trop connu pour que j'aie besoin de m'étendre beaucoup là-dessus. On connaît l'usage qu'il a fait de ce que la nation lui avait décerné en France, et tout le bien qu'il répandait sur ceux qui avaient recours à lui. Simple dans ses goûts, et ennemi du luxe, il ne possédait à Odessa qu'un jardin de quelques arpens, qu'il cultivait lui-même pour se délasser; et il avait acquis, quelque tems avant de quitter la Russie, une petite terre en Crimée, dont il aimait beaucoup le site pittoresque, mais qui ne lui donnait pas 1,000 fr. de rente. Malgré cette modicité de fortune, il trouvait encore le moyen de soulager des malheureux, d'élever à ses frais des jeunes gens à l'institut d'Odessa, et d'encourager partout les talens et l'industrie. Au commencement de 1812, l'empereur Alexandre, pour donner une marque de sa satisfaction au duc de Richelieu, lui fit accorder 40,000 roubles. Bientôt après, la guerre éclata dans le nord, et la peste dans le midi de la Russie : M. de Richelieu ne balança pas un instant à faire le sacrifice de toute cette somme, dont la munificence du souverain avait gratifié ses services, et il l'employa au soulagement des malheureux pendant la peste, et à l'établissement des émigrés allemands, qui se trouvèrent dans la détresse pendant ce tems de calamités. Lorsqu'il rentra en France, il abandonna au profit du lycée d'Odessa une rente annuelle de 15,000 roubles, que l'empereur lui avait accordée pour un certain nombre d'années, et il fournit outre cela une très-belle bibliothèque qu'il envoya de Paris pour cette maison d'éducation : le reste

de ce qu'il possédait en Russie fut partagé entre des personnes qui lui avaient été attachées.

Après avoir donné les détails qu'on vient de lire sur l'administration de M. le duc de Richelieu, je ne dois point oublier les services qu'à la même époque il a rendus à la Russie, comme militaire. A la fin de 1806, lorsque la guerre éclata avec la Turquie, c'est lui qui s'empara d'Akkerman, sur le Dniester, tandis que des détachemens de sa division occupaient Bender et Kilia. L'année suivante, il se rendit maître de l'importante place d'Anapa, située au pied du Caucase, sur les bords de la mer Noire. A la suite de cette occupation, il fit plusieurs expéditions dans l'intérieur du pays, pour réprimer les brigandages des peuples de la Circassie, qui, devenus plus audacieux depuis la déclaration de la guerre contre la Turquie, inquiétaient sans cesse la frontière du Couban; et à la fin de 1810 il occupa, sur la côte des Abazes, le fort de Soudjouk-Kalé, qui avait été abandonné par les Turcs. Cette dernière expédition fut suivie d'un accommodement avec une partie des peuples qui habitent le Caucase, dans les environs d'Anapa et de Soudjouk-Kalé, et procura de grands avantages aux garnisons de ces deux places, qui non-seulement ne furent plus inquiétées par les montagnards, à chaque sortie de leurs murs, mais profitèrent encore beaucoup du commerce d'échange, qui s'établit à la suite de cet accommodement entre les Russes et les Circassiens.

Tels sont à peu près les principaux faits de l'ad-

ministration de M. le duc de Richelieu; administration malheureusement trop courte pour le bonheur des peuples qu'il gouvernait, mais remplie de belles et grandes actions. Ce qu'il y a de consolant et d'honorable pour l'humanité, c'est de voir que dans le siècle où les bienfaits sont si facilement oubliés, M. le duc de Richelieu n'a point fait d'ingrats dans l'étendue des gouvernemens de la Nouvelle-Russie : après huit années d'absence, le souvenir de son administration y est encore présent comme s'il venait de quitter ce pays; le riche, qui lui doit sa fortune, l'indigent, dont il était le soutien et le consolateur, tous lui portent la même affection, la même vénération. Il avait promis aux habitans de ces contrées de venir les visiter, et il comptait effectuer ce projet dans le courant de cet été même. Odessa l'attendait avec impatience : qu'on juge de l'effet qu'a dû y produire la nouvelle terrible de sa mort. La consternation se répandit dans toutes les classes de la société; le spectacle fut fermé, et le deuil fut général comme aux jours de malheurs publics. Des services funèbres furent ordonnés, et, par un mouvement spontané et unanime, on prit la résolution d'élever une statue à la mémoire du plus vertueux et du plus bienfaisant des hommes. Les trois gouvernemens de la Nouvelle-Russie doivent participer à l'érection de ce monument d'une sincère et touchante reconnaissance.

Mais la ville d'Odessa tout entière n'est-elle pas le monument le plus digne de perpétuer d'âge en âge la gloire de M. le duc de Richelieu? Et dût-elle su-

bir enfin le sort commun à toutes les choses humaines, le nom du fondateur de sa prospérité survivra à ses décombres, et restera dans la bouche et dans le cœur des hommes, tant qu'ils seront sensibles à la vertu, et qu'ils honoreront les belles et nobles actions. La postérité, qui jugera M. le duc de Richelieu sans passion, le mettra au nombre des bienfaiteurs de l'humanité, des grands administrateurs, et le désignera comme l'homme le plus vertueux de son siècle.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Chinese novels translated from the originals, to which are added proverbs and moral maxims, collected from their Classical books and other sources. The whole prefaced by Observations on the language and Literature of China. By J. F. Davis, F. R. S. London, 1822, in-8°.

L'AUTEUR de ce petit volume, après avoir appris le chinois à Canton, a profité du loisir que lui laissent ses fonctions, pour mettre en anglais quelques-unes des productions légères des Chinois. Ses premiers essais en ce genre ont été très-bien accueillis en Angleterre, et ils y ont reçu, dans quelques journaux, des encouragemens auxquels on ne pourrait qu'applaudir, si l'amour-propre national n'en eût exagéré

l'expression jusqu'au ridicule. La traduction de tels opuscules exige la connaissance de la langue vulgaire, du style de la conversation, des proverbes et des allusions aux coutumes locales. Elle peut être faite plus facilement et plus sûrement par un Européen qui vit au milieu des naturels, et qui peut s'aider de leur secours : voilà pour le mérite de l'auteur. Les romans et le théâtre des Orientaux, particulièrement ceux des Chinois, sont propres à jeter du jour sur ces coutumes et sur ces opinions : ce sont des tableaux de mœurs qui ont un certain degré d'intérêt aux yeux des personnes graves.

Nous dirons peu de choses des *Observations sur la langue et la littérature de la Chine*, que M. Davis a mises pour préface en tête de son volume. Cette matière, si obscure autrefois, réputée si difficile encore il y a dix ans, commence à être épuisée. On accueillait alors avec curiosité des remarques sur la forme extérieure des caractères chinois; on dissertait sur leur composition, et il y a eu des disputes très-vives sur le nombre de lignes dont ils étaient formés. Le progrès qu'a fait ce genre d'étude depuis cette époque, a réduit ces discussions à leur juste valeur.

Des trois nouvelles publiées par M. Davis, il n'y en a que deux qui soient restées inédites jusqu'ici. La troisième, intitulée *Sau-iu-leou* (les trois Étages consacrés), avait été imprimée à Canton en 1815, et c'est sur cette première édition, venue par hasard en Europe, qu'a été faite la traduction française que M. de Sorsum a mise à la suite de la comédie chi-

noise de *Lao-seng-eul* (1). Ainsi ce petit conte moral avait été connu en France avant de pouvoir être répandu en Angleterre. Mais le traducteur, qui se reprochait de s'être trop attaché, dans cette première traduction, à la lettre de l'original, a cherché à le rendre plus agréable aux lecteurs européens. Je ne sais si ce serait un reproche à faire à une version de cette espèce, que de la déclarer trop littérale, pourvu qu'elle fût intelligible. On veut avant tout connaître les mœurs, la manière de voir et le tour d'esprit de la nation à laquelle ces sortes de récits sont empruntés. Il est à craindre que ces efforts pour les rendre agréables, ne nuisent à la naïveté et à l'exactitude de la ressemblance, qui seront toujours leur premier mérite.

Nous n'avons pas l'original des trois nouvelles traduites par M. Davis; il est donc impossible de prononcer sur la fidélité de sa version, mais nous n'avons aucune raison de la révoquer en doute. Seulement, si ces petites compositions ressemblent à toutes celles du même genre que nous avons lues, il faut que le traducteur ait élagué beaucoup de détails, et supprimé en particulier tous les entretiens, qui abondent ordinairement dans les romans des Chinois, et qui sont le moyen ordinaire dont ils se servent pour peindre les sentimens de leurs personnages, et mettre en action les caractères. C'est encore là, sans doute, un de ces sacrifices faits au désir d'être agréable à des

---

(1) *Lao-seng-eul*, comédie chinoise, suivie de *San-iu-leou* ou *les trois Étages consacrés*, conte moral. Paris, Rey et Gravier, 1819; in-8°.

lecteurs européens, et nous avouons que nous ne saurions en aucune manière l'approuver. Il s'agit de faire juger l'esprit de ces compositions : il faut donc les présenter sous la forme la plus rapprochée qu'il sera possible de leur forme originale, avec leurs longueurs, et leurs défauts de toute espèce. Ceux qui les trouveront ennuyeuses ne les liront pas, et le traducteur doit être résigné d'avance à ce petit malheur. Les autres connaîtront les romans chinois tels qu'ils sont, et préféreront sans doute cet avantage à celui de les voir embellis par les soins d'un traducteur; si tant est que ce soit un embellissement, que la suppression de ces détails qui donnent de la vie à un récit, qui en fondent la vraisemblance, et qui concourent à l'illusion, en mettant le lecteur en rapport perpétuel avec les interlocuteurs. Ces peintures de détail sont le secret des romanciers anglais ; il est connu et pratiqué heureusement par les romanciers chinois ; ce n'est pas à un auteur anglais à les en blâmer.

Si c'est, comme je l'imagine, par la suppression des détails que M. Davis a réduit ces trois nouvelles à l'étendue qu'elles ont dans sa traduction, il n'a pas ajouté peu à la difficulté d'en faire connaître le sujet, puisque ce serait faire l'analyse d'un extrait.

La première des trois nouvelles est intitulée *l'Ombre dans l'eau*. Le sujet offre quelque analogie avec celui de Pyrame et Thisbé, comme M. Davis l'indique par une citation d'Ovide, mais il n'offre point de catastrophe funeste. L'idée primitive en est gracieuse, mais les développemens en sont un peu traînans. Pour

le dénoûment, il est faible, et il s'en faut beaucoup qu'il réponde à la manière assez ingénieuse dont le plan est du reste conçu et exécuté.

Dans les *deux Jumelles*, il y a moins de détails agréables, mais plus de traits caractéristiques, et de singularités morales. Pour la troisième nouvelle, elle est moins agréable peut-être que les deux autres, mais mieux raisonnée et conduite avec beaucoup plus d'art. La conclusion en est amenée par des moyens surnaturels, et sous ce rapport, elle est peut-être encore inférieure aux deux premières; mais elle contient un excellent tableau de mœurs, des caractères bien dessinés, et des détails remplis d'originalité, ainsi que nos lecteurs peuvent s'en convaincre dans la traduction française dont nous avons déja parlé.

Les proverbes chinois et maximes morales, tirés des livres classiques par lesquels M. Davis a terminé ce petit ouvrage, n'en sont pas la partie la plus intéressante. C'est maintenant une chose bien rebattue et bien difficile à rajeunir que les moralités; et celles-ci n'ont ni le caractère original, ni la forme piquante qui pourraient les faire lire avec intérêt. Quant aux expressions proverbiales, proprement dites, il n'y en a qu'un petit nombre dans cette petite collection; et parmi celles qui s'y trouvent, il y en a peu qui fussent l'objet d'une difficulté, si on les rencontrait dans un livre. C'est pourtant celles de cette espèce qu'il serait le plus utile de recueillir et de publier, avec les explications qu'on parviendrait à obtenir des naturels qui les emploient. On pourrait inviter M. Davis

à se charger de ce petit travail. Il ne rendrait pas un service médiocre à ceux qui veulent lire les nouvelles, les romans, les pièces de théâtre et les autres productions littéraires des Chinois.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Dans la séance du 2 septembre dernier, on a admis au nombre des membres de la Société Asiatique, les personnes dont les noms suivent :

MM. Delort, sous-chef à la division des sciences et beaux-arts, au ministère de l'intérieur.
Suriray de la Rue.
Watson.

Associés étrangers.

MM. Milne, directeur du collége anglo-chinois à Malacca.
Morrison, à Macao (1).

Un membre fait la proposition de nommer une commission, pour examiner le meilleur emploi à faire des fonds de la Société pour l'an 1822. MM. Fauriel, Saint-Martin et Kieffer, sont nommés pour se concerter avec le bureau, et faire dans la séance prochaine un rapport sur cet objet. M. King, membre de la Société, annonce qu'il va faire un voyage en Égypte et en Syrie, et offre de se charger des

---

(1) C'est par erreur que ces personnes n'ont pas été placées plutôt sur la liste de la Société.

commissions de la Société ; le secrétaire est invité à s'entendre avec lui sur cet objet. M. Agoub donne ensuite lecture d'une pièce de vers arabes sur la naissance de S. A. R. Mgr. le Duc de Bordeaux, avec une traduction française (1). Voici le texte et la traduction de ce morceau :

بجمعة جمع السرور   بمولود هل بالحبور
مجدد نسل بربون كريم   وقامع كيد مرتاب اليم
بباريز له قصر مشيد   ووريث الملك بردو مايد
جبير قلب كارلينه   بدار الملك اضحت امينه

Traduction.

« C'est en un jour de vendredi (2) que se sont réunies toutes les réjouissances, à l'apparition d'un nouveau-né : il s'est élevé sur l'horizon comme un astre qui porte avec lui le bonheur.

» Il vient renouveler la noble tige des Bourbons, et renverser la malice d'un homme perfide et cruel (3).

» Déjà on lui destine, au sein de la capitale, un superbe palais. Héritier du trône, il a reçu, pour titre de dignité, le nom de Duc de Bordeaux.

» Sa naissance a rempli de joie et de consolation le cœur de Caroline, dont les destins paisibles sont à jamais fixés dans la demeure des rois! »

M. Fresnel lit ensuite le premier chapitre d'un roman chinois intitulé : *Hoa-thou-youan*. La séance est terminée

---

(1) Ces vers ont été composés par un Musulman de distinction, qui se trouvait alors à Paris. — (2) S. A. R. est née un vendredi. — (3) Louvel.

par le *Gata-Karparam* ou *l'Absence*, idylle sanskrite traduite par M. de Chézy.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le baron Coquebert de Montbret, *Des copies manuscrites de diverses Inscriptions hébraïques*, et d'une *Inscription arménienne*, relevées à Amsterdam. Nous ne donnons pas ici les premières, parce qu'elles ne sont autre chose que des passages des livres saints; pour l'inscription arménienne, qui se voit sur la porte de l'église des Arméniens, à Amsterdam, en voici la traduction :

La porte, les degrés et les croisées supérieure et inférieure de l'église du St.-Esprit, ont été rétablies aux frais du prêtre Minas, fils de Jean Vartabied, né à Amasée, en la 16e. *année de son sacerdoce, l'an* 1198 *de l'ère arménienne* (1749 de J. C.), *en mémoire de lui et de ses ancêtres décédés.* — Par M. l'abbé Reinaud, un ouvrage de sa composition, intitulé, *Extraits des Historiens arabes, faisant partie de la Bibliographie des Croisades, par M. Michaud, traduits en partie, et revus, pour le reste, par M. l'abbé Reinaud*; 1 vol. in-8o. Paris, 1822. — Par M. le rabbin Drach, un *Calendrier israëlite pour l'an du monde* 5583, en français et en hébreu; 1 vol. in-18.

Dernières Volontés et Testament de l'Empereur de la Chine, publiés le 2 *septembre* 1820, *jour de la mort de ce prince; traduit de l'anglais, et revu sur le texte original chinois* (1), par C. Landresse.

L'auguste empereur qui reçut du ciel et de l'ordre des

(1) La traduction anglaise, dont je me suis servi, est d'un savant sinologue, le rév. Morisson (V. l'*Indo-Chinese Gleaner*, No. XV); j'ai donc pu l'employer avec confiance. Mais, pour plus d'exactitude, j'ai revu avec soin mon travail sur le texte chinois.

tems l'empire de ce monde, annonce par cet écrit ses intentions au peuple.

« Lorsque sa majesté *Kao-Tsoung-Tchen-Hoang-ti* (1), m'eut remis le sceau impérial, et que je lui succédai au trône, je continuai à recevoir, pendant trois années, ses propres instructions sur le gouvernement.

» J'ai considéré que les grands principes de la conservation du royaume et de l'ordre social, sont : de respecter le ciel ; d'imiter ses prédécesseurs ; de chérir le peuple, et de donner tous ses soins à l'administration.

» Depuis que je suis sur le trône, j'ai constamment agi avec la plus grande prudence ; j'ai médité sans cesse, et avec le plus saint respect, sur les graves devoirs qui m'étaient imposés ; j'ai toujours eu présent à l'esprit, que le ciel n'élève si haut les princes que pour la cause du peuple, et que le soin de le nourrir et de l'instruire repose sur un seul homme.

» Lorsque je commençai à régner, les rebelles qui ravageaient les provinces de *Tchouan* (Ssé-tchouan), *Chen* (Chen-si), et *Tsou* (Hou-Kouang) n'étaient pas encore soumis ; et j'avais de grands officiers à former et à encourager ; j'avais une armée puissante à organiser et à conduire. Ce fut par ces travaux, qui m'occupèrent pendant quatre années, que les révoltés furent successivement

---

(1) Ce qui veut dire, l'*empereur grand, respectable et parfait*. Ce prince est plus connu en Europe sous le nom de *Kian-Loung*. Aujourd'hui en Chine, comme autrefois en Égypte, les souverains sont soumis, après leur mort, à un jugement public, par lequel on leur décerne un titre plus ou moins honorable, selon que leur règne a été plus ou moins glorieux ; et ils n'ont pas d'autre nom dans l'histoire de leur pays.

abattus. Dès-lors l'empire jouit du calme et de la tranquillité.

» Les habitans des campagnes s'acquittaient avec plaisir de leurs devoirs : ils trouvaient protection dans mon sein ; je répandais des largesses sur le peuple ; ainsi nous jouissions tous de la paix et du bonheur.

» Mais le peuple, perverti, vint à se révolter encore. Il se précipita en foule vers le sacré portique du palais ; et les rebelles, ligués avec les habitans de *Thsao* et de *Hoa*, se répandirent dans trois provinces. Ayant heureusement placé ma confiance dans les secours du ciel tout-puissant, les chefs furent pris et le reste exterminé. En moins de deux mois le calme fut de nouveau rétabli.

» J'ai toujours pensé que les doctrines hétérodoxes ne peuvent que corrompre le peuple. C'est pourquoi j'ai souvent publié des ordonnances et des instructions à cet égard, non moins pour faire respecter le gouvernement, que pour corriger le cœur des hommes ; pour resserrer les nœuds qui unissent les sociétés ; pour rendre l'administration plus parfaite et les coutumes meilleures. Mon cœur n'a jamais négligé ces soins, pas même un seul jour.

» Le fleuve Jaune a de tout tems été la désolation de l'empire. Lorsque dans les cantons de *Yun-thi* et de *Kouan-hia*, son cours vers la mer a été arrêté par des bancs de sable, il s'éleva très-haut, et inonda le pays alarmé. En de telles circonstances, je n'ai point épargné les fonds du trésor public, pour contenir le fleuve et rétablir les eaux dans leur premier lit.

» Six ou sept années de tranquillité s'écoulèrent, depuis que l'on m'eut annoncé que cette première réparation était terminée. Quand l'année dernière à l'automne, des pluies excessives grossirent singulièrement les eaux du

fleuve : alors il rompit les digues en plusieurs endroits, au Nord et au Midi ; et le courant *Wou-tchi*, passant à travers le pays, se fraya un passage à la mer. Le dégât qu'il causa fut immense.

» Au printems de cette année, comme les directeurs des travaux de la digue m'annonçaient que l'ouvrage était achevé, la digue du Midi, dans *Y-foung*, se rompit aussi. J'ai donné l'ordre de commencer les réparations après l'automne, et j'ai assigné les fonds nécessaires pour ces travaux, qui pourront être accomplis pendant l'hiver.

» J'ai particulièrement veillé à ce que le peuple ne restât pas sans subsistance ; et j'ai été attentif à empêcher qu'un seul individu manquât du nécessaire. Toutes les fois que des pluies excessives, ou une trop grande sécheresse affligeaient quelque partie de l'empire, je remettais les impôts sur les terres, et je faisais distribuer des grains. Dès qu'on me donnait connaissance de la détresse, je faisais de suite passer des secours.

» L'année dernière, au soixantième anniversaire de ma naissance, les magistrats et le peuple vinrent en foule et avec joie me présenter leurs sincères félicitations. Après avoir réfléchi aux bienfaits que je pouvais accorder en cette occasion, j'ai fait proclamer la remise des impôts sur les terres, soit en argent, soit en nature, et montant à plus de vingt millions ; désirant ajouter ainsi à l'aisance de chaque famille, et voulant que chaque individu puisse s'élever au comble du bonheur public.

» Cette année, pendant le printems, l'été et jusqu'au milieu de l'automne, les pluies ont été favorables ; et l'on m'a annoncé que l'abondance régnait dans chaque province. Mon cœur en a ressenti un véritable plaisir.

» Vers le milieu de cet automne, pour me conformer avec respect aux sublimes instructions de mes ancêtres,

je me suis rendu aux chasses de *Mou-lan*. Comme je m'avançais vers la chaumière de la montagne, je m'arrêtai afin d'éviter la chaleur. J'avais jusqu'alors joui d'une excellente santé, et quoique parvenu à la soixantième année de mon âge, je pouvais monter ou descendre une colline; je pouvais traverser un fleuve ou une large plaine, sans connaître la fatigue. Mais alors, au milieu de mon voyage, la trop grande chaleur me fit mal. Cependant hier je poussai mon cheval au travers la montagne *Kouang-jin;* mais quand j'arrivai à la chaumière, je sentis que le phlegme me suffoquait, et je craignis, jusqu'au soir, de ne pouvoir plus me remettre.

» Cependant, pour me conformer à l'usage établi par mes vénérables aïeux, j'avais, dès la quatrième année *Kia-khing*, au dixième jour du quatrième mois, à la cinquième heure du matin, nommé d'avance mon héritier au trône. Cette nomination, scellée de ma main, est déposée dans une boîte secrète.

» Lorsqu'à la dix-huitième année de mon règne, les rebelles tentèrent d'escalader les murs du palais, l'héritier impérial lui-même fit feu sur les ennemis, et en tua deux, ce qui fit tomber le reste à terre avec effroi. De cette manière le palais impérial recouvra la tranquillité. Le mérite de cette action fut très-grand; et comme je n'avais pas déclaré mon dessein de le faire prince héritier, je lui conférai le titre de *Tchi-thsin-hoang* (roi sage), pour récompenser ses signalés services.

» La maladie actuelle terminera mes jours. Le meuble divin (le trône) est de la plus haute importance, et il est à propos de le conférer à un autre. C'est pourquoi, j'ordonne à tous les ministres de la présence; à tous les hommes d'état du conseil militaire; à tous les grands officiers du palais impérial, de s'assembler pour ouvrir le

secret dépôt. L'héritier que je nomme est bienfaisant, respectueux, sage et courageux. Il se rendra capable de supporter la charge qui lui est confiée. Qu'il monte donc sur le trône, et qu'il me succède dans ce grand gouvernement.

» Les devoirs d'un souverain consistent à connaître les hommes, et à procurer du repos au peuple. J'ai pendant long-tems examiné et médité avec soin ces devoirs ; ils sont réellement très-difficiles à remplir. Réfléchissez profondément à ces grands principes ; maintenez-les avec force; donnez les emplois aux vieillards sages et vertueux; aimez et nourrissez le peuple aux cheveux noirs (1); et faites que notre famille conserve son haut éclat, pendant cent mille fois dix mille ans.

» Le *Li-Ki* dit que les fils obéissans se conforment toujours aux desseins de leurs ancêtres, et qu'ils respectent ce qu'ils ont fait. Puissent vos efforts n'être jamais interrompus !

» J'ai été honoré du titre de fils du ciel ; j'ai étendu mes années au-delà d'un cycle de soixante ans ; on peut dire que mon bonheur a été grand. Mon successeur pourra exécuter mes projets; il fera jouir l'empire du bonheur de la paix : telles sont mes espérances, et alors mes vœux seront comblés.

» Lorsque je reçus le sceau impérial, j'avais deux frères aînés, et un autre frère plus jeune que moi, qui furent élevés à des dignités royales. Cette année, au printems, le prince royal *King-tshin* mourut, et il ne resta plus que les princes *I-thsin* et *tchhing-thsin*. Ces derniers m'ayant

---

(1). C'est-à-dire, *les jeunes gens ; ceux dont la vieillesse n'a point encore blanchi les cheveux ;* en opposition aux *hommes sages et vertueux*, *qui sont les vieillards.*

offensé, je les privai de leurs emplois. Cette peine est aujourd'hui entièrement remise.

» Le *Chou-king* rapporte que l'empereur *Chun* termina sa carrière à une excursion de chasse. Le même événement m'arrive; de plus, ce lieu de *Louan-yang* est un de ceux qui doivent être, chaque année, honorés de la présence du souverain; et mon aïeul y est enterré (1). Pourquoi donc serais-je triste?

» Que l'on se conforme, en prenant le deuil, aux usages précédens; et qu'on le dépose après vingt-sept jours. Annoncez mes volontés au peuple, et faites que chacun les entende.

« La vingt-cinquième année *Kia-khing*, au vingt-cinquième jour de la septième lune ».

(Ici est la place du sceau de l'empereur.)

Le vice-roi des deux provinces de *Kouang* (*Kouang-tung* et *Kouang-si*) votre sujet *Youan-youan*, et l'envoyé de la province de *Kouang-tung*, votre sujet *Khang-chao-young*, l'ont fait transcrire sur papier jaune, avec une respectueuse attention.

Le gouverneur de Canton par *interim*, trésorier, juge criminel, votre sujet *Lian*, l'a fait graver avec une respectueuse attention.

---

(1) J'ai osé adopter ici un sens entièrement opposé à celui du Rév. Morisson. Ce savant traduit *et mon aïeul y est né*: j'ai mis *et mon aïeul y est enterré*; le chinois portant, mot à mot, *de mon aïeul décédé l'ame y est.* Ce qui précède et ce qui suit s'accorde très-bien avec ce dernier sens; en effet, on lit d'abord, *l'empereur Chun est mort à une excursion de chasse*, et ensuite, *pourquoi serais-je triste*, sous-entendu de mourir, puisque l'empereur Chun est mort comme moi à une excursion de chasse, et puisque mon aïeul est enterré dans l'endroit même où je meurs?

Extrait d'une lettre de M. Schmidt, datée de Saint-Pétersbourg, 13/25 *octobre* 1820 (1).—Vous me demandez quelques détails sur les dialectes de la langue mongole. Voici ceux que j'ai pu me procurer. Parmi les Kalmuks, ce sont les Dœrbœt et les Zœngar qui se rapprochent le plus du dialecte mongol, quoique beaucoup de mots turks se soient glissés dans leur langue. Ils parlent ordinairement très-vite, et mangent souvent, en parlant, des syllabes entières. Les Torgod et les Khoschoot parlent plus élégamment et plus doucement, mais leur langue est encore plus mélangée de mots turks que celle des Dœrbœt et des Zœngar. Il ne s'agit ici que de la langue vulgaire ; partout la langue des écrits et des livres est exempte de mélange turk, et s'approche *beaucoup* du mongol. Je ne parle aussi que des Kalmuks qui mènent la vie nomade dans les stepps du Wolga. Des dialectes mongols orientaux que je connais, celui des Khalkhas est le plus parfait ; je le regarde même comme le plus pur de tous, par la raison que les Khalkhas sont de tous les peuples mongols ceux qui ont le moins de contact avec leurs voisins. Parmi les Mongols de la Selinga, la tribu des Songol parle le dialecte khalkha, et c'est encore dans ce dialecte qu'écrivent et parlent les personnes de distinction parmi les Khorin-Bouriœd, nation qui vit dans l'aisance, se prête à la civilisation, et fait en général de grands progrès ; le vulgaire parle cependant un idiome assez dur. Le dialecte le plus grossier de tous est celui des Barga-Bouriœd, qui

(1) Nous ne croyons pas faire une indiscrétion en extrayant les détails suivans d'une lettre fort étendue, écrite en allemand par M. Schmidt, auteur des versions mongoles et Œlet du N. T. — La même lettre contient d'autres renseignemens fort curieux sur différens points de l'histoire et de la littérature tartares. Nous les offrirons à nos lecteurs, dans un de nos prochains numéros.

habitent le pays situé au nord du lac Baïkal et sur les bords de la Léna. Ceux-ci sont encore de véritables barbares, qui restent attachés au chamanisme, n'ont point d'écriture, et n'en veulent point avoir. Les Mongols et les Khorin-Bouriœd ne les comprennent qu'avec peine. Leur dialecte est d'une dureté remarquable, parce que le retour des gutturales, déjà très-fréquent dans la langue commune, est encore accru dans ce dialecte par l'introduction de nouvelles lettres de la même nature. Par exemple, les lettres *S* et *tch* (ou *Z*) ont toujours chez eux le son du *kh*; au lieu de *saïn*, ils disent *khaïn*; pour *solo*, ils prononcent *kholo*. Toutefois, je ne suis pas éloigné de croire que ce dialecte est précisément celui que le peuple mongol parlait dans les tems les plus anciens, et que *Khan-Balak* ou *Khan-Balik* que l'on appelle aujourd'hui *Saïn-Balgasoun*, s'appelait autrefois *Khaïn-Balak*, comme il s'appelle encore aujourd'hui chez les Barga-Bouriœd. Pour prouver combien les divers dialectes de la langue mongole ont d'affinité entre eux, je puis ajouter ici que dès la première entrevue que j'eus avec Badma Saïssang, qui venait des frontières de la Chine, nous nous comprîmes parfaitement l'un l'autre, quoique je ne connusse alors que le dialecte œlœt, que j'avais appris des Kalmuks du Wolga. Cet été, le prince Dœrbœt Erdeni-Taïchi, étant venu ici avec une suite kalmuke, pour défendre auprès du gouvernement les intérêts de sa tribu, le fait de la ressemblance mutuelle des dialectes mongols, reçut une nouvelle confirmation; car Badma s'entretint avec lui aussi couramment que s'ils eussent été de la même nation. Cependant les deux peuples auxquels ils appartiennent n'ont eu aucune relation l'un avec l'autre, depuis plus de deux cents ans.

D'après l'histoire mongole, les quatre nations oïrad ou les nations alliées aux Mongols sont : 1°. les OElœt; 2°. les

Bahtoud ; 3°. les Khoït ; 4°. les Kerghid (Kirghis). Pallas a tort d'y joindre les Tummed, qui sont purement Mongols.

— Nous craignons bien d'avoir été mis dans l'erreur, et d'y avoir induit nos lecteurs, en leur annonçant comme un ouvrage original et neuf, le volume in-4°. de M. Shoberl, sur le Japon. Cet auteur est le même qui a cru avoir donné au public anglais une version complète du *Voyage au Caucase* de M. Klaproth, dont il a traduit et publié le premier volume, sans avertir et probablement sans savoir qu'il y en avait deux autres. Sa dernière publication, que nous n'avons pas encore pu voir, n'offre, dit-on qu'une traduction des deux volumes de M. Titsingh, publiés à Paris; l'un est celui qui traite des cérémonies usitées au Japon pour les mariages et les funérailles; et l'autre est l'histoire particulière des Zjogouns, à laquelle un savant académicien a laissé mettre son nom, on ne sait trop pourquoi. On a joint à l'édition anglaise quelques estampes prises d'un autre ouvrage publié à Paris, et dont les manuscrits de Titsingh ont aussi fourni la matière. On dit qu'il s'est établi entre le libraire Akermann de Londres, et quelques libraires de Paris, une sorte de rivalité pour les petits volumes relatifs aux coutumes, aux mœurs et aux habillemens des peuples. C'est à qui fera le plus promptement résoudre en petits in-18 ornés d'images, les descriptions historiques et les relations des voyageurs. Le texte est la chose la moins importante dans ces opuscules, qui ont le format et le mérite des almanachs chantans. Quand les planches sont gravées et enluminées, il se trouve aussitôt quelqu'un qui les explique. Duhalde et Kaempfer, l'abbé Grosier et J. Barrow, tout est également bon pour ces *regrattiers asiatiques*. Le mandarin en habit de céré-

monie, l'officier japonais avec son éventail, la dame chinoise à sa toilette, la fiancée dans son palanquin, la pagode et la jonque, la tour de porcelaine et la grande muraille, les petits magots bariolés de jaune et de rouge, tout cela est gravé, expliqué, défiguré pour la centième fois, avec autant de succès qu'à la première. La Chine, la Turquie, l'Égypte, l'Indoustan, le Caboul, le Japon, passent successivement dans ces cadres de miniatures. Tout cela se vend, tout cela se traduit pour l'instruction des deux nations, avec une émulation que ni l'une ni l'autre n'appliquerait à de bons ouvrages. Ceux-ci sont tronqués, mutilés, ou tombent dans l'oubli. C'est ainsi que le Voyage de M. Smart Hughes a été réduit au tiers de son étendue, par un traducteur qui a eu soin d'en ôter tout ce qu'il y avait de neuf et d'intéressant. C'est ainsi que les ouvrages de M. Raffles sur Java, de M. Elphinstone sur le Caboul, les manuscrits de Titsingh sur l'histoire du Japon, ne pourront être publiés en France, parce qu'ils auront été compilés par les rédacteurs des *Étrennes mignonnes*. Cette industrie n'a sans doute rien que de fort innocent, mais elle est nuisible à la littérature par son innocence même, et par les puérilités qu'elle produit; elle mériterait d'être découragée par tous ceux qui prennent intérêt aux progrès et à la propagation des connaissances utiles.

L.

Un jeune Persan, Mirza Djafar a publiée, l'année dernière, à Tauriz, une édition du *Gulistan* de Saady, avec des caractères gravés par lui-même, petits et fort élégans.

Un moine français du Mont-Liban a conçu le projet de composer une feuille périodique, consacrée aux nouvelles politiques et littéraires qui peuvent intéresser la partie de la

Syrie où il habite. C'est peut-être la première gazette qui ait jamais été répandue dans l'intérieur de l'empire ottoman. Elle est rédigée en français, et se publie depuis plusieurs années par numéro d'une feuille par mois, sous le titre de *l'Hermite du Mont-Liban*.

Le comte Camille Borgia, de Velletri, chassé du royaume de Naples par les événemens politiques de 1815, a profité de son exil pour faire un voyage à Tunis et dans la régence de ce nom. Aidé et soutenu par le dey, il a pu parcourir le pays dans toutes les directions, décrire et lever le plan de plus de 250 villes antiques, dresser quatre belles cartes itinéraires, faire de nombreuses fouilles, recueillir des inscriptions puniques, grecques et latines, dessiner des monumens antiques, rassembler des plantes, et y joindre beaucoup de renseignemens sur les usages et coutumes anciens et modernes. Tel fut le résultat d'un séjour de seize mois dans la régence de Tunis : à son retour à Naples, le comte Camille Borgia, se préparait à faire connaître au public le résultat de ses observations, quand la mort vint le surprendre. Sa veuve, la comtesse Adélaïde, fait imprimer actuellement la relation des voyages de son mari; elle paraitra bientôt à Naples, avec un grand nombre de planches.

La *Gazette* de Sierra-Leone, du milieu de janvier dernier, annonce que le gouverneur Grant a établi des communications avec le roi de Toulaha, dont les états sont à peu de distance du Niger. Les Anglais espèrent que ce sera pour eux un moyen de faire des découvertes et un commerce avantageux dans l'intérieur de l'Afrique.

Il est arrivé à Sierra-Leone, une ambassade d'Alamy-Abd-alkader, roi de Toulaha. A la tête de cette ambassade

étaient un prince noir et un prêtre mahométan, avec sa femme. Ce prêtre a fait le voyage de l'Égypte, au pays de Mandingo; il possède des renseignemens importans sur la géographie de l'Afrique orientale. Il a passé à Tombouctou; son opinion est que le Niger et le Nil sont un même fleuve.

On annonce la publication d'une feuille hebdomadaire écrite en langue bengalie; elle sera entièrement composée et dirigée par des natifs du Bengale. Le prospectus en anglais et en bengali, a déjà paru à Calcutta. Ce journal traitera des matières politiques, religieuses, morales, et de celles qui sont d'un intérêt purement local; il sera intitulé *Sungbaud cowmuddy*, ou *la Lune de l'intelligence*.

Pour compléter la liste des ouvrages relatifs à l'Orient, qui ont été publiés en Angleterre et dans l'Inde cette année, nous ferons connaître les livres suivans. Il a paru quatre volumes qui ont pour objet la littérature sacrée; ce sont de nouvelles éditions de deux ouvrages de M. Burder; l'un est intitulé *Oriental customs; or an illustration of the sacred scriptures*, 2 vol. in-8°. Londres, 1822 : le second, *Oriental literature, applied to the illustration of the sacred Scriptures*, 2 vol. in-8°. 1822. M. W. Franklin vient aussi de faire paraître la quatrième partie de ses Recherches sur la situation de l'antique Palibothra dans l'Inde, *Inquiry concerning the site of ancient Palibothra*, 1 vol. in-4°.; les trois premières parties ont été publiées en 1815. Celle-ci contient un voyage de Bhageulpour à Mandar, en passant par Carakpour; avec une notice sur la situation de l'ancienne ville de Djay-nagar, etc. M. Fr. Gladwin vient de donner une nouvelle édition de sa traduction anglaise du *Gulistan* de Saady.

Pour donner à nos lecteurs une idée des progrès que les connaissances relatives à l'Orient ont faits en Angleterre et dans l'Inde dans ces derniers tems, nous indiquerons les titres des principaux ouvrages qui ont paru pendant les deux années qui ont précédé l'établissement de la Société Asiatique. Nous placerons d'abord l'Histoire des découvertes et des voyages en Asie, par M. Hugh Murray, *Historical account of discoveries and travels in Asia*; Édimbourg, 1820, 3 vol. in-8°. Les livres relatifs à la littérature arabe sont, un Traité sur la syntaxe arabe, par un Persan appelé Moulavi Tourab Ali, sous le titre oriental, *Wasit-al-nahu, a Treatise on the syntax of the Arabic Language*; Madras, 1820; 1 vol. in-4°.; un Vocabulaire arabe, *Arabic Vocabulary, and Index for Richardson's Arabic, by J. Noble*; Édimbourg, 1 vol. in-4°. 1820; l'intéressant roman arabe d'Antar, traduit par M. Terrick Hamilton, sous le titre, *Antar, a Bedoueen romance*; 4 vol. in-8°., Londres, 1820; et une nouvelle édition de la traduction anglaise de l'Alcoran, par Sale; 2 vol. in-8°. Londres, 1821.

Pour la langue persane, il n'a paru qu'un ouvrage du professeur Stewart, destiné pour les étudians; c'est le septième chapitre de l'Anwar-Sohaily, *Anvari-Soohyly of Hussein Vaïz kashify (seventh chapter of), with an English translation and Analysis of all the Arabic Words*; 1 vol. in-4°. Londres, 1821. On est plus riche pour la littérature hindoustanie : il a paru des Dialogues anglais et indiens du docteur Gilchrist, *Dialogues English and Hindoostanee, for promoting the colloquial intercourse of Europeans, on familiar subjects, with the Natives of India, immediately on their arrival in Hindoostan; including the articles of war*; 1 vol. in-8°. Londres, 1820. Le même savant, qui a déja publié tant d'ouvrages pour faciliter

l'étude de l'hindoustani, a encore fait un petit rudiment persan, avec un vocabulaire hindi ; ils portent le titre suivant : *Hindee Moral Preceptor or Rudimental Principles of Persian grammar, and Hindee-Persic and English Vocabulary ;* 1 vol. in-8°. Londres, 1821. Ce livre avait été précédé d'un ouvrage moins sérieux, traduit de l'hindoustani : c'est *Hindee-Roman orthoepigraphical ultimatum, or, a View of Oriental and Occidental visible sounds, exemplified in one Hundred Anecdotes, Tales, Jests, etc., of the Hindoostanee story-teller, by Doctor Gilchrist ;* 1 vol. in-8°. Londres, 1820. On a vu aussi sortir des presses anglaises le dictionnaire hindoustani et anglais, de J. Shakespear ; 1 vol. in-4°. 1820 : il a été bientôt suivi de l'abrégé fait par M. W. C. Smyth, du grand dictionnaire de Jos. Taylor, publié en 2 vol. in-4°. à Calcutta, en 1808, par le docteur Hunter. Le titre de cet abrégé est *Dictionary Hindoostanee and English, abridged from the quarto edition of Capt. Jos. Taylor, as edited by the late doctor Hunter, by. W. C. Smyth, Esq.* 1 vol. in-8°. Londres, 1820. Le même auteur a publié en caractères arabes et latins un choix d'historiettes dans la même langue : *Lutaifi Hindee, or Hindoostanee Jest book ; containing a Choice Collection of Humorous Stories in the Arabic and Roman Characters ;* 1 vol. in-8°. Londres, 1821.

Nous serons moins longs pour le sanskrit et les autres idiomes de l'Inde : nous avons déja parlé de la nouvelle grammaire sanskrite de Yates, et des travaux de M. Haughton, sur le bengali ; nous nous bornerons donc à mentionner la grammaire tamoule d'Anderson, publiée à Londres en 1821, 1 vol. in-4°. sous le titre *Rudiments of Tamul Grammar, combining with the Rules of Kodun Tamul, an Introduction to shen Tamul, by Rol. Anderson, Esq.*

Parmi les livres qui peuvent faire connaître l'Inde et les

autres régions de l'Orient sous les rapports historiques et géographiques, on distingue la Description de l'Inde, par M. Walter Hamilton, *Geographical, statistical, and historical Description of Hindostan;* Londres, 1820, 2 vol. in-4°. : les Lettres sur la Chronologie des Hindous, *Key to the chronology of the Hindous; in a series of letters;* 2 vol. in-8°., Cambridge, 1820 : c'est un ouvrage fort médiocre sur un sujet très-intéressant : la 2e. édition de l'Histoire de l'Inde anglaise par Mill, *History of British India;* 6 vol. in-8°. Londres, 1820 : l'Histoire de l'Archipel Indien, par Crawfurd, *History of the Indian Archipelago, containing an Account of the Manners, Arts, Languages, Religious Institutions, and commerce of its inhabitants;* 3 vol. in-8°., Édimbourg, 1820 : le Voyage dans l'Inde de Cordiner (*Voyage to India,* Édimbourg, 1 vol. in-8°. 1821), déjà connu par une Description de Ceylan : le Voyage de Cox dans l'empire des Birmans en 1797, *Journal of a Residence in the Barmhan Empire and more particularly at the court of Amarapoorah;* un vol. in-8°. avec planches coloriées, Londres, 1821 : la Description du royaume de Palembang et de l'île de Banca, par Court, intitulée *Relations of the British Government with the Sultaun of Palembang; with a Descriptive Account of Palembang and the Island of Banca;* 1 vol. in-8°. avec cartes, Londres, 1821 : les Mémoires de Blacker, sur les Opérations des armées anglaises pendant la dernière guerre contre les Mahrates, *Memoirs of the operations of the British Army in India, during the Mahratta war of* 1817, 1818 *and* 1819; 2 vol. in-4°. avec cartes et plans, Londres, 1821 : le Récit de l'Ambassade envoyée par l'empereur chinois Kang-hi, au Khan des Torgauts, traduit du Chinois par M. Staunton, *Narrative of the Chinese Embassy from the Emperor Kang Hee, to the Khan of the*

Tourgouth Tartars, in the years 1712, 13, 14 *and* 15; 1 vol. in-8°., 1821.

Il a encore paru plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire naturelle de l'Orient; les plus remarquables sont, le premier volume de la *Flora Indica*, de Roxburg et Wallich; Calcutta, 1820, in-8°.; son titre est *Flora indica or Description of Indian Plants, by the late Dr. W. Roxburgh and Dr. N. Wallich, edited by Dr. Carey*. M. Fr. Hamilton, bien connu par ses travaux sur l'Inde, sous le nom de Fr. Buchanan, qu'il a quitté depuis peu, vient de publier sous son nouveau nom, un ouvrage sur les poissons du Gange et de ses affluens, *Account of the fishes found in the River Ganges and its branches*; un vol. in-4°. avec planches, Édimbourg, 1822. On a encore publié à Londres en 1821, trente planches lithographiées, qui représentent des plantes chinoises copiées sur des dessins du pays, recueillis par l'ancien gouverneur hollandais Van Braam; on les a réunies sous le titre, *Icones plantarum, sponte China nascentium, e Bibliotheca Braamiana excerptæ. fol. maj. cum XXX tabb. lithogr. coloratis.*

— Les *Mille et une nuits* sont jusqu'ici le seul ouvrage traduit des langues orientales, qui ait mérité de devenir populaire. C'est à ce recueil de contes charmans, que tant de gens du monde doivent de ne pas être entièrement étrangers aux mœurs des Arabes, et de savoir à peu près ce que c'est qu'un Khalife, un Derviche, un Kadi, un Kalender. Il n'est pas étonnant que les éditions de ces contes se soient multipliées, qu'elles aient été épuisées, et qu'on en prépare de nouvelles. Deux éditions à la fois sont annoncées en ce moment. Toutes deux auront six volumes, toutes deux seront sur beau papier; le texte sera dans toutes deux revu sur les originaux, et augmenté de nouveaux contes traduits pour la première fois; toutes deux encore seront

imprimées en beaux caractères, l'une chez MM. Firmin Didot, l'autre, chez M. Crapelet; l'une sera publiée par MM. Charles Nodier et Destains, l'autre par M. Édouard Gauthier, *secrétaire des langues orientales*. La première sera ornée de gravures originales, d'après les dessins inédits de M. Westall; mais l'autre aura, suivant les expressions du prospectus, dix-huit belles gravures, *traduites* des dix-huit vignettes de Heath. Ces avantages, égaux de part et d'autre, laissent aux acheteurs l'embarras du choix; et en attendant l'exécution de toutes ces promesses, nous n'avons guère de motifs de préférence à proposer à nos lecteurs. Le ton de simplicité qui règne dans le prospectus de MM. Nodier et Destains, et qu'on souhaiterait de trouver dans l'autre, pourrait être une recommandation. Toutes choses égales, ceux qui disent le plus de bien de leur auteur pourraient bien être les plus dignes de le reprocher et même de le critiquer. On sait d'ailleurs ce qu'il faut penser de ces revisions de textes, annoncées avec tant de faste par des écoliers qui achèvent leurs études en corrigeant les maîtres. Le style de Galland, dont la bonhomie enchanteresse rappelle la manière des écrivains du grand siècle, peut gagner quelque chose à passer par la plume exercées de M. Nodier: nous ne voyons pas en quoi il peut avoir besoin de ces corrections pédantesques, qui en altèrent la naïveté et en flétrissent les graces. Nous savons à quoi nous en tenir sur ces prétendus perfectionnemens: un des plus agréables contes de Galland a été *revu sur le texte* et traduit plus exactement; personne n'a pu en achever la lecture. Toutes réflexions faites, nous croyons que le public donnera la préférence à l'édition de M. Charles Nodier, qui a un nom dans la littérature, et de son collaborateur, M. Destains, qui n'est point *secrétaire des langues orientales* et qui ne *traduit* pas des vignettes, mais qui a été à bonne école, et qui n'a pas besoin qu'on l'y renvoie. X.

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur la Langue des indigènes de l'île de Formose,

Par M. KLAPROTH.

LA grande île de Formose, située au sud-est de la Chine, vis-à-vis de la province *Fou-kian*, dont elle forme un district, est actuellement appelée *Thay-ouan* par les Chinois. Elle a reçu ce nom du port près duquel les Hollandais avaient construit le fort *Zelandia*. Il serait ridicule de répéter, comme l'ont fait plusieurs auteurs estimables, l'assertion de quelques missionnaires, qui prétendaient que les Chinois ignoraient l'existence de cette île avant l'an 1430 de J.-C. Depuis long-tems les Chinois connaissaient l'archipel de *Pheng-hou*, qui est situé entre les côtes de la Chine et l'île de Formose, et duquel on peut, pendant un tems serein, voir la fumée de ces deux contrées. Il est donc impossible que les navigateurs qui allaient et venaient de *Pheng-hou* n'aient eu aucune connaissance de Formose. Les auteurs chinois rapportent que les habitans de cette île ont une aversion si marquée pour les voyages par mer, qu'ils ne vont

pas même à la pêche, et se contentent de prendre les poissons de leurs rivières, quoique les côtes de la mer soient très-poissonneuses. Il est donc à présumer qu'ils ne venaient pas à *Pheng-hou* pour faire connaissance avec les Chinois (1), et que ces derniers n'étaient pas curieux de visiter une île, dont toute la côte occidentale est couverte de récifs et de rochers.

D'après la grande géographie publiée par ordre de la dynastie actuellement régnante en Chine, l'île de Formose faisait anciennement partie de ce qu'on appelait le *Houang-fou* (2). Sous les *Han*, ou peu de tems avant J. C., elle était comprise dans la dénomination collective de *Man-ty* ou *pays des barbares méridionaux*. Sous les *Yuan* ou sous la dynastie mongole qui régna en Chine depuis 1278 jusqu'en 1368, les habitans de Formose furent appelés *Toung-fan*, ou *étrangers orientaux* (3). Enfin sous les *Ming*, qui succédèrent aux *Yuan*, cette île reçut le nom de *Ky-loung*, d'après celui d'un port [*Quelong* des Hollandais], et d'une montagne considérable qui se trouvent sur la pointe septentrionale. L'histoire des *Ming* ajoute que ce même port s'appelait anciennement *Pe-*

---

(1) *Thsu-kou-pou-thoung-tchoung-koue*, anciennement ils ne venaient pas en Chine. V. *Thay-thsing-y-thoung-tchy*, kiv. 271, pag. 1, recto.

(2) *Voyez* le *Chou-king*, publié par M. Deguignes père, p. 56 et 333. Dans ce dernier endroit, ligne 6, on a imprimé par erreur *nord* au lieu de *sud*.

(3) Le caractère *fan* (6219 du dictionnaire chinois imprimé à Paris) est le même dont on se sert pour désigner les *Thibétains*, qu'on appelle *Sy-fan*, ou *étrangers occidentaux*.

kiang (1), ou la baie du Nord. Ces passages prouvent clairement que Formose était connue des Chinois long-tems avant 1430; mais leurs historiens en faisaient rarement mention, parce que ses habitans, réputés barbares, n'envoyaient pas d'ambassade et de tribut aux empereurs; de sorte que leur royaume ne passait pas pour un état soumis aux lois du *fils du ciel*.

Depuis que la côte occidentale de Formose est tout-à-fait soumise aux Chinois, et qu'elle forme le district de *Thay-youan-fou*, dépendant de la province de *Fou-kian*, on y a envoyé de nombreuses colonies chinoises, dont les descendans se sont considérablement multipliés; on estime que leur nombre est d'un demi-million d'hommes. Cependant, les montagnes et toute la partie orientale de l'île, sont libres et habitées par les indigènes, qui forment une race vigoureuse d'hommes d'une taille extraordinaire, et d'une couleur qui tient le milieu entre le jaune et le noir. Ces montagnards vivent en guerres continuelles avec les Chinois, et les obligent de tenir une forte garnison dans les villes qu'ils ont construites.

Pendant que les Hollandais ont été en possession de plusieurs établissemens sur les côtes de Formose, leurs missionnaires ont converti beaucoup de ces insulaires; et il existe heureusement quelques livres de religion imprimés en hollandais et en formosan. Le plus considérable de ces ouvrages porte le titre *'t For-*

(1) *Ming-szu*, kiv. 323, pag. 16, verso.

mulier des Christendoms, met de verklaringen van dien, inde Sideis-formosaansche *tale. Door* Daniel Gravius. *Amsterdam,* 1662, in-4°. Je l'ai dépouillé entièrement, et j'en ai extrait tous les mots propres à la comparaison de cette langue, avec d'autres dialectes du sud-est de l'Asie, et avec ceux de l'Océanique. Cette comparaison démontre que les habitans de Formose appartiennent à la grande souche malaise, qui est répandue depuis la presqu'île de Malacca, jusqu'aux îles de Sandwich, les Marquises et la nouvelle Zélande.

VOCABULAIRE FORMOSAN.

Ame,	*vati.*	Papoua, *wat* (Dieu).
Amour,	*kavăăngoi.*	
Animal,	*aïuïam.*	
Année,	*taowil, taoïl.*	Malai, *tăon, tawon.*
Arbre,	*părannăh.*	
Assassinat,	*alpaughan.*	
Blanc,	*paulé.*	Malai, *pouti.*
Bon,	*ringeï.*	
Bouche,	*mautaus.*	Iles Marquises et des Amis, *motou.*
Bouclier,	*i'yng.*	
Bras,	*kaligh.*	
Chair,	*vât.*	
Chemin,	*darang.*	Malai, *lourong.* Le changement du *d* en *l* et en *r* est très-fréquent dans les dialectes malais.
Cheveux,	*vaukugh.*	Tagala, *bohok.* Pampanghi, *bouak.*
Ciel,	*taunnaun, vullum.*	

Cœur,	*tintin.*	
Colombe,	*padaeuh.*	Assane du Ieniseï en Sibérie, *paitot.*
Corps,	*vauél, vaual.*	
Côte,	*ráang.*	
Cuirasse,	*tauaghyn.*	
Dent,	*oualigh.*	
Diable,	*leittau.*	
Dieu,	*alid.*	Maghindano, *alattalla.*
Douleur,	*alalam.*	
Droite,	*aual.*	
Eau,	*ralaum.*	
Éclaïr,	*rykkat.*	
Encre,	*veïnno.*	
Épouse,	*tbaung.*	
Espérance,	*heihtadkhum.*	
Esprit,	*youp.*	
Étoile,	*attatalingaheï.*	
Femme,	*ina.*	Maghindano, *ina* (mère).
Feu,	*apoeï.*	Malai, *api.* Nouvelle Guinée, *éef.* Japonais, *fi.*
Fils,	*alak.*	Malai, *anak.*
Flèche,	*tkugh.*	
Fort,	*masahkit.*	
Frères,	*appapara.*	
Fruit,	*vauà.*	Iles des Amis, *foua.* Maghindano, *bouooul.*
Fumée,	*ahto.*	Maghindano, *asso.*
Gauche,	*áoï.*	
Genou,	*tauraugh.*	Iles de la Société et des Amis, *etouri.* Maghindano, *touhoud.*
Glaive,	*tyrao.*	

Gosier,	*lalau.*	
Grand,	*irang.*	Nouvelle Zélande, îles de la Société et des Amis, *arahai.*
Habit,	*pammia.*	Maghindano, *pana.*
Homme,	*áulong.*	
Homme (vir)	*paraigh.*	Mallikolo, *bárang.*
Joie,	*reïa.*	Malai, *riyeh.*
Laid,	*madading.*	
Langue,	*dadila.*	Maghindano, *dela.*
Laver,	*iaughan.*	
Levre,	*bibygh.*	Malai, *bibir.*
Lune,	*vaural.*	Savouan de Java, *ouarrou.*
Main,	*rima.*	Waihou, îles de la Sociéte, etc. *rima.* Nouvelle Zélande, *ringa.*
Maison,	*tallagh.*	
Maître,	*meirang.*	
Malade,	*maálam.*	
Mangez,	*kmanna.*	Iles Marquises et des Amis, *maa.*
Mer,	*vaaung.*	
Mère,	*raren,* *irtao,* *réna,*	Ile Tanna, *erao.*
Mesure,	*sato.*	
Monnaie,	*malitauk.*	
Mont,	*vaukein.*	Maghindano, *bouked.* Malai, *baukit.*
Mort, mourir,	*pateï.*	Malai et Tagale, *pateï.*
Mot,	*sau.*	

Neuf, (novus).	*vâåu, vahåu.*	Maghindano, *vagatou.*
Noir,	*åudim.*	Malai, *ètam.*
Nom,	*nanang.*	Malai, *nåm.*
		Maghindano, *naillaing.*
Non,	*assi.*	Iles de Tanna et Waihou, *eza.*
Nord,	*tåå-migh.*	
Nuage,	*vullum, bullum.*	
Nuit,	*luvan.*	
Œil,	*matta.*	Malai, *mata;* et dans toutes les îles de l'Océanique.
Oreille,	*tanghira.*	Malai, *telinga.*
		Pampanghi, *talinga.*
		Tagala, *taynga.*
		Nouvelle Zélande, *tarenga.*
		Iles des Amis, *taringa, tarriha,* etc.
Ou (vel)	*lava.*	
Oui,	*haheï.*	
Pain,	*paol, paaul.*	Savouan, *bouro.*
Péché,	*varao.*	
Père,	*rama, diam.*	Maghindano, *amma.*
		dama.
		diam.
		Nouvelle Guinée, *dounïo.*
Peuple,	*ta'ou, taotao.*	Maghindano, *toou.*
Pied,	*rahpal.*	
Pierre,	*vatto, vahto.*	Maghindano, *vattou.*
		Malai, *båte.*
Poison,	*diera.*	
Poisson,	*thung, d'hyng.*	
Prenez,	*araoto.*	

Puits,	*tboar*,	
Racine,	*patar*.	Samoiède, *baddou*.
Sang,	*ámagh*,	
Serpent,	*vouleï*,	
Seul,	*deyk*.	
Soif,	*meïtto*,	
Soleil, jour,	*ouâ'ï*.	Noukahiwa, *ouateu* (jour).
Sous (sub)	*turbo*.	
Sud,	*táá-timâuh*.	
Tente,	*ratta*.	
Terre,	*na'ï*.	Mandchou, *na*. Nouvelle Zélande, *ouenoua*. Waigoo, *hennoua*.
Tête,	*bungo*.	Mallikolo, *baïni*. Pampanghi, *boumtouk*.
Tonnerre,	*ltag*, *'ltâh*,	
Trône,	*ngalé*.	
Ver (vermis)	*kaurey*.	Hindoustani, *kéré*, *kiré*. Mongol, *khorokhoï*. Persan, *kerim*.
Vie,	*kâuaghan*.	
Vieux,	*rië*.	Samoiède de Tomsk et du Ket, *ira*.
Ville,	*áumah*.	
Visage,	*vlung*.	
Voler (volare)	*saubâukh*.	
Voleur,	*samík*.	
Véritable,	*matiktik*,	

NOMS DES NOMBRES.

Un,	*sat, saat.*	Malai, *saté, satu.*
		Battang de Sumatra, *sada.*
Deux,	*rauha.*	Lampoun de Sumatra, *raoua.*
		Pampanghi, *rouha.*
		Ile de Moïse et nouvelle Guinée, *roa.*
		Nouvelle Zélande, *roua.*
		Iles de Sandwich, *eroua*, etc.
		Malai, *doüa.*
Trois,	*tauro.*	Nouvelle Zélande, Waihou, Sandwich, *torou.*
		Dans les autres dialectes, *tolo*, *tolou*, *toullou*, etc.
		Malai, *tíga.*
Quatre,	*hpat.*	Malai, *ampat.*
		Akhin de Sumatra, *paat.*
		Maghindano, *apat.*
Cinq,	*rima.*	Malai, *líma.*
		Ile de Moïse, nouvelle Zélande, Waihou, *rima.*
		Sandwich, *erima.*
		Iles de la Société, *arima.*
		Papoua, *rim.*
		Dans les autres dialectes, *lima*, comme en malai.
Six,	*nnum.*	Malai, *anam.*
		Niassi de Sumatra, *noûm.*
		Maghindano, *anom.*

Sept,	*pytto.*	Lampoun de Sumatra, *pitou.* Battang, *piètou.* Pampanghi, *pyto.* Iles des Cocos, *fitou.*
Huit,	*kâuyhpa.*	
Neuf,	*matauda.*	
Dix,	*kytti.*	
Cent,	*kaataughan.*	
Mille,	*kataunaun.*	

HOA THOU YOUAN,

OU

LE LIVRE MYSTÉRIEUX.

CHAPITRE PREMIER,

Traduit du Chinois, par M. FULGENCE FRESNEL.

SOUS l'un des empereurs de la dernière dynastie, la Chine jouissait d'une paix profonde au dehors, et l'ordre régnait au dedans partout ailleurs que dans les Deux *Kouang* (1). Au nord des provinces de ce nom, s'étend une chaîne de montagnes où la nature a multiplié les précipices, et n'a laissé pour passage au voyageur que des sentiers étroits, tortueux et escarpés.

Les nombreuses cavernes de ces montagnes, qui règnent sans interruption depuis *Nan-chao* à l'Orient, jusqu'à *Lieou-king* à l'Occident, sur une longueur de plusieurs centaines de lieues, étaient, à l'époque

(1) C'est ainsi que les Chinois désignent les deux provinces de *Kouangtoung* et de *Kouang-si*; la première est connue en Europe sous le nom de Canton.

où cette histoire commence, autant de repaires de brigands. Sur le revers méridional de la chaîne, s'élève une voûte immense, formée par deux montagnes dont les sommets se touchent. Ce poste, le plus inaccessible de la contrée, était occupé par un brigand nommé *Wên-hô-ché*. C'était un homme d'une haute stature, d'une force extraordinaire et d'un caractère cruel : l'arme dont il se servait habituellement était une lance du poids de cent *kin*. Il commandait une armée de plusieurs milliers de brigands, à la tête desquels il faisait de continuelles sorties dans la plaine, pillait les villages, et poussait quelque fois ses courses jusques dans les villes, d'où il enlevait les caisses du gouvernement. Dans tout le pays, il n'y avait pas une famille qui ne se ressentît de ses brigandages, ou qui n'eût souffert de ses cruautés. Le commun des voleurs, qui comme des loups et des tigres remplissaient les gorges des montagnes, avaient pour *Wên-hô-ché* une déférence marquée, et lui cédaient le pas en toute rencontre. Tous répandaient l'effroi et la désolation dans la province, mais *Wên-hô-ché* par dessus tous; aussi le considéraient-ils comme leur chef et leur appui.

A cette époque, le gouvernement militaire de la province de Canton était entre les mains d'un officier général qui, bien qu'il ne fût pas dépourvu de courage, manquait toutefois des talens nécessaires pour conduire une guerre de ruses et d'embuscades. Ce gouverneur se nommait *Sang-koue-pao*. Depuis deux ans qu'il était chargé de la défense de la province, les voleurs exerçaient partout leurs ravages, et ne laissaient pas un jour de relâche aux habitans. Si le gou-

verneur envoyait des troupes à leur poursuite, ils se réfugiaient dans les montagnes, et reparaissaient aussitôt que les troupes avaient le dos tourné. Si cherchant à les atteindre nos soldats marchaient à l'Orient, les brigands tombaient à l'Occident sur un peuple sans défense; et comme les premiers n'étaient pas exercés à parcourir les montagnes, sur dix bataillons qu'on y envoyait, neuf y trouvaient leur perte. Ne pouvant obtenir la paix par la force des armes, notre gouverneur tenta de l'acheter à prix d'or; mais quand il avait satisfait les prétentions d'une bande, il s'en présentait toujours une autre avec laquelle il fallait marchander sur nouveaux frais. On ne saurait évaluer les sommes qui furent ainsi perdues en négociations. Ce qu'il y a de certain, c'est que rien ne réussit au gouverneur, et que la situation des habitans devint chaque jour plus déplorable.

Les deux inspecteurs de la province voyant le mauvais état des affaires, et craignant avec raison que l'énorme déficit qui se trouvait dans la caisse provinciale ne leur fût imputé par la suite et n'entraînât leur ruine, se virent dans la nécessité d'envoyer à la cour un rapport sur la conduite du gouverneur. Ils le représentèrent comme un homme également inhabile à la guerre et aux négociations, qui ne savait que prodiguer les deniers publics, et qui était incapable de maintenir l'ordre dans la province. Ils concluaient en suppliant la Majesté de l'empereur d'ordonner le renvoi de leur rapport au ministère compétent, de prononcer sur son avis la destitution du gouverneur ainsi

que la peine qu'il avait encourue, et enfin de nommer à sa place un général distingué par son mérite, et qui fût pour les Deux *Kouang* comme la grande muraille pour l'empire ; alors, disaient-ils, et seulement alors, nous verrons la fin des maux auxquels vos sujets sont en proie.

Sang-kou-pao fut vivement alarmé en apprenant que les deux inspecteurs l'avaient dénoncé à l'empereur ; il dressa aussitôt et envoya à la cour une requête apologétique ; elle était conçue en ces termes :

« Je, *Sang-koue-pao*, officier-général, gouverneur militaire des provinces de *Kouang-toung* et *Kouang-si*, déclare avec une vénération profonde pour la Majesté du trône, que je suis un sujet sans talens comme sans vigueur, et que mes crimes sont dignes des plus grands châtimens. Toutefois, comme les circonstances difficiles dans lesquelles je me trouve, peuvent atténuer ma culpabilité, je supplie la Majesté impériale d'en prendre connaissance et de me juger ensuite dans sa miséricorde. Quoiqu'il n'appartienne pas à un homme sans mérite et sans énergie, de donner la mesure des efforts humains, encore est-il vrai de dire que toute force a ses limites et ne peut agir qu'avec le tems ; or, du jour où V. M. daigna m'appeler au gouvernement des provinces méridionales de son empire, comment n'aurais-je pas fait tout mon possible pour me rendre digne d'une aussi haute faveur, en exterminant les brigands dont elles sont infestées, et en y rétablissant la tranquillité sur des bases durables? Depuis deux ans que j'y travaille sans relâche, j'ai marché mainte fois à la tête des troupes contre les perturbateurs du

repos public; il en est résulté qu'il y a eu des hommes tués de part et d'autre, et que les dépenses du service ont été accrues, le tout sans que les soldats de V. M. aient jamais obtenu un succès décisif. Sans doute, mes propres fautes méritent le supplice de la hache; mais je conjure V. M. de considérer que ce n'est pas de mon gouvernement que date l'apparition des brigands dans ce pays; la vérité est qu'ils sont en pied dans les montagnes depuis bien des années. Je n'ai pas laissé de faire des levées considérables pour les poursuivre et les exterminer jusque dans leurs repaires : mais les sentiers étroits par lesquels on y arrive étant un obstacle insurmontable au développement de mes forces, je n'avais d'autre parti à prendre que de me camper au pied des monts, et d'y attendre en silence que les voleurs vinssent à sortir pour les forcer ensuite au combat. Malheureusement les voleurs sont rusés; tant qu'il y avait du danger pour eux, ils n'avaient garde de se montrer, et lorsqu'après une vaine attente, j'ordonnais enfin la retraite, ils tombaient infailliblement sur les derrières de l'armée. Aussitôt je faisais volte-face, croyant engager le combat; aussitôt les voleurs battaient en retraite, bien certains de l'éviter. Irrité du non succès de mes dispositions, j'envoyais alors une partie des troupes dans les montagnes; mais perdues bientôt dans des détours dont elles n'avaient pas l'habitude, elles s'égaraient à chaque pas sans jamais pénétrer jusqu'aux cavernes des brigands. Ceux-ci, qui connaissent parfaitement toutes les sinuosités des montagnes, gagnaient aussitôt par des chemins opposés

les points les plus resserrés des gorges par lesquelles les troupes devaient passer, soit pour pénétrer dans les cavernes, soit pour opérer leur retraite, et leur fermaient tous les passages avec des palissades; en sorte que les soldats, une fois engagés dans les montagnes, ne pouvaient plus ni avancer ni reculer, et en cherchant de nouvelles issues roulaient dans les précipices ou tombaient sous le fer des brigands. Pénétré de douleur et désespérant de les réduire, je voulus au moins défendre la plaine contre leurs invasions; mais les Deux *Kouang* offrent une surface considérable. Quelle armée ne m'aurait-il pas fallu pour en protéger tous les points? Les brigands apercevaient-ils un lieu sans défense: ils en faisaient incontinent le théâtre de leurs déprédations. Si j'envoyais du secours dans ce district, c'en était un autre qu'ils attaquaient. C'est ainsi qu'ils se livraient à leur penchant féroce, tandis que je me consumais en vains efforts; c'est ainsi qu'ils atteignaient leur but, et que je manquais le mien. Cependant il fallait tout tenter pour sauver la province: je crus que je pourrais en venir à bout par des négociations particulières avec les diverses bandes qui la désolaient; mais je ne songeais pas que les brigands sont comme des bêtes fauves; je pouvais apprivoiser leurs corps, mais non leurs cœurs; je pouvais les gagner pour un tems, mais non pour toujours. Il y a eu en conséquence beaucoup d'argent perdu: mais quels que soient mes crimes, je proteste que je suis pur de toute concussion. Je me suis rendu bien coupable, il est vrai, mais c'est de la manière que j'ai dite.

» Je supplie V. M. d'ordonner le renvoi de mon humble requête au ministère compétent, afin qu'il me juge selon les lois de l'empire. Si je suis assez heureux pour que V. M. jetant un regard de compassion sur les difficultés que j'avais à vaincre, me pardonne mes erreurs passées, et daigne me mettre à une nouvelle épreuve (et dans ce cas, j'invoque les lumières de sa haute sagesse relativement aux mesures que je devrai suivre pour vaincre les rebelles ou assurer le succès de mes négociations) ; j'ose lui promettre que j'épuiserai mes forces pour son service, tel qu'un bon chien de chasse et un bon cheval de bataille. Que si V. M. fermant les yeux sur ma conduite, continue de m'abandonner à mes propres ressources, je n'aurai plus qu'à imiter de mon mieux l'adresse de l'écureuil-volant et à combiner la guerre et les négociations, l'attaque des brigands et la défense du territoire, de manière à me concilier l'estime publique ; car je ne sache pas d'autres moyens d'atteindre ce but honorable.

» Tel est le tableau fidèle de ma conduite et de mes sentimens ; j'attends avec une soumission profonde les ordres sacrés de V. M. »

Les deux requêtes des inspecteurs et celle de *Sàng-koue-pao* arrivèrent en même tems à la cour, et furent renvoyées par ordre de l'empereur aux conseillers du ministère de la guerre, auxquels il fut enjoint de présenter un rapport sur l'affaire. Le conseil, après une mure délibération, rendit l'avis suivant :

« La dispersion des deniers publics et les fausses opérations auxquelles ces valeurs ont été appliquées

dans la guerre et les négociations, suffisent assurément pour établir la culpabilité du gouverneur. Toutefois, nous reconnaissons comme un fait constant qu'il y a déjà un siècle que les montagnes des Deux *Kouang* sont le rendez-vous des hommes rebelles à la justice. Les exterminer en un jour n'était pas chose facile, et si, pour prix des sommes qu'il a dépensées, *Sang-Koue-pao* avait obtenu la sûreté des habitans, on n'aurait rein à lui reprocher. Maintenant, si l'on inflige à cet officier un châtiment sévère, il est à craindre que cet exemple n'épouvante les sujets de V. M. auxquels on pourrait confier après lui le gouvernement des Deux *Kouang*, et qu'ils ne déclinent tous un si dangereux honneur.

» *Sang-koue-pao* supplie V. M. de le faire instruire dans la science des victoires. Sans doute il est convenable que ceux de vos sujets qui sont à la tête des armées, apprennent les ressources de l'art militaire et la manière de diriger une attaque; mais nous estimons que les brigands qui désolent le midi de votre empire sont trop bien établis dans les montagnes, pour qu'il soit aisé de forcer leurs retraites. Avec des hommes aussi rusés qu'avides, les voies de conciliation nous paraissent encore les plus sûres. C'est donc par des bienfaits que nous voudrions faire rentrer les brigands dans l'ordre; car enfin les stratagêmes de la guerre varient nécessairement avec les circonstances; comment donc oserions-nous déterminer à l'avance toutes les mesures que vos généraux devront suivre, ou fonder nos espérances sur un plan tracé au hasard? Quoi

qu'il en soit, l'empire est une famille; aucun de ses membres n'est en dehors de l'heureuse influence exercée par V. M. Comment donc se trouverait-il parmi eux des rebelles inaccessibles au châtiment? Mais un service extraordinaire, tel que l'extermination des brigands, ne saurait être rendu que par un homme extraordinaire. Cet homme, il faut l'attendre : que V. M. resserre les liens qui unissent ses sujets, et l'on verra bientôt paraître le *Lin*, précurseur des héros, et le *Foung* (1) qui ne plane sur l'empire que dans les tems de vertu.

» En conséquence, nous supplions V. M. de faire un appel à tous les héros de son empire, et de promettre le titre et les revenus de *heou* à celui d'entre eux qui, par son courage et son habileté, parviendra à exterminer les brigands; s'il est des hommes qui peuvent dompter les dragons et apprivoiser les tigres, il s'en trouvera peut-être un qui saura venir à bout de ces misérables bandits, et les réduire à venir eux-mêmes présenter leurs têtes à la justice. En ce qui concerne *Sang-koue-pao*, nous supplions V. M. de lui accorder quant à présent le pardon de ses fautes, lui enjoignant de redoubler de vigilance dans la défense des Deux *Kouang*, jusqu'à ce qu'un grand homme paraisse et le remplace. Alors seulement le midi de votre empire jouira d'un plein repos. Nous supplions

(1) Dans la mythologie chinoise, le *Lin* répond à la *Licorne*, et le *Foung* au *Phenix*.

V. M. de prononcer sur cette affaire, et de publier sa sainte volonté. »

La décision de l'empereur fut conforme à l'avis du conseil de la guerre. Aussitôt les ministres, assemblés en conseil dans son palais, reçurent l'ordre de dresser une proclamation par laquelle le gouvernement invitait non seulement les officiers et les soldats répandus dans toutes les provinces, mais tout sujet de l'empire qui se sentirait capable d'exterminer les brigands dont les Deux *Kouang* étaient infestées, à se rendre directement au quartier-général de *Sang-koue-pao*, pour lui proposer son plan d'attaque et faire ses preuves de talent et de courage. (On le dispensait de venir préalablement à la cour solliciter de l'empereur une audience de congé). Les provinces qu'il aurait à traverser étaient tenues de le défrayer; et s'il parvenait à délivrer le pays des brigands qui le désolaient, il devait avoir pour sa récompense le titre et les revenus de *heou*. Enfin il était enjoint à *Sang-koue-pao* de se pénétrer du contenu de cette proclamation, et de veiller à son exécution en tout ce qui dépendait de lui, afin d'expier par là les fautes dont il s'était rendu coupable.

Lorsque la proclamation fut parvenue dans les provinces, tous les braves de l'empire se mirent en mouvement. On ne finirait pas si l'on voulait redire leurs noms. Il y avait alors à *Wen-tcheou* dans la province de *Thce-kiang*, un jeune homme dont le nom de famille était *Hoa*, le nom propre *Tong* et le titre *Tien-hó*. Il était beau comme un bouton de jaspe, et bril-

lant de jeunesse comme le soleil à son lever. Tandis que la plupart des hommes n'ont qu'un genre de mérite, *Hoa-tien-hò* les réunissait tous. Aux grâces de l'esprit et du corps, apanage ordinaire de la jeunesse, il joignait la force d'un héros des premiers âges et la prudence d'un homme d'état. Dans la lutte, il venait aisément à bout de cinquante hommes; dans la conduite des affaires, il considérait attentivement le commencement et la fin, le but et les moyens, et ne laissait rien au hasard. Lui seul possédait à la fois tous les talens et toutes les vertus; aussi ne daignait-il pas honorer d'un regard ces hommes à petits cerveaux et à grandes prétentions dont le monde est rempli; et quoiqu'il eût le grade de bachelier, dans sa province, son caractère le portait à fuir la rivalité des hommes médiocres et par conséquent les concours littéraires. Il avait vingt ans, et n'était point encore marié. Il se félicitait de voir son père *Hoa-ta-pen* et sa mère *Ye-chi* pleins de santé dans leur vieillesse. Sa famille était riche, et comme son frère *Hoa-liang*, inspecteur de ses études, ne contrariait point ses goûts, il avait tout le loisir de s'y livrer. Or ce n'était point à lire les classiques qu'il passait son tems, mais bien à composer des vers et à boire du vin de riz. Appuyé sur l'antiquité, il ne s'occupait que du présent.

Un jour que le doux éclat du printems l'invitait à jouir de la campagne, il sortit accompagné d'un vieux domestique appelé *Hoa-kouan* et d'un jeune valet nommé *Siao-liang*, et dirigea sa promenade vers le mont *Tien-taï*. Après avoir erré quelques jours, il

s'arrêta sur le haut d'un rocher : la nature avait formé en cet endroit une petite éminence sur laquelle il s'assit pour prendre quelques rafraîchissemens. Le spectacle qu'il avait alors sous les yeux eut bientôt absorbé son attention. Un torrent roulait au pied du rocher sur lequel il était assis, et entraînait dans sa course rapide les fleurs que le vent avait détachées de ses bords. Après une longue contemplation, son imagination poétique allait s'emparer de cette scène, lorsqu'un vieillard à barbe blanche parut tout à coup à ses yeux et lui dit d'une voix forte : « Est-il possible qu'un jeune homme, doué des plus éminentes vertus, ne travaille pas de toutes ses forces à se faire un nom dans l'état, et ne cherche pas de tous côtés une femme digne de lui? ne veut-il point rendre plus vif le sentiment de son existence par une noble activité? Non, il aime mieux regarder couler l'eau, et se livrer loin du monde à des occupations frivoles. Il est coupable d'ingratitude envers le ciel, puisqu'il rend inutiles les dons précieux qu'il en a reçus. »

Hoa-tien-hô n'avait formé aucune liaison intime hors du cercle étroit de sa famille; aussi ne fut-il pas peu surpris en entendant les paroles du vieillard qui, comme un génie, tonnait contre lui du milieu des vents. Cependant il se leva, croisa ses mains sur sa poitrine, s'inclina profondément, et lui dit : « Respectable vieillard, vos paroles ont atteint la plaie de mon cœur plus sûrement que la pierre médicinale, mais votre apparition soudaine a lieu de me surprendre; vous semblez venir du ciel pour instruire la

terre ; ceci passe mon intelligence. Oserai-je vous prier de vous reposer un moment ici, tandis que j'écouterai vos leçons? » Le vieillard parut satisfait de cet accueil et s'assit à côté du jeune homme. *Hoa-tien-hô* ordonna aussitôt à *Siao-liang* de servir sur le rocher les rafraîchissemens qu'il avait apportés, et invita le vieillard à boire avec lui. Le vieillard accepta, et après qu'ils eurent vidé quelques tasses de vin, *Hoa-tien-hô* rompant le silence, « Je me félicite, dit-il, d'avoir entendu des paroles si propres à réveiller mon courage. Ce n'est pas le ciel que je dois accuser de la maladie de mon ame, car j'en suis moi-même l'artisan; mais quoique vos paroles aient la vertu de la pierre médicinale, j'ai lieu de craindre qu'elles ne suffisent pas pour guérir un mal qui a jeté de profondes racines. » Le vieillard reprit en souriant : « Vos craintes ne sont pas fondées, jeune homme ; si vous croyez que vous êtes malade et que mes paroles ont la vertu puissante de la pierre dont vous parlez, vous devez savoir qu'il suffit pour vous guérir que je vous en fasse l'application. » *Hoa-tien-hô* répondit : «Vous voulez, bon vieillard, que je me fasse un nom dans l'état : c'est le but auquel aspirent tant d'hommes qui consacrent leur vie à l'étude : mais comment me résoudre à tenter la fortune du pinceau, et à pâlir sur des livres pour obtenir avec un grade littéraire et de gros appointemens, le droit de passer ma vie dans un fauteuil? La carrière des armes pourrait me mener aux honneurs, et j'aimerais à me distinguer dans une guerre avec l'étranger; mais la paix règne sur les fron-

tières de l'empire. Cette soif d'illustration que je ne puis satisfaire est la première maladie de mon ame. Vous exigez encore de moi que je forme une belle union. Eh! quel est l'homme sensible qui n'appelle pas de tous ses vœux une femme digne de lui! Mais hélas! où la trouver? Le mariage est l'union de deux êtres faits l'un pour l'autre; le *Foung* et la *Hoang* peuvent s'unir et s'unissent nécessairement; le cygne et sa compagne, inséparables l'un de l'autre, nous offrent encore l'image d'un véritable couple; mais le papillon et l'abeille, mais l'hirondelle et l'épervier ne sauraient se convenir. Il en est ainsi des humains. *Liang-hong* se plaisait dans les lieux inaccessibles ; la seule *Meng-kouang*, à la robe blanche et unie, pouvait partager et chérir sa retraite. Si *Meng-kouang* eût été livrée à *Chi-tsong*, si la fille aux vêtemens simples eût été transportée dans la *vallée d'Or*, elle n'aurait pas connu le bonheur. Donnez au sage une femme vertueuse, au voluptueux une jolie femme, à l'homme de mérite une femme d'esprit, et vous aurez des couples assortis. S'il est vrai que je possède quelque mérite et quelques agrémens, comment donc pourrais-je unir mon sort à une femme qui en serait dépourvue? Mais en attendant que j'en trouve une qui sympathise avec moi, ma vie entière peut s'écouler dans le célibat. Ce vide de mon ame est encore une maladie grave, et quelle que soit la vertu de vos paroles, j'ai lieu de craindre, bon vieillard, que vous n'y puissiez rien. A ces mots, le vieillard ne put retenir un grand éclat de rire, et dit au jeune homme : « M. le bachelier, vous avez la

vue courte ; plus d'un chemin mène à la gloire ; mais le choix des routes ouvertes à tous les hommes doit être réglé sur les dispositions de chacun. Avez-vous de la capacité pour les affaires et le droit politique? c'est dans l'administration qu'il faut chercher à vous distinguer. Aimez-vous à gouverner les hommes par la force? il faut prendre parti dans le service intérieur. Si vous êtes un héros, faites des prodiges ; si vous aimez les lettres, illustrez-vous par vos écrits. Vous voudriez, dites-vous, entrer dans la carrière des armes et chercher la gloire dans de lointains combats ; cette carrière ne vous est point fermée, et la seule chose à examiner, c'est de savoir si vous avez les qualités requises pour la parcourir avec honneur ». — « Les dispositions naturelles, répondit *Hoa-tien-hô*, sont susceptibles de plus et de moins, et ce n'est pas à moi de donner la mesure de mon mérite. Tout ce que je puis dire, c'est que je voudrais apprendre à m'illustrer par des exploits militaires. » Le vieillard ayant témoigné son approbation par un mouvement de tête, « Votre désir est louable, dit-il au jeune homme, et j'en augure bien pour vos dispositions ; mais en voilà assez sur la gloire, passons à l'établissement. Le ciel qui a fait naître le *Foung* a fait naître aussi la *Hoang* sa compagne. Le ciel qui forma *Liang-hong* sut aussi former *Meng-kouang*. La nature entière est un grand couple formé par l'union harmonique du *Yn* et du *Yang*. Sans doute l'homme doit apporter plus de soins que les autres créatures dans le choix de sa compagne ; mais qu'il cherche, et il trouvera celle qui lui fut des-

tinée. Si donc il a plu au ciel de répandre sur vous les talens et les grâces, comptez qu'il a formé pour vous une femme douée des mêmes qualités. Mais parce que vous ignorez où est celle que vous souhaitez de voir, tandis que vous avez sous les yeux celles que vos yeux ne cherchent point, vous vous persuadez dans votre peine que vous êtes atteint d'une maladie incurable. Que l'objet de vos vœux s'offre à vos regards, et vous reconnaîtrez que votre mal était imaginaire. Jusques-là nos discours sont superflus. » — « Vous pensez donc, respectable vieillard, reprit le jeune homme, que je puis espérer de me faire un nom dans l'état, et de trouver une femme selon mon cœur ? » — « Sans aucun doute, répondit le vieillard, car si vous n'aviez pas ce qu'il faut pour parvenir à l'illustration, vous n'auriez pas songé à entrer dans l'armée ; si vous n'aviez pas ce qu'il faut pour former de beaux nœuds, votre ame n'aurait pas conçu l'image d'une femme douée de grâces et de talens. » — « Si vous savez, répartit *Hoa-tien-hó*, que j'ai de quoi m'illustrer, vous savez peut-être aussi sur quel théâtre je dois paraître ; si vous savez que j'obtiendrai une femme selon mon cœur, vous savez peut-être aussi à quelle famille elle appartient ? Ne puis-je pas l'apprendre de vous ? » Le vieillard se consulta tout haut sur la réponse qu'il devait faire. « Il n'est pas besoin, dit-il, que je le guide dans la recherche d'une épouse ; il la trouvera sans la chercher ; je puis donc me taire sur ce point ; la lui nommer, ce serait révéler un secret qu'il ne doit pas encore apprendre. — Je ne répondrai point à cette

question. — Quant à la gloire, il pourrait passer sa vie à la poursuivre ; il faut donc lui donner le mot de cette énigme ; il faut parler. » *Hoa-tien-hô* fut frappé d'étonnement en entendant la délibération du vieillard ; chacun des mots qu'il prononçait paraissait avoir un sens profond. « Vénérable vieillard, s'écria-t-il, vous ne pouvez être qu'un génie des montagnes ; votre langage mystérieux ne me permet plus d'en douter. Et j'ai osé m'asseoir à vos côtés ! Pardonnez à mon ignorance le crime dont je me suis rendu coupable ». En disant ces mots, il se prosterna, frappa deux fois la terre de son front, et supplia le vieillard de l'éclairer sur ses devoirs. Celui-ci parut charmé de cet hommage, et relevant aussitôt le jeune homme : « Mon fils, lui dit-il, votre esprit sera votre guide ; car je vois en vous le héros sous le voile de l'humble disciple. Vous désirez savoir la route que vous devez suivre. Pour faire un choix entre toutes celles qui se présentent, il faut d'abord reconnaître la situation de l'empire. Est-ce l'ordre ou l'anarchie qui y règne ? » — « Si l'ordre régnait partout, répondit *Hoa-tien-hô*, il me faudrait renoncer à la gloire ; il est vrai qu'il est troublé sur quelques points. » — « Fort bien, mon fils, reprit le vieillard ; dites-moi maintenant sur quels points et par qui la tranquillité est troublée. » — « Les montagnes des Deux *Kouang*, répondit le jeune homme, sont infestées de brigands ; du reste l'empire jouit d'une paix profonde. » — « Les vrais héros, repartit le vieillard avec une joie évidente, sont ceux qui travaillent pour leur tems. Si la paix de l'empire

n'est troublée que dans les Deux *Kouang*, ces provinces sont aussi les seules où vous devez chercher la gloire ». A ces mots *Hoa-tien-hò* poussa un profond soupir et parut interdit. « Eh bien! dit le vieillard, que signifie ce silence » ? Le jeune homme soupira de nouveau, et, après quelques instans de méditation, répondit enfin: « O mon père, c'est bien dans les Deux *Kouang* que la paix est troublée, mais je n'ose espérer que l'honneur m'y attende. » — « Pourquoi, dit le vieillard? » — « C'est, répondit *Hoa-tien-hò*, que je manque des talens nécessaires pour couper le mal dans sa racine, et forcer les brigands jusque dans leurs retraites. » — « Je sais, dit le vieillard, que vous êtes habile dans la théorie de la guerre, et que vous savez déjà tous les stratagêmes de cet art. Aujourd'hui que vous pouvez déployer sur un vaste théâtre les talens dont vous êtes pourvu, reculerez-vous devant une troupe de brigands? » — « La chasse aux tigres est sans difficulté, répondit *Hoa-tien-hò*; mais les tigres des montagnes ne seront pas faciles à forcer. On peut aisément venir à bout des dragons; mais il n'en sera pas ainsi des dragons de l'abîme. Les brigands occupent toute l'étendue des montagnes; hors de leurs repaires, ce sont des vautours; dans leurs trous, ce sont des rats; comment donc espérer de les atteindre? » Le vieillard se prit à rire et dit : « M. le bachelier, vous avez paru convenir avec moi de votre mérite; mais maintenant vous vous dépréciez étrangement. Il y a des hommes qui savent gouverner les peuples par les lois ou par la force; et il ne s'en trouverait pas qui

pussent réduire des brigands! Comment osez-vous prétendre à la gloire, si des voleurs sont pour vous une trop forte partie? » — « Je brûle de les exterminer, reprit *Hoa-tien-hô*; mais il faut pour cela que je parvienne à leurs repaires, et je n'en vois pas les moyens. » — « Quand *Tchou-kô* sort de sa chaumière, répartit le vieillard, et paraît au milieu des hommes, il prouve par là que sa retraite n'est pas inaccessible. » *Hoa-tien-hô* jugeant que ces paroles ne pouvaient s'appliquer qu'au vieillard, « ô mon père, s'écria-t-il avec l'accent d'un homme dont les yeux s'ouvrent tout à coup à la lumière, ce *Tchou-kô* ne saurait être que vous. » Alors, se prosternant de nouveau : « Mon père, dit-il, daignez achever votre ouvrage. » Le vieillard répondit en souriant : « Mon fils, votre imagination s'égare. C'est pour parler raison que nous sommes ensemble. Je vous ai dit qu'il y avait dans le monde un homme appelé *Tchou-kô*, mais je ne vous ai pas dit que ce fût moi. Tachez de maîtriser vos soupçons. » *Hoa-tien-hô* répartit : « Puisque vous m'avez déjà fait sentir l'aiguillon puissant de vos paroles, ô mon père! daignez achever en moi votre œuvre de miséricorde : car si vous n'aidez ma faiblesse et mon ignorance, je n'atteindrai pas le but que vous m'avez montré. Si vous doutez de ma sincérité, je vous conjure de me mettre à l'épreuve; j'espère qu'après un sévère examen, vous prendrez pitié du pauvre *Hoa-tong*, et que vous ne refuserez pas de répandre sur lui la rosée de vos préceptes : vous pouvez dès à présent le transformer en un autre homme; car vous êtes certaine-

ment le père du ciel et de la terre. » — Quel nom me donnez-vous là, répondit le vieillard en éclatant de rire ? si vous êtes sincère, vous vous abusez étrangement. Tandis que je suis tout occupé à vous mettre dans la droite voie, comment pouvez-vous croire que je suis avare de ma science et que je me plais à prolonger votre attente ? Mais écoutez ce qui me reste à vous dire :

» Il y a long-tems qu'un étranger remit entre mes mains un livre mystérieux en me disant : *Quand vous saurez à fond le contenu de ce livre, il ne tiendra qu'à vous d'acquérir de la gloire et une femme selon vos désirs*. Mon cœur étant dès-lors fermé au monde, ce présent m'était inutile ; c'est pourquoi je le refusai d'abord : mais l'étranger me dit : — Si vous ne voulez pas profiter de ce livre, vous pouvez du moins le garder, jusqu'à ce que vous rencontriez un homme appelé à s'en servir. — Je le pris donc, et depuis vingt ans que je le porte sur mon sein, je n'avais encore trouvé personne qui fût digne de le recevoir, lorsqu'enfin je vous ai aperçu dans ces montagnes. Vos instantes prières me donnent lieu de croire que vous êtes l'homme à qui ce livre est destiné, et quoique je n'en sois pas encore certain, je vais le remettre en vos mains. Si vous l'étudiez, vous recueillerez certainement le fruit de vos études ; si vous ne l'étudiez pas, n'accusez que vous de son inutilité. » *Hoa-tien-ho* fut transporté de joie à ce discours, et se confondit en actions de grâces : « Comment pourrai-je, dit-il enfin au vieillard, reconnaître un si grand bienfait ? » — « Je n'attends de vous

aucune récompense, lui répondit en riant le vieillard; tout ce que j'ai à vous demander, c'est d'envoyer l'un de vos gens acheter de bon vin à l'auberge du voisinage, pour que nous buvions ensemble le coup d'adieu.» *Hoa-tien-hó* qui de son naturel était bon compagnon, n'eut pas plutôt connu le désir du vieillard, qu'il s'empressa de le satisfaire; et se levant avec la vivacité d'un jeune homme dont le cœur est content, il donna ordre à *Hoa-kouan* d'aller acheter du vin. Dès que le vin fut apporté, la plus douce cordialité s'établit entre les nouveaux amis. Les voilà causant du ciel et de la terre, et buvant sans cérémonie chacun selon sa soif. Ils continuèrent ainsi jusqu'à ce que le jour commençât à baisser. Tous deux ayant alors une pointe d'ivresse, le vieillard se leva et dit : « Nous avons assez bu; » puis tirant des plis de sa robe un livre qu'il y tenait caché, il le donna à *Hoa-tien-hô,* en lui disant : « Votre gloire et votre établissement sont là; mais gardez-vous d'ouvrir ce livre avec légèreté. » Quoique *Hoa-tien-hó* fût un peu échauffé par le vin, il se recueillit toutefois à la vue du présent que le vieillard venait de lui faire, et prenant le livre à deux mains, il le posa sur le banc de gazon qui se trouvait au haut du rocher; puis il se prosterna quatre fois devant le livre et autant de fois devant le vieillard; après quoi se retournant vers le premier objet de sa vénération, il le prit et le recueillit dans les plis de sa robe, sans s'être permis de l'ouvrir. « Mon fils, ! dit alors le vieillard, charmé de la conduite du jeune homme, mon fils, vous pouvez prétendre à tout! Les honneurs auxquels

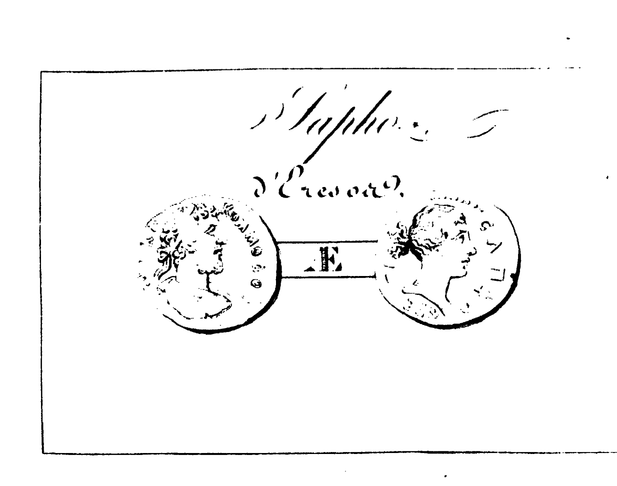
vous êtes appelé ne sauraient se mesurer. « Puis croisant les mains sur sa poitrine, il allait prendre congé du jeune homme, quand celui-ci cherchant à l'arrêter, « Mon père, lui dit-il, je sais qu'on ne peut retenir comme un hôte ordinaire celui dont le char est traîné par des cigognes ; mais avant de me quitter, daignez m'apprendre votre nom pour que je le grave dans ma mémoire. » Le vieillard répondit: « Les habitans aîlés des déserts des cieux ont-ils des noms propres? vous pouvez m'appeler *le vieillard du mont Tien-taï*, puisque c'est sur cette montagne que vous m'avez vu pour la première fois. » — « O vous, qui m'avez comblé de grâces, répartit le jeune homme, je ne saurais me résoudre à vous perdre ; oserai-je vous prier de fixer le jour auquel je vous reverrai ? » Le vieillard répondit : « Est-ce que l'entrevue d'aujourd'hui avait été concertée ? S'il ne nous a pas fallu de rendez-vous pour cette fois, nous n'en avons pas besoin pour les entrevues à venir. » En achevant ces mots, le vieillard disparut avec la rapidité du vent.

L'arrivée et la disparution subites du *vieillard du mont Tien-taï*, la sagesse de ses discours, et le mystère dont il s'environnait, convainquirent *Hoa-tien-hó* que l'homme qu'il venait de voir était d'un ordre surnaturel. Songeant ensuite au don précieux qu'il en avait reçu et qui touchait à ses intérêts les plus chers, il ressentit une joie et un trouble inexprimables. Enfin, il ordonna à ses gens de tout préparer pour le retour à l'auberge. Il faisait nuit quand il y arriva, et comme les fumées du vin qu'il avait bu n'étaient pas encore

dissipées, craignant de profaner son livre par une lecture immédiate, il le posa sur la tête de son lit et se coucha sans avoir osé l'ouvrir. Le lendemain matin, après s'être peigné et lavé, il le prit, l'ouvrit et y lut ce qui suit :

(*Nota.* Le texte du livre mystérieux offre la description d'un pays de montagnes occupé par des brigands, et un aperçu des règles que l'auteur avait dû suivre pour en tracer le plan.)

Après avoir lu ce texte avec une attention scrupuleuse, *Hoa-tien-hô* déploya la feuille dont il était suivi, et reconnut la carte topographique des montagnes des Deux *Kouang*. Toutes les montagnes et toutes les cavernes y étaient désignées par des noms particuliers; on y voyait l'indication des districts dont elles faisaient partie, leur emplacement, leurs distances et jusqu'aux noms des brigands qui les occupaient. Les chemins les plus larges y étaient distingués des sentiers, les lieux sûrs des passages dangereux. En un mot tout était déterminé sur cette carte avec exactitude, et quoique le nombre des montagnes des Deux *Kouang* soit immense, il n'y en avait pas une dont on ne pût reconnaître la position d'un coup d'œil. Après quelque tems de contemplation, *Hoa-tien-hô* s'écria dans un transport de joie : « C'est maintenant que les brigands sont en ma puissance. Ce vieillard serait-il véritablement un génie? Que je suis heureux de l'avoir rencontré! » Lorsqu'il eut considéré cette première carte, il en aperçut une seconde qu'il déploya aussitôt. Celle-ci représentait un jardin où s'élevaient de dis-



tance en distance des pavillons et des salles de verdure. D'un côté des arbres majestueux, de l'autre des pièces d'eau ; ici des treillis chargés de fleurs et de feuillage, là des rochers de teintes diverses, faisaient de ce jardin une retraite paisible et délicieuse. Du reste nulle inscription ne faisait connaître la situation du lieu que le peintre avait voulu représenter. Après plusieurs recherches inutiles, *Hoa-tien-hó* reploya ce dessein pour ne plus s'occuper que de la carte topographique des montagnes. Chaque jour il en examinait les détails avec la plus grande attention, et après qu'il l'eût ainsi vue et revue pendant quelque tems, il finit par graver dans sa mémoire les positions relatives de toutes les cavernes de brigands, et les sinuosités de tous les sentiers par lesquels on pouvait y pénétrer. Il eut dès-lors un avant goût de la gloire qui lui était réservée, et le sentiment confus du bonheur tranquille dont il devait jouir plus tard. — Ceux qui ne savent pas ce qui arriva ensuite, en trouveront le récit dans le chapitre suivant.

NOTICE SUR SAPHO D'ÉRÉSOS,

Par M. le Chev[er]. Allier de Hauteroche.

De tous les noms dont la mémoire s'est perpétuée d'âge en âge, et qui n'ont rien perdu de leur renommée en traversant les siècles, il en est peu dont la cé-

lébrité soit devenue plus romanesque, plus populaire, que celui de Sapho. On a long-tems cru qu'il n'avait existé qu'une femme de ce nom. Peu de personnes du moins étaient instruites du contraire; et aucun savant n'avait encore discuté ce point de critique d'une manière lumineuse avant M. Visconti, qui, dans son *Iconographie grecque*, a établi par l'autorité des auteurs anciens, que deux femmes du nom de Sapho, et toutes deux célèbres, quoique d'un genre de célébrité différent, ont existé dans l'île de Lesbos; que l'une naquit à Mytilène, et l'autre à Érésos.

La première vint au monde, suivant Suidas, 612 ans avant l'ère chrétienne, ce qui est confirmé par les marbres d'Oxford, qui placent dans l'année 596 avant J. C. son exil (1) de Mytilène, sa ville natale. Ainsi elle aurait eu seize ans, lorsqu'elle fut obligée de subir l'exil auquel elle avait été condamnée, pour avoir, comme le poète lyrique Alcée, pris part aux troubles civils de sa patrie.

L'autre Sapho naquit, selon Athénée (2), à Erésos, autre ville de la même île de Lesbos. On ne sait pas précisément l'époque de sa naissance; mais on peut inférer du silence que garde Hérodote sur la passion malheureuse de Sapho pour Phaon, et sur le saut de

---

(1) *Marm. Oxon.* XXIII, 51. Le mot φυγοῦσα, *fugitive* ou *exilée*, empêche de confondre cette Sapho avec l'amante de Phaon, qui, de plein gré, le suivit en Sicile, ainsi que l'a très-bien observé l'abbé Barthelemy dans la note 11 du chap. III de son *Voyage d'Anacharsis*. — (2) Lib. XIII, p. 596, *ed. Casaub.*

Leucade, quoiqu'il parle avec assez de détails de plusieurs circonstances de sa vie, de sa famille et de ses poésies (1), que la Sapho d'Hérodote est antérieure à celle qu'a chanté Ovide (2); et que par conséquent celle-ci est, de plusieurs siècles, postérieure à la première. L'existence de la seconde Sapho remonte pourtant à plus de trois siècles avant J.-C.; car le poète Ménandre, qui vivait à la fin du quatrième et au commencement du troisième siècle avant notre ère, est le premier qui ait parlé du saut de Leucade (3).

Pollux (4) atteste que les Mytiléniens avaient fait graver sur leur monnaie l'image de Sapho. Pollux vivait sous Commode. Cette circonstance est remarquable, par la raison que nous présentons ici une médaille qui a été frappée avec le nom et la tête de Sapho d'un côté, le nom et la tête de l'empereur Commode de l'autre. En voici la description :

CAΠΦΩ. EPECI. *Sapho ; les Érésiens*. Tête de femme à gauche, le regard élevé, les cheveux noués en houppe par derrière. Revers : AY KAI. KOMMOΔOC. *L'empereur César Commode*. Tête laurée de cet empereur, à gauche, avec le *Paludamentum*. Æ. 4. (*Voyez* la planche.)

Ainsi la médaille confirme l'assertion de Pollux, sinon quant à la ville où elle a été frappée, puisque celle-ci est d'Érésos et non de Mytilène, au moins

(1) Herodot. L. II, § CXXXV. — (2) Heroïd. XXI. — (3) Ο μὲν οὖν Μένανδρος, πρώτην ἁλέσθαι λέγει τὴν Σαπφώ. *Menander itaque primam Sapho desiluisse isthinc dicit.* Strabo, lib. X, p. 452. B. — (4) *Onomasticon*, lib. IX, §. 84.

quant à la contrée, et au personnage qui y est représenté. Elle prouve aussi la coïncidence qu'il y a entre le fait avancé par Pollux, et l'existence du monument, qui se trouve être précisément contemporain du rhéteur, puisqu'il porte, avec le nom de *Sapho*, le nom de l'empereur *Commode*, sous le règne duquel vivait Pollux. Il était donc de notoriété publique, du tems de cet auteur, ainsi qu'il le dit lui-même, que les Lesbiens représentaient sur leur monnaie l'effigie de Sapho; et l'on ne peut désormais accuser Pollux d'imposture.

Si les Mytiléniens tenaient à honneur d'avoir sur leur monnaie le portrait du plus célèbre poète lyrique que l'antiquité ait produit, sans en excepter Pindare; il faut croire que les habitans d'Érésos, voulurent également tirer vanité de leur Sapho, qui avait illustré sa ville natale, sinon par ses écrits, quoiqu'on ne sache rien de positif à cet égard, au moins par ses amours malheureux et sa fin tragique. Ils se décidèrent sans doute par ce motif à placer sur leur monnaie les traits de leur concitoyenne qui, à en juger par la réputation qu'elle laissa et qui a traversé plus de vingt siècles pour arriver jusqu'à nous, méritait bien cette distinction, autant pour le moins que les *Julia-Procla* et les *Nausicaa* dont on voit les portraits sur les médailles de Mytilène, où elles sont qualifiées du titre d'héroïnes, ΙΟΥΛΙΑΝ ΠΡΟΚΛΑΝ ΗΡΩΙΔΑ — ΝΑΥCΙΚΑΑΝ ΗΡΩΙΔΑ (1), quoique l'histoire ne nous ait rien, absolument rien appris de ces héroïnes.

(1) Visconti, *Icon. grecq.* tom. I, p. 313 et 314. Pl. 37, Nos. 3 et 4

Les noms et les portraits de deux autres femmes, nommées *Archédamis* et *Nicomachis*, se trouvent aussi sur des médailles de la même ville. Toutes ces héroïnes dont on ignorerait jusques aux noms sans les médailles, sont la meilleure preuve de la facilité avec laquelle on accordait à Mytilène les honneurs de l'effigie sur la monnaie.

Faut-il, après cela, s'étonner si un nom aussi recommandable que celui de Sapho a reçu les honneurs du culte monétaire? Il n'y a qu'une chose, à notre avis, qui soit vraiment étonnante; c'est que, depuis que l'on recueille des médailles, et malgré la quantité qui s'en trouve dans les cabinets des souverains et des particuliers, le portrait bien indubitable de l'une ou de l'autre Sapho ne se soit encore rencontré que sur *la seule* médaille que nous présentons ici. Je dis *la seule*, parcequ'elle est la seule où le nom de Sapho se lise à côté de la tête; et que la médaille que M. Visconti a attribuée à la première Sapho, à celle dont Strabon dit qu'aucune femme ne l'avait égalée pour la gloire poétique (1), ne porte malheureusement pas son nom; et ce n'est que par induction que le docte antiquaire y voit les traits de la célèbre poétesse Mytilénienne. *Il n'y a*, dit-il, (*Icon. Grecq.* t. I, p. 72), *presque pas*

---

(1) Οὐ γὰρ ἴσμεν ἐν τῶ τοσούτῳ χρόνῳ τῷ μνημονευομένῳ φανεῖσαν τινὰ γυναῖκα ἐνάμιλλον, οὐδὲ κατὰ μικρὸν, ἐκείνῃ, ποιήσεως χαρὶν. *Nam in tali tempore quod memoratum est, nullam novimus mulierem, quæ vel aliquo modo cum ea possit comparari, poëseos causa.* Strabo, lib. XIII, p. 617, C.

de doute que cette tête sans inscription ne soit celle de Sapho. Ainsi il n'était pas parfaitement convaincu que ce fussent ses traits.

Quoique Strabon ne désigne pas quelle est celle des deux Sapho à laquelle se rapporte le superbe éloge qu'il fait de ses talens poétiques ; comme il est incontestable que c'est de la célèbre, de l'incomparable poétesse qu'il a voulu parler, et que celle-ci était de Mytilène ; il est évident qu'il a voulu parler de la Sapho mytilénienne. Nous faisons cette remarque, parce que M. Visconti (*Iconogr. gr.* tom. 1[er]. p. 70) a dit : « L'autorité de Strabon serait d'un grand poids, » si, en nommant Sapho il eût donné à entendre qu'il » voulait parler de la célèbre poétesse de Mytilène ». Et quel besoin avait Strabon de dire que son héroïne était de Mytilène? Le magnifique éloge qu'il en fait, pouvait-il s'adresser à d'autre Sapho qu'à celle qui était la poétesse incomparable? Tout le monde savait alors que celle-là était de Mytilène.

Le cabinet royal de Berlin possède une petite médaille en bronze, qui provient de la collection de Pauw, l'auteur des *Recherches philosophiques sur les Grecs*, etc. ; elle a été publiée par Gessner d'abord (1), et dernièrement par M. Sestini (2), sous le nom de *Sappho poetria.* Deux choses préviennent contre cette médaille : 1°. son peu de conservation, qui n'a pas permis de lire le nom de la ville qui l'a fait frapper ; 2°. le nom de Sapho, écrit ΣΑΦΦΩ par deux Φ. Or,

(1) *Viri illustr.* Tab. IV, fig. 23. — (2) *Letter. Numismatic.* Tom. VIII, p. 71.

ni Hérodote, ni Strabon, ni Athénée, ni Ælien, ni aucun autre auteur grec n'a jamais écrit ce nom autrement que ΣΑΠΦΩ ; et les auteurs latins l'ont tous rendu par *Sapphus*, ce qui paraît ne laisser aucun doute qu'il a été mal lu sur la médaille de Berlin, ou qu'il est l'ouvrage d'un faussaire mal-adroit. Cette médaille ayant reçu dans plusieurs ouvrages les honneurs de la publication, il est impossible de croire qu'elle soit restée inconnue à MM. Eckhel et Visconti. Elle avait pourtant inspiré si peu de confiance à ces deux illustres antiquaires, qu'ils se sont l'un et l'autre abstenus d'en parler dans ceux de leurs écrits où sa place était rigoureusement marquée. Ce silence équivaut presque à une condamnation ; d'autant plus qu'Eckhel, dans sa *Doctrina numorum*, à l'article *Mytilène*, donne à entendre que le portrait de Sapho pourrait bien exister sur une médaille dont il donne la description, et qui est au cabinet de l'empereur, à Vienne. Mais comme la tête n'est accompagnée d'*aucun nom*, il paraît si peu convaincu d'avoir trouvé le portrait de cette femme célèbre, qu'il termine ainsi son paragraphe : *quamquam certiorem ejus* (Sapphi) *imaginem continuò sumus visuri*, « quoique nous en soyons toujours » à desirer un portrait plus authentique de Sapho. » (Eckhel, *Doctrin. num. vet.* tom. 2. p. 503). C'est pourtant la même médaille de Vienne, dont, à défaut d'autre, M. Visconti s'est servi pour nous transmettre l'effigie de l'illustre Mytilénienne.

Dans nos langues modernes, on a généralement

adopté pour l'orthographe du nom de *Sapho* la suppression de la lettre correspondante au Π grec, ce qui en rend la prononciation plus facile et plus douce. C'est ainsi que nous écrivons et prononçons *saphir*, qui est dérivé du mot grec σάπφειρος. La ville d'Ionie que Xénophon, Strabon, Polyen et Suidas nomment Πύγελα, Pline et Pomponius-Méla l'appellent *Phygela*. L'île de Paros en Illyrie, colonie des Pariens, est nommée *Pharos* dans Strabon (lib. VII, p. 315. B.) : Φάρος, ἡ πρότερον Πάρος, Παρίων κτίσμα. Ces variantes dans certains noms qui ont de l'analogie avec celui de Sapho, expliquent comment cette suppressiona pu s'opérer.

Si l'on pensait que les médailles de Mytilène, sur lesquelles on lit le nom de Procla, de Nicomachis, Nausicaa et autres femmes aussi peu connues, sont d'une époque antérieure à l'empire romain, parce qu'elles ne portent la tête d'aucun empereur, on s'abuserait assurément; car le style et la fabrique de ces médailles rappellent tellement l'époque des Antonins, qu'il est à peu près hors de doute qu'elles ont été frappées sous le règne de Marc-Aurèle, de ce prince philosophe, qui encourageait l'hommage à rendre à toutes les vertus, à tous les talens, à tous les genres de célébrité. Et nous sommes d'autant plus disposés à embrasser cette opinion, que les têtes de Procla et de Nicomachis sont exactement coîffées comme les deux Faustine sur les monnaies de leur tems ; et que le médecin Sextus représenté au revers de sa femme Nicomachis, avec l'épithète de héros,

ϹΕΞϹΤΟΝ ΗΡΩΑ, était contemporain de Marc-Aurèle. (Visconti, *Iconogr. grecq.* tom. 1, p. 312).

Malgré la confusion qu'ont jetée les auteurs tant anciens que modernes sur ce qui distingue les deux Sapho, les uns en attribuant à la première ce qui concerne la seconde ; les autres en réunissant sur la même les caractères distinctifs de chacune, tels qu'Ovide (1), Fabricius (2), Hardion (3), Bayle, Barthelemy et d'autres, qui, de ces deux femmes, n'en ont fait qu'une, et ont confondu jusqu'aux époques différentes où elles ont vécu ; ce qu'il y a de très-avéré, c'est que l'une était de Mytilène, et l'autre d'Érésos, ainsi que l'a très-bien prouvé le savant Visconti.

Persuadé comme il l'était, que les Lesbiens n'avaient accordé sur leur monnaie les honneurs de l'effigie qu'à la femme-poëte que toute l'antiquité mettait au-dessus de tous les autres poëtes lyriques, et averti par Pollux que le portrait de cette femme célèbre devait se trouver sur quelqu'une des monnaies de Mytilène que le tems n'a pas dévorées, le savant archéologue, après avoir consulté tous les catalogues de médailles, et interrogé tous les cabinets, s'est enfin déterminé à voir le portrait de cette femme si justement célèbre sur la médaille en bronze du cabinet de Vienne, qu'Eckhel, conservateur de ce cabinet, avait hésité de lui attribuer, et qui représente d'un côté une tête de femme, les cheveux enveloppés dans la *mitra*, espèce

---

(1) *Heroïd. XXI.* — (2) *Bibl. gr.* Liv. II, cap. 15, §. 24. — (3) *Saut de Leucade. Mém. de l'Acad. des Inscr.* T. VII.

de coîffure particulière aux personnes divinisées, mais sans aucun nom à côté de cette tête; et au revers, une lyre avec les lettres MYTI, initiales de Mytilène. M. Visconti a pensé devoir aussi attribuer au même personnage historique deux autres médailles de Mytilène, qui représentent une femme assise jouant de la lyre, mais toujours sans le nom de Sapho. Ces deux dernières médailles, qui font partie de la collection du roi, sont celles dont on a déjà parlé à l'occasion des héroïnes Procla et Nausicaa, représentées en buste avec leurs noms et qualités, au revers d'une femme assise jouant de la lyre.

Il est facile de voir que l'on ne peut établir que de simples présomptions sur le véritable portrait de Sapho, d'après de semblables médailles. En effet, celle du cabinet de Vienne, dont Eckhel et Visconti se sont servis, ne porte pas le nom de Sapho, et n'a pour tout signe de reconnaissance qu'une lyre qui convient à Apollon, à Orphée et à tous les poëtes en général, aussi bien qu'à Sapho. Quant aux deux autres médailles, sur lesquelles une femme est représentée assise ou debout jouant de la lyre, il n'y a pas de raison pour y voir plutôt Sapho, que les héroïnes Procla et Nausicaa, dont les têtes sont au revers (1). D'ailleurs l'extrême petitesse de la figure ne peut fournir à l'i-

(1) M. Sestini (*Letter. Numismatic.* tom. VIII, p. 71) dit qu'Eckhel n'était pas très-éloigné de voir, au revers de la médaille de *Procla*, une *Sapho* assise jouant de la lyre. Mais l'auteur italien ne partage pas tout à fait cette opinion, et il l'exprime par *il che può esser controverso*

conographie qu'une attitude, une pose, et non un portrait.

Quoi qu'il en soit, il est constant que c'est la Sapho de Mytilène que M. Visconti a voulu rendre à la lumière. Il a grand soin, dans la notice scientifique qui accompagne le portrait qu'il en donne, de distinguer son héroïne de la courtisane du même nom, née à Érésos, et qui n'eut peut-être jamais d'autre célébrité que celle qu'elle reçut des dédains de Phaon et du saut de Leucade. Il ne soupçonnait pas alors sans doute que les habitans d'Érésos auraient jamais osé se vanter de leur courtisane, comme les Mytiléniens de leur poëtesse, comme les Corinthiens de leur Laïs, et qu'ils eussent poussé l'enthousiasme pour leur concitoyenne, jusqu'à l'*apothéoser* en quelque sorte, en gravant son nom et sa tête sur leur monnaie. C'est pourtant ce qui ne peut être révoqué en doute, puisque la médaille que nous venons de décrire, et sur l'authenticité de laquelle on peut défier la critique la plus sévère, offre la tête de Sapho d'Érésos, accompagnée de son nom joint à celui de la ville même où elle était née, et qui a fait frapper la médaille. Les amateurs de l'antiquité peuvent donc être assurés qu'on a maintenant le portrait de la seconde Sapho, de celle d'Érésos, courtisane s'il l'on veut, quoique ce métier ne s'accorde guère avec le désespoir amoureux qui porte à se détruire, mais qui certainement fut célèbre par sa passion pour Phaon, sa fin tout à la fois héroïque et déplorable, et par les vers d'Ovide.

Quand on voit sur les médailles de Corinthe le por-

trait de la courtisane Laïs, peut-on s'étonner de trouver sur celles d'Érésos les traits de l'amante de Phaon? Ses yeux levés vers le ciel, et paraissant y chercher des inspirations, semblent annoncer que Sapho la courtisane cultivait aussi les muses.

Il existe dans notre collection une petite médaille rhomboïdale en or, élégante de style, mais *anépigraphe,* qui d'un côté offre la tête d'une femme coîffée de la *mitra,* comme la Sapho de M. Visconti, et qui de l'autre côté représente une lyre. Ces deux types nous autoriseraient jusqu'à un certain point à voir sur cette médaille la célèbre poétesse de Mytilène, si des présomptions suffisaient pour rendre incontestable ce qui est purement conjectural; car la lyre qui, comme nous l'avons dit, convient aussi bien à Apollon qu'à Sapho, convient tout autant à Orphée, dont la tête, jetée dans les eaux de l'Hébre et portée à la mer, aborda dans l'île de Lesbos, et y rendit aussitôt des oracles. (Philostrat. *heroïc. in Philoctet.*)

La lyre d'Orphée, poussée aussi par les vagues, s'arrêta devant la ville lesbienne d'Antissa, où elle fut religieusement recueillie et portée en triomphe au temple d'Apollon. (Nicomachus Gerasen. *Enchir. harmonic. lib.* II. *cap.* I.)

Une remarque assez curieuse à consigner ici, c'est que la poétesse Sapho, exilée de Mytilène, se retira en Sicile, comme le prouve la chronique de Paros (*marm. oxon.* XXIII.); et que la courtisane du même nom suivit en Sicile Phaon, qui s'y était retiré pour échapper à ses poursuites. Ce seul point de ressem-

blance entre la vie de ces deux femmes, est peut-être l'unique cause de l'erreur où est tombé Ovide (*in epist. Sapph.*), en accumulant sur son héroïne les talens poétiques de l'une et les égaremens de l'autre.

On lit dans Cicéron (*Verr.* IV, 57) qu'une statue de Sapho, exécutée en bronze par Silanion, existait dans le prytanée de Syracuse, d'où Verrès l'enleva. L'orateur ne désignant pas laquelle des deux Sapho était représentée par cette statue, laisse un libre champ aux conjectures. Pline aussi fait mention d'un portrait de Sapho, peint par Léon, mais sans la désigner davantage que Cicéron. (*Plin.* lib. XXXV, c. XI).

Personnages célèbres nés dans l'île de Lesbos, et mentionnés par Strabon et par divers autres auteurs.

Le musicien Terpandre, qui le premier substitua la lyre héptacorde à la lyre tétracorde. — Arion, poète lyrique. — Le philosophe Pittacus. On a son portrait sur les médailles de Mytilène. — Alcée, poète lyrique. On a son portrait sur les médailles de Mytilène. — Sapho, poète lyrique. On croit avoir son portrait sur les médailles de Mytilène. — Le guerrier Antiménidès, frère d'Alcée, et banni avec lui. (*Dionys. Halic.*) — L'orateur Diophanès. — Théophraste et Phanias, philosophes péripatéticiens; tous deux disciples d'Aristote. — Lesbonax, orateur, connu par une médaille qui lui donne le titre de *héros*, mais dont l'authenticité est douteuse. — Potamon, orateur, fils de Lesbonax. — Crinagoras. — L'historien Théophanès, ami de Pompée. On a son portrait sur les médailles de Mytilène. — L'historien Callias. Il a écrit sur Sapho. — L'historien

Hellanicus. — Charaxus, frère de la poétesse Sapho, (dans Hérodote). — La poétesse Erinna, (dans Stobée). — Le poëte Alphée, (dans l'Anthologie). — La courtisane Sapho, (dans Athénée). — Sextus l'Empirique, (dans l'Iconographie de Visconti).

Personnages connus seulement par les Médailles.

L'héroïne Procla. — L'héroïne Nausicaa. — Archédamis, épouse présumée de l'historien Théophanès. — Nicomachis, épouse présumée de Sextus l'Empirique.

5 août

P. S. L'on m'informe aujourd'hui même qu'un vase grec, trouvé dans les ruines d'Agrigente, vient d'être tout récemment publié à Vienne par M. Steinbuchel, directeur du Musée de l'empereur. Il représente *Sapho* et *Alcée*, debout, en face l'un de l'autre, et tenant chacun une lyre à la main. L'on ne peut méconnaître ces deux personnages, car leurs noms sont tracés à côté d'eux en caractères grecs, du plus ancien style, ainsi figurés : ΑΛΚΑΙΟΣ. ΣΑΦΟ. La découverte fortuite de ces portraits et de ces noms, est une chose extrêmement curieuse, et ce qui ne l'est pas moins pour nous en particulier, c'est que le nom de Sapho est écrit sur ce vase avec quatre lettres seulement, c'est-à-dire, que la lettre du milieu, le Π grec, est ici supprimé, comme il l'est dans l'orthographe française; et qu'un *omicron* y remplace l'*oméga*. La comparaison de cette orthographe avec celle employée pour le même mot par tous les auteurs anciens tant grecs que latins, offre une anomalie si remarquable, que l'on doit croire que le vase sur lequel le nom de Sapho se trouve ainsi écrit, est d'un siècle au moins antérieur à Hérodote, et remonte par conséquent à plus de cinq cents ans avant l'ère chrétienne. La forme paléographique de chacune des lettres de l'inscription, concourt

puissamment aussi à assigner à ce monument une très-haute antiquité, à moins pourtant qu'il n'ait été servilement copié sur un tableau contemporain des deux poëtes. Le règne d'Adrien fournit dans la sculpture plusieurs exemples d'un pareil *archaïsme*.

La réunion des noms d'Alcée et de Sapho ne permet pas de douter que l'artiste n'ait eu l'intention de représenter sur ce vase la célèbre poétesse mytilénienne, ce qui est assurément une fort belle découverte pour l'iconographie, puisque, d'après la médaille de Vienne, on n'était rien moins que certain de posséder l'effigie de cette Sapho.

Nous nous abstenons de tout autre examen relatif à ce précieux vase, dans la juste confiance où nous sommes, qu'en le publiant, M. le directeur du Musée de Vienne n'a certainement rien laissé à desirer à ses lecteurs sur un si beau sujet.

DÉVOUEMENT DE VIRAVAR,

Morceau de l'Hitopadésa, traduit du Sanskrit

Par M. LANGLOIS.

UN jeune seigneur, nommé Viravar, arrivant d'une contrée dont j'ignore le nom, se présente à la porte royale et dit à l'officier qui en avait la garde : Je suis fils de Radja, mais sans fortune ; je demande à voir le roi, et je veux lui offrir mes services. L'officier le présente au roi Soubhraka : « Prince, dit Viravar, si mes services peuvent vous être agréables, daignez m'assigner des apointemens.—Et quelles sont vos prétentions, dit Soubhraka?—Quatre pièces d'or par jour,

répond Viravar.—Quels sont donc, reprend le roi, tous les secours que vous m'offrez? — Mes deux bras, dit le guerrier, et mon épée.—Vous demandez, répond le roi, une chose impossible. A cette réponse, Viravar s'incline respectueusement et se retire. Les conseillers du prince lui dirent alors : Seigneur, on pourrait donner à cet homme la paye de quatre jours, et savoir ce qu'il vaut. Si son service vous convient, consentez à sa demande ; s'il vous déplaît, vous pourrez le congédier. D'après l'avis de ses conseillers, le roi rappelle Viravar, lui présente le bétel d'honneur, et lui accorde la solde de quatre jours ; mais en secret il surveille l'usage qu'il en va faire. Viravar en donne une moitié aux dieux et aux brahmanes : l'autre moitié est partagée en deux portions, l'une distribuée aux pauvres, et l'autre dépensée en festins et en plaisirs. Après avoir ainsi employé de suite tout son argent, le guerrier s'arme de son épée, et se rend au palais du roi qu'il ne quitte plus ni le jour, ni la nuit, attendant toujours l'ordre du prince lui-même pour aller se reposer dans sa maison.

On était à la quatorzième nuit de Krichna (1). Le roi Soubhraka entend des cris plaintifs, et s'écrie : Quel est le guerrier de garde? — Prince, c'est moi, dit Viravar. — Voyez, reprend le roi, d'où viennent ces gémissemens. — Vos ordres seront exécutés, répond Viravar.

---

(1) On appelle ainsi chez les Indiens la première partie du mois lunaire.

Il dit, et sort du palais. Le roi se dit alors en lui-même : J'ai envoyé ce guerrier seul au milieu d'une nuit obscure pour aller à la découverte : j'ai eu tort, je veux moi-même suivre ses pas et tout voir par mes yeux. Il prend ses armes, suit de près son émissaire et arrive hors de la ville. Cependant Viravar a rencontré une jeune et belle dame, toute couverte d'ornemens brillans. Il lui demande : qui êtes-vous? quel est le sujet de vos pleurs? Cette dame lui répond : Je suis la Fortune du roi Soubhraka. Depuis long-tems la force de mon bras a soutenu son bonheur. Mais aujourd'hui je pars, et je m'en afflige. Mais, dit Viravar, ô déesse, n'est-il aucun moyen de vous retenir, et de conserver encore votre protection au prince qui vous doit sa prospérité? Il est un moyen, répond la Fortune, c'est de m'immoler ton fils Saktivar, cet enfant doué de tant d'heureuses qualités. A cette condition je puis consentir à rester encore ici. Elle dit et disparaît. Viravar retourne dans sa maison. Son épouse et son fils étaient endormis : il les réveille ; ils se lèvent et s'approchent de lui. Le guerrier leur répète les paroles de la Fortune. A ce discours, Saktivar, transporté de joie, s'écrie : Que mon sort est heureux! je suis appelé à sauver le royaume : qui peut m'arrêter? mourir pour une semblable cause est un destin glorieux. Ce sacrifice est douloureux, dit la mère de Saktivar, mais il est digne de notre sang? Par quelle autre preuve de reconnaissance pouvons-nous payer les bienfaits du prince?

Tous les trois se rendent à l'autel de la déesse : Vi-

ravar se prosterne, et s'écrie : O déesse, que votre courroux s'appaise, que le grand roi Soubhraka soit triomphant, et agréez cette victime ! Il dit, et son fer a tranché la tête de son fils. O prince, se dit alors Viravar, me voilà sans doute acquitté envers vous ! Mais le malheureux père, réduit désormais à vivre privé d'un fils, s'immole aussi lui-même, et sa femme, qui vient de perdre à la fois et un fils et un époux, imite son exemple.

Cependant le roi voyait et entendait tout, il se dit : Que de princes, comme moi, vivent et meurent sans avoir rien fait pour la gloire ! Mais est-il dans le monde, existera-t-il jamais un homme tel que celui-ci ? Eh ! ne puis-je moi-même servir mon royaume en me sacrifiant ? Il tirait son épée pour se frapper. La Fortune lui retient le bras et lui dit : O mon fils, je suis satisfaite, et ton royaume désormais est à l'abri de la tempête. Le prince tombe à genoux, il s'écrie : O déesse, ne m'est-il point donné d'être utile à mon empire ? si c'est moi qui suis menacé, voilà ma tête. Faites que ce noble guerrier puisse revivre avec son fils et sa femme, ou bien je consomme le sacrifice que vous venez d'arrêter. La déesse lui dit : ton bon naturel et ton amour pour tes sujets m'ont touchée. Vas et sois heureux. Que le fils du guerrier, que lui-même avec sa femme recouvrent la vie. A ces mots la déesse disparaît ; et le roi, après l'avoir adorée, se retire sans être aperçu. Il rentre dans son palais et va se livrer au repos, tandis que Viravar avec sa famille retourne dans sa maison. Il vient ensuite reprendre

son poste au palais du roi, qui lui demande : Eh bien! que s'est-il passé ? Seigneur, dit Viravar, cette femme éplorée, en me voyant, a disparu, et certainement on n'en entendra plus parler. Que cet homme est noble et vertueux, se dit le roi en l'écoutant parler! Parler peu, être modeste, généreux envers les bons, ennemi de l'injustice, voilà les traits qui distinguent le héros, le grand prince, et tel est le caractère de cet homme. Le roi dès le matin fait assembler toute sa cour, il raconte en détail l'événement de la nuit, et pour faire éclater sa justice et sa reconnaissance, il donne à Viravar le royaume de Carnate.

NOTICE

SUR LES TRAVAUX LITTÉRAIRES DU COLONEL MACKENZIE.

Les manuscrits laissés par le colonel Mackenzie se composent d'une très-grande quantité de notes, d'observations, de journaux de voyages, d'inscriptions antiques, de dessins, de cartes et d'une multitude d'autres matériaux relatifs à la géographie et à l'histoire de l'Inde méridionale, recueillis pendant un séjour de trente quatre ans dans cette contrée; sans compter une collection très-considérable de livres, de manuscrits, d'actes publics et de pièces originales dans tous les idiomes de ces mêmes régions. Cette belle collection se divise en deux parties : l'une contient les travaux propres du colonel Mackenzie; pour l'autre, elle se compose de traductions de pièces originales. Nous allons les faire connaître l'une et l'autre. La première partie se subdivise en dix sections.

I. *Journaux, Notes, Observations et Mémoires.* Ils contiennent le récit de voyages et de campagnes faits à différentes époques, dans les provinces qui dépendent du fort St.-Georges, à l'exception du Malabar et des Circars, au nord de la Kistna, depuis 1783 jusqu'en 1790; des remarques sur les campagnes de lord Cornwallis dans le Mysore, depuis 1790 jusqu'en 1792; différens voyages, en 1794, dans les districts récemment cédés par le Nizam, à Coudapa, à Kanoul, dans les montagnes sauvages du Yermoulla et de Noulmoula, qui bornent le Carnatic, depuis la Kistna jusqu'à Pouswoutoum; quatre autres voyages dans le Dekan; le récit de la campagne du Nizam contre les Mahrattes, en 1795; la bataille de Kourdla; l'expédition à Ceylan, pour la réduction de Columbo; un voyage à Haïderabad et de là à Kalberga, avec une description de cette antique capitale du Dekan; le récit de tous les événemens arrivés dans les mêmes régions, depuis 1795 jusqu'en 1807, avec un très-grand nombre de mémoires sur les habitans, les coutumes, le climat, le sol, les institutions; le récit des voyages et des campagnes entrepris dans l'île de Java, pendant un séjour de deux années; un voyage de Calcutta, par Benarès, jusqu'à Luknow, dans le pays d'Oude, et de là jusqu'à Agra et Delhi, dans les montagnes qui séparent l'Inde du Thibet, depuis les lieux où le Gange et le Djemna entrent dans l'Hindoustan, jusqu'à Herdwar sur le Gange, etc.; avec un grand nombre de dessins et de copies d'inscriptions.

II. *Cartes et Mémoires relatifs au Maïssour.* Ce sont sept volumes in-f°. de mémoires géographiques, statistiques et historiques sur ce pays, avec des cartes dressées sur l'échelle d'un pouce pour quatre milles, qui donnent tous les détails du terrain. Arrowsmith en a profité pour sa carte générale de l'Inde.

III. *Cartes et Mémoires relatifs aux districts du Maïssour, cédés par le Nizam.* Ces travaux sont sur le même plan que les précédens, accompagnés d'un très-grand nombre de cartes.

IV. *Matériaux pour une description générale de l'Inde méridionale.* C'est un recueil immense de pièces et de matériaux pour une description géographique, historique et statistique de toutes les possessions britanniques dans le sud de la presqu'île, avec une multitude de cartes extrêmement détaillées.

V. *Matériaux pour une description de Java et des autres îles orientales.* Cette partie se compose de journaux, mémoires, dessins, etc., rassemblés par le colonel Mackenzie, sur la géographie, la statistique et l'histoire ancienne et moderne de Java et des autres possessions hollandaises dans les îles orientales, tirés des archives du gouvernement; plusieurs manuscrits traduits du malai et du javanais; différens documens ou extraits, traduits du hollandais et du français; beaucoup de morceaux relatifs à la première colonisation de ces îles; sur la population de l'Amérique; sur la navigation et les communications entre le continent de l'Asie et les nombreuses îles de l'Océan oriental; sur les lois, les mœurs et les coutumes des parties les plus orientales de l'Asie.

VI. *Matériaux pour l'Histoire, les Antiquités, les Institutions de l'Inde en général.* Dans l'origine, cette collection était relative seulement au Carnatic ou royaume de Bidjanagar et ses dépendances; mais ensuite elle devint un vaste répertoire de traductions et de mémoires propres à faire connaître l'histoire, les institutions et les antiquités de toutes les parties de l'Inde, mais plus particulièrement cependant de la péninsule méridionale.

VII. *Dynasties musulmanes établies dans le Dekan.* Cette

section contient des pièces historiques des matériaux et des mémoires traduits et propres à éclaircir l'histoire des dynasties musulmanes du Dekan, depuis le XIIIe. jusqu'au XVIIIe. siècle, avec des plans de villes et de forteresses, des médailles, des inscriptions, etc. On y trouve l'histoire des cinq dynasties musulmanes établies à Bidjapour, Golconde, Bedr, Ahmednagar et Dauletabad, et celle du gouvernement mogol dans le Dekan.

VIII. *Géographie, Histoire et Statistique du Dekan.* Le *Defter*, ou registre du Dekan; le *Hakikati-Hindoustan*, l'Histoire de Kafi-Khan, et plusieurs autres ouvrages manuscrits traduits du persan, du mahratte et des autres langues du pays, forment la base de cette huitième partie, qui fait connaître les changemens géographiques, les mutations politiques, et toutes les divisions territoriales des six vice-royautés du Dekan, depuis les tems les plus anciens, jusqu'à l'arrangement fait au commencement du XVIIIe. siècle par Asaf-Djah, le célèbre Nizam-al-mulk.

IX. *Antiquités et Histoire des premières dynasties indiennes.* Quoique les matériaux qui peuvent jeter du jour sur ces anciennes dynasties soient obscurs et très-imparfaits, on peut tirer des connaissances importantes des inscriptions, des anciens édifices, des sculptures, des médailles, des traditions, des poëmes, etc., de manière à pouvoir donner une esquisse de l'histoire des dynasties et des rois qui ont gouverné l'Inde méridionale avant l'ère chrétienne et l'ère de Salivahana. Ce sont : 1°. les rois de *Banawasi*, dans le nord-ouest, possesseurs d'un grand empire, dont l'existence est attestée par les traditions et les inscriptions du pays; 2°. les rois dont la capitale était Amrawaty sur la Kistna, et dont il reste des constructions et des édifices d'une beauté, d'un goût et d'un fini d'exécution qui surpassent tout ce qu'on trouve dans l'Inde; enfin,

3°. les anciens rois de Couramber, et les tribus nomades de pasteurs et de chasseurs qui ont occupé ces régions avant l'introduction de la doctrine des Vedas par les rois de la race de Tchola; beaucoup de monumens antiques, de sculptures et de médailles en ont conservé le souvenir.

X. *Dessins, Cartes, Plans et Esquisses.* On distingue parmi toutes ces pièces, une multitude de cartes générales et particulières de provinces, des cartes minéralogiques, une carte philologique de l'étendue des différens langages parlés dans les cinquante-six divisions du *Bharat-Kand* ou l'Inde, des plans de Bidjanagar, de Hala, de Bedr et des autres anciennes capitales; des dessins de temples et de palais, de plantes, d'arbres, etc.

La deuxième partie des travaux de M. Mackenzie contient, en dix-sept volumes in-f°., une collection de traductions et de pièces originales divisées par provinces et par langues; nous allons les faire connaître successivement.

I. *Provinces méridionales de la presqu'île.* Ce volume est relatif à l'histoire, aux antiquités et aux institutions de l'ancien Tchola-Mandalam (Coromandel), du Pandya-Mandalam ou Tinevely, Madura, Tanjaour, Coimbotour, etc.

II. *Provinces occidentales.* L'ancien Kerala et le Tchara Mandalam ou Travancore, le Malabar, Canara, Conkana, Bednour, Sounda, etc.

III. *Provinces centrales.* Le haut Carnatic, le Maïssour, Tchiteldroug, Raidroug, la Nababie de Serah, de Harponely, de Pennakonda, de Baramahl, etc.

IV. *Provinces orientales.* Ancien Tonda-Mandalam, le moderne Arkat, le haut Carnatic, le Nellor, l'Ongol et Palnaud, etc.

V. *Les districts cédés par le Nizam.* Le *Nanda-Mandalam*, comprenant Kanoul, Condapa, Cammam, etc., jusqu'à la rivière de Kistna.

VI. *Les districts septentrionaux.* Les cantons d'Andra, de Matsya et de Calinga, les Circars modernes de Gantour, Masulipatam, Condapily, Chicacole, le canton d'Odia, ou le moderne Orissa et le Catak.

VII. *Histoire musulmane*, depuis le XIIIe. siècle.

VIII. *Histoire des Mahrattes* sous les règnes de Sevadji, Sambadji et Ram-Radj, etc., jusqu'à présent.

IX. *Carnatic et Bidjanagar.* Traductions des pièces originales propres à éclaircir l'histoire de cet empire, sous les dynasties de Carnatic, Telinga et Couramber, comparées avec leurs inscriptions et leurs actes originaux.

X. *Telinga et Oria.* Matériaux pour l'histoire de Warangole et des autres dynasties de la même nation et de la même langue, les Catak-Balal, les Radjas de Calinga, de Radjahmandry, de Bezoada, etc.

XI. *Tchola et Pandya.* Les matériaux relatifs à ces anciennes dynasties, comparés avec les inscriptions qui subsistent encore, les livres, les poëmes et les différens ouvrages des anciens sages.

XII. *Susanams, ou inscriptions indiennes, édits, donations, etc.* Cette partie se divise en trois sections, chacune fort considérable. La première contient des copies des inscriptions originales rassemblées dans toutes les parties de l'Inde et dans tous les pays parcourus par M. Mackenzie; il y en a plus de trois mille. Cette partie forme seule 4 volumes in-folio; ces copies ont été faites et rassemblées par des hommes du pays, savans et intelligens. La deuxième section contient trois grands volumes, qui renferment des *fac simile* et des dessins des plus anciennes et des plus curieuses de ces inscriptions; les unes sont en caractères anciens, d'autres en caractères plus nouveaux, avec des formes inusitées ou très-difficiles; d'autres enfin en caractères tout-à-fait inconnus. La troi-

sième section, qui est de deux volumes in-folio, contient la traduction des plus curieuses et des plus intéressantes de ces inscriptions. Quinze langues différentes et vingt-un alphabets ont servi pour écrire toutes ces inscriptions. La publication seule de tous ces monumens serait certainement le service le plus éminent que l'on pourrait rendre à l'ancienne histoire de l'Inde.

XIII. *Stalla-Mahatmans* ou *Stalla-Pouranam*. Ce sont des légendes, des pouranas, des traditions et des notices sur les lieux sanctifiés par les adorations des Indiens. Chaque temple ou lieu sacré a sa légende; les principales sont celles de Cantchi-Trinamala, Tripety, Srirangam, Ramiseram, etc. Le tout forme six volumes.

XIV. *Lois, Institutions*, etc. Cette partie renferme tous les codes de lois reçus chez les Indous.

XV. *Sectes religieuses*. Notices sur l'origine, l'histoire et les opinions des diverses sectes religieuses qui existent parmi les Indiens; les sectateurs des Vedas, les Djaïnas, les Samanaul ou Sravakas, les Bouddhistes, les Saïramattam, etc.

XVI. *Mélanges*.

XVII. *Extraits des écrivains européens*.

Cette collection est arrivée à Calcutta, où elle forme plus de quarante volumes in-folio, rangés sous les seize classes suivantes :

I. Histoire, Antiquités et Institutions de l'empire de *Carnatic* ou *Carnata*, que les Européens ont nommé par erreur *Narsinga*, sous les rois des dynasties *Ballall*, *Wodiar*, *Couramber* et *Telangas* et autres princes; tirés de documens authentiques, depuis l'an 1600 environ, jusqu'à l'an 500 en remontant, et même jusqu'à l'an 80 de J. C., époque du changement de l'ère en usage dans cet empire.

II. Histoire des dynasties qui ont régné avec plus ou

moins de pouvoir ou d'étendue territoriale, sous les noms de *Tchola*, de *Pandya*, etc., avant l'établissement de l'empire de *Carnata*, confirmée par les inscriptions et autres monumens encore existans.

III. Histoire des dynasties très-peu connues des rois de *Telinga*, de *Wodia*, de *Warancole*, *Anamakonda*, *Bezoada*, *Radjahmandry*, *Katak*, etc., jusqu'au XIVe. siècle.

IV. Histoire de l'empire de *Canara*, dont la capitale était *Calliani*, jusqu'à sa chute causée par un schisme religieux; et récit de la première invasion des Musulmans, faite au commencement du XIVe. siècle, sous les ordres d'Ala-eddin.

V. Histoire des rois de *Deoghiry* ou *Devaghyry*, à présent Dauletabad, qui cessèrent vers la même époque. Cette histoire est peu connue; on peut espérer qu'elle fournira des lumières sur plusieurs parties de l'histoire ancienne de l'Inde, et en particulier sur l'origine des célèbres cavernes sculptées qu'on trouve à Ellora, dans le territoire de l'ancienne ville de *Devaghiry*.

VI. Histoire des débris de l'empire de *Bidjanagar*, depuis la bataille dans laquelle Ram-Radja succomba en l'an 1536, jusqu'à la chute de Tchandraghiry; l'établissement des Musulmans dans le Carnatic; la conquête des états de Bidjapour et Golconde par les Mogols; l'établissement des factoreries européennes sur les côtes, au commencement du XVIIe. siècle; l'origine et l'histoire des différentes races d'usurpateurs qui s'établirent dans le Maïssour, à Bednor, Tchiteldroug, Madoura, Raydroug, Harponely, Gingi, Tanjaour, etc.; les petits chefs du Vemlavar septentrional. Les livres de famille, les inscriptions, les actes civils, les donations, etc., contiennent une foule de faits relatifs à l'histoire de ces souverainetés particulières, qu'il est absolument nécessaire de connaître

pour se faire une juste idée de l'état de ces régions jusqu'à ce jour.

VII. Histoire ancienne du *Malabar* ou *Kerala*.

VIII. Histoire du Dekan sous les musulmans.

IX. Géographie ancienne de l'Inde.

X. Institutions, lois et coutumes particulières aux diverses tribus fixées dans l'Inde ; aux tribus de nomades qui dans l'antiquité, habitaient l'Inde méridionale ; l'introduction des arts, des sciences et des lettres ; les colonies de Brahmanes, et des autres tribus venues successivement du nord.

XI. Collection d'inscriptions.

XII. Collection de médailles parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs de romaines et de chinoises.

XIII. Dessins d'anciennes sculptures et d'autres monumens trouvés soit dans la presqu'île, soit dans les îles de Java, de Bali et ailleurs.

XIV. Vues et dessins des édifices de différens genres d'architecture.

XV. Dessins relatifs aux mœurs et coutumes des Indiens.

XVI. Recherches sur la statistique et la population du Maïssour et de l'île de Java.

Le recueil que le colonel Mackenzie a fait sur l'île de Java est aussi très-considérable.

Il serait digne de la Société asiatique de Calcutta, de mettre au jour une aussi belle et aussi riche collection; on ne peut douter qu'elle ne nous fît connaître une multitude de faits et de renseignemens de la plus haute importance sur l'histoire des Indiens, dans les siècles antérieurs à l'arrivée des Européens, et aux invasions des Musulmans.

J. S. M.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Dans la séance du 7 octobre dernier, on a admis au nombre des membres de la Société Asiatique, les personnes dont les noms suivent :

MM. Codrika, secrétaire interprète au ministère des affaires étrangères.

Guyonnet de Sénac, docteur en médecine, à Blaye, (Gironde).

De la Salette, ancien maréchal de camp, inspecteur d'artillerie, etc., à Grenoble.

Associé étranger.

M. Wyndham Knatchboull, à Oxford.

On donne lecture d'une lettre de M. Elphinstone, qui remercie la Société du titre d'associé, qui lui a été conféré, et offre une somme de 200 fr. en outre de la Souscription ordinaire, et la même somme au nom de sir Georges Staunton. Les noms de MM. Elphinstone et sir Georges Staunton seront en conséquence portés sur la liste des membres souscripteurs de la Société.

Une autre lettre de MM. Joseph Hughes et Steinkopf, secrétaires de la Société Biblique et étrangère, annonce l'envoi de dix-huit volumes, contenant des traductions du *Nouveau Testament*, et de quelques-uns des livres de l'Écriture dans plusieurs langues asiatiques.

La commission chargée d'examiner les moyens de faire le meilleur emploi possible des fonds de la Société, fait son rapport par l'organe du secrétaire. Les conclusions de ce rapport, dont nous ferons connaître la plus grande partie

dans le cahier prochain, sont adoptées. La Société décide donc l'impression des trois ouvrages suivans : 1°. l'Épisode d'*Yadjnadatta*, traité de trois façons différentes en sanskrit, accompagné d'une version littérale en français, et suivi de la traduction du Baghavat-Guita; 2°. un choix de *Fables Arméniennes* tirées du recueil de Vartan, avec une traduction française; 3°. une édition française de la *Grammaire Japonaise* du P. Rodriguez.

Un membre propose de nommer une commission pour examiner à quelle époque doit être fixé le renouvellement de la souscription de la Société. MM. Saint-Martin et Champollion jeune, sont nommés commissaires pour cet objet. MM. Chezy et Fauriel sont chargés d'examiner des copies d'inscriptions sanskrites envoyées par M. Pougens.

M. Jules Klaproth lit ensuite l'extrait d'un *Mémoire sur l'origine du papier monnaie en usage chez les Chinois*, et M. Grangeret de Lagrange communique *la traduction de quelques poëmes de Motennaby*, accompagnée d'observations préliminaires.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Saint-Martin : *Notice sur le Zodiaque de Denderah.* — Par M. Saulnier fils : *Notice sur le Voyage de M. Le Lorrain en Égypte, et observations sur le même Zodiaque*, avec la planche lithographiée qui représente ce monument. — Par M. Caussin de Perceval fils : *Précis historique de la Guerre des Turcs contre les Russes, de 1769 à 1774*, ouvrage traduit du turk de Vassif-Efendi. — Par M. B. de Sorsum : *Lao-seng-eul*, comédie chinoise; suivie *des trois Étages consacrés*, conte moral.—Par M. Boulard père : *Histoire littéraire du XIVe. siècle.* —Par le même : *Histoire littéraire des Grecs pendant le moyen âge.* — Par la Société Biblique, Britannique et Étrangère de Londres : *Nouveau Testament* en langue guzarate; *le même* en hin-

doustani ; *le même*, en langue d'assam ; *le même*, en langue bikanir ; *le même*, en langue du moultan ; *le même*, en syriaque ; *le même*, en malais (caractères arabes) ; *le même*, en singalais ; *le même*, en arabe ; *le même*, en chinois ; *le même*, en grec ancien et moderne, à deux colonnes ; *les Psaumes*, en arabe ; *les mêmes*, en éthiopien ; trois *Évangiles* en esquimaux ; les *Évangiles de saint Mathieu et de saint Jean*, en mongol ; *les mêmes*, en bengali et en anglais ; la *Bible*, en arménien ; *la même*, en malai, caractères européens. — Par M. Pougens : *deux Gravures représentant des inscriptions sanskrites*. — Par M. le comte de Romanzoff : *Inscriptiones Sibiriacœ*, par M. Spassky.

OFFRANDES PÉCUNIAIRES.

M. Elphinstone, à Londres, souscription extraordinaire...........................	200 fr.
Souscription annuelle......................	30
Sir Geo. Staunton, à Londres, souscription extraordinaire...........................	200 fr.
Souscription annuelle......................	30

M. Kieffer, premier interprète du Roi pour les langues orientales, qui remplissait depuis dix-huit ans les fonctions de professeur de langue turque au collége de France, a été nommé à cette place vacante par la démission de M. Ruffin.

M. Klaproth publiera incessamment trois ouvrages dont l'impression est presque achevée. Le premier est la traduction française de son *Voyage au Mont Caucase et en Géorgie*. L'auteur a abrégé et augmenté cet ouvrage, de manière que la traduction diffère essentiellement de l'édition allemande qui a paru en 1812 et 1814. — Le second porte le titre *Asia polyglotta*. Il contient des recherches sur toutes les langues et peuples de l'Asie, qui y sont classés d'après

leur parenté *linguistique*. D'amples vocabulaires comparés, et une carte, sur laquelle on a marqué par l'enluminure l'extension de chaque souche de peuples, orneront ce volume in-4°., qui répandra certainement une lumière nouvelle sur les différentes nations de cette vaste partie du monde.—Le troisième ouvrage de M. Klaproth est un *Catalogue raisonné des livres et des manuscrits chinois et mandchoux*, *de la bibliothèque royale de Berlin*. Ce volume, petit in-folio, a été imprimé par la munificence de S. M. le Roi de Prusse ; et l'auteur a profité d'une occasion aussi favorable pour publier plusieurs morceaux curieux et des dissertations intéressantes. A propos des grandes annales de la Chine, il donne une table des *Nian-hao*, ou des titres honorifiques des années du règne des empereurs chinois, qui est beaucoup plus complète et plus exacte que celle que M. *R. Morrison* a publiée dans son *View of China* (Macao 1817., in-4°.). La chronologie de ce dernier ou plutôt sa réduction des années chinoises en années de l'ère chrétienne est totalement fautive, depuis l'origine de la monarchie chinoise jusqu'en 1571 après J. C. — La notice du *Miroir ou Dictionnaire des langues mandchoue et chinoise*, dont M. Klaproth donne une analyse exacte, lui a fourni l'occasion de traiter de l'origine et de l'ancienne histoire des Mandchoux. Outre ces deux morceaux très-considérables on trouvera dans ce volume la notice détaillée du *Penthsao*, ou du *grand Herbier chinois* ; des recherches nouvelles sur l'*inscription de Yu*, et un travail considérable sur les *Ouigours*, leur langue et leur écriture, avec un vocabulaire ouigour comparé avec les autres dialectes turco-tatares.

— La traduction française du roman chinois des *Deux cousines* (Iu-kiao-li), dont on a entendu le premier chapitre avec intérêt dans la séance générale de la Société Asiatique, le premier avril 1822, est maintenant terminée,

et l'auteur va s'occuper de la faire paraître. Ce tableau de mœurs, dont on a déja pu concevoir une idée fort avantageuse, sera recherché avec d'autant plus de curiosité, que ce sera le premier roman chinois traduit fidèlement, sans coupures ni suppressions. L'*Union bien assortie*, le seul ouvrage du même genre qu'on possède dans les langues européennes, a considérablement perdu dans les traductions successives par lesquelles il a passé. Le dialogue, qui est la partie la plus piquante des romans chinois, a presque entièrement disparu. On en peut dire autant des trois nouvelles traduites par M. Davis (voyez notre cahier de septembre, p. 168), lesquelles sont d'ailleurs trop peu étendues pour entrer en comparaison avec le roman dont nous parlons. Les *Deux cousines* formeront 4 vol. in-12.

— Nous avons vu les premières feuilles de l'Evangile de saint Mathieu en langue mandchou. Déjà précédemment nous avions lu en manuscrit le commencement de l'Evangile de saint Jean, dans la même langue. Cette nouvelle version nous a paru généralement bonne, malgré les obstacles que le génie des langues tartares, et l'ordre inversif des membres de phrases opposent à la représentation fidèle de la construction originale, et particulièrement à la division des versets. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner comment on a obvié à cette difficulté. Il suffit de dire que les caractères mandchous, qu'on a fait graver à Pétersbourg pour l'impression de cette traduction, sont calqués sur de bons modèles; ils représentent très-exactement le *style* des livres imprimés à Peking. Ce sont incontestablement les plus beaux qu'on ait encore fait fondre en Europe; ils ont une grande ressemblance avec les caractères que M. Tauchnits a fait graver à Leipsick.

(Novembre 1822.)

JOURNAL ASIATIQUE.

SUR L'ORIGINE DU PAPIER-MONNAIE;

Par M. KLAPROTH.

Le célèbre voyageur Marc-Paul de Venise, est le premier qui ait fait connaître en Europe l'existence du papier-monnaie dont les Mongols, maîtres de la Chine, se servaient à cette époque.

Ces mêmes Mongols l'introduisirent postérieurement en Perse, où leurs assignats s'appelèrent *djaou* ou *djaw*, mot évidemment dérivé du Chinois 鈔 *tchhaò*, qui désigne la même chose (1).

La circonstance que les Mongols, tant en Chine qu'en Perse, se servaient du papier-monnaie, a induit quelques auteurs à penser qu'ils en étaient les inventeurs; et le célèbre *Schloetzer*, de Goettingue, a publié une dissertation sous ce titre: *Les Mongols inventeurs du papier-monnaie dans le XIII*e. *siècle* (2). Cependant ce savant eût pu éviter d'émettre une assertion

(1) Ce caractère est composé de *kìn*, métal, et *chaò*, peu, et il désigne *le manque du métal* (*monnayé*). Quand on le prononce *tchhaò*, il signifie *prendre par force*, *voler*. *s'emparer du bien d'autrui*.

(2) Schloetzer kritisch-historische Nebenstunden. Goettingen, 1797, in-8o, page 159 et suiv.

aussi hasardée, s'il avait lu l'*Histoire de Tchinghiz-khan, et de la dynastie mongole en Chine*, composée, d'après les auteurs chinois, par le P. *Gaubil*, et publiée en 1739, environ soixante ans avant le Mémoire de M. Schloetzer. Dans cette histoire (page 114), il est question de la suppression de l'ancien papier-monnaie, qui fut en usage sous la dynastie des *Soung*, laquelle régna en Chine avant les Mongols ; et il est aussi fait mention d'une nouvelle espèce d'assignats, qui furent substitués aux anciens, en 1264, par le ministre *Kià-szu-tao* (1).

Il m'a paru intéressant de rechercher dans les auteurs chinois, la date de l'invention du papier-monnaie. Le succès ayant couronné mon entreprise, j'ai l'honneur de présenter à la Société Asiatique le résultat de mes recherches.

La plus ancienne spéculation financière imaginée par le ministère chinois, pour faire face aux dépenses devenues trop fortes pour les revenus de l'état, date de l'an 119 avant l'ère chrétienne, et du règne de l'empereur *Ou-ti*, de la grande dynastie des *Han*. A cette époque on introduisit les 幣皮 *phî-pi* ou *va-*

(1) Le P. Gaubil a trouvé ce fait dans la *Continuation des grandes Annales de la Chine*, qui porte le titre *Thoung-kian-kang-mou-siu-pian*, (vol. XXI, page 26, et vol. XXI, page 52 de la traduction mandchoue). Le P. Mailla n'a pas jugé à propos d'en parler dans l'extrait français qu'il avait fait de ces mêmes Annales, et qui a été publié sous le titre d'*Histoire générale de la Chine*. Cette circonstance a pu faire croire que le fait en question ne se trouvait pas consigné dans l'original des Annales. — *Voyez* Mémoires de l'Institut, *Littérature et Beaux-Arts*, an III, vol. IV, p. 118.

leurs en peau. C'étaient des pièces de peau de certains cerfs blancs qu'on nourrissait dans le parc intérieur du palais. Elles avaient un pied chinois en carré, et elles étaient ornées de peintures et de brodures extrêmement fines. Chaque prince ou grand, et même les membres de la famille impériale qui voulaient faire leur cour à l'empereur, ou qui étaient invités à des cérémonies et à des repas dans le palais, étaient obligés de couvrir d'une de ces peaux, la tablette qu'ils tenaient devant leur visage en présence du *fils du ciel*. Le ministre de la maison de l'empereur avait fixé le prix de ces *phî-pi* à 40,000 deniers, ce qui revient à peu près à 300 francs. Ils avaient cours pour ce prix dans le palais et parmi les grands ; mais il paraît qu'ils n'ont jamais servi de monnaie parmi le peuple (1).

Ma-touan-lin rapporte qu'après les années *tà-nie* (605 — 617 de J.-C.), jusqu'à la fin de la dynastie des *Soui*, le désordre général en Chine, étant monté à son comble, on employait toute sorte de choses en guise de monnaie, comme de petits morceaux de fer ronds, des habits coupés, et même du carton (2).

Au commencement du règne de l'empereur *Hian-tsoung*, de la dynastie des *Thang*, ou vers l'an 807 de J.-C., le cuivre monnayé étant devenu très-rare (3),

(1) *Szu-ki*, vol. XXX, page 8.—*Thoung-kian-kang-mou*, vol. IV, page 67, et l'édition mandchoue, vol. IV, page 65. — *Wen-hian-thoung-khao*, vol. VIII, page 8. — *Khiun-chu-pi-khao*, vol. III, p. 13.

(2) *Wen-hian-thoung-khao*, VIII, 31.

(3) La cause de la rareté du cuivre, qui se fit sentir si souvent en Chine, était principalement la fabrication d'une grande quantité

on réitéra la défense de se servir de vases et d'ustensiles faits de ce métal. L'empereur obligea aussi les marchands qui arrivaient dans la capitale, et en général les familles riches, de déposer leur numéraire dans les caisses publiques ; et pour faciliter le commerce, ils reçurent des bons qui eurent cours partout, et auxquels on donnait le nom de 錢飛 *fey-thsian*, ou *monnaie volante*. Cependant, trois ans étaient à peine écoulés, que l'on fut forcé de supprimer dans la capitale l'usage de ce papier, qui n'eut plus de cours que dans les provinces (1).

Thai-tsu, fondateur de la dynastie des *Soung*, qui monta sur le trône en 960 de J.-C., permit aux marchands de déposer leur argent et même des marchandises dans les différens trésors impériaux, et les bons qu'ils en recevaient furent appelés 錢便 *pian-thsian*, ou *monnaie commode*. On les reçut partout avec empressement. En 997 de J.-C., il existait de ce papier pour 1,700,000 onces d'argent, et en 1021 on en avait encore ajouté pour 1,130,000 onces (2).

C'est dans le pays de *Chou*, qui est la province de *Szu-tchhouan* de nos jours, qu'on a introduit pour la première fois un véritable papier-monnaie, c'est-à-dire des assignats qui remplacèrent l'argent sans être

d'images en bronze, représentant *Foe* et les saints de sa religion. Aussi voyait-on reparaître le cuivre et la monnaie, après chaque persécution que cette religion essuyait en Chine.

(1) *Wen-hian-thoung-khao*, VIII, 39 et 40. — *Khiun-chu-pi-khao* ; *l. c.*

(2) *Wen-hian-thoung-khao*, IX, 6. — *Khiun-chu-pi-khao* ; *l. c.*

garantis par une hypothèque quelconque. Un certain 詠張 *tchang-young* l'introduisit pour remplacer la *monnaie de fer* (1), qui était trop lourde et trop incommode. Ces assignats furent appelés 劑質 *tchi-tsi*, ou *coupons*. Sous le règne de *Tchin-tsoung* des *Soung* (depuis 997 jusqu'en 1022), on suivit cet exemple, et l'on fit des assignats sous le nom de 子交 *kiao-tsu*, ou *changes*. Ils étaient payables tous les trois ans ; de sorte que, dans l'espace de soixante-cinq ans, il devait y avoir vingt-deux termes de paiement. Chaque *kiao-tsu* valait une *enfilade de mille deniers*, et représentait *une once d'argent pur*. Seize maisons des plus riches dirigèrent cette opération financière ; mais, par la suite, ces entrepreneurs n'étant pas en état de remplir leurs engagemens, ils furent forcés de faire banqueroute, ce qui donna lieu à beaucoup de procès. L'empereur abolit les assignats de cette compagnie, et ôta aux particuliers la faculté d'émettre du papier-monnaie, en se réservant d'établir une banque d'assignats à *Y-tcheou*. Vers l'an 1032 de J.-C, il y avait en Chine pour 1,256,340 d'onces en *kiao-tsu*. En 1068, on s'aperçut qu'il en existait de faux, et l'on porta contre les contrefacteurs la même peine que celle qu'on appliquait aux falsifi-

---

(1) La première monnaie de fer fut faite en Chine par le rebelle *Koung-sun-chou*, qui mourut l'an 36 après J.-C. Cependant les empereurs n'ont pas suivi cet exemple avant 524. C'est seulement à cette époque que *Ou-ti*, de la dynastie des *Liang*, fit fondre de pareilles pièces ; et depuis ce tems on s'en est souvent servi.

cateurs des cachets du gouvernement. On établit plus tard, et à différentes reprises, des banques de *kiao-tsu* dans plusieurs provinces de l'empire. Les assignats d'une province n'avaient pas cours dans les autres. Souvent on changea les termes du paiement et leur mode de circulation.

Sous l'empereur *Kao-tsoung*, en 1131, on voulait faire un établissement militaire à *Ou-tcheou;* mais, comme les fonds nécessaires n'arrivèrent qu'avec beaucoup de difficulté, les mandarins chargés de la direction de cette entreprise, proposèrent au *hou-pou*, ou au ministère du trésor, d'émettre des 子關 *kouan-tsu*, ou des *bons*, avec lesquels ils pouvaient payer les personnes qui fournissaient les vivres aux troupes. Ces bons étaient remboursables à un bureau spécial; mais il paraît qu'ils donnaient lieu à des abus, et faisaient murmurer le peuple. Plus tard, et sous le même empereur, de semblables bons furent mis en circulation dans d'autres provinces de la Chine (1).

En 1160, toujours sous le règne de *Kao-tsoung*, le *hou-pou* créa un nouveau papier-monnaie, appelé 子會 *hoei-tsu*, ou *conventions*. Dans leur origine, ces nouveaux assignats n'avaient cours que dans la province de *Tche-kiang* et dans le voisinage; mais bientôt ils furent répandus dans tout l'empire. Le papier, dont on se servait pour les faire, ne fut originaire-

---

(1) *Wen-hian-thoung-khao*, IX, 24. — *Thoung-kian-kang-mou-siu-pian*, XIII, 7. — Édition mandchoue, XIII, 13.

ment fabriqué que dans les villes de *Hoei-tcheou* et *Tchhi-tcheou* du *Kiang-nan*. Plus tard on en fit aussi à *Tchhing-tou-fou*, dans le *Szu-tchhouan* et à *Lin-ngan-fou*, dans la province de *Tche-kiang*. Les premiers *hoei-tsu* valurent une enfilade de mille deniers; mais sous le règne de *Hiao-tsoung*, en 1163, on en fit de 500, 300, et 200 deniers. En cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à la septième lune de l'an 1166, on avait déjà émis pour 28,000,000 d'onces de ces assignats; et le 14 du onzième mois de la même année, cette somme se trouvait encore augmentée de 15,600,000 onces. Pendant le reste du règne de la dynastie des *Soung*, le nombre des *hoei-tsu* allait toujours en croissant. Outre ces assignats, il y avait encore les *kiao-tsu*, et quelques autres papiers particuliers des provinces; de sorte que l'empire se trouvait inondé d'assignats qui perdaient de jour en jour, malgré les différens changemens et modifications que le gouvernement jugeait convenable d'y mettre, pour faire hausser leur cours.

Enfin, sous le règne de *Ly-tsoung*, de la même dynastie, et en 1264, le ministre *Kia-szu-tao*, voyant le cours des *hoei-tsu* si bas et le prix des denrées si élevé, crut devoir subsistuer en partie à ces billets, de nouveaux assignats qu'il appela 關銀 *yn-kouan* ou *obligations d'argent*. Les *hoei-tsu* nommés de *dix-sept termes* furent tout-à-fait abolis, et on retira trois de ceux de *dix-huit termes* pour un des nouveaux assignats, qui portèrent le caractère 賈 *kia*. Mais, quoiqu'on reçut même les billets déchirés dans le paiement des impôts, le ministre ne put parvenir à faire

hausser le cours des papiers émis par le trésor, ni à faire baisser le prix des marchandises (1).

Pendant que les derniers empereurs de la dynastie des *Soung* étaient retirés dans le sud de la Chine, le nord de ce pays se trouvait sous la domination des *Niu-tchy*, peuple de la race Toungouse, qui avait fondé un nouvel empire sous le nom de *Kin*, ou *royaume d'or*. Leurs princes sont connus des historiens arabes et persans, sous le nom d'*Altoun-khan*. Les guerres continuelles qui dévastèrent la Chine entière, avaient considérablement appauvri toutes les provinces de ce beau pays; de sorte qu'en 1155 de J.-C., le cuivre étant devenu extrêmement rare dans le royaume des *Kin*, ils furent obligés d'établir chez eux des banques d'assignats, sur le plan de celles des *kiao-tsu* des *Soung*. Les assignats de deux, quatre, huit et dix enfilades de mille deniers furent appelés *grands billets*, et les *petits* étaient de 100, 300, 700 et 900 pièces de cuivre. Leur cours était fixé pour sept ans. Après ce terme on échangea les anciens billets contre de nouveaux. Dans toutes les provinces il y avait des banques, et le gouvernement retenait quinze pièces de cuivre pour chaque enfilade de mille, pour couvrir les frais de la fabrication et de l'enregistrement des billets (2).

Dans la seconde moitié du XIIIe. siècle, les Mongols se rendirent maîtres de la Chine, où ils fondèrent

---

(1) *Thoung-kian-kang-mou-siu-pian*, XXI, 26. — Traduction mandchoue, XXI, 52.

(2) *Ibid.* XV, 14. — Traduction mandchoue, XV, 26.

la dynastie appelée *Youan*, laquelle régna depuis 1279 jusqu'en 1367. Même avant l'entière soumission de la Chine, *Koublaï-khan* ou *Chi-tsou*, premier empereur de cette dynastie, avait déjà introduit les assignats chez les Mongols (entre 1260 et 1263). En 1284, il chargea le mandarin *Lou-chi-joung* de lui présenter un plan pour l'émission d'un nouveau papier-monnaie; mais cette émission n'eut lieu qu'en 1287; et depuis ce tems les Mongols ne firent qu'augmenter la quantité de leurs assignats appelés 鈔寶 *pao-tchhao*, ou *papier-monnaie précieux*.

Les assignats d'*une enfilade* fabriqués dans les années *tchi-youan* (1264 — 1294), remplacèrent ceux de *cinq enfilades*, ou de 5,000 deniers, qu'on avait créés pendant les années *tchoung-thoung* (1260 — 1263), et qui étaient faits de l'écorce de l'arbre 楮 *tchu* (morus papyrifera), ayant un pied chinois en carré. Ceux d'*une enfilade*, des années *tchi-ta* (1308 — 1311), remplacèrent les assignats de *tchi-yuan*, de *cinq enfilades*. Ils valaient une once d'argent pur, et la dixième partie d'une once d'or. De cette manière, le gouvernement avait remboursé par quatre pour cent de la valeur, le capital de la première émission, et avec vingt pour cent celui de la seconde. Vers la fin de la dynastie des *Youan*, le papier-monnaie avait déjà perdu beaucoup de son crédit, et en 1351 on se vit obligé de faire encore des changemens dans le système des assignats; mais tous les essais et tentatives pour produire une hausse dans les fonds restèrent inutiles, et les Mongols furent forcés de quitter la

Chine, qu'ils avaient totalement ruinée par leurs *tchhao précieux*.

Cet état de choses obligea les empereurs des *Ming*, qui succédèrent aux Mongols, non-seulement de ne pas abolir les *tchhao*, mais d'en créer même de nouveaux. En 1375, on émit six différentes espèces d'assignats; savoir d'*une enfilade* ou de *mille deniers*, de 500, de 400, de 300, de 200 et de 100 pièces de cuivre. Ceux de mille deniers valaient une once d'argent. On défendit au peuple de se servir de l'or, de l'argent et des choses précieuses pour trafiquer. Le cours de ces assignats baissa de suite, et on ne donna que *treize enfilades* de pièces de cuivre pour dix-sept en papier.

Il paraît que les premiers empereurs des *Ming* augmentèrent considérablement la quantité de ces assignats; car, en 1448, ils jouissaient de si peu de crédit, qu'on ne donnait que *trois deniers* pour un *tchhao d'une enfilade de mille*. Le gouvernement crut remédier à cette disgrace de son papier, en défendant l'usage des pièces de cuivre, et en forçant le peuple à ne se servir que des assignats. Sept ans plus tard il parut une ordonnance qui statua qu'on percevrait en assignats les impôts des marchés des deux capitales de l'empire. Néanmoins, ces mesures ne produisirent pas l'effet désiré, et les *tchhao* restant en discrédit, finirent par disparaître de la circulation. Du moins l'histoire n'en fait plus mention après l'an 1455 de J.-C. (1).

(1) *Thoung-kian-ming-szu-kang-mou*, vol. II, 3. — VII, 3 et 13.

Les *Mandchoux* qui ont succédé aux *Ming*, et qui sont actuellement les maîtres absolus de la Chine, n'ont jamais essayé d'émettre un papier-monnaie quelconque; car ces barbares ignorent encore le principe fondamental de toute bonne administration financière, savoir que plus un pays a de dettes, plus il est riche et heureux (1).

NOTICE

SUR L'INTRODUCTION A LA CONNAISSANCE DE L'HISTOIRE,

Célèbre Ouvrage arabe d'Ibn Khaldoun;

Par M. DE HAMMER.

Le titre de la première partie de l'ouvrage philosophique, historique et politique d'Ibn Khaldoun, est *Livre d'Exemples, et Recueil des origines et des nouvelles de l'Histoire des Arabes, des Perses, des Berbères et des grands Souverains, leurs contemporains;*

---

(1) Les assignats des *Soung*, des *Kin* et des *Mongols* étaient tous faits avec l'écorce de l'arbre *tchu*. Ceux des premiers n'étaient que des feuilles imprimées et munies des cachets de l'autorité; mais ceux des Mongols montraient encore d'autres ornemens. Le papier qui servait aux *Ming* pour faire leurs assignats, était fait avec toutes sortes de plantes. On trouve figuré dans l'ouvrage du P. *Duhalde*, un de ces assignats du tems des *Ming*. (*Voyez* vol. II, p. 163.)

par Abou-zeid Abd-errahman Ibn-Khaldoun-al-hadhramy (1) almaleki (2).

L'ouvrage entier est divisé en trois parties, et précédé par une préface. Les deux dernières parties contiennent proprement l'histoire. Il existe une excellente traduction turque de la première partie. La seconde et la troisième sont extrêmement rares, et il est très-difficile de se les procurer. Elles ne se trouvent ni dans les bibliothèques ni dans les marchés de Constantinople; elles doivent être cependant bien intéressantes, si leur mérite égale celui de la préface et de la première partie, dont on fait connaître ici le contenu d'après le titre des chapitres. Il faut observer encore que, dans la plupart des manuscrits comme dans celui dont on s'est servi pour cette notice, il manque le sixième livre de la première partie, qui doit contenir un tableau des sciences des Orientaux, d'après leur système encyclopédique; c'est de ce livre que *Hadji-khalfa* a tiré en grande partie les articles de sciences contenus dans son grand ouvrage bibliographique. La préface contient d'abord des réflexions sur l'utilité de l'histoire, et sur la manière de l'écrire ; ensuite un essai

(1) Ce nom a engagé Herbelot à faire Ibn-Khaldoun, natif du Hadhramout, tandis qu'il était d'extraction Berbère, et natif de la province Algharbye en Afrique, comme il le dit lui-même dans le cours de son ouvrage. J'ignore si Alhadhramy est ici un attribut de lieu, ou une qualification de famille.

(2) M. le baron Silvestre de Sacy a donné un article fort intéressant, sur cet écrivain, dans la *Biographie universelle*, tome XXI

de critique historique, dans lequel sont passés en revue des faits et des événemens qui ont été crus et répétés, sur la foi de la plus grande partie des historiens arabes, quoiqu'ils soient ou denués de fondement ou peu probables. Les principaux sont : la marche des Israélites à travers le désert, avec une armée de six cent mille hommes, nombre qu'Ibn Khaldoun trouve très-exagéré ; les conquêtes prétendues des anciens Tobaa de l'Yemen ; la fable du paradis d'*Irem* ; le peu de vraisemblance que la chute des Barmecides ait été causée par une intrigue d'amour de Djaafar avec la sœur de Haroun-al-raschid ; les anecdotes scandaleuses de la vie particulière de plusieurs califes ; des détails sur l'origine des Edrisites et sur celle des Obeidites en Afrique ; une défense de Mahady, fondateur des Movahidites. Puis il est question des prétentions ridicules des professeurs et des juges qui, dans les tems postérieurs du musulmanisme, jugeaient sur eux-mêmes les grands hommes des premiers siècles ; enfin des notices sur le mécanisme des langues, et un avertissement sur l'orthographe observée dans le cours de l'ouvrage, toutes les fois qu'il s'agit d'écrire des noms étrangers.

PREMIÈRE PARTIE.

Le titre original de cette première partie, que nous appelons *Introduction à la connaissance de l'Histoire*, est *De la culture en général, et de tout ce qui a rapport à l'état sauvage et à l'état civilisé ; de la conquête, de l'économie, des sciences et des arts.*

LIVRE PREMIER. — *De la Culture de l'Homme en général.*

Chapitre 1. Le rassemblement des hommes en société est nécessaire. — 2. Connaissance du globe terrestre habité (1). — 3. Des climats tempérés, de l'influence du climat sur la couleur et la propagation des hommes. — 4. Influence du climat sur les passions et les tempéramens. — 5. Influence de l'abondance ou du manque de vivres et de nourriture, sur les mœurs et le caractère des hommes. — 6. De la vie contemplative comme suite de l'abstinence, avec des réflexions sur les songes et les visions.

LIVRE II. — *De l'État de Sauvage et des Peuples nomades.*

Chapitre 1. La division des peuples en nomades et habitans des villes, est nécessairement fondée dans la nature. — 2. Les Arabes sont, de tous les peuples, les plus nomades par nature. — 3. L'état de nomade précède celui d'habitant de ville. Il est le commencement de la civilisation. — 4. Les nomades sont moins corrompus que les habitans des villes. — 5. Ils sont plus braves. — 6. Les habitans des villes perdent leurs bonnes qualités avec la liberté. — 7. La véritable puissance de famille ne se trouve que dans les tribus. — 8. La puissance de famille est fondée sur l'étendue de la parenté. — 9. Le soin de conserver les généalogies et les titres de naissance se trouve chez les

(1) Ce second chapitre renferme un petit abrégé de Géographie, d'après l'ouvrage d'*Edrisi*, avec les élémens de l'astronomie, d'après le système de Ptolémée.

peuples sauvages, et particulièrement chez les Arabes. — 10. Du mélange des généalogies et des familles. — 11. La domination est attachée à la puissance de famille et à l'aristocratie de la parenté. — 12. La véritable noblesse est originairement attachée à la puissance de famille ; tout autre titre de noblesse est factice et emprunté. — 13. Le rang des serviteurs est décidé par la noblesse de la famille qu'ils servent. — 14. La noblesse de mérite ne se soutient jamais dans une même famille au-delà de quatre générations continues. — 15. Les peuples sauvages sont les meilleurs conquérans. — 16. Le but de la puissance de famille est l'empire. — 17. Le luxe et l'amour des aisances de la vie entravent le chemin à l'empire. — 18. L'esprit de soumission et l'humiliation sont des obstacles à l'empire. — 19. Les impôts et les tributs auxquels une nation s'assujétit l'avilissent. — 20. De grandes vertus présagent l'empire, de grands vices le contraire. — 21. Plus un peuple parvenu à l'empire est sauvage, plus grande est l'étendue de sa puissance. — 22. Si la branche principale d'une famille perd l'empire il sera transféré à une autre, tant que la puissance de famille est en vigueur. — 23. Les vaincus se conforment au caractère, aux lois, aux mœurs des vainqueurs. — 24. Un peuple vaincu s'abâtardit et tombe en décadence. — 25. Les Arabes n'ont jamais conquis que des pays plats. — 26. Les Arabes n'entendent nullement l'art de conserver la culture des pays conquis. — 27. Ce ne sont que des prophètes qui peuvent contenir les Arabes et devenir leurs législateurs.

— 28. Les Arabes s'entendent le moins de tous les peuples dans l'art de bien gouverner. — 29. Les tribus, qui occupent les déserts, ont grand besoin des habitans des villes.

LIVRE III. — *Des Dynasties, de l'Empire, du Califat, des Rangs et des Dignités.*

Chapitre 1. Les fondateurs des empires ont besoin de l'appui de familles puissantes par l'aristocratie de la parenté. — 2. Une dynastie déjà affermie peut se passer de cet appui. — 3. Une dynastie naissante, qui est assurée d'un secours étranger, peut se passer de l'appui de la puissance de famille. — 4. Les plus grands empires ont été fondés par des prophètes et sont des théocraties. — 5. L'ascendant du pouvoir religieux l'emporte, dans la fondation des empires, sur celui de la puissance de famille. — 6. Cependant même, le pouvoir religieux ne peut se passer de l'assistance de la puissance de famille. — 7. La force de chaque empire est circonscrite par certaines limites ; s'il les franchit il s'affaiblit. — 8. La prospérité et la gloire d'un empire dépendent du plus grand ou du plus petit nombre des serviteurs de l'état. — 9. L'empire ne peut jamais s'affermir dans un pays où il y a beaucoup de tribus puissantes. — 10. Un empire affermi tendra à la jouissance du repos et des commodités de la vie. — 11. Cette tendance est le présage de la décadence. — 12. Les empires ont leur vie naturelle comme les individus. — 13. Du progrès des empires; passage de l'état sauvage à l'état policé. — 14. La culture

dans un empire naissant, loin de l'affaiblir, ne fait qu'augmenter ses forces. — 15. Des différens changemens que subit le même empire par la suite des tems. — 16. Les monumens qui nous restent des anciens empires, sont en proportion de leur grandeur et de leur force originelle. — 17. On appelle souvent des étrangers au secours, pour contre-balancer le pouvoir des familles trop puissantes. — 18. Sur ces défenseurs étrangers du trône. — 19. De l'influence puissante et de l'ascendant des étrangers qui empêchent les princes de gouverner par eux-mêmes. — 20. Ils s'arrogent souvent les attributs et les prérogatives de la souveraineté. — 21. De la souveraineté. — 22. La trop grande sévérité des princes nuit à l'empire. — 23. Des titres d'Iman et de Calife. — 24. Des qualités requises pour le califat. — 25. Des différentes sectes et des partis qui divisent les fidèles sur le califat. — 26. De la décadence du califat, et du changement en simple empire. — 27. De l'inauguration au califat. — 28. De la nomination d'un successeur à l'empire. — 29. Des charges religieuses et de la hiérarchie spirituelle. — 30. Du titre d'*Emir-almoumenin* ou prince des fidèles. — 31. Ce que sont chez les chrétiens et les juifs, le pape, les évêques et les juges. — 32. Des grandes charges de la cour, et des dignités de l'empire. — — 33. Du département des finances. — 34. Du bureau d'état. — 35. De la direction de la police. — 36. De la marine. — 37. De la préséance entre les gens de plume et d'épée. — 38. Des attributs de la souveraineté. — 39. Du département de la guerre et de la tactique. — 40. Des sources des finances, de l'aug-

mentation et de la diminution des revenus de l'état. — 41. Des impôts sur les marchandises.—42. La trop grande inclination des princes à faire le commerce, est nuisible à l'état. — 43. C'est à l'époque de la plus grande prospérité de l'empire, que les grandes familles sont les plus riches.—44. De l'émigration des riches, qui craignent la confiscation de leurs biens.—45. Les revenus souffrent lorsque les princes diminuent leurs largesses.— 46. L'oppression et les extorsions ruinent les états.—47. Un genre d'oppression très-pernicieux, c'est la corvée. — 48. De l'usure. — 49. Des différens degrés de chambellan, et de leur institution. — 50. De la division d'un empire en plusieurs. — 51. Point de remède contre la vieillesse des empires. — 52. De la cause de la décadence et de la ruine des empires.—53. Des causes de ruines provenant de l'opulence. — 54. Les empires croissent, et après être parvenus au terme de leur accroissement, ils déclinent. — 55. Des nouveaux empires fondés sur les ruines des anciens. — 56. La trop grande population doit produire à la fin une rareté de vivres. — 57. Il faut dans chaque état un code politique.—58. Du *Mahadi* (le dernier des Imans). — 59. Des prédictions astrologiques et cabalistiques sur la durée des empires.

LIVRE IV. — *Des Villes et des autres Établissemens de civilisation.*

Chapitre 1er. L'empire est plus ancien que le rassemblement des hommes dans les villes qui en a été une suite. — 2. Les grands et les riches préfèrent le séjour des

villes. — 3. Les grandes villes et les forteresses ne sont fondées que par de grands rois. — 4. Quelques monumens sont si grands, qu'il a fallu plus d'une dynastie ou plus d'un règne pour les achever. — 5. Quand on néglige les précautions nécessaires, en jetant les fondemens d'une grande ville, elle s'en ressent dans la suite.—6. Des grandes mosquées.— 7. Il y a peu de grandes villes dans la province d'Afrique proprement dite, et dans le Maghreb (l'empire de Maroc).—8. Les châteaux élevés du tems de l'islamisme sont en fort petit nombre. —9. Les monumens élevés par les Arabes sont de courte durée. — 10. Comment les villes tombent en décadence. — 11. La grandeur et la beauté des villes sont proportionnées au bien-être de leurs habitans. — 12. Du prix des provisions. — 13. Les nomades détestent le séjour des villes. — 14. La richesse ou la pauvreté d'un pays, est en proportion avec celle de ses villes. — 15. De l'avantage des biens fonds. — 16. Les riches ont besoin de s'attacher aux hommes en place. — 17. La réussite et le succès des affaires va de pair avec l'état florissant ou décroissant de l'empire. — 18. Le comble du luxe est la corruption des mœurs qui entraîne la décadence.— 19. La résidence ou la capitale tombe en ruines avec l'empire.—20. Il y a des arts qui sont particulièrement attachés à quelques villes. — 21. Les tribus nomades sont toujours en guerre entre elles.—22. Des langues.

LIVRE V. — *Des Arts et des autres moyens d'acquérir des subsistances.*

Chapitre 1er. Définition de ce que c'est qu'ac-

quisition, subsistance et prix du travail. — 2. Des différentes voies de subsistance et des moyens d'acquisition. — 3. Le service n'est pas un moyen d'acquisition naturel. — 4. Des trésors et de ceux qui font le métier d'en fouiller (1). — 5. Les grands emplois conduisent aux richesses. — 6. L'humiliation et la soumission sont des moyens de s'enrichir. — 7. Les emplois de juges, imans et professeurs, ne sont point lucratifs. — 8. L'agriculture est le partage de la dernière classe du peuple. — 9. Du commerce. — 10. Du commerce d'exportation. — 11. De l'accaparement. — 12. Quand les prix sont bas, les négocians ne profitent pas. — 13. A qui le commerce convient et à qui il ne convient pas. — 14. Les négocians sont accusés d'un manque d'idées grandes et généreuses. — 15. Les arts ne s'apprennent que par des maîtres. — 16. La plus ou moins grande perfection dans les arts dépend de la plus ou moins grande civilisation. — 17. Les arts ne prennent de consistance dans un pays, qu'autant que la civilisation s'y répand généralement. — 18. Les arts et les manufactures fleurissent en proportion du nombre de ceux qui s'en occupent. — 19. La décadence des états entraîne celle des arts. — 20. Les Arabes s'entendent fort peu aux arts. — 21. Qui excelle dans un art excellera difficilement dans un autre. — 22. De la division des arts. — 23. De l'agriculture. — 24. De l'architecture. — 25. De l'art du menuisier. — 26. De l'art du tailleur et du tisserand. — 27. De l'art de l'ac-

(1) Ce chapitre et les chap. III et IV du livre IV ont été publiés par M. le baron Silvestre de Sacy, avec une traduction française à la fin de sa traduction d'Abd-allathif, p. 509.—524 et 558.—564.

coucheur. — 28. De la médecine. — 29. De l'art de l'écriture. — 30. De l'art du relieur et du papetier. — 31. De la musique. — 32. Une certaine perfection dans l'art de l'écriture et des comptes, donne un préjugé favorable pour l'esprit et l'entendement de ceux qui la possèdent.

Par les titres de ces chapitres, on peut se former une idée de l'intérêt de leur contenu. Il y a peu d'ouvrages orientaux qui méritent autant d'être traduits en entier, que celui d'Ibn Khaldoun. Il est écrit d'un style extrêmement concis, qui devient même quelquefois obscur, par l'omission des idées intermédiaires. Le traducteur turk, le fameux Perrizade-Mohammed, qui a vécu du tems d'Ahmed III, a remédié a ce défaut en développant les idées de l'original et en suppléant les intermédiaires, ajoutant encore souvent des éclaircissemens et des notices à part, comme il en prévient le lecteur. Par là, le volume de la traduction surpasse celui de l'original de plus d'un tiers; de sorte que les cinq livres de cette première partie font 200 feuilles *in-folio* en arabe, et 350 en turk. La justesse du raisonnement et la saine critique qui règnent dans ces prolégomènes doivent frapper chaque lecteur, et préviennent fort en faveur des deux autres parties, qui sont infiniment plus rares.

Voici quel est leur contenu, au moins tel que l'auteur le donne dans sa préface :

Deuxième partie : De l'histoire des Arabes; de leurs

tribus et de leur empire, depuis le commencement du califat jusqu'à nos jours (800 de l'hégire), avec des notices sur les peuples les plus célèbres qui furent leurs contemporains, comme les Nabathéens, les Syriens, les Perses, les Israélites, les Égyptiens, les Grecs, les Romains et les Turks.

Troisième partie. De l'histoire des Berbères; de leurs tribus et de leurs différentes dynasties dans le Maghreb ou l'Afrique occidentale.

Quoique Ibn Khaldoun ne soit pas tout-à-fait affranchi des préjugés de sa religion, il l'est au moins de ceux dont les auteurs arabes sont ordinairement prévenus en faveur de leur nation; et, loin de juger les Arabes avec une partialité qui leur serait favorable, il pèche plutôt par le défaut contraire. C'est pour l'histoire peu connue de son peuple, *les Berbères*, que son ouvrage serait d'un très-grand intérêt. Parmi les morceaux les plus précieux de son premier livre doivent être compris les articles *de la monnaie*, *de la navigation*, *de la musique*, *des attributs de la couronne*, *des charges de l'empire*, *le tableau des finances*, *du califat*, *et l'histoire des Chiites*. Ibn Khaldoun fait, dans l'empire ottoman surtout, l'étude des hommes d'état, des ministres, des princes grecs et des interprètes lettrés employés dans les affaires.

LETTRE AU RÉDACTEUR,

Sur l'état et les progrès de la littérature chinoise en Europe.

J'approuve beaucoup votre idée, Monsieur, et je crois que le public vous saura gré de lui présenter annuellement, dans le premier cahier du Journal Asiatique, un résumé des travaux qui auront été exécutés, et le tableau des progrès qu'aura faits, dans l'espace de l'année précédente, chacune de ces branches de connaissances qu'on réunit chez nous sous la dénomination de littérature orientale. Je serai très-empressé de vous remettre, pour la partie dont je m'occupe, les notes dont vous pourrez avoir besoin, et je commencerai, dès aujourd'hui, à m'acquitter d'une tâche que je m'impose avec plaisir. Il faut seulement pour cette fois, que vous me permettiez de vous entretenir un peu plus longuement que cela ne sera nécessaire à l'avenir. J'ai à vous rendre compte des travaux de plusieurs années; et d'ailleurs la littérature chinoise a fait depuis peu de si grands progrès, elle est maintenant dans un état si différent de celui où elle était il n'y a pas plus de dix ans, que je ne puis me refuser à la satisfaction de vous rappeler les circonstances qui ont amené cette heureuse révolution.

Vous n'ignorez pas, Monsieur, combien l'étude de la langue chinoise a été mal dirigée pendant deux

siècles. Les missionnaires, qui y avaient fait de très-grands progrès, n'avaient pas donné leur secret aux savans d'Europe. Quelques-uns des premiers avaient laissé accréditer l'idée que la vie d'un homme était trop courte pour apprendre à lire les caractères, et néanmoins plusieurs d'entre eux démentirent par leur exemple cette opinion si absurde en elle-même. Quant à ceux qui, sans aller en Chine, avaient voulu marcher sur leurs traces, ils avaient pour la plupart suivi une si mauvaise route, que c'eût été merveille si, dans toute leur vie, elle les eût conduits au but. L'analise la plus simple, la méthode la plus naturelle leur étaient inconnues. On avait fait des caractères chinois comme des hiéroglyphes mystérieux, qu'on ne pouvait entendre que par une sorte de divination. Aussi la découverte la plus insignifiante en ce genre était-elle payée par l'admiration générale. Si l'on eût parlé d'expliquer Confucius ou de traduire un roman chinois, les lettres de Cuper ou de Lacroze, d'Holstenius ou de Peiresc eussent annoncé ce prodige au monde savant. Une centaine de caractères, dont la forme et le sens étaient défigurés comme à l'envi par les graveurs et les dissertateurs, faisaient une réputation brillante en ce genre. C'est ainsi que Spizelius, Menzelius, Tenzelius, André Muller, Masson, ont passé dans leur tems pour savoir le chinois; leurs essais si vantés alors sont maintenant tombés dans un oubli mérité. Hyde, Bayer, Étienne Fourmont, mieux servis par leurs correspondans de la Chine, avaient acquis des connaissances un peu plus étendues; mais leurs ouvrages, dont l'imperfection est mainte,

nant bien reconnue, ne pouvaient servir à répandre du jour sur une matière où de si faibles progrès leur avaient coûté tant de peines. Fourmont même fit tort à ses travaux à force d'en exagérer l'importance et les difficultés. On le laissa jouir tout seul d'une conquête qui avait épuisé ses forces et dont on ne le voyait tirer aucun fruit. Ses deux élèves furent ses meilleurs ouvrages : dirigés par lui vers l'étude du chinois, Deguignes et Deshauterayes acquirent une connaissance assez approfondie du *kou-wen*, et surent en tirer parti pour des recherches historiques d'une grande utilité. On ne voit pas qu'ils se soient occupés du *kouan-hoa*, ni par conséquent de la littérature proprement dite. On ne voit pas surtout qu'ils aient rien fait pour se donner des successeurs ou des collaborateurs. Il semblait que le mérite de savoir le chinois fût plus grand quand on le possédait seul. On s'en montrait jaloux, comme d'un trésor qui eût perdu à être partagé. Aussi quand, des deux seuls Français (sans compter les missionnaires), qui eussent été en état de lire les ouvrages chinois, Deguignes mourut le dernier en 1800, il ne se trouva personne pour recueillir son héritage littéraire. L'étude du chinois redevint ce qu'elle avait été avant lui, une étude mystérieuse, vague et insignifiante. On s'occupa de minuties; on annonça des dictionnaires sans avoir lu un seul livre; on vanta les beautés de la langue sans la savoir; on disputa sans fin sur la forme et l'orthographe des caractères; on en inséra dans de petites dissertations, pour éblouir les lecteurs et en imposer sur la nullité du fonds par la magie de ces brillans acces-

soires. De Murr et Hager, hommes d'ailleurs d'un grand mérite, me paraissent avoir trop cédé à cette disposition puérile. Il semblait alors à quelques personnes que l'emploi des caractères exotiques devait donner un certain relief à leurs ouvrages, comme si la connaissance d'une langue difficile était un titre de gloire, lors même qu'on n'en fait aucun usage. M. Montucci ne tarda pas à appeler les amateurs de la langue chinoise à des travaux plus judicieux, et M. Klaproth, donnant des exemples au lieu de préceptes, montra, par d'heureux essais, comment on pouvait faire tourner la connaissance de cet idiome au profit de l'histoire et de la géographie. Je commençais alors à recueillir les fruits de six années d'études, que le défaut de secours et d'autres circonstances, que je ne veux pas rappeler, m'avaient rendues fort pénibles. J'avais, comme dit Confucius, *fait en cent ce qu'un autre eût pu faire en dix*. A cette époque, quatre ou cinq personnes pouvaient se flatter en Europe d'avoir acquis, à force de peine et de patience, l'intelligence des livres chinois. Mais le moment approchait où elle devait être ouverte à tous ceux qui voudraient se la procurer, par un peu de zèle et d'application. Deux circonstances hâtèrent ce moment : la publication du dictionnaire du P. Basile de Glemona, que M. Deguignes le fils prit la peine de faire imprimer, et la création d'une chaire de langue et de littérature chinoises au collége royal.

J'aurais maintenant à vous rendre compte des efforts qui ont été faits depuis huit ans pour étendre et pro-

pager en France la connaissance du chinois ; mais la part que j'y ai prise est le motif même qui m'empêche de m'y arrêter. On n'aurait pu prévoir, il y a quelques années, le succès dont ils ont été couronnés, et dont le Journal Asiatique a déjà offert les preuves incontestables. Il en coûtera moins maintenant de traduire un livre entier, qu'il n'en eût coûté aux Muller et aux Menzelius pour donner l'analise de quatre ou cinq caractères. C'est que l'étude de la langue a été dirigée d'après une méthode philosophique, et qu'on a cessé de s'attacher aux accessoires, en négligeant le principal. Qu'il me soit permis de remarqûer qu'un cours public était le meilleur, et peut-être le seul moyen d'atteindre ce résultat. Il est impossible qu'une douzaine d'hommes studieux s'assemblent régulièrement pour s'occuper d'un objet quelconque, sans que leurs idées ne s'étendent et ne se rectifient. C'est l'effet de toute réunion peu nombreuse, que la vérité s'y découvre, et que l'erreur et les préjugés s'y dissipent comme d'eux-mêmes. J'ai eu d'ailleurs ce bonheur particulier dans mes leçons, qu'attirés par l'importance des questions de métaphysique et de haute littérature qui se rattachent à l'étude de la langue chinoise, des hommes d'un esprit supérieur sont constamment venus m'apporter leurs lumières et m'imposer l'heureuse nécessité d'être toujours clair, précis et méthodique. S'ils ont appris de moi un peu de chinois, je leur ai, moi, une bien plus grande obligation, puisqu'ils m'ont instruit à enseigner ce que je savais, et obligé d'apprendre ce que je ne savais pas.

De tels avis m'ont été fort utiles quand j'ai rédigé, sous la forme d'une grammaire, les élémens qui offrent le précis de mes dictées, et qui seront désormais le texte de mes leçons. Ce petit volume, dont le plan a reçu quelque approbation, doit contribuer à répandre au dehors l'intelligence du chinois, s'il m'est permis de juger de l'avenir par le passé, et du public par mes auditeurs.

Une circonstance heureuse a concouru avec celles dont je viens de parler. A l'exemple de l'honorable traducteur du Code pénal des Mandchous, les Anglais, maîtres du commerce de Canton, ont commencé à s'occuper de littérature chinoise. Un missionnaire protestant (dans toutes les communions le zèle de la religion marche de concert avec le zèle de la science) a entrepris, et partiellement achevé de grands ouvrages. Le dictionnaire de M. Morrison, supérieur sous plusieurs rapports à celui du P. Basile, est surtout préférable à celui-ci pour l'intelligence de la langue vulgaire. L'un et l'autre réunis peuvent être d'un grand secours aux étudians. Par malheur, les livres imprimés aux Indes seront toujours peu répandus sur le continent, et leur utilité, restreinte à un petit nombre de personnes. Il eût toutefois été fort injuste de passer ceux-là sous silence. Les Anglais ont plus fait que nous dans ces derniers tems; car leurs travaux sur la langue chinoise sont maintenant au niveau des nôtres, et nous avons beaucoup à travailler pour soutenir la réputation de supériorité que nos missionnaires nous avaient acquise, et que W. Jones lui-même avait reconnue.

La position des savans anglais, les moyens pécuniaires dont ils disposent, et qui sont tels qu'on croirait faire un singulier acte de munificence en accordant pour un ouvrage d'érudition la centième partie de ce que leur coûte, à Macao, l'impression d'un seul dictionnaire (1); tout cela donne quelque désavantage aux littérateurs d'Europe, qui sont souvent plus embarrassés de publier un livre que de le faire. Mais si nous pouvons être devancés par ces heureux émules dans la publication des textes, et de tout ce qui exige de grands frais d'impression, nous avons pour dédommagement la critique historique, où nous conserverons long-tems l'avance que nous ont procurée les travaux des Gaubil, des Mailla, des Visdelou, des Deguignes, des Klaproth. En marchant sur leurs pas, que de choses ne pouvons-nous pas faire à Paris, à la Bibliothèque du Roi, qu'on ne pourrait tenter, dont on ne s'aviserait même pas à Canton, ou au collége anglo-chinois de Malaka! Les savans des deux nations peuvent se partager la tâche, et s'acquitter chacun de leur côté de la portion qui leur sera échue, au grand avantage des lettres et de la vérité. Moins bien placés pour découvrir et pour recueillir des matériaux, nous sommes plus en état de comparer et de discuter. Nous sommes surtout plus disposés à dédaigner une futile rivalité, à rendre justice aux efforts

(1) Le Dictionnaire de M. Morrison doit coûter dix mille livres sterling. La compagnie des Indes fait les frais de cet ouvrage, et abandonne l'édition en présent à l'auteur.

de nos concurrens, et par conséquent à en profiter. L'avantage en pareil cas reste toujours au moins partial. Nous nous servirons du Dictionnaire de M. Morrison pour traduire, et peut-être dans dix ans fera-t-on encore à Macao des tables chronologiques de l'empire chinois, sans avoir lu l'histoire des Huns.

Toutefois, il est juste de le dire, un honorable changement s'est opéré dans l'esprit de ceux qui cultivent la littérature chinoise. Ils sentent le besoin d'avoir des collaborateurs et ils les appellent de toutes leurs forces. Les premiers qui avaient abordé cette étude voulaient garder tout pour eux, parce qu'ils possédaient peu de choses. Ceux d'à-présent veulent communiquer ce qu'ils ont acquis, parce qu'ils sont riches, et qu'ils sentent qu'ils le deviendront davantage en partageant. Que de travaux, en effet, dont un seul homme ne saurait se charger, et qu'une réunion de personnes laborieuses peut seule entreprendre sans témérité! Tirer des livres chinois les matériaux d'un dictionnaire historique et géographique, comme la Bibliothèque orientale de d'Herbelot; compléter l'histoire de la Tartarie, du Tibet, de l'Inde au-delà du Gange, du Japon; étendre et rectifier nos connaissances géographiques sur l'intérieur de toutes ces contrées; traduire les livres sacrés de Bouddha, dont les originaux indiens sont vraisemblablement perdus, ceux des adorateurs du *Logos* (Taosse), que nos missionnaires ont pour la plupart traités avec un dédain si injuste et si mal-entendu; extraire des ouvrages encyclopédiques ou spéciaux les notions relatives à l'histoire naturelle, aux

arts utiles, aux procédés mécaniques; faire connaître par des traductions complètes ou des analyses étendues les pièces de théâtre, les meilleurs romans, les recueils de poésie; voilà une partie de ce qu'il faudrait faire, et, j'ose le dire, de ce que nous ferons, si nos efforts, pour aplanir la route et ouvrir l'accès aux étudians, ne demeurent pas absolument infructueux.

Je tirerais cette assurance du changement même qui s'est opéré dans les idées, et de la multitude des notions fausses qui ont disparu depuis quelques années. Rappelez-vous, Monsieur, ce qu'on pensait encore des Chinois en 1812; les disputes dont ils étaient l'objet; l'ignorance et les préjugés que les écrits mêmes des missionnaires n'avaient pu complétement effacer. L'étude de la langue et de l'écriture chinoises, exigeait, disait-on, la vie d'un homme : or, je ne parlerai ici ni de sir George, ni de M. Klaproth, dont les travaux sont hors de rang, et ont d'ailleurs devancé l'époque dont je parle, mais MM. Morrison, Milne, Marshman, M. Thoms, imprimeur de la compagnie à Macao, et plusieurs autres, les ont apprises en quelques années; et, pour ne citer parmi les Français que celui qui a enrichi votre dernier numéro d'une intéressante traduction, M. F. Fresnel n'a pas mis deux années pour être en état de lire et d'interpréter des ouvrages aussi difficiles que le sont les romans. On vantait beaucoup le mécanisme de l'écriture, et bien des gens l'admiraient sur parole : trois grammaires, autant de dictionnaires, un excellent supplément au

vocabulaire du P. Basile, ont réduit l'idée qu'on s'en formait à sa juste valeur ; et des règles pratiques, restreintes à ce qu'elles ont d'utile et d'applicable, ont remplacé les suppositions vagues et les notions erronées. On a déchiffré la plus antique inscription de la Chine, recherché dans les écritures modernes ce qui restait de vestiges des plus anciennes, et tracé par les faits l'histoire de l'invention des caractères Chinois, et de leur diverses transformations, depuis la représentation directe des objets matériels, aux époques les plus reculées de l'histoire, jusqu'aux moyens postérieurement imaginés par les Japonais et les Coréens, pour exprimer des syllabes et constituer un alphabet. Sur la parole d'un missionnaire peu instruit, on répétait sans cesse que les Chinois étaient le plus ignorant des peuples en géographie, et qu'avant les jésuites, ils ne connaissaient pas même les pays situés au nord de la Grande Muraille et des Déserts de Sable. On les a vengés de ce reproche, toujours par des faits, en montrant que leurs frontières avaient été portées jusque sur la mer Caspienne; que des provinces de Perse avaient été réunies à l'empire, qu'ils avaient connu jusqu'aux *Lupones* de la carte de Peutinger (1); et qu'en un mot c'était chez eux qu'il fallait chercher des renseignemens précis sur l'histoire et la géographie physique et politique de la Boukharie et du Mawar-ennahar. On a tiré d'un de leurs livres la

(1) Peuplade du nord du Caucase, inconnue à tous les autres peuples, si ce n'est aux Arméniens.

description la plus complète qu'on possède encore du Camboge ; on s'est servi de leurs cartes et de leurs relations pour éclaircir un grand nombre de points obscurs de la géographie de l'Asie, dans le moyen âge; et le plus beau travail qu'on ait encore exécuté en ce genre, aura pour base les descriptions et les itinéraires des Chinois. On a déjà vu deux exemples remarquables du parti qu'on en pouvait tirer. Deux archipels, inconnus à nos navigateurs, ont passé des cartes chinoises sur les nôtres, et cette double découverte est un résultat plus avantageux à la géographie, et obtenu à moins de frais que ceux de certains voyages de long cours. On disait que ces peuples avaient toujours négligé l'étude des langues étrangères : mais le nom qu'ils donnent à la langue samskrite, ayant été reconnu, on a trouvé qu'ils avaient des dictionnaires samskrits; que leurs savans avaient fait des traductions d'ouvrages indiens et tibétains ; on a appris aussi, non sans quelque étonnement, qu'ils possédaient des dictionnaires polyglottes, et qu'il y avait depuis six siècles à Péking, un collége pour l'enseignement des *langues occidentales*, ainsi qu'une institution pour les *jeunes de langues* et les interprètes. On a fait plus ; on s'est aidé des documens renfermés dans leurs livres historiques, pour tracer, avec le secours des langues, l'origine et la descendance des tribus de races diverses dans la haute Asie ; et votre précédent numéro annonçait un nouveau travail, où l'emploi des mêmes moyens amènera sans doute des résultats encore plus précis. On supposait que les Chinois avaient toujours

été sans communication avec les nations de l'Occident ; mais on n'a pas seulement retrouvé dans leurs livres les détails les plus exacts sur ce commerce de la soie, dont le terme oriental était inconnu et livré aux disputes des savans ; on a découvert, dans la liste des patriarches, successeurs de Bouddha, un monument du plus haut intérêt, pour la chronologie orientale et l'histoire ancienne de l'Hindoustan. On a montré les principes pythagoriciens et platoniciens enseignés par leurs philosophes avant l'époque de Platon et de Pythagore, le nom ineffable de JEHOVAH, le dogme du *Logos* et celui de la triade platonique, j'ai presque dit le secret des mystères, dans un ouvrage chinois du cinquième siècle avant notre ère. Les idées qu'on s'était formées des mœurs, des habitudes et des institutions du peuple chinois, n'ont pas été moins complétement réformées par la traduction des ouvrages de législation, de philosophie ou de littérature qui ont paru depuis dix ans, soit en France, soit en Angleterre. Généralement, et en toute matière, c'était sur des passages extraits des livres chinois et traduits par les missionnaires qu'on avait raisonné. Le sens en était toujours incertain, et l'interprétation sujette à la controverse. Maintenant ce sont les originaux que l'on consulte et que l'on cite, avec autant de facilité que de sécurité. Ces ouvrages sont devenus l'une des sources qu'il n'est plus permis à la critique de négliger.

Je n'ai d'autre objet, Monsieur, en vous rappelant tous ces faits, que de répondre à votre question sur les progrès que la littérature chinoise a pu faire depuis

dix ans. Vous voyez que ces progrès sont immenses, et que, par leur nature, ils ne peuvent manquer d'en amener d'autres plus considérables encore. Cette étude a pris un des premiers rangs parmi les branches de la littérature asiatique, et il est désormais impossible qu'elle le perde. On étudiera le chinois, comme le samskrit ou l'arabe, si l'on veut acquérir des idées nouvelles, des notions justes, des connaissances positives sur l'homme et sur la nature, sur le présent et sur le passé, dans un espace qui embrasse la moitié de l'Asie, et qui comprend le tiers de la race humaine; on l'étudiera pour compléter l'histoire des émigrations des peuples, des révolutions de l'ancien monde et du moyen âge, de la marche et des aberrations de l'esprit humain, et pour tracer sur un plan plus vaste, le tableau des croyances et des doctrines, et le catalogue des erreurs, bien plus riche et presque aussi intéressant que celui des vérités. Les motifs qui ont appelé à cette étude Gaubil, Prémare, Deguignes, qui, malgré les difficultés dont on la croyait entourée, sollicitèrent tant de fois Leibnitz et Fréret; ces motifs subsistent tout entiers, ou, pour mieux dire, ils se sont accrus et multipliés par le progrès même des connaissances : les obstacles seuls ont disparu. Et ce ne sont pas les faibles et incertains produits d'une mine à peine entr'ouverte, ou les restes d'une mine épuisée, qui s'offrent aux amateurs de la langue chinoise, c'est une littérature tout entière, toute neuve, une matière riche et comme inépuisable aux découvertes les plus intéressantes. Ne vous étonnez

donc pas si le zèle du prosélytisme nous anime, et si, empressés de voir exécuter ce que nous avons projeté, nous aspirons au moment où la langue chinoise sera aussi généralement connue que le sont dès à présent l'arabe ou le persan. Ceux qui lui accorderont la préférence, auront un avantage entre mille autres : celui de pouvoir plus aisément atteindre et dépasser leur guide.

Je suis, etc.,

J.-P. ABEL-RÉMUSAT.

SÉANCE DE MARAGHAH,

Traduite de l'arabe de Hariri ; par M. GARCIN DE TASSY.

On sait que Hariri est le plus célèbre et en même tems le plus difficile à entendre des écrivains arabes. Depuis long-tems les orientalistes en désiraient une édition soignée, accompagnée de gloses pour l'intelligence du texte. L'édition de Calcutta et celle de M. Caussin de Perceval, offrant simplement le texte, ne pouvaient remplir les vœux des orientalistes. M. le baron de Sacy, à qui la littérature orientale doit tant, s'est chargé de cet important travail. Déjà l'impression en est terminée. Ce grand ouvrage pouvait seul satisfaire les *arabisans*. Les gloses occupent presque toujours les trois quarts ou les deux tiers de la page : elles renferment souvent des explications curieuses, de très-beaux vers, des anecdotes intéressantes, etc. En lisant Hariri dans cette édition, j'ai regretté que les

lecteurs, qui ne connaissent pas l'arabe, ou ceux même qui, en ayant acquis quelque connaissance, ne sont point encore entrés dans le sanctuaire de sa littérature, ne pussent en jouir. C'est pour ces deux classes de lecteurs que j'ai osé faire une traduction des séances de Hariri. Dans la préface que je mettrai en tête de ma traduction, j'entrerai dans des détails sur le caractère particulier de mon travail, qui ne tardera pas à paraître.

Il est seulement nécessaire ici de dire, pour les personnes qui ne connaissent pas l'ouvrage de Hariri, que dans ce livre l'auteur suppose qu'un homme, nommé Abou-zéid, gagne sa vie à improviser des vers, et parcourt à cet effet diverses villes d'Asie et d'Afrique, prenant tous les langages et revêtant toutes les formes : ce qui donne lieu à cinquante différentes aventures, qui forment autant de chapitres dont le héros vient, toujours incognito, débiter des vers, et finit par être reconnu de l'auteur.

ME trouvant un jour dans la ville de Maraghah (1), mes affaires m'appelèrent au bureau d'administration des affaires civiles. Le hasard voulut que, lorsque j'y entrai, la conversation roulât sur l'éloquence. Les cavaliers du *calam*, et les maîtres dans l'art d'écrire, qui étaient présens, furent tous d'avis qu'il ne restait personne de très-habile en matière de chancellerie, personne qui pût, après les anciens, se frayer en ce genre une route brillante, ou cueillir la fleur d'une composition vierge. Ils soutenaient que les meilleurs écrivains du siècle, ceux même qui tenaient les rênes

(1) Ville de l'Aderbijan, (Médie des anciens).

de l'éloquence, n'étaient que les serviteurs des anciens. Dans un coin obscur de la salle se trouvait confondu avec les simples esclaves un vieillard qui, tandis que les assistans, livrés à toute l'exagération dont on se défend rarement dans ces sortes de disputes, répandaient tour à tour de leurs corbeilles des dattes, soit bonnes, soit mauvaises, laissait lire sur son visage qu'il se disposait à entrer dans la lice, et qu'il préparait en silence les flèches du génie. Lorsque les carquois furent épuisés; que le vent impétueux de la contestation fut apaisé et que le silence eut succédé aux cris aigus; il s'adressa à l'assemblée et parla en ces termes: « Messieurs, vous vous êtes laissés aller à un enthousiasme ridicule, en célébrant des os réduits en poussière, et en préférant, avec tant d'injustice, les morts aux vivans. Pourquoi ravaler votre siècle et mépriser vos amis et vos concitoyens? Pouvez-vous perdre de vue, ô vous qui connaissez si bien la monnaie de l'esprit, et qui êtes les *mobez* (1) tout-puissans de l'éloquence, pouvez-vous oublier, dis-je, tout ce que nous devons à nos auteurs modernes? Je n'hésite pas à assurer qu'ils ont surpassé les anciens, tant par la pureté de leur diction, que par leur prose rimée et leurs vers harmonieux. Qu'ont en effet de préférable à nous nos devanciers? Pour peu qu'on se donne la peine d'examiner sans préven-

---

(1) Les *mobez* sont les prêtres des mages, c'est-à-dire des sectateurs de Zoroastre. Il y a dans le texte : « Vous, *mobez*, qui avez le pouvoir de lier et de délier ». Les Orientaux se servent souvent de cette expression pour exprimer la *toute-puissance*.

tion leurs titres à la gloire, que présentent leurs ouvrages? Des pensées rebattues, des métaphores outrées et dont le sens peut à peine être saisi ; et si ces écrits sont cités, n'est-ce pas uniquement parce que leurs auteurs nous ont précédés, et non parce qu'ils sont meilleurs que ceux des écrivains de notre siècle. D'ailleurs j'en parle sciemment, et je connais même un poète de nos jours qui fait des compositions admirables et qui improvise avec une étonnante facilité ». L'inspecteur du bureau lui demanda alors quel était cet homme merveilleux. « C'est moi-même, répondit-il, mets-moi à l'épreuve et tu verras ce que je sais faire. Doucement, reprit celui qui lui avait adressé la parole ; sache que tu n'as pas à faire à des gens qui prennent des milans pour des vautours, et les cailloux pour des pièces d'argent. Vois combien il en est peu parmi ceux qui osent affronter les flèches meurtrières, qui s'en retirent sans de cruelles blessures : combien peu parmi ceux qui soulèvent la poussière de l'épreuve, dont les yeux ne soient pas obscurcis par la paille de l'avilissement. Je t'engage donc à ne pas exposer ta réputation à être couverte d'opprobre. Fie-toi à mon avis. Chacun, répondit-il alors, connaît mieux que personne la couleur de sa flèche (1).

---

(1) Ceci fait allusion à une manière particulière de tirer au sort avec des flèches, qui était très-usitée chez les Arabes païens, et se pratiquait ainsi : « On achetait un jeune chameau, on le tuait et on le divisait en dix ou vingt-huit parties. Les personnes qui devaient jeter au sort pour avoir ces lots, se rassemblaient au nombre de sept : on prenait onze flèches sans pointe et sans plume ; on en marquait

Bientôt tu verras la nuit du doute disparaître devant l'aurore de la certitude ».

L'assemblée se consultait pour savoir comment on s'y prendrait pour sonder ce puits de science, lorsque tout à coup un des assistans prenant la parole dit : « Laissez-moi faire, je m'en charge ; je vais lui proposer une difficulté qui sera la pierre de touche de son mérite ». Puis s'adressant au vieillard, il lui parla en ces termes : « Sache que le *wali* (1) de ce pays m'honore de son amitié, et que les lettres font le charme de mon existence. Je vivais de mon bien dans ma patrie ; mais ma famille étant devenue plus nombreuse, et mes revenus ayant au contraire diminué, je vins trouver ce *wali* en le priant de venir à mon secours. J'en reçus le meilleur accueil, et bientôt il me combla de ses faveurs. Toutefois, lorsque je lui demandai la permission de retourner dans ma patrie,

---

sept ; on faisait une marque à la première, deux à la seconde, et ainsi de suite pour toutes les sept. Les quatre autres flèches n'étaient pas marquées. On mettait ces fleches ensemble pêle-mêle dans un sac, et elles étaient tirées par une personne qui n'avait point de part au jeu. Près d'elle, était une autre personne qui devait recevoir les flèches, et prendre garde que cette première personne ne fît aucune tricherie. Ceux à qui les flèches marquées échéaient recevaient des portions de chameau proportionnées à leur lot ; les autres, auxquelles le sort donnait les flèches sans marque, n'avaient aucune part à la chair du chameau, et étaient obligés de le payer en entier. Cependant ceux qui gagnaient ne mangeaient pas plus de la chair du chameau que ceux qui perdaient ; mais le tout était distribué aux pauvres. Mahomet abolit cet usage ». Sale, *Obs. hist. et crit. sur le mahom.*

(1) *Wali* équivaut au mot *gouverneur.*

porté sur le chameau de la joie. Je ne consentirai à ton départ, m'a-t-il dit, que lorsque tu m'auras fait, sur ta position, un placet où tu feras entrer alternativement, un mot composé de lettres marquées de points diacritiques et un mot composé de lettres sans ces points (1). Depuis un an j'attends l'inspiration de l'éloquence, et jusqu'ici elle ne m'a pas fourni un seul mot ; depuis un an je m'efforce de réveiller mon génie endormi, et son sommeil devient toujours plus profond. Il y a plus : j'ai eu recours à tous les écrivains, et nul d'entre eux n'a pu me contenter. Si tu es vraiment tel que tu le dis, je t'offre ici l'occasion d'en fournir la preuve en faisant ce travail ».

« Va, va, répond le vieillard, le cheval que tu veux faire marcher, est habitué à la course ; la nuée à laquelle tu demandes une faible rosée, contient dans son sein des eaux abondantes. N'est-ce pas donner l'arc à celui qui l'a fait, n'est-ce pas proposer à l'architecte de parcourir le palais qu'il a construit ».

L'étranger resta alors quelques instans occupé à rassembler les eaux abondantes de son génie ; puis il invita son interlocuteur à mettre de la soie écrue dans son écritoire, à prendre son *calam* et à écrire l'épître qu'il allait dicter : ce qu'il exécuta avec le plus rare bonheur, se soumettant à la condition imposée (2).

---

(1) Pour l'intelligence de ce passage, je dois avertir les personnes qui ne connaissent pas l'arabe, qu'environ la moitié des lettres arabes ont un ou plusieurs points que l'on nomme diacritiques, et qu'il ne faut pas confondre avec les *points-voyelles*, et que les autres n'en ont pas.

(2) Dans cette épître se trouvent alternativement un mot avec

Lorsqu'il eut fini de dicter ce placet, et qu'il eut ainsi montré sa force dans le combat de l'éloquence, les assistans, étonnés de son talent et de sa facilité, lui donnèrent les applaudissemens qu'il méritait. On lui demanda ensuite qui il était; il répondit par ces vers :

« Je suis de la noble et illustre famille de Gassan, dont la splendeur rivalise d'éclat avec le soleil. Ma patrie est Séroudj, pays charmant, qui peut se comparer au paradis, pays où j'ai passé des jours heureux dans le plaisir et dans les délices. Enveloppé du vêtement séducteur de la jeunesse et possesseur d'un bien immense, tout cédait à mes vœux. Je ne craignais ni les revers de la fortune, ni les coups du malheur. Mais, hélas! ils sont bientôt tombés sur moi. Ah! si les chagrins faisaient périr, il y a long-tems que je n'existerais plus ».

Le *wali* ne tarda pas à apprendre cette aventure; il combla de dons Abou-zéid; il voulut même se l'attacher et lui donner la première place dans le bureau de la chancellerie; mais notre vieillard ne voulut pas accepter cette offre obligeante, et se contenta des présens qu'il avait reçus.

Pour moi, j'avais d'abord reconnu l'arbre avant d'en avoir goûté le fruit; j'avais même été sur le point

---

des points diacritiques, et un mot sans points diacritiques. Outre la gêne qui oblige l'auteur de sacrifier à la clarté et à la précision, ce placet se compose d'antithèses et de jeux de mots continuels, qui le rendent intraduisible. Après avoir fait dans ce placet l'éloge de la libéralité en général, et de celle du *wali* en particulier, le vieillard expose les besoins du pétitionnaire, et termine par des souhaits et par des vœux pour le *wali*.

de publier le mérite de ce personnage, avant que, semblable à la pleine lune, il eût jeté le plus vif éclat. Toutefois, par un clin-d'œil, Abou-zéid m'avait fait signe de ne point tirer du fourreau et de ne point faire briller à tous les yeux l'épée de son talent magique. Lorsqu'il sortit, tout joyeux et sa bourse remplie, je le suivis et le blâmai d'avoir rejeté les offres du *wali*. Il se mit à sourire et me récita ces vers :

« Rester pauvre et courir de pays en pays, est à mes yeux préférable à la servitude qu'impose un emploi. Quelque considérable que soit une place, on a toujours à supporter des hauteurs et des reproches. Aucun *wali* ne récompense dignement le mérite, aucun ne le protége. Crois-moi, mon ami, ne te laisse point séduire par ce *mirage* trompeur. Combien de gens endormis ont été réjouis dans leur sommeil par un songe enchanteur, qui, à leur réveil, se sont trouvés en proie à la douleur (1).

---

(1) Vers d'un anonyme : « Dans mon sommeil, au momen que l'*izan* (Appel à la prière, *voyez* l'Exposition de la foi musulmane, p. 79.) de l'aurore retentissait dans les airs, j'ai cru voir celle que j'aime venir auprès de moi à l'insu de l'indiscret. Dans l'excès de ma joie, j'ai failli réveiller ceux qui étaient près de moi. Hélas ! celui qui est en proie à la violence de sa passion, est bien près de déchirer le voile de l'amour. Je me suis ensuite éveillé.... Fatal réveil ! il a détruit toutes mes espérances, il a fait évanouir mon bonheur, et au lieu du contentement que l'espérance donnait à mon cœur, il m'a laissé la tristesse la plus profonde.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Malay Annals, translated from the malay language by the late dr. John Leyden, with an Introduction by sir Thomas Stamford Raffles F. R. S., etc., London, 1821.

JE crois ne pouvoir mieux faire, pour donner une idée exacte du livre dont on vient de lire le titre, que de mettre sous les yeux du lecteur la traduction de quelques passages de l'ouvrage même, ainsi que de l'introduction qui le précède. L'auteur de ce dernier morceau expose, ainsi qu'il suit, le but du docteur Leyden, dans la traduction ou la composition de ces anciennes Annales de la race malaise : « Depuis 1805, » époque à laquelle le docteur Leyden visita les » Indes orientales pour la première fois, le peuple » malais parut avoir presque exclusivement fixé son » attention ; il embrassa sa cause avec l'ardeur na- » turelle de son caractère; et trouvant dans les mœurs » nationales de ce peuple, une sorte d'analogie avec » l'élévation et l'indépendance de ses sentimens, il » s'occupa avec un intérêt toujours croissant de » recherches profondes sur sa langue et sa litté- » rature, comme aussi sur les traditions populaires » qui forment son antique histoire. Il savait que,

» dans ces îles comme sur le continent indien, l'his-
» toire authentique ne commence qu'à l'introduction
» du mahométisme ; mais il pensait que l'examen des
» contes barbares des Malais pourrait peut-être jeter
» quelques clartés sur une époque plus reculée. Ces
» clartés devaient sans doute être bien faibles, comme
» il en convenait lui-même ; mais il en résulterait
toujours une connaissance plus exacte des institu-
» tions et des coutumes d'un peuple qui lui parais-
» sait mériter spécialement l'attention de ses conci-
» toyens. Ces motifs le déterminèrent à traduire cette
» compilation des traditions populaires, que se sont
» transmises les générations malaises. Le docteur avait
» l'intention d'accompagner cet ouvrage de notes,
» qui eussent expliqué divers passages intéressans, et
» exposé les premiers tems des états de l'archipel,
» depuis l'établissement du mahométisme ; mais sa
» mort prématurée nous en a privés, et nous a mis
» dans la nécessité de publier son ouvrage dans l'é-
» tat d'imperfection où il l'a laissé ».

Le titre original de cet ouvrage est *Sadjarah-Malayou*, ainsi que nous l'apprenons du titre placé en tête de la version anglaise et qui ne reparaît nulle part ailleurs. Il est fâcheux que le docteur Leyden, ou son éditeur, ne nous ait pas informé de ce que pouvait être ce titre, ni quel était son sens dans la langue malaise, et qu'il ne nous ait pas donné tous les renseignemens nécessaires pour que nous puissions bien connaître le manuscrit dont il s'est servi pour faire sa traduction, et savoir au juste le degré de confiance que nous devons accorder à cet ouvrage. Le nom du docteur Leyden

est sans doute une garantie suffisante de l'authenticité de l'ouvrage. Les grandes connaissances que ce savant avait acquises dans les langues de la presqu'île orientale et des îles de l'océan indien, sont pour nous une preuve incontestable qu'il a bien pu traduire cet ouvrage sur un original malais ; cependant il est à croire que, si le docteur Leyden avait publié lui-même sa traduction, il n'aurait pas manqué de satisfaire à cette condition indispensable.

Quoi qu'il en soit, l'auteur du *Sadjarah-Malayou*, après avoir débuté, comme Montaigne, en assurant que son ouvrage est un *livre de bonne foi*, c'est-à-dire que tout y est vrai, raconte ainsi qu'il suit comment il a été excité à ce travail :—« Il m'arriva, dit-» il, d'assister à une assemblée de nobles et de savans, » dans laquelle une personne me dit qu'elle avait ouï » parler d'une histoire malaise récemment apportée » par un seigneur de la terre de *Gua*, et qui serait » sans doute utile, si elle était corrigée et adaptée » aux institutions des Malais. Je résolus sur-le-champ » d'entreprendre ce travail ; Toun-Mahmoud, dont » le titre était celui de *paduka-radja*, et la charge » celle de *bandahara* (descendant à sixième gé-» nération de Mani-Farandan, homme de race ma-» laise, de la montagne de Sagantang-maha-merou (1)) » était alors présent. Ceci eut lieu le matin du cin-» quième jour de la semaine, et le douzième du mois

---

(1) Cette montagne est dans la partie méridionale de l'île de Sumatra, à l'ouest de Palembang. N. d. R.

» Rabi-el-awal, dans l'année Dal et de l'hégire 1021 » (10 mai 1612 de J.-C.), sous le règne du souverain » récemment décédé à Atché (1), sultan Ala-eddin, » fils du sultan Adjel-Abd'ul - djalil, (descendant » à la cinquième génération du sultan Mohammed » schah). Le *radja* Derasayit vint alors vers moi ; » Bandahara sri narawangsa toun Mambang, fils de » sri Agar *radja*, de la contrée de Patany, m'appor- » tant l'ordre de son haut souverain le sultan Abd- » allah, fils d'Adjel-abd-oul-djelil-schah, pour me » requérir de composer une histoire de tous les *radja* » malais ».

L'auteur ajoute qu'après avoir bien médité son sujet, et imploré l'assistance divine, il a composé le présent ouvrage sous le titre de *Sillaleteh-al-sala-thin radja* (2) en arabe, et *Sala-silah-peratoran-segala-radja*.

Il y a lieu de regretter, dès les premières pages mêmes, le commentaire du docteur Leyden. Certes, des remarques eussent été fort nécessaires pour éclaircir cette première histoire, où l'on voit confondus et présentés, comme coïncidens, ces deux grandes époques de l'histoire orientale, séparées par plusieurs siècles : l'*Invasion d'Alexandre* et l'*Introduction du mahométisme*. Dans l'impossibilité où je suis de pouvoir suppléer à ce qui nous manque ici, je me borne simplement à traduire ce passage, qui pourra peut-être paraître piquant sous le rapport historique.

(1) C'est la ville qu'on nomme ordinairement Achem. N. d. R.

(2) Ce titre signifie, en arabe, *Généalogie des Sultans*. N. d. R.

Il est en effet curieux pour nous de voir un mélange de noms, d'idées, de traditions et de notions historiques et géographiques si différentes, mêlés et confondus d'une manière, par fois, si bizarre ; circonstance qui se remarque encore dans plusieurs autres parties de cet ouvrage. « Il arriva un jour que *radja* » Secander, fils du *radja* Darab de Rum, de la race » de Makaduniah, dont l'empire portait le nom de » *Zulcarneini*, éprouva le désir de voir naître le so- » leil. Il parvint, dans cette vue, jusqu'aux dernières » limites de la terre de Hind. Il y avait alors, dans » l'Hindoustan, un prince nommé *radja* Kida-hindi, » très-puissant, et dont les états comprenaient une » moitié de la presqu'île. A l'approche du *radja* Se- » cander, il ordonna à son premier ministre de ras- » sembler toutes ses forces, et il marcha à la ren- » contre de l'étranger : les armées s'engagèrent, et il » s'ensuivit un grand combat, ainsi qu'il est pleine- » ment raconté dans l'histoire du *radja* Secander. Enfin » le *radja* Kida-hindi fut battu et fait prisonnier, et *il* » *embrassa la vraie foi, conformément à la loi du* » *prophète Ibrahim, ami de Dieu ;* après quoi il fut » renvoyé dans son royaume ». L'auteur nous raconte ensuite que Kida-hindi avait une fille dont *la face éclatait comme le soleil*, et qui n'était pas moins remarquable par les qualités de l'esprit ; qu'il la donna pour épouse à Secander, moyennant 300,000 deniers d'or, et que celui-ci l'amena avec lui dans son voyage *vers le berceau de la lumière*. Cette princesse était appelée Shaher-oul-beriah; elle accoucha, à son retour,

d'un fils qui fut nommé Arastou-schah, et qui fut le portrait vivant de son père. Ce *radja*, Arastou-schah, épousa la fille du *radja* du Turkestan, et en eut un fils nommé *radja* Aftas. Sécander, après avoir passé quarante-cinq ans dans l'Hindostan, retourna à *Makedouniah*. Kida-hindi mourut; Arastou-schah lui succéda, régna 350 ANS et mourut. Le fils de celui-ci, Aftas, régna 120 ANS. Suit une longue nomenclature de princes, dont les noms semblent appartenir à des langues et à des pays divers, et qui se contentent de régner vingt, trente ou quarante ans, comme le commun des princes de la terre.

La plupart des histoires qui composent ce volume sont peu intéressantes. Elles se rapportent presque toujours à quelque événement plus ou moins important des premiers tems de l'archipel austral. Mais, quoiqu'il y ait bien un certain ordre dans cet ouvrage, comme les faits y sont présentés avec beaucoup d'obscurité, il en résulte qu'il ne forme ni une histoire utile, ni un roman agréable. Il peut cependant avoir beaucoup d'importance pour ceux qui s'occupent spécialement de l'orient de l'Asie. Je pense qu'ils pourront tirer de cette bizarre série de faits, des rapprochemens et des considérations d'un grand intérêt.

Une chose qui m'a paru digne de remarque, c'est le rapport manifeste de plusieurs de ces histoires malaises, avec les contes arabes. Ce sont les mêmes formes, et l'on y rencontre souvent des traits qui ont une analogie frappante. C'est ainsi qu'on y voit un prince qui se déguise, et qui visite pendant la nuit sa capi-

tale, pour voir si ses magistrats font leur devoir; un aventurier qui, dans une expédition, renferme *quarante* de ses satellites dans des coffres, etc., etc. Le narrateur cite aussi quelquefois certains passages arabes. On voit que, sous ce rapport encore, les Annales malaises donneraient lieu à un examen approfondi.

Je terminerai en traduisant une de ces histoires : ce n'est pas la moins extravagante de ce recueil, mais c'est une des plus courtes, et c'est pour moi une raison de la préférer : elle me paraît surtout propre à caractériser l'ouvrage.

Gunung-Ledang.

On raconte que la femme du sultan de Malaca, Mahmoud étant allée implorer les grâces du Tout-Puissant, ce prince en fut excessivement affligé, et qu'il ne voulut plus entendre le son des *nobuts*. Tous les chefs étaient tristes; leurs efforts pour le consoler restaient sans effets, et ils ne pouvaient éloigner de son cœur le chagrin que lui avait fait éprouver la perte de la reine. Un jour tous les nobles, *Mantris* et *Hulu-balangs*, s'assemblèrent, et le sultan leur demanda ce qu'ils lui conseillaient de faire, le ciel ayant privé Malaca de sa princesse. — De lui en donner une autre, répondirent ceux-ci; et sur-le-champ, ils ajoutèrent: « Quelle est la fille de *radja* que vous voulez épouser; nommez-nous là, et nous irons aussitôt la demander pour vous en bonne forme. » Le roi répliqua : « Je ne veux point épouser une fille de *radja*; car c'est ce

que peut faire tout autre *radja ;* mais je veux épouser une fille à laquelle aucun autre prince ne puisse aspirer. — Apprenez-nous, dirent les nobles, où tendent vos vœux, et nous ferons notre possible pour les satisfaire. — Eh bien! répondit le sultan, c'est la princesse Gunung Ledang que je désire. « Les nobles lui demandèrent qui il désignait comme envoyé auprès de cette belle personne, et il désigna le *Laksamana*, Sang-Satia et Toun-Mamed. Ceux-ci acceptèrent la commission avec joie, et ce dernier équipa, pour escorter la princesse, les hommes d'Indragiri, dont il était le *pengulu*, c'est-à-dire le chef : ils partirent. Après avoir long-tems voyagé, ils arrivèrent au pied d'une colline : ils commencèrent à monter ; mais il n'y avait point de route : quelques habitans de ces contrées les guidèrent. Leur marche était extrêmement pénible, car ils étaient fréquemment assaillis par des ouragans, et ils éprouvaient un froid insupportable. Ils avancèrent toutefois ; mais quand ils eurent atteint à peu près le milieu de la montagne, il ne fut plus possible à la troupe d'aller plus loin. — Arrêtez-vous ici, dit alors Toun-Mamed au *Laksamana* et à Sang-Satia, et laissez-moi monter seul. Ceux-ci y consentirent, et Toun-Mamed monta alors comme il put avec deux ou trois hommes de cœur seulement, jusqu'au lieu où se trouvaient les bambous qui produisent d'eux-mêmes une douce harmonie. Les oiseaux languissaient en l'écoutant, et les bêtes des forêts en paraissaient ravies. Toun-Mamed en fut si charmé lui-même, qu'il ne put s'empêcher de s'arrêter un certain tems dans

ce lieu. Il se remit cependant en marche, et il arriva à un jardin d'une beauté merveilleuse. Il contenait des fleurs et des fruits de toutes les espèces connues dans le monde entier : on n'avait jamais rien vu de pareil. Aussitôt que les oiseaux du jardin eurent aperçu Toun-Mamed et ses compagnons, ils jetèrent des cris de tout genre. Quelques-uns imitaient le sifflement d'un homme ; d'autres semblaient jouer de la flûte ou du *sirdam ;* ceux-ci faisaient du bruit comme des personnes *bersaluca* ou joyeuses, et ceux-là comme des individus *ber-gorindam*, c'est-à-dire tenant conversation. Les arbres et les fleurs s'en mêlaient aussi. Le citronnier murmurait sourdement, la vigne riait et la rose répétait des vers tels que ceux-ci :

Les dents se heurtent entre elles :
Elles désirent de manger le poisson du lac.

Toun-Mamed était confondu de voir des plantes aussi habiles. Il parvint enfin à un bâtiment dont les murs étaient faits avec des os, et le toit *avec des cheveux*. Dans l'intérieur, était assise une vieille femme élégamment vêtue ; elle avait une sorte de *plaid* jeté en travers sur ses épaules : quatre jeunes femmes étaient devant elle. « D'où venez-vous et où allez-vous, dit-elle, dès qu'elle aperçut les étrangers? » Toun-Mamed lui répondit: « Je suis un homme de Malaca, et je m'appelle Toun-Mamed. Je suis envoyé par le sultan de Malaca, pour demander en mariage la princesse Gunung-Ledang ; le *Lak̨samana* et Sang-Satia m'ont accompagné ; mais, incapables de parvenir jusqu'ici, ils sont restés en route sur la montagne. Voilà le motif

de ma présence : vous plaira-t-il de m'apprendre à votre tour qui vous êtes?» Et la vieille répliqua: «Mon nom est Dang-Raya-Rani : je suis la gouvernante de la princesse. Restez ici et attendez-moi, je vais porter votre message à Gunung-Ledang. » A ces mots elle disparut, ainsi que les quatre autres femmes. Peu après une autre vieille femme bossue vint à lui, après l'avoir salué trois fois, elle lui dit : « Dang-Raya-Rani a fait part à la princesse de l'objet de votre visite, et voici les paroles qu'elle m'a ordonné de vous transmettre : Si le *radja* de Malaca veut m'obtenir, il faut qu'il me dresse d'abord un escalier d'or d'ici à son palais ; qu'il me présente un cœur de *moucheron* qui remplisse sept plats d'argent ; une cave de larmes humaines, et une petite bouteille du sang du jeune prince Ahmed. C'est à ces seules conditions que le sultan verra ses désirs satisfaits. » A ces mots la vieille disparut, sans que personne pût comprendre par où elle était sortie. D'après quelques-uns, c'était Gunung-Ledang elle-même qui avait parlé à Toun-Mamed, sous l'apparence de cette vieille femme. Quoi qu'il soit, il revint sur ses pas, rejoignit ses compagnons, et leur raconta ce qui s'était passé. Ils se rendirent ensemble auprès du prince, et lui rapportèrent les paroles de la vieille. « Tout ce qu'elle demande, dit Mahmoud, pourrait être accompli, hors un point ; elle veut du sang, et moi je veux mourir sans en avoir répandu ». Et il ne pensa plus à Gunung-Ledang.

P. A. DUFAU.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 novembre 1822.

Le secrétaire annonce qu'ayant, en exécution de l'arrêté pris dans la dernière séance, écrit à M. Langlès, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi, pour lui demander communication du manuscrit qui contient l'extrait de la grammaire japonaise du P. Rodriguez, il a reçu de M. Langlès une lettre, dont il fait part au conseil, et dans laquelle M. le conservateur témoigne sa disposition à accorder tout ce qui peut concourir au but d'utilité que se propose la Société Asiatique. Le secrétaire ajoute que, s'étant rendu à la Bibliothèque du Roi aussitôt après la fin des vacances, pour le même objet, M. Langlès lui a remis le manuscrit du P. Rodriguez, et a bien voulu lui offrir de lui confier en outre un volume très-rare, faisant partie de sa collection particulière, et contenant la grammaire japonaise dont le manuscrit du Roi offre l'extrait. Le conseil arrête que des remercîmens seront adressés en son nom à M. Langlès.

Les personnes dont les noms suivent ont été admises au nombre des membres de la Société, savoir :

MM. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut.
Sir Spencer Smythe, à Caen.
Tocchi (Esprit), essayeur du commerce, à Marseille.
Warden, ancien consul général des États-Unis.

Associé correspondant.

M. le baron Schilling de Canstadt, membre du collége des affaires étrangères à St.-Pétersbourg.

M. Saint-Martin, au nom d'une commission nommée dans la dernière séance pour proposer ses vues sur l'époque du renouvellement de la souscription, fait un rapport dont les conclusions, livrées à la discussion du conseil, sont mises aux voix par le président et adoptées avec quelques amendemens, ainsi qu'il suit :

1°. Les souscriptions pour la Société Asiatique seront *faites* ou renouvelées au premier janvier de chaque année.

2°. Les personnes qui souscriront dans le courant de l'année recevront, en payant leur souscription, les douze numéros de l'année à laquelle elles entendront l'appliquer.

3°. Sur la demande des souscripteurs reçus dans les derniers mois de l'année présente, 1822, le Bureau pourra imputer sur l'année 1823, une portion de leur souscription, dont la quotité sera réglée d'après l'époque où ils l'auront payée, et le nombre des numéros du Journal qu'ils auront reçu.

4°. Chaque année les souscripteurs qui n'auront point rempli leur souscription au premier avril, cesseront, provisoirement, de recevoir le Journal, jusqu'à ce qu'ils aient manifesté leur intention de continuer ou d'interrompre leur souscription.

M. Klaproth donne lecture d'une dissertation intitulée : *Mémoire dans lequel on prouve l'identité des Ossètes, peuplade du Caucase*, avec *les Alains du moyen âge*.

Ouvrages offerts à la Société :

Par M. Autran : *Éloge historique du chevalier Roze.* — Par Sir Spencer Smythe : *Description d'un monument*

arabe existant en Normandie. — Par M. le baron de Sacy : *Les séances de Hariri*, publiées en arabe, avec un commentaire choisi. — La Société de géographie : *Le N°. 2 de son Bulletin.* — Par M. Champollion jeune : *Lettre à M. Dacier, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques.* — Par M. de Paravey : *Aperçu des mémoires sur l'origine de la sphère et sur l'âge des zodiaques égyptiens.* — *Rapport fait à l'académie des sciences sur les mémoires inédits de M. de Paravey, relatifs à l'origine chaldéenne des zodiaques :* — *Nouvelles considérations sur le planisphère de Dendera*, etc.

Rapport fait, dans la séance du 7 octobre, au nom de la commission chargée de proposer l'emploi des fonds de la souscription de 1822; par le SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs, vous avez chargé, dans votre dernière séance, MM. Kieffer, Saint-Martin et Fauriel, d'examiner, conjointement avec les membres de votre bureau, quelle était la destination la plus utile et la plus conforme aux vues de la Société, qu'on pouvait donner aux fonds résultans de la souscription de 1822, et des dons pécuniaires qui ont été reçus jusqu'à ce jour. Vous avez pensé que l'état de ces fonds vous permettait, et que le but de votre institution vous faisait un devoir de rendre, dès la première année de l'existence de la Société, quelque service important aux lettres orientales, objet de votre prédilection et de vos encouragemens. Vous avez désiré qu'on désignât à votre choix les ouvrages dont la publication pouvait le mieux remplir cette destination. Pour se conformer à vos intentions, votre commission a dû se livrer à des recherches et à des discussions dont je vais avoir l'honneur de vous soumettre le résultat.

Si la Société Asiatique comptait déjà plusieurs années d'existence, et si elle disposait dès à présent des ressources qu'elle peut espérer d'avoir un jour, d'après l'état prospère auquel elle est parvenue en six mois, et le nombre toujours croissant de ses souscripteurs ; des considérations bien simples pourraient diriger vos choix et motiver vos préférences. Ne consultant sans doute que l'utilité plus ou moins grande, et les besoins plus ou moins urgens des divers genres de littérature qui ont droit à votre protection, vous rechercheriez quels sont les ouvrages les plus importans et les plus réellement indispensables qui restent à publier pour chacune des langues de l'Asie. Les frais qu'ils exigeraient, le tems qui serait nécessaire pour l'impression, ne vous arrêteraient pas. Vous pourriez sans inconvénient consacrer deux ou plusieurs années, à l'achévement de quelque travail capital. C'est ainsi que vous pouvez vous promettre de donner successivement aux littérateurs du continent un dictionnaire samskrit moins volumineux et moins cher que celui du Rév. R. Wilson, un lexique mandchou, un vocabulaire mongol, des extraits des historiens arabes, persans, turks et arméniens, une édition de la chronique géorgienne de Vakhtang, de la géographie d'Ibn-Haukal, et tant d'autres livres utiles, que l'Europe savante désirerait posséder, et qui verraient difficilement le jour, si vous n'accordiez successivement à ceux qui voudront s'en occuper, le secours de vos lumières et d'efficaces encouragemens.

Mais tel n'est pas encore l'état des choses : votre association, formée depuis moins d'un an, a pris des engagemens avec les savans, mais elle n'a pas encore eu le tems de les remplir. Elle a fait pour l'avenir des promesses non moins sincères que brillantes, mais jusqu'à leur exécution, ces promesses peuvent laisser, dans les esprits prévenus, de la défiance et de l'incertitude. A la vérité, par

la fondation du Journal Asiatique, qui a si promptement suivi l'annonce que vous en aviez faite, vous avez déjà rempli l'une des lacunes dont se plaignaient les savans français, et vous avez donné aux lettres orientales en France un centre de recherches et un moyen de communications, qui, sans vous peut-être, leur eussent encore manqué long-tems. Mais ce recueil, tout utile qu'il peut être, n'est que l'un des services que la littérature asiatique attend de vous. Puisqu'il existe, il est tems de songer à autre chose. Il faut surtout, dans les commencemens, compter qu'on n'a rien fait, tant qu'il reste quelque chose à faire. La Société doit rappeler au public son existence, par des ouvrages estimables et par des services rendus aux lettres. Elle doit désormais ne parler que par des faits, et ne se recommander que par ses œuvres. Dans son intérêt, comme dans celui des études orientales, elle ne saurait trop se hâter de faire voir qu'elle ne perd pas de vue son objet, qu'elle s'en occupe avec zèle et activité, qu'elle s'acquitte, suivant ses moyens, et le plus promptement possible, des engagemens qu'elle a contractés. Deux ou trois ouvrages utiles, publiés dans la première année, et portant sur leur frontispice le nom de la Société Asiatique, feront plus d'effet que tous les prospectus. Ils montreront que vous tenez ce que vous avez promis. Ce sera la meilleure réponse à faire aux doutes réels ou affectés par lesquels on voudrait peut-être refroidir votre zèle, en vous inquiétant sur vos succès.

Frappée de ces réflexions, votre commission a pensé qu'il fallait, pour cette fois, offrir une double base à votre détermination, en balançant l'un par l'autre deux principaux motifs de préférence. Le degré d'utilité des ouvrages que vous aurez à publier, doit toujours sans doute être la première règle de votre choix; mais l'époque plus ou moins rapprochée où ils pourront voir le jour, est un se-

cond point dont nous n'avons pas besoin de vous démontrer l'importance, si les considérations que nous venons d'avoir l'honneur de vous soumettre, ne sont pas absolument denuées de fondement.

Votre commission n'a pas oublié, Messieurs, qu'au nombre des objets utiles qui réclamaient en premier lieu votre attention, un assentiment unanime avait placé la publication d'une grammaire samskrite. Un tel ouvrage, s'il eût pu être imprimé dans la première année de l'existence de la Société Asiatique, aurait marqué, avec non moins d'éclat que de solidité, nos premiers pas dans la carrière que nous voulons parcourir. Nous sommes loin de renoncer à l'espoir que nous avons conçu, de voir celui de nos confrères qui a fondé l'enseignement du samskrit en France, s'occuper de la rédaction de cet ouvrage utile, et joindre par là un titre de plus à ceux qu'il s'est déjà acquis à la reconnaissance des savans. Nous avons même lieu d'espérer que l'année entière ne s'écoulera pas avant que M. Chézy ne nous ait mis en état de faire ce présent aux amis des lettres orientales; mais il ne faut pas moins de tems pour qu'il achève sa rédaction, et pour terminer la gravure d'un corps de caractères samskrits, si généreusement entreprise par un autre de nos confrères (M. Firmin Didot). Jusque-là il est impossible de songer à commencer l'impression d'une grammaire samskrite quelconque. Il faut donc donner une autre destination aux fonds de cette année, puisqu'au moment où l'on pourra s'occuper de celle-là, une autre souscription sera commencée et fournira de nouveaux moyens de subvenir aux frais qu'elle exigera. Votre commission vous propose donc, pour ce premier objet, de fixer à six mois l'époque où vous délibérerez sur la publication d'une grammaire samskrite; soit que d'ici à ce terme M. Chézy ait pu s'occuper

de la rédaction de la sienne, ou qu'à défaut de celle-là il puisse lui-même diriger votre choix sur quelque autre ouvrage du même genre, qui soit jugé digne d'être traduit ou réimprimé.

Mais, comme il serait peu convenable que d'ici là, la totalité des sommes recueillies par la Société demeurât enfouie dans sa caisse, sans honneur pour elle et sans profit pour les lettres, votre commission a jeté les yeux sur quelques autres ouvrages, moins importans sans doute; mais qui toutefois lui ont paru offrir toutes les conditions essentielles, parce qu'ils seraient d'une utilité incontestable, qu'ils ne demanderaient qu'une dépense modérée, et qu'ils pourraient être mis promptement en état de voir le jour.

Le premier serait une impression textuelle de l'épisode intitulé *la Mort de Yadjnadatta*, que M. Chézy nous a fait connaître par une élégante traduction. Votre commission ne s'arrêtera pas à vous démontrer combien il serait utile, pour les personnes qui se livrent à l'étude du samskrit, de posséder quelques textes sur lesquels elles pussent s'exercer à la traduction. Ceux que les Anglais font imprimer aux Indes sont si rares sur le continent, que ce n'est qu'à grands frais, ou par quelque heureux hasard, qu'on parvient à se les procurer. Le texte dont nous parlons aurait l'avantage de pouvoir être offert aux étudians sous trois formes différentes, propres à leur faire mieux juger le génie de la poésie des Hindous, et les changemens que la langue même a subis par les progrès de la littérature. En lisant ce même épisode dans l'état de simplicité où nous le présente le Ramayana, puis le retrouvant dans le Ragouvansa revêtu des brillans ornemens du style que lui a prêtés le célèbre auteur de Sakountala, on se livrerait à d'utiles comparaisons, à d'intéressans rapprochemens, à des études qui ne seraient perdues ni pour la connaissance

de l'idiome, ni pour celle de la littérature. Ce triple morceau, avec les traductions littérales qu'il serait indispensable d'y joindre, formerait environ cinquante pages grand in-8°. On pourrait y ajouter la traduction littérale du Bhagavat-ghita, que M. Chézy a dictée cette année dans son cours, et qui, indépendamment de l'intérêt qu'elle offrirait aux personnes qui s'occupent de l'histoire des opinions philosophiques, serait encore fort utile aux étudians pour faire usage, soit de l'édition de ce bel ouvrage imprimée aux Indes, soit de la réimpression que M. Schlegel doit faire paraître incessamment en Allemagne. Votre commission ne doit pas oublier de vous informer qu'un de nos confrères s'offre à prendre la peine d'écrire la partie du texte, laquelle doit être lithographiée, et de surveiller l'impression du reste.

Les mêmes motifs d'utilité qui recommandent à votre attention les extraits samskrits dont je viens de vous entretenir, ont fixé l'attention de votre commission sur un choix de fables de Vartan, que pourraient étudier avec avantage les personnes qui veulent apprendre l'arménien. On sait que les textes de cette langue, ceux du moins que peuvent aborder les commençans, sont encore extrêmement rares, et qu'il faut peut-être attribuer en partie à cette circonstance désavantageuse, le peu de progrès qu'a faits parmi nous un genre d'études qui mérite à tous égards vos encouragemens. Le petit recueil dont je parle serait propre à remplir cette lacune. La simplicité du style de l'auteur, genre de mérite qui n'est point commun en arménien, le rendrait tout-à-fait propre à servir de texte aux études élémentaires, à peu près de la même manière que les fables d'Ésope et de Lokman, servent à ceux qui commencent l'étude du grec et de l'arabe. Celles des fables de Vartan qu'il conviendrait de publier dans ce but, ne rempliraient pas plus de quatre-vingts pages y compris la traduction française. L'Imprimerie royale possède des caractères arméniens, et l'on en

trouve aussi chez quelques imprimeurs de Paris. Ainsi, l'exécution matérielle de ce petit ouvrage ne présenterait aucune difficulté.

Le troisième ouvrage, auquel votre commission a pensé, est une grammaire japonaise. On connaît l'imperfection de celle de Collado, la seule qu'il soit possible de se procurer en Europe. Plusieurs missionnaires en ont à la vérité composé d'autres; mais ces ouvrages, imprimés au Japon ou au Mexique sont si rares, qu'à peine connaît-on deux exemplaires de celle du P. Rodriguez, et qu'il n'y en a vraisemblablement qu'un seul de la grammaire publiée à Mexico. La Bibliothèque du Roi possède un extrait fort bien fait de celle du P. Rodriguez, et c'est cet extrait, qui ne formerait pas plus de 200 pages in-8°. que votre commission vous proposerait de faire traduire du portugais, et imprimer en français. La langue japonaise offre un phénomène singulier. Les mots dont elle se compose, et les règles grammaticales qui la régissent, diffèrent radicalement de ceux de la langue chinoise; et néanmoins c'est de l'écriture chinoise que se servent les Japonais dans tous les sujets de haute littérature et de sciences. La manière dont ces deux systèmes opposés se concilient dans la pratique est un sujet d'études intéressantes. Cette étude doit devenir pour les Russes quelque chose de plus qu'un objet de curiosité littéraire ou philosophique. La grammaire japonaise offre d'ailleurs un autre avantage : c'est que, comme l'écriture particulière des Japonais est syllabique, il suffit de donner à la tête de l'ouvrage un simple syllabaire avec les règles de lecture, et on n'aura nul besoin dans la suite d'employer des caractères étrangers. L'absence de ces derniers n'est d'aucune conséquence en ce cas, et la grammaire japonaise est peut-être le seul ouvrage qui ne perde absolument rien à n'offrir que des mots transcrits avec les lettres de notre alphabet. Cet extrait peut donc être imprimé facilement,

rapidement et à peu de frais; et comme il remplira une lacune importante, nous n'hésitons pas à vous le recommander.

Votre commission, Messieurs, doit maintenant vous entretenir des frais qu'exigera l'impression des trois ouvrages ci-dessus; car, par les raisons qui ont été précédemment énoncées, elle vous propose de les entreprendre tous trois à la fois, en vous garantissant, si les calculs qu'elle a faits sont exacts, et si rien ne vient en entraver la publication, qu'ils pourront paraître tous trois avant la prochaine séance générale, et que l'un d'eux au moins portera la date de 1822, année de la fondation de la Société.

(Nous supprimons les passages de ce rapport, relatifs aux moyens d'exécution : ils sont de nature à n'intéresser que les Membres de la Société.)

Votre commission vous propose donc d'arrêter que les trois ouvrages ci-dessus mentionnés, savoir :

1°. *Fragmens samskrits* avec des traductions littérales;

2°. *Fables de Vartan*, en arménien et en français;

3°. *Grammaire japonaise*, traduite du manuscrit de la Bibliothèque du Roi;

Seront imprimés le plus promptement possible, aux frais de la Société Asiatique; et de renvoyer à votre bureau l'exécution de cet arrêté, pour qu'il vous soit rendu compte des progrès de l'impression.

Les conclusions de ce rapport, mises aux voix par le Président, ont été adoptées par le conseil à l'unanimité.

Depuis la fondation d'Odessa et depuis que la population s'accroît avec une rapidité prodigieuse dans les provinces méridionales de la Russie, voisines de la mer Noire, on y fait une multitude de découvertes intéressantes. Tous les jours, des médailles inconnues, de belles inscriptions grecques nous révèlent une foule de faits et de particula-

rités curieuses, qu'on chercherait vainement dans les auteurs anciens. Nous pourrons désormais espérer de connaitre un peu mieux les nombreuses colonies grecques, qui, fondées dans des vues purement commerciales, couvrirent autrefois toutes les côtes de la mer Noire; et nous saurons les révolutions inconnues de ce royaume greco-scythique du bosphore cimmérien, qui se maintint pendant près de huit siècles au milieu des tribus barbares de l'Europe et de l'Asie, qui menaçaient toujours de l'envahir. Les découvertes faites récemment dans ces contrées, par M. le conseiller-d'état de Blaremberg, par M. le colonel Stemrkouski, et par d'autres personnes, ont fourni à M. Raoul-Rochette, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, les moyens de composer un fort savant ouvrage qui nous fournira une autrefois matière à un article plus étendu. Il est intitulé *Antiquités grecques du bosphore cimmérien*, un vol. in-8°., Paris, 1822, chez Firmin Didot. M. Stemrkouski a aussi publié une *Notice sur les Médailles de Rhadaméadis*, *roi inconnu du bosphore cimmérien*. Elle a été bientôt suivie d'un autre ouvrage, qui est un *choix de Médailles de l'antique cité grecque d'Olbiopolis*, par M. de Blaremberg. in-8°., 1822, avec vingt-deux planches.

Corrections et additions au cahier précédent.

La *Notice sur Sapho* contient, p. 231, deux erreurs qui exigent une rectification : l'une est purement typographique. On a imprimé: *les auteurs latins ont rendu le mot grec* σαπφω, *par Sapphus*; il faut lire, *par Sappho*. L'autre erreur est plus grave: on a introduit, par inadvertance, une citation latine déplacée, et dont la traduction dit le contraire de ce qu'elle devrait dire. Supprimant donc depuis la 19e., jusqu'à la 25e. ligne, il faut y substituer: « Mais comme la » tête n'est accompagnée d'aucun nom, l'auteur allemand n'ose affirmer que ce soit celle de la célèbre poétesse. Il dit seulement : » *Videtur hic nummus sistere poetriam Sappho* (Eckhel, *Doctrin.* » *num. vet.* tom. 2, p. 503). Le mot *videtur* suffit pour prouver » que le savant antiquaire de Vienne n'était pas très-convaincu de » l'existence du portrait de Sapho sur la médaille qu'il venait de décrire. C'est pourtant, etc.

(Décembre 1822.)

JOURNAL ASIATIQUE.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. SCHMIDT, A M. ***,

Sur quelques Sujets relatifs à l'Histoire et à la Littérature mongoles (1).

QUANT aux *Recherches sur les langues tartares*, j'ai reçu ce magnifique ouvrage il y a trois semaines; je n'ai pas besoin de vous décrire le plaisir avec lequel je l'ai lu et le relis toujours..... J'obéis avec joie à l'invitation flatteuse que vous me faites de parcourir avec vous ce théâtre désolé des plus grands événemens du monde, et de nous communiquer réciproquement nos découvertes. Je crois toujours, qu'ainsi

(1) La personne à qui cette lettre a été adressée de St.-Pétersbourg, le 10 (22) octobre 1820, nous ayant autorisés à en communiquer quelques extraits à nos lecteurs, nous avons choisi les articles qui pouvaient provoquer une discussion, et jeter, d'une manière ou de l'autre, quelque jour sur des points obscurs de l'histoire politique et littéraire de la Tartarie. Nous n'avons pas cru devoir entrer pour le moment dans l'examen des opinions particulières de l'auteur, et nous nous sommes bornés à ajouter quelques notes qui mettront nos lecteurs au courant des questions qui sont effleurées dans cette lettre. N. d. R.

que les Mongols nous l'apprennent, les Ouigours sont les *Tangout*, ou du moins une portion de la nation tangoute. En conséquence je ne saurais considérer ces Ouigours comme des Turks, ni leur langue comme dérivée du turk; et je ne puis accorder non plus qu'il y eut un alphabet ouigour avant l'alphabet mongol (1). Je vous prie de ne pas croire que je veuille soutenir, contre toute espèce de preuves, une opinion de nulle valeur, par cela seul que je l'aurais émise : loin de moi cette pensée. —Mais je dois vous avouer que tout ce que j'ai lu sur les Ouigours dans les auteurs anciens et modernes, est beaucoup plus propre à embrouiller qu'à éclaircir ce point. L'ignorance d'Aboulghazi sur l'*histoire ancienne* paraît trop à nu, et malgré son ton de rhéteur, il est trop dépourvu de preuves et de critique, comme je compte le montrer par un grand nombre d'exemples, en publiant mon histoire des Mongols. On y voit que Burte-tschino était un prince tibétain, qu'une révolution chassa de son pays et amena au travers de la province de Gongbo et d'autres contrées connues, jusqu'au chef-lieu des tribus mongoles. Or, Aboulghazi fait de Bertetzinæ un descendant du fabuleux Moungl-khan, et le fait entrer en campagne, lui et son peuple, par une ouverture pratiquée au moyen du feu, dans les montagnes

(1) Comparez, pour cette opinion particulière à M. Schmidt, sa dissertation intitulée *Einwürfe gegen die Hypothesen, u. s. w. ueber Sprache und Schrift der Uiguren*, dans les *Mines de l'Orient*, T. VI, p. 321 et suivantes; et une Lettre au Rédacteur des Mines de l'Orient, publiée séparément par M. Klaproth. N. d. R.

de fer qui environnaient de toutes parts le pays d'Irgana-kon. Il rattache encore à cette fable celle d'une cérémonie prise de l'art du forgeron, laquelle, selon lui, avait lieu chez les Mongols, mais dont les Mongols et les Kalmuks n'ont jamais entendu parler et dont leurs écrits ne font nulle mention. —Aboulghazi se rend encore coupable d'un mensonge énorme, lorsqu'il prétend avoir l'intelligence des langues mongole et œlœt ; presque toutes ses interprétations sont fausses de toute fausseté, et ont induit en erreur un grand nombre de savans respectables, et nommément Deguignes. Ahmed-ibn-Arabschah est renommé pour la pureté et l'élégance de son style ; mais il n'est pas moins connu comme un des historiens les moins sûrs et les moins consciencieux. —Je ne saurais admettre non plus qu'une production aussi récente que le *miradj*(1), qui d'ailleurs est mêlée de persan et d'arabe, puisse prouver quelque chose en faveur de l'écriture ouigoure, d'autant que l'écriture du *miradj* peut tout aussi bien passer pour mongole. Il n'y a que des documens littéraires d'une authenticité incontestable, écrits *en lettres ouigoures*, dans le milieu du douzième siècle ou auparavant, qui puissent établir d'une manière certaine que l'écriture ouigoure était usitée *avant* celle des Mongols, chez d'autres peuples de la Haute-Asie. Cette difficulté levée, il restera encore une question à résoudre, savoir si les Ouigours appartenaient à la nation tangoute ou à la nation turke.

(1) Voyez *Recherches sur les langues tartares*, T. I, p. 259.

Lorsque j'écrivis mon mémoire inséré dans les *Mines de l'Orient* (1), je n'étais que depuis peu de tems en possession du précieux ouvrage de Setsen sanan keoung taïdji ; et comme je ne l'avais pas encore bien étudié, mon attention ne s'était point portée sur un passage du plus haut intérêt que je vais vous présenter ici. Il se trouve dans le troisième cahier de l'ouvrage, et se rapporte au tems du règne d'Altan-khagan de la tribu des douze Tummed, lequel avec son frère Gun billik merghen djinong, de la tribu des Ortos, gouvernait une grande partie du peuple mongol. Avant cette époque, et durant un espace de dix-neuf ans, Altan-khagan avait fait avec succès plusieurs irruptions en Chine, et avait ravagé plusieurs provinces chinoises.

En l'année *sin khori*—(1571), l'empereur Long-tching (que Deguignes appelle Long-king) (2), acheta la paix à force d'argent et de soumissions.—Voici maintenant le texte du passage dont je viens de parler; il est tiré du récit de l'expédition d'Altan-khagan, contre le Tibet. « Après cela, (Altan-khagan), » étant âgé de 67 ans, marcha contre le Kharra-tœbet, » en l'année *kui takka* (1573), et soumit les deux » divisions des Ouigours supérieurs et inférieurs. Il » fit prisonniers les trois chefs de la division des Oui- » gours inférieurs, Arik-sagardchaïva, Garbo-lomboum » et Serteng-sereb-dchab, avec un grand nombre de

(1) Voyez plus haut.

(2) C'est l'empereur Mou-tsoung, de la dynastie des Ming, mort en 1572. N. D. R.

» leurs sujets, et il emmena dans son pays Arik-lama » et Goumy-choga-bakchi, avec un grand nombre » de Tibétains. Ce fut là qu'Arik-lama ayant enseigné » au Khagan, avec le plus grand détail, les dogmes de » la succession des naissances selon les trois mauvais » degrés de la nativité et leurs maux, ainsi que la » manière dont on parvenait au royaume des *Aganista*, » (c'est une sorte de *tængri* ou de divinité dans la » mythologie des Bouddhistes,) savoir le glorieux » avantage de la délivrance, qu'on peut gagner ou per- » dre, par ses vertus ou par ses vices, l'ame du Khagan » conçut un commencement de croyance, et il se mit » à réciter la grande formule des six syllabes (*om*, » *ma*, *ni*, *pad*, *me*, *khom*) (1). » Je dois ajouter ici, pour l'éclaircissement de ce passage, qu'après que les Mongols eurent été expulsés de la Chine (1368), le bouddhisme finit chez eux et fit place au vieux culte du *Tægri*. Ce ne fut que 200 ans plus tard que le bouddhisme y fut introduit de nouveau, sur quoi mon histoire des Mongols fournit des dates plus exactes, en même tems qu'elle remplit la lacune de plus de 300 ans, qui se trouvait dans les histoires connues. —Dans le passage que je viens de rapporter, nous voyons les Ouigours partager le sort des armes avec les Tibétains; nous y trouvons trois chefs des Ouigours inférieurs désignés par des noms tibétains. Après cela, peut-on trouver mauvais que je donne à ce peuple et à sa langue une origine tangoutaine, et non pas turke? Puissent

(1) Voyez *Alphabetum tibetanum*, p. 500.

vos recherches vous conduire à établir le contraire de la manière la plus évidente; je ne serai certainement pas le dernier à me laisser convaincre. —Les auteurs musulmans ne sauraient résoudre la question; et les Chinois sont probablement les seuls qui puissent lever le voile. Peut-être aussi que la chose pourrait être envisagée sous un autre point de vue que celui sous lequel on l'a considérée jusqu'à présent. —Mais c'est ce que je n'ose décider.

Je vous envoie à l'appui de mon opinion au sujet du nom de *Bida* appliqué aux Mongols quelques passages originaux; ils sont extraits du *Nor-bou-prengba*, ainsi que de l'histoire mongole. —Cependant il vous reste encore quelques doutes, et vous demandez avec raison comment il est possible que cette dénomination ait échappé à tous les historiens chinois, persans, turks et arabes. En ce qui concerne les musulmans, leur ignorance sur l'histoire ancienne de l'Asie centrale et de la Tartarie orientale est trop notoire, et ils ont mêlé dans l'histoire moderne trop de choses qui ne supportent pas la critique, pour que l'absence de leur témoignage puisse m'arrêter. Mais je porte un tout autre jugement des historiens chinois, et je vous avoue que je serais fâché qu'il ne se trouvât rien dans leurs écrits, qui pût démontrer le point en question. Mais, malgré mon ignorance de la littérature chinoise, je crois avoir trouvé *le génie protecteur de mes Bidæ* dans un auteur chinois et même dans un des plus respectables, dans Ma-touan-lin: en effet que sont les *Pe-ti* ou *Ti* septentrionaux dont il est fait mention

dans les admirables *Recherches sur les langues tartares*, chap. 1er. pag. 5 et suiv., sinon mes *Bidæ*? Tout ce que Ma-touan-lin rapporte de ces *Pe-ti* ne s'applique-t-il pas assez bien aux anciens Mongols?—Je ne m'étendrai pas davantage là-dessus, mais je livre la chose à votre examen, et je me réfère à ce qui est établi avec tant de raison dans le chap. déjà cité, pag. 9, 10 et 11.—Il faut absolument renoncer à l'idée que le nom de Mongol est un ancien nom de peuple, puisque rien n'autorise cette croyance; car les histoires fabuleuses des Khan Mungl et Tatar d'Aboulghazi n'ont aucune valeur historique, et ne servent qu'à embrouiller nos recherches; et d'ailleurs Aboulghazi et les autres nous donnent-ils quelques renseignemens sur ces peuples fameux qui, sortis jadis de la Tartarie, se sont fait connaître des Européens par leurs irruptions, et continueront de vivre dans nos ouvrages historiques? Pas le moindre. Si donc nous trouvons un ancien nom original du peuple très-remarquable qui habite cette partie mystérieuse du monde, je pense qu'une semblable découverte, pouvant nous faire pénétrer plus avant dans ce labyrinthe, n'est assurément pas indigne de voir le jour.—Permettez-moi d'élever quelques doutes sur l'opinion que vous manifestez, que le nom de *Bidæ* ou *Bedæ* a pu être donné aux Mongols par les Hindous ou les Tibétains. Je ne crois pas que ce nom vienne des Hindous, par la raison qu'aucune relation directe de ce peuple avec les Mongols n'est mentionnée dans l'histoire; les relations des Mongols avec les Tibétains étaient au contraire

très-intimes, et jusqu'au tems de Tchinggis-khagan, les premiers furent appelés *Pidæ* ou *Pedæ*, par les derniers. Je ne vois rien qui empêche de croire que les Mongols ne s'appelassent eux-mêmes de ce nom à la même époque, et que par conséquent *Pe-ti* ne soit aussi le nom sous lequel ils furent connus des Chinois *jusqu'au tems de* Tchinggis-khagan, car il est reconnu que *Monghol* est une dénomination récente : il est certain qu'on ne la trouve pas dans les auteurs chinois des *tems anciens*. Au tems de Pakba-lama, les Tibétains ne désignaient plus les Mongols par le nom de *Pidæ*, mais par celui de *Hor*. En effet l'écriture carrée que Pakba composa pour les Mongols, par ordre de l'empereur Khouvilaï, fut *alors* appelée *Hor-yig*, ce qui signifie « lettres mongoles ». Plusieurs chapitres de l'ouvrage *Nor-bou-preng-ba* et entre autres ceux qui font mention de la nation des Bidæ renferment des récits, des histoires et des prophéties du Lama-dchou-adichah, très-célèbre au Tibet, et qui vécut à une époque fort antérieure à Tchinggis-khagan. —Si donc les Tibétains avaient *imposé* aux Mongols le nom de *Bidæ* ou *Bedæ*, pourquoi les premiers le rejetèrent-ils plus tard, si ce n'est parce qu'il avait cessé d'exister chez les derniers ?

Puisque j'ai parlé de Pakba-lama, permettez-moi de vous faire quelques objections contre votre manière de lire ce nom « Passepa, Phaspa ou Bâchpa » (1) et

---

(1) Comparez la note 1 à la p. 34 des *Recherches sur les langues tartares*, T. I.

de vous présenter en même tems quelques renseignemens qui assurément ne seront pas indignes de votre attention. Le nom de ce Tibétain, avant son élévation par Khouvilaï, était Madi-douzava. Ce nom honorifique que Khouvilaï lui conféra, est imprimé en trois langues dans mon histoire mongole; en chinois, c'est *Sang-sing-taï-wang-kouyousiri*, en tibétain, *Pamsom-tsos-kiyi-rkial-po-lama-pags-pa*, et en mongol, *Kourban-kadjat-dakï-noum-oun-khagan-oulamdji-lama*. La traduction française serait: « le prééminent Lama, roi de la doctrine et des trois régions». *Pakba* ou *Pakspa*, veut dire *illustre*, *magnifique*. Or, comme les règles de l'écriture tibétaine veulent que, sur les quatre lettres qui composent une syllabe, on ne prononce que les deux médiales, et comme la lettre S ne se prononce pas après une consonne, et se prononce toujours *ï* après une voyelle (ex: *Maï*, *Luï*,) il s'ensuit que la prononciation régulière du nom du Lama, est *Pakba* et non *Passepa*. En écrivant ce nom, les Mongols ont conservé les lettres en apparence superflues de l'écriture tibétaine, et c'est d'après leur transcription que les Mandchous, qui ignoraient sans doute les règles de l'orthographe tibétaine, ont fait Paspa ou Passepa (1).

---

(1) Il est nécessaire de remarquer que cette prononciation est bien plus ancienne que les Mandchous, puisqu'elle se trouve dans les historiens chinois, contemporains des Mongols. Mais tout peut s'expliquer en supposant que la prononciation primitive était *pagspa*, en articulant les deux quiescentes, et que les Chinois en ont fait *passepa* en négligeant le *g*, et les Mongols modernes *pakpa*, en supprimant le *s*. N. d. R.

Mais tous les Mongols lisent *Pakba*.—La seconde communication que j'ai à vous faire est bien autrement importante ; c'est la détermination de l'*époque* où l'usage de l'écriture fut introduit dans le Tibet, et de l'*auteur* de cette introduction. Dans le septième chapitre de l'intéressant ouvrage déjà cité, je vois qu'il reste du doute sur ce point ; et il m'est agréable de pouvoir y jeter tout le jour nécessaire pour dissiper les erreurs que le P. Horace et Georgi ont répandues sur cet objet. Les sources où j'ai puisé sont l'histoire mongole de Setsen-sanan-khoungtaidchi et la savante préface qui se trouve en tête du dictionnaire tibétain-mongol, composé par Shang-dchah-khoutouktou. Ce qui suit est extrait de l'histoire mongole : « 2750 ans » après Chighimouni, dans l'année *ting ouker*, » (617 ans après J.-C.,) le khagan du Tibet, » Kæmmæri-sorong-dsan, eut de son épouse Brima- » dongkiri, un fils très-remarquable qui fut nommé » Dildan-sorong-dsan. Il succéda à son père à l'âge » de 13 ans, dans l'année *ki ouker*, (629 après J-C.,) » et soumit tous les petits khans des provinces. A » l'âge de 16 ans, dans l'année *chim louh*, (632) il » envoya Tongmissambouda, fils de Tongmi, avec » seize compagnons dans l'Ænædkæk, (l'Hindoustan), » pour y apprendre l'écriture du pays. Le Bandida » d'Ænædkæk, Tængrihn-oukhagan ou Arsalan, (le » nom indien de ce personnage n'est malheureuse- » ment pas donné,) lui ayant enseigné la valeur des » sons de sa langue, Tongmissambouda forma le » dessein de composer un alphabet pour la langue

» tibétaine; et dans ce but, il prit pour modèle le
» genre d'écriture *ænædkæk*, que l'on nomme *Landza*.
» Le khagan fut très-satisfait du résultat de cette
» mission, introduisit la nouvelle écriture dans ses
» états, et fit traduire trois des principaux *Souddours*
» dans l'espace de quatre ans. Ce khagan gouverna
» avec beaucoup de puissance, de sagesse et de jus-
» tice, et prit le nom de Sorong-dsan-gamboo, sous
» lequel il est devenu célèbre dans les dix contrées (1) ».
Voilà ce qu'il y a de plus important sur ce sujet dans l'histoire mongole. — Voici maintenant ce que Shang-dchah-khoutouktou dit d'essentiel sur le même sujet:
» Rongdsan-gamboo-khaghan, ayant l'intention de
» répandre dans le Tibet la doctrine de Bourkhan,
» (Bouddha) envoya son *Touschimæl* (ou ministre)
» Toomi-samboudda, dans l'Ænædkæk, pour y ap-
» prendre l'écriture et la langue de ce pays. Lorsque
» ce ministre fut dans l'Inde, il y apprit l'écriture
» du pays. A son retour dans le Tibet, il sentit la né-
» cessité de composer un alphabet pour ses compa-
» triotes, et forma sur le modèle de l'écriture *ænæd-*
» *kæk* que l'on appelle *landza*, l'écriture tibétaine que
» l'on nomme *tsab*; et d'après l'écriture ænædkæk,
» que l'on appelle *vardo*, l'écriture tibétaine que l'on

(1) Il est remarquable que ces renseignemens sur l'époque de l'introduction de l'écriture au Tibet, s'accordent précisément avec la conjecture émise par M. Abel-Rémusat, relativement à la lacune qu'il avait aperçue dans la chronique informe du P. Horace. Voyez *Recherches sur les langues tartares*, T. I, p. 384. N. d. R.

» appelle *char* ou *kchar* (1). » Deguignes, en parlant du Tibet, fait mention d'après les Chinois d'un roi nommé Lun-tsan-so-long-tsan, qui gouvernait en l'an 589, après J.-C. Ce prince ou son fils Ye-tsong-long-tsan, est le khagan sous le règne duquel l'écriture fut introduite dans le Thibet.

Je compte que mon histoire des Mongols pourra être livrée à l'impression dans six ou huit mois, (abstraction faite des obstacles éventuels.) Cet ouvrage intéressant me procure une satisfaction inexprimable, parce que j'y trouve toujours des choses plus remarquables, plus nouvelles les unes que les autres. La partie la plus intéressante se trouve dans le troisième et le quatrième cahiers, qui renferment l'histoire des Mongols après leur expulsion de la Chine, c'est-à-dire depuis 1368 jusqu'après l'invasion de la Chine par les Mandchous; parce que, autant que je puis le savoir, cette partie de leur histoire est entièrement nouvelle pour nous. Je vous en donnerais volontiers quelques extraits si les bornes d'une lettre me le permettaient. Je suis convaincu d'avance que cet ouvrage excitera un vif intérêt; mon affaire est d'apporter tous les soins et toute la loyauté désirables dans la traduction. Il est très-heureux et très-digne de remarque, que Setsen-sanan-khoungtaïdchi nomme à la fin de son ouvrage les sources où il a puisé; ce sont sept grands ouvrages dont un seul est en ma possession; s'il était

---

(1) Comparez Pallas, *Samlungen histor. Nachricht.*, *ueber die Mongol. Vœlkerschaften*, T. II, p. 155. N. d. R

possible de retrouver les six autres! Il y a dans mes trésors littéraires tibétains et mongols beaucoup de choses remarquables que je voudrais vous communiquer, parce qu'elles sont de votre ressort, mais comment le faire? Je m'occupe en ce moment de la composition d'un dictionnaire pour lequel j'ai déjà rassemblé plus de 10,000 mots, conjointement avec Badma-zaïssang de la famille çarkanaï, et de la tribu des Khorin-bouriœd, qui travaille sous ma direction. C'est un jeune homme qui connaît parfaitement les littératures mongole et tibétaine, qui parle et écrit le mongol aussi purement qu'un Khalkha, et qui a des parens au-delà des frontières. Comme le grand *miroir des mots* mandchou-mongol est très-incomplet, et que tout en renfermant un grand nombre de mots assez inutiles et de répétitions, il y manque un nombre plus grand encore de mots très-importans et particulièrement de verbes, j'espère que ma collection ne sera pas sans utilité. On conçoit, sans que je le dise, que les mots n'y sont point rangés par ordre de matière, mais par ordre alphabétique. —Il y a long-tems que je me propose de faire une grammaire mongole et œlœt complète; mais je ne sais pas encore quand j'en aurai le loisir et si mon travail sera secondé. J'ai été chargé de la rédaction du petit traité religieux en kalmuk, qui se trouve à la suite de la traduction de l'Évangile de saint Jean en œlœt. Le langage dans lequel il est écrit est plus vulgaire que celui de l'Évangile de saint Mathieu. Les Actes des apôtres en kalmuk sont maintenant sortis de dessous presse, et nous en sommes à

la septième feuille des mêmes Actes en mongol. Le prompt débit de ces traductions et l'avidité avec laquelle elles sont reçues des Kalmuks et des Mongols sont vraiment étonnans. L'édition des deux Évangiles mongols qui n'a été prête que l'année dernière, s'est aussitôt écoulée en entier, et les demandes les plus pressantes nous parviennent de la division de la Société Biblique, établie à Irkutsk, pour qu'on lui en expédie sur-le-champ 1000 exemplaires. Les Mongols qui demeurent de ce côté-ci de la frontière les donnent en échange aux Mongols de l'extérieur, pour du thé et d'autres petits articles. Il en est de même chez les Kalmuks; la seconde édition de leur Évangile est déjà sous presse. Quiconque sait lire parmi eux en veut avoir un exemplaire, et ceux qui ne savent pas lire ne se lassent pas d'en entendre la lecture durant des heures entières. J'ai mieux réussi dans la traduction des Actes des apôtres que dans celle des Évangiles, et je la recommande particulièrement à vos recherches (1). L'Évangile selon saint Jean est aussi mieux traduit que l'Évangile selon saint Mathieu, qui, étant mon coup d'essai, laisse encore çà et là quelque chose à désirer. Les Khorin-bouriæd, et les Mongols de la Selinga, qui demeurent au-delà du lac Baikal, ont fait à la Société Biblique une offrande spontanée de 15,000 roubles en argent, pour subvenir aux frais de cet ouvrage.

---

(1) Il ne nous a pas encore été possible de nous procurer en France cette intéressante production. N. d. R.

Poèmes extraits du Diwân d'Abou'tthayyb Ahmed ben-Hosaïn Almoténabby (1) ; par M. GRANGERET DE LAGRANGE.

...........Juvat integros accedere fontes,
Atque haurire; juvatque novos decerpere flores.

LUCR. de Rerum Naturâ, lib. IV.

LE *Diwân* ou Recueil des poésies d'*Abou'tthayyb-Ahmed Ben-Hosaïn Almoténabby*, est en possession d'une haute renommée chez les peuples de l'Orient qui parlent ou qui cultivent la langue arabe ; et il est étudié soigneusement de tous ceux qui se plaisent aux compositions poétiques. Les écrivains arabes s'accordent tous à exalter le mérite d'Abou'tthayyb ; ils aiment à citer ses vers, et à en faire remarquer les beautés. Le biographe Ibn-Khilkân, qui partage l'admiration commune, nous apprend que les écrits de ce poète ont donné naissance à plus de quarante commentaires. Cet honneur, que lui seul a obtenu, prouve qu'il

(1) Ce poète naquit à Coufah, l'an 303 de l'hégire, (915 de J.-C.,) et passa sa jeunesse en Syrie, où il se livra à l'étude des belles-lettres. Enorgueilli de la réputation que lui donnaient ses vers, il voulut s'ériger en prophète ; mais il échoua dans ses projets. Abou't-thayyb s'attacha ensuite à plusieurs grands personnages dont il célébra les louanges, et mourut assassiné par des brigands, non loin de Bagdad, l'an 354, (965 de J.-C.) Il fut surnommé *Almoténabby*, (*celui qui se dit prophète.*)

tient un des premiers rangs parmi les poètes de sa nation. L'auteur d'une élégie sur la mort d'Abou'tthayyb a dit : « Jamais les hommes ne verront un second Al-» moténabby : eh! le premier né du tems peut-il » trouver son semblable? Dans ses vers il est prophète » sans doute ; et ses miracles sont dans ses pensées. »

Quand, après avoir fait de l'arabe l'objet d'une étude sérieuse, on passe à la lecture d'Abou'tthayyb, on ne peut manquer de reconnaître en lui les qualités qui constituent l'homme de génie. Ce poète a de l'imagination, de la verve, de l'enthousiasme ; et il se distingue principalement par des traits mâles et énergiques, et par l'élévation des pensées. Son style est concis, nerveux et brillant d'heureuses expressions. Il a l'esprit naturellement porté vers le sublime, auquel il atteint quelquefois ; mais aussi à force de vouloir y tendre, il se méprend assez souvent dans le choix des pensées ou des images, et alors il tombe dans l'exagération et l'enflure. On trouve chez cet auteur de froides allusions, des pointes et des jeux d'esprit, défauts, au reste, qui sont communs à tous les poètes arabes. Ces vices, qui déparent le plus grand nombre de leurs productions, semblent être une tache originelle dont aucun d'eux n'a pu se garantir entièrement; en sorte que rien n'est plus rare que de rencontrer une pièce de vers arabes où notre goût sévère ne trouve quelque chose à reprendre.

Ici je hasarderai quelques réflexions. La poésie des Arabes n'ayant pu s'enrichir d'aucune espèce de fiction, et par-là se trouvant privée d'un ressort si nécessaire

pour plaire et attacher, il a fallu que ceux qui avaient du talent pour les vers s'étudiassent à ouvrir d'autres sources d'intérêt et d'agrément. Ils ont cru qu'il leur suffisait, pour atteindre ce but, de déployer les richesses de leur langue, et de faire jouer leur esprit dans tous les sens. De là il est arrivé que quelques-uns ont voulu donner à leurs pensées un air de grandeur ou de délicatesse en les retournant, et en les reproduisant sous toutes les formes imaginables ; que d'autres ont affecté de rendre presque imperceptible la liaison des idées, et de se servir des expressions les plus inconnues du vulgaire ; que d'autres encore ont semé avec profusion dans leur style, les antithèses, les métaphores, les ornemens les plus étudiés, et se sont appliqués à produire, par une combinaison adroite de mots opposés, rimant ensemble, et se heurtant, pour ainsi dire, les uns contre les autres, une harmonie qui flatte l'oreille, mais qui ne fait souvent que suppléer au vide des pensées et des beautés solides.

Cependant, bien que ces défauts se rencontrent dans la plupart des compositions poétiques des Arabes, il serait injuste de conclure qu'elles n'ont aucun droit à notre estime. Tout ce luxe et tous ces faux brillans mis à part, elles offrent un nombre considérable de morceaux marqués par divers genres de beautés. Les Arabes savent peindre à grands traits, et avec les couleurs convenables, les glorieux exploits, la grandeur d'ame et la générosité. Dans l'élégie, la douleur leur inspire des accens tendres et plaintifs ; dans la poésie morale et religieuse, ils sont graves et pa-

thétiques : quelquefois même ils rivalisent avec la Bible pour l'expression et le sentiment. Les poèmes où ils chantent le vin et les transports de l'amour, contiennent des passages qui respirent la grâce et la volupté : on y aperçoit ce délire qui nous charme dans les plus grands maîtres. Les débuts de leurs compositions sont en général irréprochables. Le poète saisit le point d'où il faut partir, et comme son esprit ne s'est pas encore tourmenté, il ne dit rien qui ne soit naturel. Si dans la suite il paraît s'égarer et courir après des idées extraordinaires, c'est que, comme je l'ai déjà observé, privé totalement de la ressource des fictions, et néanmoins obligé de captiver de plus en plus l'attention, il est, pour ainsi dire, forcé de répandre à pleines mains les fleurs du discours, d'outrer les figures, de prodiguer les traits subtils et raffinés, et de couvrir ses pensées d'un voile mystérieux.

Mais remarquons qu'il se trouve dans les poètes arabes un certain nombre d'idées et de figures qui ne doivent pas être considérées comme mauvaises, bien que dans la traduction elles offensent notre délicatesse. Ces idées et ces figures sont propres à la langue arabe; elles sont reçues et consacrées, et elles n'ont point assurément, dans l'esprit de l'écrivain qui en fait usage, toute l'intensité qu'il paraît leur donner. Les mots de notre langue n'ayant pas toujours une convenance exacte avec les expressions arabes, il suit de là nécessairement que les idées et les images du poète perdent quelquefois de leur force, de leur vivacité, de leur justesse même; et ainsi nous affectent moins agréablement

qu'elles ne le font dans l'original, lequel a toujours le rapport parfait de l'expression avec l'image et la pensée. Mais je me hâte de revenir à Abou'tthayyb-Almoténabby.

Le premier qui en France a fait connaître ses poésies, est M. le baron Silvestre de Sacy, dans sa Chrestomathie arabe. Les morceaux que cet illustre orientaliste a publiés sont propres à donner une idée des qualités et des défauts de leur auteur. Encouragé par l'exemple d'un si grand maître, j'ai mis en tête de mon Anthologie arabe de nouveaux extraits d'Abou'tthayyb. Quatre de ces poëmes ont pour objet les louanges d'*Abou Schodjáa Fâtik*, guerrier distingué, et affranchi d'*Ikhschid*, souverain de l'Égypte.

Dans le premier, le poète célèbre la bravoure de Fâtik, sa grandeur d'ame et sa générosité. Le début me semble avoir de la grâce et de l'aisance : Almoténabby, s'adressant à lui-même la parole, s'anime ainsi à louer son héros :

« Tu n'as ni coursiers ni trésors à offrir : hé bien ! puis-
» que la fortune ne te favorise pas, que l'éloquence vienne
» à ton secours. Paie un tribut de louanges à l'émir glo-
» rieux dont les bienfaits se répandent subitement et sans
» qu'il les ait promis, tandis que les bienfaits des autres
» hommes ne sont que dans des paroles. »

Il se reproche ensuite d'avoir différé trop longtems à manifester sa reconnaissance, et commence l'éloge de Fâtik. Je remarquerai à cette occasion que les Arabes possèdent peu l'art difficile de louer les grands avec finesse. Chez eux la louange est trop

directe et trop chargée d'hyperboles : il semble qu'elle soit plutôt le calcul d'une flatterie basse et intéressée, que l'effet naturel de l'estime et de l'admiration. Si l'encens d'Abou'tthayyb est quelquefois assez mal préparé, si la sincérité et le désintéressement de ce poète ne sont pas à l'abri de tout soupçon, il a du moins au-dessus de beaucoup d'autres panégyristes, le mérite de relever par des images nobles et vives les vers qu'il a composés à la louange des grands personnages, et d'y jeter de loin à loin des pensées fortes et élevées. Avec cette précaution il prévient le dégoût qu'inspire infailliblement un éloge qui manque de ces qualités essentielles. Voici comme il entre en matière, et comme ensuite il décrit la générosité de Fâtik :

« La gloire n'appartient qu'au héros doué de génie qui » exécute des choses impossibles au vulgaire; qu'au héros » qui ne conserve point l'héritage de ses pères, dont la » droite ignore le prix de ce qu'elle a donné, qui ne se pro- » cure qu'avec le glaive ce qui est nécessaire à sa subsis- » tance ; qu'au héros qui a compris, dès l'instant que la » fortune lui a fait entendre sa voix, que la fortune blâme » la parcimonie ; qu'au héros dont les lances savent, lors- » que sa main les agite, qu'elles vont terrasser des cour- » siers et des braves ; enfin la gloire n'appartient qu'au » héros qui ressemble à Fâtik : mais quoi ! j'ai dit semblable » au soleil ; eh ! le soleil a-t-il des semblables ? Fâtik con- » duit au combat des lions formidables qu'il nourrissait, » dans leur jeune âge, des dépouilles que ses ongles déchi- » rans enlevaient à ses ennemis. Fâtik brise son glaive dans » le corps de sa victime : les glaives et les guerriers ont un » terme pareil. La terreur que Fâtik fait marcher devant

» lui arrête les brigandages, et ses chameaux, à l'abri de
» toute attaque, errent sans conducteur. Les bêtes que ses
» lances ont choisies pour victimes deviennent à l'instant
» sa proie : chameaux, autruches, vaches et taureaux sau-
» vages, tous tombent sous ses coups redoutables. Dans
» sa demeure les vœux de ses hôtes sont comblés : on dirait
» que tous leurs instans sont des soirées fraîches et embau-
» mées. Si ses hôtes lui demandaient sa propre chair, il se
» hâterait de la leur offrir (1). La douleur que cause à l'homme
» la perte de ses enfans et de ses biens, Fâtik l'éprouve au
» départ de ses hôtes. Il arrose la terre des restes de leur
» breuvage, du lait épais de la femelle du chameau et du vin
» le plus pur. D'heure en heure son glaive répand un sang
» toujours nouveau, comme si les heures, semblables à des
» hôtes, revenaient d'un voyage, et lui demandaient un
» asile. Des flots de sang coulent autour de lui : le sang de
» ses ennemis se confond avec celui des brebis et des cha-
» meaux. Ceux qui demeurent éloignés de Fâtik ne sont
» pas pour cela privés de ses bienfaits; et les petits enfans
» eux-mêmes trouvent en lui un protecteur de leur fai-
» blesse. »

Le poète termine cette composition par quelques ré-
flexions qui ne s'écartent nullement de son sujet. Le
dernier vers présente une belle maxime :

« C'est dans le souvenir honorable que l'homme laisse
» après lui, qu'il trouve sa seconde et immortelle vie : dans
» ce monde il ne lui faut que ce qui est nécessaire à ses be-
» soins, tout le reste n'est qu'embarras et tourmens. »

---

(1) L'arabe ajoute, *par morceaux dans une écuelle.* Cette image, révoltante en français, l'est beaucoup moins dans l'original : tout change avec les lieux, les mœurs et les idiomes.

Almoténabby déplore dans la seconde pièce de vers la mort de Fâtik. Cette pièce est une véritable élégie ; genre que les Arabes ont traité avec succès, et auquel appartiennent, en tout ou en partie, la plupart de leurs compositions poétiques, quoiqu'ils ne les aient pas toujours rangées sous cette dénomination.

Voici le début de cette élégie :

« Le chagrin abat mon courage, et la fermeté d'ame le » relève ; celui-là fait couler mes larmes, celle-ci les re- » pousse. Le sommeil, depuis qu'Abou-Schodjâa a cessé « d'être, s'est enfui de mes paupières : la nuit, excédée » de fatigue suspend sa course, et les étoiles sont toujours » à leur lever. »

Suivent les plus nobles sentimens qui, dans le texte, sont rendus avec beaucoup d'énergie.

« Je suis faible et tremblant lorsqu'il faut que je me sé- » pare de mes amis; mais mon ame sent-elle les approches » de la mort, alors je suis brave. Le courroux de l'ennemi » me rend ferme et inébranlable; mais les reproches que » m'adresse un ami m'inspirent de la crainte. »

La manière dont le poète peint le désintéressement de Fâtik est grande et expressive :

« Nous pensions que les lieux qu'habitait Fâtik étaient » remplis d'or, Il meurt, et ces lieux ne nous présentent » qu'un vide affreux. Des vertus sublimes, des épées, » des lances, des coursiers vigoureux : voilà les trésors » qu'il aimait à accumuler. »

Plus loin Abou'tthayyb invective contre la fortune, parce qu'elle a enlevé à la terre le héros qui en était l'ornement, tandis qu'elle a laissé jouir de la lumière

l'eunuque *Cafour*, tuteur des enfans d'Ikhschid et ennemi d'Abou Schodjâa Fâtik. Le poëme est terminé par ce tableau animé :

« Fâtik est mort : désormais plus de choc tumultueux, » plus de lance dont le fer inonde de sang le bois auquel il » est fixé. Fâtik a disparu ; et voilà que tous ceux qui vi- » vaient familièrement avec lui ont vu se rompre leur » douce société : ils se sont dit un éternel adieu. Il n'est » plus, celui auprès de qui tout un peuple ami trouvait un » refuge, celui dont le glaive redoutable trouvait chez tout » peuple ennemi une pâture assurée. Paraissait-il au mi- » lieu des Persans ? Il devenait leur monarque, un *kesra*, » devant qui les têtes soumises s'inclinaient avec respect. » Tombait-il au milieu des Grecs ? c'était un *Kaisar* ; au » milieu des Arabes, c'était un *Tobbáa* (1). De tous les » cavaliers Fâtik fut toujours le plus prompt à renverser » son adversaire, mais le trépas a été plus rapide que lui. » Puisse désormais aucun cavalier ne manier la lance, au- » cun coursier ne se précipiter dans les combats ! »

Le troisième morceau a été composé par Almoténabby, à l'occasion d'une pomme d'ambre qu'un de ses amis lui avait remise de la part de Fâtik, et sur laquelle était écrit le nom de ce héros. Cette vue renouvelle en lui le souvenir des nobles qualités de l'objet de ses regrets, et il l'élève au-dessus des rois. Des jeux d'esprit terminent cette composition. Par exemple, le poète voulant donner une haute idée de la ma-

(1) Titre que prenaient les anciens rois de l'Yemen, ou Arabie heureuse.

gnanimité de Fâtik, et exprimer d'une manière non commune que ce héros devait mourir, il dit :

« L'ame de Fâtik était trop à l'étroit sur la terre : pou-
» vait-elle habiter plus long-tems dans son corps ? »

Le quatrième poëme mérite le plus d'être remarqué, et il me semble tout-à-fait répondre à la renommée de l'auteur. Almoténabby a perdu son bienfaiteur et son ami ; dès-lors tout commerce avec les hommes lui devient importun et odieux : son ame, accablée de chagrins et d'ennuis, aime à se repaître d'idées tristes et sombres ; il ne voit partout que perfidie et trahison, et il gémit d'avoir consumé une vie inutile au milieu des hommes de son siècle.

Dans la traduction que je présente de ce morceau, j'ai dû m'attacher à suivre l'ordre des idées du poète, et à rendre toutes ses expressions aussi fidèlement que le comporte le génie de notre langue. Je serai satisfait de mes efforts, si, malgré la faiblesse de ma copie, j'ai pu faire entrevoir la vigueur de l'original.

Almoténabby décrit son départ de l'Égypte, et déplore la perte d'Abou Schodjâa Fâtik.

Jusqu'à quand marcherons-nous, durant la nuit obscure, de concert avec les étoiles ? elles n'ont pas de pieds qui éprouvent la fatigue qu'endurent dans leur course l'homme et le chameau.

Elles n'ont point de paupières en proie à l'insomnie qui afflige l'homme éloigné de sa patrie, et privé de repos pendant la nuit.

Le soleil noircit notre visage ; mais hélas ! il ne rend pas à nos cheveux blanchis leur noirceur primitive.

Tel est l'arrêt que le ciel a prononcé contre nous au même instant. Si nous avions pu porter notre cause devant un juge de la terre, sa décision sans doute eût été différente.

Nous avons soin que l'eau ne nous manque pas dans notre voyage : elle descend des nuages qui la contiennent, et nous la recueillons dans nos outres.

Je n'ai point pris les chameaux en haine; mais en les faisant servir à mon usage, j'ai voulu préserver mon cœur de la tristesse, et mon corps de la maladie.

Je leur ai fait quitter l'Égypte en commandant à leurs pieds de derrière de chasser ceux de devant; et, rapides comme la flèche, ils ont abandonné *Djars* et *Alalem*.

Les autruches du désert (1), couverts du harnois, rivalisent avec eux de vitesse, et leurs rênes flottent de front avec celles de nos chameaux.

Je suis parti accompagné de jeunes hommes déterminés à exposer leur vie, et soumis à tous les événemens comme ceux qui tentent la fortune en jouant avec les flèches (2).

Toutes les fois qu'ils ôtaient leurs turbans, ils nous en faisaient voir d'autres que la nature avait créés noirs, et qui ne couvraient encore que leurs têtes (3).

Leurs joues n'étaient revêtues que d'un léger duvet. Ils terrassaient les cavaliers qu'ils pouvaient atteindre, et se

---

(1) Le poète appelle ainsi les chevaux, à cause qu'ils courent aussi vite que les autruches.

(2) Les Arabes idolâtres, avant d'entreprendre quelque chose d'important, cherchaient à deviner avec des flèches si la fortune leur serait favorable. Mahomet abolit cette coutume superstitieuse.

(3) Le poète désigne ainsi les cheveux noirs et épais de ces jeunes gens.

rendaient maîtres des chameaux qui se trouvaient sur leur passage.

Ils se sont procuré avec leurs lances plus qu'ils ne devaient en attendre, et cependant elles n'ont pu combler leurs vastes désirs.

Ils combattaient sans interruption comme dans les tems d'ignorance (1); mais leur vie, protégée par leurs lances, s'écoulait en sûreté comme dans les mois sacrés (2).

Ils ont saisi leurs lances, naguère muettes (3); et en les poussant avec vigueur contre les braves, ils leur ont appris à siffler comme les ailes rapides de l'oiseau.

Nos chameaux nous portent avec rapidité; leurs lèvres sont blanchissantes d'écume, et la corne de leurs pieds s'est verdie en foulant le *Rogl* et le *Yanem*.

Armés du fouet, nous les écartons des lieux où croît l'herbe, pour les diriger vers les pâturages de la générosité.

Mais où les trouver ces pâturages, depuis qu'Abou Schodjâa Fâtik, ce chef glorieux des Arabes et des Persans a cessé d'exister ?

Il n'est point en Égypte un autre Fâtik, vers qui nous puissions nous rendre, et personne ne le remplace parmi les hommes.

---

(1) Les mahométans appellent tems de l'ignorance ou de l'idolâtrie, les tems qui ont précédé la venue de leur prophète; lequel leur a enseigné le dogme de l'unité de Dieu.

(2) Les Arabes qui sont venus avant Mahomet regardaient comme sacrés quatre mois de l'année. Pendant ce tems ils ne faisaient aucune incursion, ni aucun acte d'hostilité, et ils vivaient tous en sûreté. Mahomet approuva l'observation de ces mois.

(3) A la lettre, *qui ne parlaient pas* (*ghair nâthicat*). La valeur de cette expression sera sentie de tous ceux qui sont au fait du langage poétique.

Nul d'entre les vivans ne lui ressemblait en vertus ; et voilà qu'aujourd'hui les morts réduits en poudre sont semblables à lui !

Je l'ai perdu ! je le cherchais dans mes courses lointaines ; mais je n'ai rencontré partout que le néant.

Mes chameaux paraissaient rire de pitié, quand ils considéraient les hommes pour qui leurs pieds s'étaient ensanglantés.

Je les conduisais parmi des peuples stupides comme les idoles qu'ils servaient, mais en qui je ne voyais pas l'innocence de leurs idoles.

Enfin je suis revenu aux lieux que j'avais quittés ; et alors mes plumes m'ont tenu ce langage : « La gloire est réservée » à l'épée, et non pas à la plume.

» Sers-toi de nous quand ton bras aura fait usage de l'é- » pée, car nous ne sommes que les esclaves de l'épée. »

Telles sont, ô mes plumes, les paroles que vous m'avez fait entendre. Vos conseils auraient pu me guérir ; mais hélas ! si je ne les ai point compris, c'est que mon mal est le peu d'intelligence.

A celui qui prétend obtenir autrement qu'avec le glaive indien ce qui est nécessaire à ses besoins, demande s'il a trouvé jamais l'objet de ses désirs, il répondra : Non.

Les peuples chez qui nous nous sommes rendus ont cru que c'était la misère qui nous avait forcés de les visiter, et en effet, visiter les hommes, n'est-ce pas leur donner à penser que l'on a besoin d'eux ?

L'injustice n'a cessé de diviser les hommes, quoiqu'ils soient tous nés de la femme.

Hé bien ! nous ne les visiterons plus désormais qu'avec l'épée étincelante que nos mains, dès notre jeune âge, ont été instruites à manier ;

Qu'avec l'épée dont le tranchant acéré décidera qui doit succomber ou de l'oppresseur ou de l'opprimé.

Nous avons su protéger contre eux la poignée de nos glaives ; et toujours elle est demeurée sans tache dans nos mains qui ne sont ni viles ni impuissantes.

Habitue tes regards à considérer des objets dont la vue est affligeante : ce que ton œil voit, tandis qu'il est éveillé, disparaît aussi vite que les songes rapides.

Ne te plains jamais devant les hommes, de peur que le récit de tes maux ne les réjouisse, ainsi que le blessé réjouit par ses gémissemens les corbeaux et les vautours.

Méfie-toi des hommes, et cache avec adresse les précautions que tu prends contre eux : crains de te laisser séduire par un sourire qui brille sur leur lèvres.

La bonne foi a disparu : tu ne la rencontres plus dans les traités ; et la sincérité ne se trouve plus ni dans les discours ni dans les sermens.

Gloire soit rendue au créateur de mon ame ! Comment se fait-il que les dangers et les fatigues des voyages se changent pour moi en délices, tandis que d'autres n'y voient que l'excès des tourmens ?

La fortune s'étonne que je supporte ainsi ses vicissitudes, et que mon corps s'endurcisse contre ses coups accablans.

Mes instans se perdent dans la société des hommes ; et ma vie..... Ah ! plût à Dieu qu'elle se fût écoulée dans l'une des générations passées !

Nos ancêtres, enfans du tems, sont venus dans sa jeunesse, et il les a réjouis ; et nous, nous sommes venus dans sa décrépitude.

Description de Soungnum, dans la partie occidentale du Tibet.

(Écrite de la chaîne de l'Himalaya.)

Soungnum est dans le *parganna* (district) de *Choaï*, ou *Chouong*, sur la rive droite du Setledj, et appartenait, il y a environ neuf cents ans, à un chef indépendant. Ce village, comparativement populeux et florissant, est la résidence de soixante-dix familles, et renferme un couvent de trente religieuses. Suivant un usage généralement établi dans le *Kounowar*, les maisons des principaux habitans ont chacune un nom qui s'applique aussi au propriétaire, et par lequel il est plus souvent désigné que par son nom propre, dans ses relations domestiques et extérieures. Sous ce rapport, les principaux habitans de *Soungnum* ressemblent aux *Lairds* écossais qui sont généralement connus sous leurs noms de terres. Il y a dans ce village seize maisons ainsi dénommées, et *Poti-ram* est moins connu sous ce nom, que sous celui de *Lahouri-pong*, qui est le nom de sa maison. Le village de *Soungnum* est situé à 9,350 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer, et près du fond d'une longue vallée qu'arrose un torrent considérable. Cette vallée offre, dans une étendue de trois milles, l'aspect d'une culture continue; on y voit des forêts d'abricotiers, de pommiers, de noyers, et des vignobles dont le raisin

rivalise de volume et de saveur avec les meilleurs crus du Kaboul; au nord et au sud-ouest, dans une direction transversale par rapport à la vallée, les montagnes s'élèvent jusqu'à la limite des neiges, et sont coupées vis à vis du village par des défilés de 15,000 pieds de hauteur; leurs bases s'étendent jusqu'à un demi-mille du fond de la vallée. Au nord-ouest, près du cours du *Darboung* et de la ligne de la vallée, les montagnes se joignent et forment une barrière imposante entre le pays de *Soungnum* et le *Spiti* de *Ladak*. En cet endroit, le *Darboung* s'élève jusqu'à la région des neiges éternelles, et grossi dans sa marche par le tribut glacial de plusieurs autres courans, devient bientôt un torrent considérable, qui, après avoir arrosé une immense étendue de terrain, se précipite dans le *Setledj* à cinq milles au-dessous du village.

C'est de ce côté que le *Kelou* commence à montrer ses tiges rabougries et clair-semées. Le climat du pays fournit deux récoltes; les principaux grains sont : l'*orge*, l'*ogoul* et le *phapour*. L'orge se sème en *bysakh* et se recueille en *sawoun* (1). On prépare ensuite la terre à recevoir l'*ogoul* et le *phapour*, que l'on récolte en *kartik* (2), on ne cultive point ici le froment; mais dans des situations plus élevées, sur le flanc des montagnes, il y a un petit nombre de champs de froment qui fournissent d'abondantes moissons.

---

(1) Ce sont les noms des mois indiens qui répondent à peu près à nos mois d'octobre et de janvier.

(2) Le mois d'avril.

Les pois, les fèves, les navets, y sont aussi très-communs. Le climat est très-agréable dans la saison où nous sommes ; la douce chaleur du soleil entretient la vie et la verdure sur tous les points du sol dont la couleur est blanche.

Mais comment peut-on reconnaître que la hauteur du village au-dessus du niveau de la mer est égale à 9,350 pieds? Le thermomètre oscille en plein air entre 60° et 82° (limites extrêmes), et dans l'intérieur de la maison entre 65° et 78°. Pendant deux ou trois heures après le lever du soleil, des nuages planent à peu de hauteur, autour des collines ; ils se dispersent à mesure que le soleil s'élève, et ne forment plus vers le milieu du jour que de légers flocons. Dans la soirée et durant la nuit, le ciel est pur partout ailleurs que dans le nord-ouest et l'ouest, où de sombres nuages qui recèlent la foudre reposent sur les plus hautes montagnes. Un vent d'est s'élève vers une heure après midi, et augmente d'intensité jusqu'à 5 h.; sa vitesse, qui est alors à son *maximum*, diminue graduellement, à partir de ce terme, et devient nulle à 9 heures du soir. La neige, qui tombe ici pendant toute la durée du mois de novembre , forme sur la surface du sol une couche plus ou moins profonde qui subsiste jusqu'en mars, mais qui atteint rarement deux pieds d'épaisseur. Les bêtes de somme sont : les chevaux, les ânes et les mulets ; mais il n'y a que deux *yak* dans le village.

Il y a ici quelques lamas et un *doukpa* qui imprime des sentences avec des planches de bois. *Oum*,

mane, etc., est l'inscription la plus usuelle. Les *mani* (1), les *chostin* (2), et les cylindres mobiles y sont en grand nombre. Trois de ces derniers sont mis en mouvement par l'eau et marchent continuellement. Le plus grand de ces cylindres, qui a environ neuf pieds de hauteur et quatre pieds et demi de diamètre, est couvert de peintures et de caractères. Le bâtiment où il est placé est couronné par un dôme de bois et porte des étendards aux quatre angles; tout autour règne une galerie ouverte, soutenue par des poteaux et sous laquelle il y a environ quarante petits cylindres; les murs intérieurs sont chargés de peintures grossières. Le grand cylindre est au centre de la salle et entourée d'un châssis garni de rideaux et de tentures de soie de la Chine; on le fait tourner au moyen d'un cabestan que deux hommes mettent en mouvement. Sur la droite, en entrant, est une bibliothèque qui contient trois rayons, dont chacun est divisé en cinq compartimens, ce qui fait en tout quinze cases; toutes ces cases sont remplies de bandes de papiers ou *feuilles volantes*, entassées et réunies en liasses par des pièces de bois et des écharpes de soie. Les bandes de papier sont toutes de la même dimension c'est-à-dire de deux pieds de long sur un pied de large, et couvertes de

---

(1) *Mani*, sorte de cylindres mystiques, de différentes grandeurs; il y en a de portatifs, d'autres sont fixés à demeure. Voyez la figure, pl. III, p. 508 de l'*Alphabetum tibetanum* de Georgi. N. d. R.

(2) *Chostin* ou encore *tchog-din*, sorte d'autel ou de tabernacle, formé de cinq lames d'or. Georgi, *Alphab. tibet.*, p. 248. N. d. R.

sentences sacrées écrites avec une grande netteté en caractères *ourhen*. On m'apprit que cette bibliothèque venait de *Lahassa*, et avait coûté 500 roupies. Les Gelongs et les lamas s'assemblent à des époques déterminées pour en faire la lecture, et dans les grandes solennités on expose un guéridon en fer à cinq étages, illuminé par 108 lampes de cuivre, et que l'on fait tourner sur lui-même dans le même sens que les cylindres. Dans la partie de la salle qui est à gauche en entrant, sont plusieurs petites images de cuivre très-bien exécutées ; elles viennent de *Teschou Loumbou* et ont devant elles des vases remplis d'eau ou de fruits dont on renouvelle chaque jour le contenu. Tous les matins et tous les soirs on tient une lampe allumée, pendant une heure et demie ou deux heures, en même tems que l'on fait tourner le grand cylindre aussi vite que l'on peut. On le fait aussi tourner fréquemment dans la journée, en présence d'un petit nombre de lamas qui chantent des hymnes, et font résonner au-dessus de la machine sacrée, des cloches, des cymbales, des *sonk* et des trompettes. D'un côté de la salle est suspendue une cloche, que frappe en tournant, une pièce de bois saillante fixée sur le cylindre ; par ce moyen on peut compter et enregistrer le nombre de ses révolutions ; ce qui se pratique quelquefois.

A environ un demi-mille au nord-ouest de *Soungnum*, sur la rive gauche du *Darboung*, s'élève un grand *lubrong* (lieu destiné au culte), bâti depuis près de trois ans. De chaque côté du parvis est un beau *chos-*

tin. La salle dans laquelle on entre immédiatement est vaste, et conduit à trois autres plus petites, dont chacune a trois portes voûtées. Les toitures de toutes ces salles sont des coupoles de bois qui s'ouvrent et se ferment; les murs de la plus grande sont couverts de peintures qui représentent des hommes et des animaux. On voit dans la salle du fond une image hideuse appelée *Dakpo*, et qui représente, dit-on, *Mahadeo* en colère. Elle a environ trois *yards* de haut et foule un homme sous chacun de ses pieds, qui sont au nombre de quatre. Ce monstre à six bras; des deux bras supérieurs, il serre une femme; la main immédiatement inférieure à droite est armée d'une épée et la troisième d'une lance; des deux mains gauches qui correspondent à celle-là, l'une tient un crâne humain, dans lequel le monstre paraît boire, et l'autre un grand scorpion. Autour de son corps sont attachées un grand nombre de boules de terre qui représentent des crânes; le tout ensemble offre un aspect horrible. Dans la salle qui se trouve à droite en entrant, est une figure gigantesque qui a au moins douze pieds de haut; elle s'appelle *Chika-thouba*; son expression est douce et paisible; devant cette figure sont rangés plusieurs vases remplis, les uns de fruits, les autres d'eau. La pièce située à gauche renferme un cylindre de sept ou huit pieds de haut, décoré de tentures et d'écharpes de soie.

Une fois l'an, vers la fin du mois d'août, les lamas et les religieuses de *Kanoum* et du *Lubrong* s'assemblent en ce lieu, d'où ils partent processionnelle-

ment pour faire une tournée dans le district. Ils chantent en marchant et s'arrêtent quelques jours dans chaque village; pendant la durée de cette pro menade ils sont nourris par les habitans. Ils arrivèrent ici le 23 et me rendirent visite le jour suivant. Ils me chantèrent un cantique que je trouvai très-agréable; la musique du chœur était douce et mélodieuse, et la mesure était observée avec beaucoup de précision. Le 25 août une autre compagnie vint rendre ses devoirs et reçut un présent. Parmi les lamas, je vis plusieurs beaux jeunes gens; mais pas une jolie religieuse sur cinquante. *Puti-ram* remarqua malignement que les filles les moins favorisées de la nature, ayant peu de chances de mariage, sont en général celles qui se retirent dans un couvent. Les lamas admettent des prosélytes de tout âge et chacun peut se faire *Ningma*, *Doukpa* ou *Geloupa* selon son goût. Mais ordinairement les initiés sont pris entre sept et dix ans. Une partie essentielle de la religion des lamas consiste à répéter : « *Oum Mane païme oum;* » et la sainteté se mesure sur la fréquence et la rapidité de cette répétition. Il en est parmi eux qui ne font presque que cela ; en se livrant à cette pieuse occupation, ils comptent le nombre des répétitions par les grains de leur collier, qui sont au nombre mystique de 108. Les plus fervens d'entre eux enregistrent chaque jour dans un livre le nombre de fois qu'ils ont répété « *Oum Mane païme oum.* » Le grand lama de *Lahassa*, nommé *Geaboung Rimbotche*, qui réside dans le monastère de *Poutala*, est le chef ou souverain pontife de tous les lamas. Immé

diatement après lui vient le *Puntchin Rimbotche* de *Teschou Loumbou*. Ces personnages sont supposés immortels ; lorsque leurs corps se dissolvent, leur esprit prend possession d'une autre demeure. Le troisième en grade est le *Lotchawa Rimbotche*, que l'on croit régénéré comme les deux autres.

Il y a bien des années que le *Lotchawa* a fait son apparition à *Busahur*. Il naquit d'abord à *Loumra*, vers le tems de l'invasion et du pillage de *Teschou Loumbou* par les *Gourkhalis* ; à l'âge de 18 ans il alla à *Teschou Loumbou* où il mourut. Il reparut ensuite à *Schialkhur*, il y a trente-cinq ans, fut envoyé à *Teschou Loumbou* et y mourut encore. Après cela il parut à *Nako* ; mais il se trouva deux enfans qui présentaient les marques auxquelles on dit qu'on le reconnaît. Ceci avait quelque chose d'extraordinaire, et donna lieu à une correspondance assez active entre *Busahur* et *Teschou Loumbou* ; à la fin on décida qu'ils seraient tous deux *Lotchawa*, mais que l'un aurait le pas sur l'autre. Ils ont maintenant environ dix ans, et résident dans le monastère de *Kanoum* où on leur enseigne les mystères de leur religion. *Puntchin-Rimbotche* a déjà envoyé vers eux deux ambassades pour obtenir leur translation à *Teschou Loumbou* ; mais ils ne se rendront pas à son invitation avant six ou huit ans d'ici.

J'ai trouvé ici une grande quantité de *gram*, et j'ai fait des provisions pour quinze jours. Les denrées se pèsent au moyen d'un instrument semblable à la romaine que l'on appelle *pore* ; l'usage en est très-com-

mode, et, autant que j'en puis juger par mes propres observations, il est uniforme et correct. Il y a une autre espèce de balance appelée *toul*(1), dont on se sert dans les parties basses du *Busahur;* elle est construite sur le même principe que le *pore,* avec cette différence que le poids constant est remplacé dans celle-là par un boulon de fer invariablement situé à l'extrémité du levier, et que c'est le point d'appui qui varie suivant le poids de la chose que l'on doit peser. Le point d'appui est déterminé par la position d'un cordon auquel on suspend cette balance. J'ai observé deux fois le passage au méridien, et j'ai fait voir à beaucoup de gens des étoiles en plein jour. *Puti-ram* était très-avide de connaissances, et me demanda une fois si les étoiles marchaient véritablement d'occident en orient, comme dans le télescope; je lui fis voir que cette apparence était illusoire, en dirigeant le télescope sur les objets situés à peu de distance. La latitude de *Soungnum* est de 31° 45' environ, et la longitude, déduite de l'immersion du premier satellite de Jupiter observée le 18, est de 78°,27' 24", ce qui reporte le lieu à un mille environ à l'est de la position qui lui est assignée sur la carte. Cette observation ne fut cependant pas très-satisfaisante, attendu qu'elle eut lieu en plein jour à 5 h. 15' après midi.

Il y a dans le voisinage de *Soungnum* une grande quantité d'excellentes pierres à chaux; je montrai aux

---

(1) *Toula* signifie *balance* dans le samskrit et dans tous les dialectes modernes de l'Inde, ainsi que dans le persan. N. d. R.

habitans la manière de la cuire, procédé dont ils n'avaient aucune idée. Durant mon séjour ici, *Puti-ram* a voulu que je prisse tous les jours du thé à la tartare; on le prépare dans une théyère d'étain, exactement semblable, pour la forme, à celle dont nous nous servons, et on le remue avec un morceau de bois fendu tel que celui dont on fait usage dans l'Inde pour la préparation du *sprine beer*. Ce thé me paraît fort bon; il a la saveur d'un potage. Les habitans du pays en boivent toute la journée, et la première chose qu'ils font en voyage après être parvenus au lieu de leur campement, c'est de préparer leur thé.

Un usage singulier appelé le *mentike* est répandu dans toute l'étendue du *Kounawur*; au commencement de septembre tous ceux qui peuvent se remuer quittent leur village et montent sur la plus proche colline. Ils marchent lentement, et font un circuit de plusieurs jours au son des tambours et des trompettes. Ils se livrent ensuite à toutes sortes de divertissemens, font des courses de chevaux, des courses à pied, des tours d'adresse, jouent des farces, et passent le jour à danser, à chanter et à boire.

La route d'ici à *Ladak* par *Schialkhur* passe à travers plusieurs chaînes élevées; cependant elle est fréquentée en tout tems, et les neiges de l'hiver ne la rendent jamais impraticable. J'avais entendu des rapports si effrayans de la rigueur des gelées, que je témoignai un jour le désir de voir comment les habitans se garantissaient du froid; le lendemain matin *Puti-ram* se présenta devant moi en habit d'hiver; le sien con-

sistait en une espèce de redingote faite de peaux de moutons, dont la laine était tournée en dedans et dont le dessus était recouvert de *souklat* (étoffe de laine très-épaisse ,dont on fait des couvertures de lit en Europe) ; il portait un pantalon pareil, et par-dessus ses bottes de longs bas de laine terminés par un pied de cuir garni d'une semelle de bois de deux pouces d'épaisseur ; ses gants étaient d'une épaisse flanelle et lui montaient jusqu'au coude. Par-dessus tout cela il avait une couverture de laine autour du corps, une autre sur les épaules, et un schall qui lui enveloppait la tête et la figure. Il me dit que tel était le costume d'un voyageur en hiver, et il ajouta qu'il ne voyageait jamais dans cette saison sans être suivi d'une mule qui portait sa charge de couvertures, et un autre habillement complet pareil au premier; et que c'était là tout ce qu'il lui fallait pour la nuit, lorsqu'il était obligé de coucher sur la neige.

Les habitans de *Soungnum* parlent une langue toute différente du *Kounowari* et des dialectes tartares ; les infinitifs des verbes se terminent en *pung* et *bung*; et à mon arrivée je n'en comprenais pas un mot. J'ai rassemblé près de 1000 mots de la langue appelée *thoburskid* et autant du tartare et du *miltchin* ; je vous l'enverrai à mon retour ;autant que je puis le savoir, il n'y a pas moins de cinq idiomes distincts en usage dans le *Kounowari*. Ces divers dialectes ont beaucoup de mots communs ; mais ils diffèrent surtout par les désinences des substantifs et des verbes.

Un grand nombre d'habitans de *Schouong* vont faire

le commerce à *Ladak*, *Garou* et *Roudok*. Ils exportent les produits de la plaine, tels que sabres, sucre, tabac, draps, indiennes, indigo, cuivre, étain, papier, fer, grains, épices, etc., et prennent en retour des marchandises dont les principaux articles sont : le sel, la laine, la poudre d'or, le thé, le borax et la laine à schalls. Le sel et le borax se tirent des lacs qui sont nombreux dans la Tartarie chinoise et dans le pays de *Ladak*. La laine appelée *beangi* est longue et très-fine ; on fait paître les moutons dans de hautes prairies situées près de *Garou* et à l'est de cet endroit. La laine à schalls appellée *lena* est bien connue ; elle est fournie par des chèvres du même pays.

Garou ressemble à un camp couvert de tentes noires, et n'est habité que pendant huit mois de l'année. En hiver les Tartares se retirent à *Tourhigang* sur le bord de l'*Ikhung* ou de l'*Igung-Khampo*. La plus grande quantité de sel se tire du voisinage de *Koutho* ou *Roudok*, ville populeuse située sur la rive droite de l'Indus, et contenant plus de 300 familles. Les principaux lacs salés qu'on y trouve sont *Gok*, *Dung-tcham*, *Zhangtchaka*, *Midoumtchaka* et *Tchaktchaka*. Le borax se trouve aussi dans le lac *Tchalletchaka* près de *Roudok*, et dans beaucoup d'autres lieux voisins de *Garou*, de *Mapang* et de *Lek*. Toutes les rivières sont riches en poudre d'or ; on l'obtient en lavant le sable dans un courant, et en l'agitant jusqu'à ce que les parties les plus légères s'élèvent et soient emportées. On fait sécher le résidu, et l'or, qui est quelquefois en grains assez fins, pour que l'œil ne puisse le distinguer du

sable, est séparé au moyen du mercure; on traite ensuite l'amalgame par un feu assez vif pour volatiliser le mercure. L'or se trouve aussi dans la terre à *Dango-Boukpa*, à douze journées au sud-ouest de *Mapang* ; on a découvert dernièrement une nouvelle mine qui le fournit en assez gros morceaux, entre le lac *Goungeou* et *Mansourawar*. Mais cette mine a été sur-le-champ fermée, par un ordre venu de *Lahassa*. On apporte le thé d'un pays situé à une grande distance à l'est de *Garou* ; mais je n'ai pu savoir le nom du lieu ou il croît. Le soufre se trouve dans le *Ladak* à *Kolok*, à *Dimahog* et à *Neouma*. Quelques-uns de ces noms se trouvent probablement sur la carte.

Je suis tout prêt à traverser la haute chaîne de montagnes qui bordent le *Ladak* et je dois partir demain. Ma prochaine lettre sera datée de *Manes*, village sur la frontière.

Au Camp de Sougnum, 25 août 1821.

(*Extrait du Journal de Calcutta.*)

Notice sur l'ancienne histoire de l'Inde et sur les historiens du Kaschmyr en particulier.

Quoiqu'un préjugé assez généralement répandu semble faire croire qu'il est absolument impossible de parvenir à connaître l'histoire de l'Hindoustan avant l'établissement des dynasties musulmanes, et

quoiqu'il paraisse aussi constant que les Indiens ne possèdent pas et n'ont jamais possédé d'ouvrages historiques relatifs à leur nation, il est permis d'avoir quelques doutes sur la solidité de ces deux opinions. Il est difficile d'imaginer l'existence d'une grande nation civilisée, assez indifférente à tout ce qui la concerne, pour ne pas chercher à en conserver le souvenir; et quand même il n'existerait aucune grande composition historique proprement dite, l'orgueil individuel et celui seul de famille suffiraient pour faire écrire des mémoires particuliers, de simples généalogies même. A défaut d'autres monumens, ce sont encore des documens historiques. Or, on sait, par les récits des voyageurs, par les informations des Anglais et par les écrits des Persans, qu'il existe dans l'Inde actuelle beaucoup de monumens de ce genre, rédigés dans les différens idiomes répandus dans la presqu'île. On pourrait concevoir jusqu'à un certain point que, depuis l'invasion des musulmans, les naturels s'intéressent peu à l'histoire d'un pays qu'ils ont cessé de posséder sans partage, et que des écrits comme ceux dont je viens de parler soient les seuls qu'ils possèdent maintenant. Ces ouvrages, d'un intérêt purement local, suffisent sans doute pour les petits états indigènes, disséminés au milieu des conquérans de l'Inde, avec plus ou moins d'indépendance : ils doivent être peu connus hors du pays qu'ils intéressent particulièrement, et ils doivent paraître assez peu importans pour qu'on n'ait pas fait de grands efforts pour en acquérir une plus ample connaissance. Mais, je le

répète, n'existât-il dans l'Inde que cette sorte d'ouvrage, on ne serait nullement autorisé à soutenir que les Indiens n'ont aucun monument historique. Ils existent, c'est à nous à les chercher si nous voulons les connaître.

Il est permis de croire que la littérature samskrite, au tems où l'Inde jouissait de sa liberté, possédait sur la même matière des compositions plus nombreuses et plus intéressantes. Sans cela, d'où viendraient ces listes des anciens rois du Guzarate, du Bengale, de Malwah, de Gwalior, de Kanoudj et d'un grand nombre d'autres pays qu'on trouve dans l'*Aïïn-Akbery*, dans la géographie du P. Tieffenthaler, et dans plusieurs ouvrages persans. Il est certain qu'il existe encore plusieurs compositions historiques considérables relatives à l'Inde méridionale, qu'on a des chroniques du Kaschmyr, écrites en samskrit. Peut-on refuser de croire que c'est à des sources pareilles qu'a puisé l'auteur persan, qui a écrit l'histoire des anciens monarques de tout l'Hindoustan, et les écrivains de la même nation qui ont composé des Annales particulières du Guzarate, du Moultan, du Bengale, d'Adjmer et de plusieurs autres régions. Tous ces ouvrages existent à la Bibliothèque du roi, et il est permis de penser qu'il résulterait quelques importantes observations de leur seule comparaison. Si on pouvait joindre à ces précieux renseignemens les nombreuses inscriptions de tous les tems, et en toutes sortes de langues et de caractères alphabétiques, qui se trouvent en abondance dans l'Inde, on pourrait peut-être se flatter de recomposer un corps d'histoire sans doute assez

respectable. Les Chinois, qui ont toujours eu de grandes relations avec l'Inde, d'où la religion de Bouddah leur fut importée dans le premier siècle de notre ère, ont conservé sur ce pays un grand nombre de notions géographiques et historiques, d'un haut intérêt et qui pourraient donner matière à une foule de rapprochemens curieux. La savante notice que M. Abel Rémusat a publiée dans le *Journal des Savans* du mois de janvier 1820, *sur les trente-trois premiers patriarches successeurs de Bouddha*, peut donner une idée très-avantageuse des documens que la littérature chinoise et japonaise contiennent sur l'Inde. Les données consignées dans cette notice présentent un degré de précision et d'exactitude très-remarquable, et tout-à-fait propre à donner à l'histoire indienne des bases scientifiques d'une haute certitude.

Espérons que les investigations des savans voyageurs qui parcoureront désormais les vastes régions de l'Inde, dans le noble but d'agrandir le champ des connaissances humaines, obtiendront un plein succès, et qu'ils seront assez heureux pour ajouter quelques ouvrages importans à ceux dont nous avons donné une rapide indication, à laquelle il serait encore facile d'ajouter. Le savant M. Wilson, secrétaire de la Société Asiatique de Calcutta, a communiqué à son académie, en 1820, un essai sur l'histoire du Kaschmyr avant la domination des musulmans, qui ne pourra certainement être que fort intéressant. Cette circonstance me persuade que les lecteurs du Journal Asiatique verront avec plaisir une courte notice sur les sources ori-

ginales qui ont été consultées par ce savant, et sur les autres écrivains qui se sont occupés de retracer en partie l'histoire du beau pays de Kaschmyr, aussi célèbre chez les Orientaux qu'il l'est parmi nous.

L'ouvrage dont M. Wilson s'est le plus souvent servi pour composer son *Essai historique sur le Kaschmyr*, est le *Radjah Tarindjini*, compilation en langue samskrite, rédigée avant la conquête du Kaschmyr, par le sultan mogol Akbar. *L'Aïin-Akbery*, composé par son visir Abou'lfazel, nous apprend que ce monarque donna ordre d'en faire une traduction persanne (1). L'original samskrit du *Radjah Tarindjini* n'est pas, comme on l'avait pensé jusqu'à présent, une composition sortie tout entière de la même main ; elle est en réalité ce qui la rend bien plus précieuse, la réunion d'une série de compositions faites par différens auteurs, en divers tems. La première partie, laquelle est plus particulièrement tirée des anciennes chroniques du pays, est l'ouvrage de Calhana-Pandita ; elle commence à l'histoire légendaire de la province, et se prolonge jusqu'au règne de Sangrama-Deva, en l'an 1027 de J.-C. La deuxième partie s'étend jusqu'au règne de Zein-elabedin, le huitième des souverains musulmans du Kaschmyr, qui vivait à la fin du quatorzième siècle. Cette partie a été composée par Yona-Radjah, tuteur d'un petit prince kaschmyrien, nommé Sri-Vara. Ce Sri-Vara est lui-même l'auteur

(1) *Ayeen-akbery; or the institutes of the emperor Akber*, translated by Fr. Gladwin, T. II, p. 143, édit. in-8°.

de la troisième partie du *Radjah Tarindjini*; il a continué l'ouvrage de son tuteur depuis le règne de Zeinelabedin, jusqu'à Fatah-aly-schah, petit-fils et quatrième successeur du premier. La quatrième et dernière partie, composée par Poudjya-Bhatta, reprend l'histoire du Kaschmyr à l'endroit où l'a laissée Sri-Vara, et la conduit jusqu'au tems de l'empereur Houmayoun, père d'Akbar. Ces quatre ouvrages, qu'on a réunis sous un titre commun, ont été, comme nous l'avons déjà dit, écrits en langue samskrite; ils existent encore, à l'exception de l'histoire d'Yona-Radjah, qui est perdue, ou qui au moins n'a pas encore été trouvée jusqu'à présent.

Ces compositions ont donné naissance à plusieurs ouvrages persans qui les représentent plus ou moins fidèlement; au défaut des textes originaux, ils peuvent suffire pour donner une juste idée de l'histoire du Kaschmyr et de la succession des monarques indiens et musulmans qui ont possédé ce beau pays. Outre la traduction persanne des quatre ouvrages qui composaient autrefois le *Radjah-Tarindjini*, on connaît le *Newadir-alakhbar*, ou histoire du Kaschmyr, ouvrage composé par Rafy-eddin-Mohammed, qui était né dans ce pays, le *Wakiati-Kaschmyr* de Mohammed-Azem. Le *Tarikhi-Kaschmyr* de Narayan-Koul, et le *Djauheri-alem tohfet*, par Bedy-eddin.

L'exemple donné par le sultan Akbar, a été imité par ses successeurs; comme lui ils ont fait une attention toute particulière à l'histoire du kaschmyr, et par leurs ordres on a traduit en persan les annales de

ce pays, en y ajoutant le récit des événemens arrivés depuis Akbar jusqu'à leur tems. Sous le règne de Djihanghyr, successeur d'Akbar, on fit une nouvelle traduction des chroniques kaschmyriennes; cet ouvrage est mentionné par Bernier (1), qui avait été engagé à en donner une traduction française; mais il ne put mettre ce projet à exécution comme il se proposait de le faire. Cette dernière chronique n'est autre que l'histoire du Kaschmyr, composée en l'an 1007 de l'Hegyre, 1618 de J.-C., par Haïder-Malek, fils de Hasan-Malek, qui l'écrivit par l'ordre du sultan Djihanghyr. Le P. Tieffenthaler cite cette traduction dans sa description de l'Hindoustan; il en a tiré une liste des souverains du Kaschmyr, et quelques renseignemens historiques (2). On possède à la Bibliothèque royale de France, deux manuscrits de cet intéressant ouvrage. Le premier, qui fut apporté de l'Inde par le capitaine Genty, est inscrit sous le n°. 106, parmi les manuscrits ajoutés à la Bibliothèque par ce voyageur. Le second, qui a appartenu autrefois au savant Renaudot, fait partie des manuscrits orientaux de l'ancienne abbaye de St.-Germain-des-Prés, et il porte le n°. 551; la rédaction en est bien plus abrégée que celle de l'autre exemplaire.

Après la mort de Djihanghyr, et encore par un ordre émané de l'autorité suprême, on composa une nouvelle histoire du Kaschmyr; le Seïkh Djivana gou-

---

(1) Voyages de Bernier, T. II, p. 268.

(2) *Description de l'Hindoustan*, par le P. Tieffenthaler, T. I, p. 89-100.

verneur de la province, en confia la rédaction à plusieurs hommes habiles. Il est fort probable que, si on pouvait parvenir à se procurer ce travail, qui paraît être fort considérable, et qui est sans doute fort intéressant, on pourrait en le conférant avec les autres historiens que nous venons d'énumérer, composer une histoire complète du Kaschmyr, avant la réunion de ce royaume à la monarchie des Mogols de l'Inde. L'Essai de M. Wilson ne traite que des époques antiques; il s'arrête au règne de Sangrama-Deva qui monta, selon lui, sur le trône en l'an 1027 de J.-C. Cet ouvrage, qui paraît fort considérable, n'est encore connu que par quelques notices envoyées de l'Inde. On le dit rempli de faits et de renseignemens curieux, et on assure qu'il est tout-à-fait propre à être bien accueilli, non-seulement des orientalistes, mais encore de toutes les personnes qui s'intéressent à l'étude de l'histoire ancienne. Aussitôt qu'il en sera parvenu quelques exemplaires en Europe, nous nous empresserons de le faire connaître avec plus de détail, aux membres de la Société Asiatique de France.

J. S. M.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 décembre 1822.

Les personnes dont les noms suivent ont été admises au

nombre des Membres de la Société; savoir :

MM.

Courtin, avocat.
Dureau de la Malle, membre de l'Institut, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
Le comte de Romanzow, chancelier de l'empire de Russie.

M. Klaproth, qui avait été chargé, dans la précédente séance, de donner à la Société quelques renseignemens sur les ouvrages publiés jusqu'à présent pour faciliter l'étude de la langue géorgienne, lit un Rapport qu'il a rédigé sur cet objet. On y apprend que les ouvrages dans lesquels on peut chercher quelques notions sur le géorgien, sont en fort petit nombre, et peu propres à donner une idée juste de cet idiome. Le plus ancien est un dictionnaire géorgien et italien, composé par Étienne Paolini, avec l'aide du P. Nicephore Irbach, Géorgien, imprimé à Rome en 1629, en un mince volume in-4°. Cet ouvrage, très-fautif pour l'orthographe et l'interprétation des mots, est presque inutile par la multitude des erreurs qu'il contient. L'ouvrage du P. Maggi, publié à Rome, en 1643, un volume in-folio, sous le titre : *Syntagmata linguarum orientalium quœ in Georgiæ regionibus audiuntur*, contient une grammaire géorgienne assez étendue. Ce travail, bien préférable à celui de Paolini, n'est pas non plus à l'abri de critiques graves et importantes. Après la grammaire de Maggi, il faut franchir un espace de cent-cinquante ans pour trouver une nouvelle publication relative au géorgien. Alors, *la grammaire abrégée de Ghai* parut en russe à Saint-Pétersbourg, en un petit volume in-8°. Dans cet ouvrage, d'ailleurs très-court, le géorgien est écrit avec le caractère ecclésiastique, fort différent de l'écriture ordinaire, ce qui le rend assez incom-

mode pour l'usage. En 1820, M. Firalow, attaché au collége des affaires étrangères, à St.-Pétersbourg, publia l'*Autodidacte géorgien et russe;* Pétersbourg, un vol. in-4°. C'est une méthode pour qu'un Russe puisse apprendre seul le géorgien. Cet ouvrage, qui est assez confus, contient cependant quelques notions utiles. M. Klaproth fait ensuite connaître une grammaire géorgienne manuscrite, expliquée en italien, qui est en sa possession. Il pense qu'à l'aide de cet opuscule et des ouvrages déjà mentionnés, on pourrait rédiger une nouvelle grammaire, plus complète et plus exacte que toutes les autres, et suffisante pour donner une juste idée de la langue géorgienne, encore si peu connue en Europe.

Après cette lecture, M. Klaproth a présenté à la Société un recueil d'environ trois mille mots géorgiens, interprétés en russe et en allemand, et il a fait offre de mille ou quinze cents autres mots qui sont à sa disposition. Le tout pourrait servir à composer un petit vocabulaire, qui ne serait pas sans utilité pour les personnes qui veulent se livrer à l'étude de la littérature géorgienne. L'examen de ce vocabulaire est renvoyé à une commission composée de trois membres, MM. Klaproth, Saint-Martin et Amédée Jaubert, lesquels se réuniront avec le bureau, pour en faire un rapport à la Société.

M. Klaproth lit ensuite un *Mémoire sur quelques monumens antiques trouvés en Sibérie.* La séance est terminée par la lecture d'un conte traduit du persan par M. de Chézy.

Ouvrages offerts à la Société :

Par M. Jomard : *Description d'un Étalon métrique orné d'hiéroglyphes, découvert dans les ruines de Memphis, par les soins de M. Drovetti.* — Par M. Knatchbull :

Kalila and Dimna, ou *les Fables de Bidpai*, traduites de l'arabe en anglais. — Le même : *Harethi Moallakah cum Scholiis Zouzeni.*—Par M. Haughton : *Rudiments of Bengali Grammar.*

Le 14e. volume des Mémoires de l'Académie Asiatique de Calcutta a été publié dans l'Inde, et des exemplaires en ont déjà paru en Angleterre. Il contient 1°. *un Mémoire sur la découverte d'une imitation moderne des Vedas, avec des remarques sur les originaux*, par Fr. Ellis. 2°. *Journal d'un voyage aux sources du Gange et de la Djemna;* par le capitaine Hodjson. 3°. *La latitude des villes de l'Hindoustan et des montagnes du Nord, avec des observations de longitude, faites dans ces montagnes au moyen des immersions et des émersions des satellites de Jupiter;* par le même. 4°. *Description d'un Zoophyte qui se trouve ordinairement sur les côtes de l'île de Singapour*, par le major-général Thomas Hardwicke. 5°. *Description d'une substance appelée Gez ou Manne, et sur l'insecte qui la produit*, par le même. 6°. *Notice des travaux astronomiques et trigonométriques, pour déterminer la hauteur et la position des principaux pics de l'Himalaya*, par le capitaine Hodgson et le lieutenant Herbert. 7°. *Sur la Géographie ancienne de l'Inde*, par M. Wilford. 8°. *Sur le Sorex Glis*, par MM. Diard et Duvaucel. 9°. *Sur une Méthode indienne de construire les voûtes*, par le capitaine Mackintosh. 10°. *Mémoire sur Koutoub-minar et sur les inscriptions qui sont dans son voisinage*, par M. Walter-Ewer.

Le 4e. numéro du journal intitulé *l'Ami de l'Inde*, a paru à Serampore; il contient quatre Mémoires dont voici

les titres : 1°. *Recherches sur quelques particularités relatives à l'île de Soulou, dans l'archipel de Félicia*, par M. J. Hunt. 2°. *Sur les officiers de justice pris parmi les naturels*. 3°. *Kurma-lochuna*, *Compilation sur les devoirs domestiques*, *traduite du samskrit en bengali*, par Kalidasa. 4°. *Réponse à un second appel fait par Rammohun-Roy, au public chrétien, pour la défense des préceptes de Jésus.*

— On a parlé dans le prospectus de la Société d'un Recueil littéraire en chinois, qui se publie tous les mois à Canton. Nous en avons quelques numéros sous les yeux; il est intitulé : *Tchha chi sou meï youeï tchoung ki thouan*, ou *Mémorial genéral et mensuel*, *où l'on examine les mœurs du siècle*, publié par *Po-'ai*, ou l'*Ami*. Ce nom paraît être celui que M. Morrison a adopté quand il écrit en chinois : l'avis aux souscripteurs est néanmoins signé *Mi-lin*, et ce nom est sans doute celui du Rév. Milne de Malacca. L'avertissement placé à la tête du premier numéro, annonce qu'on trouvera dans ce recueil des morceaux relatifs à la religion, à la morale, à l'astronomie, à la géographie; mais que la religion y occupera le premier rang. On y voit en effet de petites historiettes, des fragmens de morale, des extraits des livres saints, l'annonce des éclipses, une notice sur la révolution française, et sur les exploits de *Weiling-tun*, un exposé succinct de la géographie européenne. Généralement ces morceaux sont très-courts, et par conséquent très-superficiels. Les noms propres sont altérés, comme on peut s'attendre à les trouver dans une transcription en caractères chinois; chaque numéro ne contient qu'environ six ou sept feuillets ou doubles pages, espace trop peu considérable pour qu'on puisse y traiter des sujets quelconques d'une manière un peu étendue. Dans l'exposé géo-

graphique, on ne s'est pas occupé de rapprocher les dénominations de pays adoptées par les Européens, de celles qui sont connues des Chinois; ce qui eût été indispensable pour que ceux-ci pussent tirer quelque parti de cet abrégé. On leur apprend que *Ma-eul-koueï-sa-sse* (les Marquises) sont des îles où il y a des missionnaires chrétiens; que les *Ma-le-ti-feï* (Maldives) sont des îles à l'ouest de *Si-lan* (Ceylan). On leur parle de *Nieou-khi-ni-ya* (*New Guinea*, la Nouvelle Guinée), de *Nieou-kia-li-to-ni-ya* (la Nouvelle-Calédonie), de *Nieou-ho-lan-te* (la Nouvelle-Hollande), sans joindre à tous ces noms défigurés les renseignemens qui seraient nécessaires pour inspirer quelque intérêt aux Chinois. Nous adresserions les mêmes reproches, et d'autres encore, à la Notice sur la révolution française et sur *Na-pho-li-oung-pho-na-pa-ti*. A tout prendre, ce Recueil est très-imparfait et peu utile sous la forme qu'il a eue jusqu'à présent; mais il peut aisément devenir meilleur, et MM. Morrison et Milne, qui paraissent en être les rédacteurs, ont en eux et autour d'eux tout ce qu'il faut pour remplir nos vœux à cet égard.

— La Société Biblique anglaise et étrangère, et celle des missionnaires de Londres, viennent d'envoyer au professeur de chinois et de tartare au collége royal de France, un certain nombre d'exemplaires de la version chinoise du Nouveau Testament, pour être remis à ceux de ses auditeurs qui voudront s'en aider dans leurs études. Cet acte spontané d'une judicieuse munificence, cette attention bienveillante à ce qui peut être utile à des littérateurs d'un autre pays, sont un des traits du caractère des Sociétés Bibliques. Les membres respectables de ces associations, formées pour la propagation de l'Évangile, sont trop éclairés pour négliger l'utilité littéraire de leurs travaux: ils savent encourager, dans les vues les plus nobles et les plus dé-

sintéressées, un genre d'études qui peut à son tour leur fournir les moyens d'étendre et de perfectionner le système de traduction des livres saints dans les idiomes orientaux.

COCHINCHINE. On lit ce qui suit dans le *Glaneur indo-chinois*, journal anglais de Malaca, du mois de sept. 1821 :

« On dit qu'un officier inférieur cochinchinois, porteur de dépèches de son souverain, pour le gouvernement birman, est venu dans les parages de Malaca, sur une des jonques formant le convoi de la saison dernière, et qu'il a continué sa route de *Pinang* à *Rangoun* sur la même jonque, en apparence dans des vues commerciales, mais réellement pour ouvrir avec le gouvernement birman, des négociations relatives à la guerre actuelle entre les Birmans et les Siamois. L'objet immédiat de ces négociations est, dit-on, d'offrir aux Birmans les secours militaires de Sa Majesté *Ming-ming*, pour faire la conquête de tout le royaume de Siam ; mais on ajoute que les vues ultérieures de l'empereur de la Cochinchine, sont de profiter du tems où les troupes birmanes seront hors de leur pays, pour y entrer, l'envahir, et faire ainsi d'un seul coup la conquête des royaumes d'Ava et de Siam ! Cette dernière partie du projet tient beaucoup trop du merveilleux pour que nous y ajoutions foi. Cependant, nous ne doutons point qu'il n'y ait entre les deux gouvernemens des négociations d'une nature quelconque.

On représente Sa Majesté *Ming-ming* comme plus disposée que son prédécesseur *Kia-long*, à entretenir des relations avec les nationsétrangères ; on dit que, pour encourager leur commerce avec ses sujets, Sa Majesté a réduit d'environ dix *taels* par pied, les droits de mesure sur les bâtimens étrangers. Elle avait paru très-satisfaite des divers produits des manufactures britanniques, importés dans ses

états par les jonques venues de Poulo Pinang, de Malaca, etc. L'opium, dont la plus grande consommation se fait au Tonkin, et dans certaines parties montueuses de la Cochinchine, s'y vend ordinairement à cent pour cent de profit, selon les rapports qui nous sont parvenus. Selon les mêmes rapports, cette substance servirait de préservatif et de remède contre une espèce d'hydropisie commune dans les districts élevés particulièrement parmi les mineurs.

On vient de publier un *Précis des nouvelles reçues des missions de Chine, et des royaumes voisins en* 1822; il est fort court, et il contient peu de faits d'un intérêt général. On y voit que 8,492 enfans de chrétiens ont été baptisés dans le Tonkin, pendant le courant de l'an 1820, et 4,682, dans la Cochinchine; 1,267 païens ou enfans de païens ont également été baptisés dans le Tonkin, et 1,293 dans la Cochinchine. Au milieu du mois d'octobre de l'an 1821, le nouveau roi de la Cochinchine, *Minh-manh*, s'est mis en route pour se faire couronner à *Ke-cho*, ville royale du Tonkin, par un envoyé de l'empereur de la Chine. Dans une lettre d'un des missionnaires, datée de la Cochinchine, le 4 octobre 1821, nous remarquons le passage suivant, qui peut avoir quelque intérêt pour les Français. « Notre voyage de Batavia, jusqu'en Cochinchine, n'a » rien eu de particulier. Arrivés au port de *Hué*, l'on nous » a fait une salve d'une vingtaine de coups de canon, et de » suite le mandarin du fort a envoyé reconnaître le navire. » Le même jour M. Chaignieau est descendu pour aller se » présenter à l'empereur, et lui annoncer la lettre et les » présens que lui envoyait le roi de France. Le surlende» main, l'empereur envoya chercher, avec grande pompe, » la lettre (1) et les présens de LOUIS XVIII. Le colonel

---

(1) L'empereur de la Cochinchine a répondu au Roi de France; sa lettre et ses présens sont arrivés à Bordeaux il y a quelques mois. Voyez les détails que nous avons donnés à ce sujet, dans ce volume, pages 117 et 118.

» de la garde qui se trouvait à la tête, se mit à genoux » pour recevoir très-respectueusement la lettre de S. M., » et l'on fit au départ une salve de sept coups de canon. Le » fort répondit de même. Les présens furent emportés sur » d'autres barques. C'était de belles glaces, des fusils, des » épées, des longues-vues, etc., etc., dont l'empereur a » paru satisfait. »

— Le comte Édouard Raczynski vient de publier la relation de ses voyages à Constantinople, dans la Troade et sur les côtes de l'Asie mineure en 1814; cet ouvrage très-considérable, contient 51 feuilles de texte et 82 planches; il est écrit en polonais et imprimé à Varsovie.

— M. Nathan Rosenfeld, juif de Varsovie, a fait récemment imprimer une *Histoire de Pologne* en hébreu; cet ouvrage, qui paraîtra peut-être assez singulier, doit sans doute intéresser les co-religionnaires de l'auteur. Ils forment une partie si considérable de la population des provinces polonaises, que l'histoire de ce royaume ne doit pas leur paraître étrangère. On dit que l'auteur a puisé aux meilleures sources, et que son ouvrage est fait avec beaucoup de discernement et de critique.

— M. Schnurrer, chancelier de l'Université de Tubingue, orientaliste très-distingué, et associé de la Société Asiatique, vient de mourir à Tubingue, dans un âge fort avancé. Il est auteur d'une bibliothèque de tous les livres arabes imprimés (*Bibliotheca Arabica)*, publiée à Halle; un vol. in-8°. 1811; et de plusieurs autres ouvrages justement estimés.

— Les Cours de langues orientales, au Collége royal de

France et à l'école spéciale des langues orientales, établie près de la Bibliothèque du Roi, sont ouverts depuis le 2 décembre dernier.

— Dans les précédens cahiers, nous avons fait connaître tous les ouvrages relatifs à l'Asie ou aux nations de l'Orient, qui ont été publiés en Angleterre dans les années 1820, 1821 et 1822 ; nous allons, dans celui-ci, faire connaître les publications du même genre qui ont été faites en Allemagne et dans les pays du Nord, pendant le même espace de tems.

Nous commencerons par les ouvrages relatifs aux langues sacrées et à la littérature biblique.

Ce sont *la Grammaire hébraïque* du docteur Gesenius, en allemand, in-8°., 1822.

Un *Dictionnaire portatif*, allemand et hébreu; par le docteur J.-F. Schröder. Leipsick, 1822.

Le premier volume d'un autre ouvrage du même genre, (*Deutsch-hébraisches Worterbuch*), par M. C.-G. Elvert, a été publié en la même année, aussi à Leipsick, in-8°.

Un Traité de M. B. Winer, sur la pauvreté de la langue hébraïque *(Uber die Armuth der hébraischen Sprache)*. Leipsick, 1820, in-8°.

Une *Grammaire hébraïque (Hebraisk splogare)*, en danois, avec l'analyse grammaticale des deux premiers chapitres de la Genèse; par M. J. Bloch, a été publiée à Copenhague en 1820, 1 vol. in-8°.

Elementa Aramaicæ seu Chaldæo-Syriacæ linguæ, Grammaire élémentaire de la langue yriaque; par MM. Jahn et Oberleitner. Vienne, 1820, 1 vol. in-8°.

L'*Occident biblique (Der biblische Occident)*, ou Traité sur la manière d'interpréter la langue hébraïque, admise

dans l'Occident; par M. Philippi. Francfort, 1821, 1 vol. in-8°.

Pour ce qui concerne l'interprétation proprement dite des textes originaux de l'Écriture sainte, on distingue les ouvrages suivans :

La première livraison du *Conservatoire de l'Exegèse théologique de l'ancien et du nouveau Testament (Theologisch-exegetisches Conservatorium)*; par le docteur Paulus, si connu par ses travaux en ce genre. Cette première livraison a paru à Heidelberg, 1822, 1 vol. in-8°.

Une édition du prophète Isaïe, avec un commentaire critique, philologique et historique (*Der Prophet Jesaia, ueberseszt und mit einem vellstandigen philologisch-critischen und historischen Commentar*); par le docteur W. Gesenius. Cet ouvrage, fort considérable et très-important, est divisé en trois parties, qui ont été publiées séparément; la première contient 116 pages; la seconde, qui se subdivise en deux portions, en renferme 1,009, et la troisième en a 390. Elles ont paru à Leipsick, 1820 et 1821, in-8°.

Commentatio in Psalmum centesimum-quartum; par M. Théodore Fritz. Strasbourg, 1821, 1 vol. in-8°.

Un Traité de M. Hertz, évêque de Ripen, en Danemarck, sur cette question : Trouve-t-on dans le livre des Rois, des traces du Pentateuque et des Lois de Moïse? (*Sind in den Büchern der Konige Spuren des Pentateuchs und der Mosaischen Gesetze zu finden?*), Altona, 1822, in-8°. Cet ouvrage n'est que la traduction abrégée d'un Traité que l'auteur avait antérieurement composé en latin sous ce titre : *An extant Pentateuchi in libris Regum vestigia?*

De librorum Paralipomenon authoritate atque fide historica, par M. J. G. Dahler. Strasbourg et Leipsick, 1819, in-8°.

Curarum exegetico-criticarum in Jeremiam threnos specimen, par Fr. Erdmann. Rostock, 1819, in-8°.

De Onkeloso, ejusque paraphrasi Chaldaica, par Winer. Leipsick, 1 vol. in-4°., 1820.

On a publié aussi plusieurs ouvrages relatifs aux textes grecs de l'Écriture sainte ; quoique cette étude se rattache par plusieurs points à la littérature orientale, elle ne s'y rapporte cependant pas assez directement, pour que nous fassions mention ici de ces productions.

Nous indiquerons encore un ouvrage qui n'a pas pour objet direct les langues et la littérature orientales, mais qui concerne les Israélites. C'est un recueil périodique intitulé : *Jedidia*, qui se publie à Berlin, par les soins de M. J. Heinemann. Il en paraît quatre volumes par an ; son titre est *Jedidia, eine religiose, moralische und paedagogische Zeistchrift*.

Pour ce qui concerne la littérature orientale proprement dite, c'est-à-dire les ouvrages qui sont des traductions de l'arabe, du persan et du turk, ou qui ont ces langues pour objet, nous citerons les livres suivans :

Ssufismus, sive Theosophia Persarum pantheistica, quam e MSS. Bibl. regiæ Berolinensis, Persicis, Arabicis, Turcicis eruit atque illustravit, Deofidus Tholuck. Berlin, 1821, un vol. in-8°. C'est l'ouvrage le plus étendu et le plus exact que l'on possède sur la doctrine et les opinions des *soufys*, sorte de philosophes mystiques, répandus dans l'Orient ; c'est un travail fort recommandable.

Additamenta ad historiam Arabum ante islamismum, excerpta ex Ibn-Nabatah, Nuveirio, atque Ibn-Koteibah, en arabe et en latin ; par M. J. L. Rasmussen. Copenhague, 1821, in-4°. C'est un supplément au livre publié par le même auteur en 1817, sous le titre *Historia præcipuorum Arabum regnorum, rerumque ab iis gestarum ante islamismum ; e codicibus MSS. arabicis, Haunienssis collegit, vertit et animadversiones addidit, J. L. Rasmussen.* Copenhague, 1817, in-4°.

Regnum Saad-Aldaulœ in oppido Halebo, e codice arabico editum, versum et adnotationibus illustratum; par M. Freytag, Bonn, 1820, in-8°. C'est un fragment de l'histoire d'Halep, écrite au 13e. siècle, par Kemal-eddin; il contient le récit des actions du sultan arabe Saad-eddaulah, de la race de Hamdan, depuis l'an 965 jusqu'en 992. Le texte arabe de ce fragment, qui est lithographié, est accompagné d'une traduction allemande. On peut le considérer comme une continuation d'un ouvrage plus considérable, publié par le même auteur, à Paris, en 1819, en un vol. in-8°., et qui porte ce titre: *Selecta ex historia Halebi.* Il contient le texte arabe avec une version latine de l'histoire d'Halep, par Kemal-eddin, jusqu'à l'époque où les Hamdanites devinrent souverains d'Halep.

De Chasaris, Excerpta ex scriptoribus arabicis, interprete C. M. Fraehn, particula prima. Pétersbourg, 1822, in-4°. C'est un extrait du huitième vol. des Mémoires de l'Académie de Pétersbourg, qui contient des fragmens, tirés des écrivains arabes, Ibn-Fodhlan, Ibn-Haukal, et Schems-eddin de Damas; le texte arabe est accompagné d'une version latine. *(La suite au cahier prochain.)*

Addition au numéro précédent

Pour le Mémoire de M. Klaproth, sur l'origine du papier-monnaie. — Au Japon, le papier-monnaie s'appelle *kami-zeni.* Son introduction dans l'empire date du tems du Daïri Go-daigo-no-tenoo, qui régnait de 1319 à 1331, et qui, en 1334, fut remis sur le trône, qu'il occupa encore pendant trois ans (1). Cependant il n'y a jamais servi à remplacer les pièces de cuivre, et les assignats japonais ont toujours représenté des valeurs considérables. Je ne peux pas affirmer s'ils sont encore en usage; mais il paraît certain qu'on s'en servait il y a cinquante à soixante ans.

---

(1) *Wa-zy-sy*, ou *Origines japonaises*; par *Kaibara Tokzin*, publiées à Yedo, en 1683, vol. III, p. 36.

TABLE GÉNÉRALE

Des Articles contenus dans le premier volume du Journal Asiatique.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MÉLANGES.

Nota. Nous n'indiquerons pas dans cette table les objets purement relatifs à la Société Asiatique.

FIN DU TOME PREMIER.

Imprimerie de Dondey-Dupré, rue St.-Louis, au Marais, N°. 46.